

TRAITÉS-ROUSSEL

CONTROVERSE.

PARIS,
LIBRAIRIE PROTESTANTE,
RUE TRONCHET, 2.
1848.



Paris. — Imp. de M. Ducloux et Comp., rue des Boucheries-St.-Germain, 38.



LE PORTRAIT DE MARIE DANS LES CIEUX.

Dessiné d'après des renseignements puisés dans la Sainte-Ecriture.

LE PORTRAIT

DE

MARIE

DANS LES CIEUX

Dessiné d'après des renseignements puisés dans la Sainte-Écriture.



Vers la fin du seizième siècle s'ouvrit, entre une jeune mère abbesse et un illustre peintre, la correspondance qu'on va lire :

L'ABBESSE AU PEINTRE.

A l'Abbaye de Sainte-Marie, le 15 août 1564.

MON FRÈRE,

Oui, c'est mon frère, qu'aujourd'hui je dois vous nommer ; me voici placée à la tête d'un couvent. J'ai quitté le monde sans trop de regret ; toutefois, je l'avoue, j'éprouve encore le besoin de m'entourer de quelques-unes de ces innocentes douceurs qui rendent la vie du cloître plus supportable. Je mets tous mes soins à mieux orner ma cellule, et l'objet qui me manque le plus est un portrait de ma douce patronne. Rien, après la créature vivante, ne tient mieux compagnie qu'un tableau, surtout de ces tableaux comme vous savez les faire. Je viens donc vous commander au prix que bon vous semblera d'y mettre, un portrait aussi fidèle que possible de la très sainte

Vierge. Vous l'entendez ! je le veux fidèle, et non pas fait d'imagination. Prenez votre temps, fixez vous-même vos conditions ; rien ne coûtera pour obtenir ce point essentiel à mes yeux ; car il me semble que je prierai d'autant plus ardemment Marie, que je me la représenterai plus exactement ce qu'elle est aujourd'hui dans les cieux.

En attendant votre réponse, je reste votre sœur, humble et d'avance reconnaissante,

MARIA DE SAINT-ROMAN.

LE PEINTRE A L'ABBESSE.

Au cloître de l'Assomption, le 30 septembre 1564.

MA SŒUR,

Vous le voyez par la date de ma lettre, moi, comme vous, j'ai laissé le monde ; mais non pas la peinture. C'est donc avec le plus vif plaisir que j'ai reçu, dans cette solitude, votre commande d'un portrait de Marie. Du moins, à cette heure, mes travaux auront un but, et pour les faire durer plus longtemps, je veux faire ce tableau avec tous les soins dont je suis capable. Ce sera, comme vous le demandez, à la ressemblance que je donnerai surtout mon attention.

Pour l'obtenir, voici, je pense, la marche la plus sage ; toutefois, j'attendrai votre avis là-dessus. D'abord, je ne veux copier aucun des portraits connus, pour lesquels, comme vous le savez, ont posé, non pas Marie elle-même, mais les plus belles femmes que les peintres aient pu trouver, et souvent, hélas ! des femmes rien moins que semblables à la sainte Vierge ! Je ne consulterai pas non plus les diverses légendes, les vies nombreuses de la Vierge, écrites à mille ans de l'époque où elle a vécu. Non, je dois remonter à la source et puiser dans la Sainte-Ecriture elle-même les détails authentiques sur Marie, qui puissent guider fidèlement mon pinceau. Je vous promets de ne rien donner au hasard, de ne rien accorder à mon

imagination, et d'étudier avec un soin minutieux le texte sacré, dussé-je y passer plusieurs années de ma vie!

Mais un petit obstacle se présente : je n'ai pas de Bible. J'en ai vainement cherché une dans la bibliothèque de notre couvent, et je vous écris aujourd'hui, persuadé que plus heureuse, vous en trouverez une dans le vôtre à me faire passer.

Votre frère humble et respectueux,

JOSEPH DE SAINT-PIERRE.

L'ABBESSE AU PEINTRE.

A l'Abbaye de Sainte-Marie, le 1^{er} décembre 1564.

MON FRÈRE,

Votre plan m'a charmée, et je me suis mise aussitôt en quête du livre dont vous avez besoin. Notre couvent, pas plus que votre cloître ne le possède; mais j'ai écrit à Rome pour en obtenir un exemplaire dans l'une des bibliothèques du Saint-Père; cette faveur m'a été accordée, et je vous envoie le saint volume avec cette lettre.

Maintenant travaillez avec courage. Pendant ce temps, je prierai Marie pour qu'elle daigne diriger vos pinceaux, et j'espère qu'un jour vous pourrez m'envoyer une œuvre dont je serai aussi heureuse que vous pourrez en être glorieux. Je le répète, prenez votre temps, et ne m'envoyez le portrait que lorsqu'il sera parfait de ressemblance.

Votre sœur, etc.,

MARIA DE SAINT-ROMAN.

Deux ans s'écoulent et la correspondance recommence comme suit :

LE PEINTRE A L'ABBESSE.

Au cloître de l'Assomption, le 4 janvier 1566.

MA SŒUR,

Voici enfin l'œuvre achevée! œuvre fidèle et consciencieuse s'il en fut jamais. Mais il ne suffit pas de l'affirmer,

il me faut vous le prouver encore ; car le portrait que je vous envoie est tel que vous pourriez douter de la ressemblance, si je ne vous exposais pas au long les autorités sur lesquelles repose ma prétention d'avoir fait le portrait le plus fidèle qui ait jamais existé de la bienheureuse Marie, telle qu'elle est aujourd'hui dans les cieux. J'entre donc en matière.

Un des points les plus importants à connaître pour se représenter une figure, c'est l'âge du modèle. C'est donc sur l'âge de Marie qu'à l'arrivée de votre Bible je dirigeai mes premières recherches. J'ouvris l'Évangile selon saint Luc, et dès la première page, je remarquai qu'Élisabeth, qui ne conçut que six mois avant Marie, était alors fort avancée en âge, ce qui me fit d'abord soupçonner que Marie, *sa cousine*, ne pouvait pas être très jeune à l'époque où la fille de son oncle ou de sa tante était très vieille. Mais, toutefois, je ne voulus pas attacher trop d'importance à cette induction, car enfin Élisabeth et Marie pouvaient être les enfants de deux frères ou de deux sœurs d'âges assez différents. Je notai seulement ce point, que la cousine de Marie était très vieille six mois avant que la sainte Vierge eût encore reçu la visite de l'ange Gabriel.

La seconde circonstance qui me vint en aide pour fixer l'âge de Marie, c'est qu'elle était déjà fiancée quand elle conçut miraculeusement. Ceci me fit supposer qu'elle était en âge d'être mariée. Ce point de départ est important à fixer, nous ne risquons pas de nous tromper de beaucoup en supposant Marie alors âgée de vingt ans, surtout si nous nous rappelons qu'elle était cousine de la respectable Élisabeth. Partant de là, comptons :

Marie fut fiancée à vingt ans. Après ses fiançailles Joseph s'aperçut de sa grossesse : donc, quand elle mit son fils au monde, Marie devait avoir environ vingt ans et demi.

Du chapitre premier de saint Luc, je passe au chapitre

second, et je vois que Marie vit encore, puisqu'elle oublie l'enfant Jésus dans le temple de Jérusalem ; je vois de plus au verset 42, qu'alors Jésus avait douze ans. Je conclus donc qu'à cette époque Marie avait trente-deux ans et demi.

Du chapitre second je passe au chapitre troisième, et là j'apprends que Jésus fut baptisé par Jean, et commença son saint ministère à l'âge de trente ans. Or, Marie vivait alors, puisque, comme vous le savez et comme nous le verrons plus tard, elle survécut à Jésus sur la terre. Je tirerai donc encore cette conclusion bien claire et bien simple : c'est que si la mère avait vingt ans et demi à la naissance de son fils, quand Jésus eut atteint l'âge de trente ans, Marie était parvenue à celui de cinquante ans et six mois.

Maintenant, combien de temps dura le ministère de Jésus-Christ? C'est ce qu'il m'a été facile de calculer, en cherchant, du commencement à la fin d'un même Évangile, combien de fois différentes, pendant ce ministère, Jésus monte célébrer à Jérusalem la fête de Pâque.

Ainsi, dans l'Évangile selon saint Jean et au chapitre 1^{er}, verset 13, je vois que Jésus descend à Capharnaüm, parce que la fête de Pâque était proche.

Au chapitre V revient encore une fête qui doit être la Pâque, car saint Luc, au chapitre VI, place les événements ici rapportés à cette époque.

Au chapitre VI, verset 4, se trouve une troisième Pâque.

Enfin, au chapitre XIII, vient la quatrième et dernière Pâque à laquelle Jésus mourut.

Ces quatre Pâques, renfermées dans le ministère de Jésus-Christ, ne permettent pas de supposer qu'il ait duré moins de trois ans ni plus de quatre. Je prends la moyenne et j'admets trois ans et demi. Or, si Marie avait cinquante ans et demi lorsque Jésus commença à prêcher et que le ministère de Jésus ait duré trois années et demie, Marie

avait donc, lorsqu'elle était au pied de la croix du Sauveur, juste cinquante-quatre ans.

Ici l'Évangile finit, mais les Actes des Apôtres commencent, et j'y retrouve Marie en prière avec les disciples. D'un autre côté, j'ai remarqué que, d'après l'ordre de Jésus, l'apôtre Jean avait dû recueillir Marie dans sa demeure. Combien de temps y resta-t-elle ? C'est ce que la Sainte-Écriture ne dit nulle part, car il n'y est plus parlé d'elle en aucune manière. Marie vécut-elle encore un, deux, trois, dix, vingt ans ? Je ne sais ; si je voulais suivre la tradition de l'Église, il me faudrait supposer qu'elle vécut longtemps à Éphèse, où saint Jean fut évêque ; mais comme je désire ne pas vieillir Marie sans une impérieuse nécessité, je préfère, dans le silence de la Sainte-Écriture, supposer qu'elle ne demeura plus dans ce bas monde que cinq ou six ans, ce qui lui donne juste soixante ans. C'est à cet âge que Marie a dû monter au ciel. Mais avant de l'y suivre, étudions encore quelques circonstances qui peuvent nous venir en aide pour nous représenter plus exactement son visage.

Si l'âge d'une femme est bon à connaître pour aider le peintre à se faire une idée de sa figure, il est une autre circonstance qui ne lui vient pas moins en aide, c'est de savoir si cette femme a eu des enfants, et combien ? Jamais je n'eusse songé à me faire cette question au sujet de Marie, si certains passages, qui me sont tombés sous les yeux en parcourant l'Évangile, n'étaient venus éveiller les soupçons.

Le premier indice que je découvris à ce sujet, est au dernier verset du premier chapitre de saint Matthieu. Je vis là que Jésus était le fils « *premier-né* » de Marie ; et que Joseph ne vécut pas avec elle, comme son époux, « *jusqu'à* » la naissance de Jésus. Les deux mots que je souligne ici me parurent significatifs. Mais encore cette fois je ne voulus pas me hâter de tirer ma conclusion, et j'aimai mieux croire,

jusqu'à preuve plus évidente encore du contraire, que Marie n'avait pas eu d'autres enfants que Jésus.

Telle était ma disposition d'esprit après avoir lu le premier chapitre de saint Matthieu, et j'espérais bien que rien, en avançant dans ma lecture, ne m'obligerait à en sortir.

Parvenu au ch. XII, je rencontrai ces mots que je lus presque avec terreur : « Comme Jésus parlait au peuple, sa » mère et ses frères, qui étaient dehors, demandèrent à lui » parler. »

Ses frères ! m'écriai-je ; si Jésus a eu des frères, Marie a donc eu plusieurs enfants ? Non, non ; il ne faut pas qu'il en soit ainsi ! Sans doute, le mot *frère* signifie ici *cousin* ; passons, passons ; et Dieu veuille que d'autres difficultés ne viennent pas encore ébranler ma sainte foi.

Je poursuivis, et je trouvai aussitôt les lignes que voici : « et quelqu'un dit à Jésus : voilà ; ta mère et tes frères sont » dehors, qui demandent à te parler. Mais Jésus répondit à » celui qui avait dit cela : Qui est ma mère et qui sont mes » frères ? et étendant sa main sur ses disciples, il dit : Voilà » ma mère et mes frères ; car quiconque fera la volonté de » mon Père, qui est aux cieux, celui-là est mon frère, ma » sœur et ma mère ! »

Cette fin de l'histoire ne fit qu'ajouter à mon embarras. Car enfin, me dis-je, si le mot *frère* signifie *cousin* dans la première ligne, il doit encore signifier *cousin* dans la seconde, et alors Jésus aurait adressé sérieusement à la foule cette phrase burlesque : Celui qui fait la volonté de mon Père, qui est aux cieux, celui-là est mon cousin et ma cousine ! Cette supposition est ridicule, absurde, impossible ! ce serait revêtir d'une forme grotesque cette pensée, si touchante dans la noble expression du Sauveur, que nous sommes frères et sœurs de Jésus-Christ.

Vous le voyez, il faut ici choisir entre deux traductions et leurs conséquences : ou bien, Marie était accompagnée de ses neveux ; alors c'est à des cousins que Jésus compare ses

Apôtres, et par là nous perdons le beau nom de ses frères ; ou bien, elle était entourée de ses propres enfants, mais ainsi Marie perd son titre glorieux à une perpétuelle virginité. Pour moi, j'avoue que, s'il faut absolument choisir, j'aime mieux penser que Marie eut plusieurs enfants que de deshériter l'Eglise entière, les chrétiens de tous les siècles, de la belle prérogative de frères et de sœurs de Jésus-Christ !

Toutefois on ne renonce pas aussi facilement à des idées reçues dès la plus tendre enfance, et nourries pendant une vie entière : bien que mon esprit fût convaincu, mon cœur n'était pas gagné. Je résistais encore intérieurement, et j'espérais presque un miracle qui me rendit ma première illusion.

Je tournai donc le feuillet et je lus le chapitre suivant. Le croiriez-vous ? à ma grande surprise je vis aux versets 55 et 56 qu'il était parlé non-seulement des frères, mais aussi des sœurs de Jésus ! Le mot cousin pouvait bien encore à la rigueur être mis à la place du mot frère ; car l'expression grecque (me dit une note de votre Bible) a les deux sens ; mais hélas ! le mot sœur ne pouvait absolument pas être pris dans le sens de cousine ; car, d'après un moine de notre couvent que j'ai consulté, ces deux mots ne sont jamais pris l'un pour l'autre dans le texte original du Nouveau Testament. Vous pouvez donc vous-même juger de la force de mon raisonnement et cela sans connaître ni latin, ni grec, ni hébreu. Je me dis : il y a dans ce passage les mots grecs *adelphos* et *adelpa* ; or, *adelpa* dans l'Ecriture signifiant toujours sœur et jamais cousine, n'est-il pas évident que *adelphos* ici signifie frère et non cousin ?

Au reste, une réflexion que suggère le bon sens tranche la question : pour faire signifier frère au mot *adelphos*, il suffit de le prendre dans son sens tout ordinaire, tandis que pour lui faire signifier cousin, il faut le prendre dans

son sens tout exceptionnel. Enfin, si ceux qui ont écrit la Bible avaient cru à la virginité perpétuelle de Marie, certes ils auraient bien évité l'équivoque.

Du moment que j'eus admis cette interprétation, mille autres détails vinrent à l'appui de ma nouvelle opinion. Ainsi dans le passage que j'examine ici, les Nazaréens, étonnés que Jésus qui avait passé son enfance au milieu d'eux, fasse aujourd'hui des miracles, s'écrient : « Celui-ci » n'est-il pas le fils du charpentier? sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie? ses frères ne se nomment-ils pas Jacques, Jose, Simon et Jude? et ses sœurs ne sont-elles pas parmi nous? »

Or, quand des voisins énumèrent les membres d'une famille, n'est-il pas naturel de penser qu'après avoir nommé le père et la mère, ils ajouteront plutôt les noms des frères et des sœurs que ceux des cousins et des cousines?

Enfin, si Jésus est le seul enfant de Marie, pourquoi la Sainte-Ecriture ne le dit-elle pas? Elle dit bien, et même plusieurs fois, que Jésus est le Fils *unique* de Dieu; pourquoi ne pas dire aussi, du moins une fois, qu'il est le Fils unique de Marie? Si les mots sont différents, c'est que les faits le sont aussi; nous devons supposer que des auteurs inspirés par le Saint-Esprit savent choisir leurs expressions et qu'ils parlent également juste quand ils nomment Jésus Fils *unique* de Dieu et Fils *premier-né* de Marie.

D'après toutes ces considérations il faut nécessairement reconnaître ceci : Marie, après avoir conçu par le Saint-Esprit, porté dans son sein virginal un corps exempt de souillure, et mis au monde le Fils unique de Dieu, avait accompli sa tâche surnaturelle, et dès lors elle dut rentrer dans le cours ordinaire de la nature; c'est-à-dire qu'elle fut en tout la chaste épouse de Joseph, son mari.

Maintenant donc, d'après ce chapitre XIII de saint Matthieu, Jésus avait à cette époque quatre frères et des sœurs. Ce pluriel du mot sœurs représente au moins le

nombre deux ; je tire donc cette conclusion finale : Marie eut pour enfants :

Jésus son premier-né,
Ses quatre frères,
Et ses deux sœurs.

En d'autres termes : Marie a été mère au moins de sept enfants. Vous comprenez, ma sœur, que j'ai dû tenir compte dans mon tableau de cette grave circonstance, pour amaigrir un peu ses traits déjà vieilliss (1).

(1) Il paraît que ces quatre frères de Jésus en ont embarrassé d'autres que moi : car je trouve à la marge de la Bible que vous m'avez envoyée une note manuscrite qui, en rapprochant divers passages des Saintes-Écritures, prouve (ou du moins cherche à prouver) que Jacques, Simon, Jude et Jose ici nommés, sont quatre fils d'Alphée ou de Cléopas et de Marie, sœur de la mère de Jésus, et que les trois premiers de ces quatre frères furent du nombre des douze Apôtres de Jésus-Christ. Hélas ! cette explication ne fait que déplacer la difficulté, ou plutôt, elle en fait naître une nouvelle d'où la maternité multiple de Marie ressort plus évidente que jamais. En effet, admettons que Jacques, Simon, Jude et Jose, nommés dans le passage que j'examine soient quatre cousins de Jésus dont trois sont en même temps ses apôtres, il en résulte que, quand au chapitre VIII de saint Luc, les Douze sont avec Jésus, trois de ses cousins faisant partie de ce nombre sont aussi avec lui ; et comme, au même instant, arrivent la mère et les frères de Jésus, ces frères, qui arrivent avec Marie, ne peuvent pas être les cousins qui sont déjà là avec le Sauveur. A ce compte, Jésus avait des cousins, mais il avait aussi des frères ; ses cousins étaient Apôtres, et ses frères ne l'étaient pas ; — ses cousins étaient avec lui, ses frères étaient avec Marie ; — ses cousins sont là parmi les Douze, ses frères arrivent avec sa mère. Ainsi, frères et cousins se trouvent les uns à côté des autres, en même temps, dans le même lieu ; il est donc impossible de les confondre.

Cette distinction entre les frères et les cousins du Sauveur est encore plus frappante, s'il est possible, dans le chapitre III de saint Marc ; car c'est immédiatement après l'énumération des douze Apôtres qui sont avec Jésus que l'Évangéliste place l'arrivée de la mère et des frères du Sauveur.

Enfin, une preuve de la dernière évidence que les douze Apôtres sont bien distincts des frères de Jésus, c'est qu'au livre des Actes, chap. I^{er}, verset 14, après les noms des Apôtres, viennent encore ces mots : « Tous ceux-ci... avec Marie, mère de Jésus, et avec ses frères. »

Mais si l'âge avancé de soixante ans et la maternité sept fois renouvelée de Marie me venaient en aide pour lui donner les traits respectables d'une sainte et bonne mère, vieillie dans l'expérience de la vie, hélas! et dans les chagrins! puisque les souffrances et la mort de son fils premier-né durent transpercer son âme comme une épée; tout cela cependant ne me disait encore rien sur l'expression de son visage. Ses traits étaient-ils beaux et réguliers? ou bien n'avaient-ils rien de remarquable? La réponse à cette question me paraissait difficile à trouver. Je parcourus même le Nouveau Testament tout entier sans y rien découvrir qui pût me mettre sur la trace d'une solution directe.

J'observai, toutefois, à chaque page, un dédain marqué pour tout ce qui tient à la forme. Ainsi Dieu veut que son divin Fils naisse dans une crèche, vive avec des péagers, meure sur une croix; partout dans l'Évangile la chair est abaissée et l'esprit relevé; partout, l'apparence est méprisée et la réalité requise; partout, le corps du chrétien est compté pour peu et son âme pour beaucoup. J'inclinai donc à penser qu'il devait en être ainsi du corps de Jésus-Christ, lorsqu'un passage de l'Ancien Testament vint confirmer mon opinion. Voici comment, à son chapitre LIII, Esaïe dépeint l'extérieur du Messie: « Il n'y a en lui ni » beauté, ni éclat, qui fasse qu'on le regarde; il n'y a » rien en lui, à le voir, qui le fasse désirer; au contraire, » nous avons détourné notre figure de lui. »

Voilà ce que dit Esaïe, le prophète.

Ah! sans doute, ma sœur, pour moi comme pour vous Jésus est le Fils de Dieu, et Dieu lui-même; il est un modèle de sainteté, de beauté morale, de grandeur d'âme, de magnanime dévouement. Sans doute, Jésus est digne de toute notre adoration; mais remarquez que je ne parle ici que du corps matériel qu'il a pris dans le sein de Marie, pour vivre un moment au milieu de nous, dans l'humilité;

tout en me prosternant devant Dieu , je puis donc reconnaître que son enveloppe mortelle, n'avait « ni beauté, ni éclat, ni rien enfin qui fasse plaisir à voir. »

Si tel était Jésus, nous pouvons, pour les mêmes motifs et de plus, pour la ressemblance probable de mère à fils, supposer que telle aussi devait être Marie.

J'allais me placer devant ma toile et saisir mes pinceaux, lorsqu'une nouvelle idée me vint. C'est Marie, telle qu'elle est aujourd'hui, et non pas telle qu'elle fut dans son enfance, ou dans sa jeunesse que vous m'avez demandée, et vous avez raison; car ce n'est pas Marie à son mariage, mais Marie après son entrée dans le ciel qui maintenant intercède pour nous. Ici je n'avais plus rien dans la Sainte-Ecriture pour me guider. L'Eglise parle bien de l'Assomption de la Vierge; mais la Parole de Dieu n'en dit rien. Que faire? en bon catholique se soumettre à l'Eglise. J'admis donc sans plus hésiter ce que cette bonne mère enseigne, c'est-à-dire que Marie, à la fin de sa vie terrestre (d'après notre calcul à soixante ans) fut enlevée au ciel, en corps et en âme, et placée près de son Fils. Ce fait une fois accepté, comment me représenter Marie arrivant dans le paradis? Evidemment, avec les traits qu'elle avait en quittant la terre, puisqu'elle n'est pas morte, et qu'elle est partie avec le même corps.

Quant aux vêtements dont j'ai couvert Marie, je me suis laissé guider, non par nos portraits de fantaisie où l'on nous la représente gracieusement vêtue d'une robe bleu tendre; je n'ai pas non plus donné à son vêtement ces plis ici serrés pour dessiner sa taille, là relâchés pour montrer ses épaules : non, mais je me suis conformé aux indications fournies par l'Apocalypse, où l'on voit dans le ciel de grandes multitudes de saints et de saintes enveloppés de longues robes blanches.

Voilà, ma sœur, mon portrait justifié. J'espère que vous en serez contente, car j'ai fait ce que j'avais promis : le

portrait de Marie le plus ressemblant qui jamais ait été peint.

Votre frère dévoué et respectueux,

JOSEPH DE SAINT-PIERRE.

P. S. Je vous renvoie votre Bible afin que vous puissiez vous-même vérifier les citations qui justifient mon travail.

Un an s'écoule et l'abbesse répond la lettre suivante, qui va clore cette correspondance.

A l'abbaye de Sainte-Marie, le 16 février 1567.

Cher frère en Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ,

C'est dans le sentiment de la joie la plus vive et la plus pure que je vous écris.

Sans vous en douter, vous m'avez rendu le plus grand des services; ce n'est que justice que j'essaie de vous en rendre un semblable à mon tour. Vous avez cru m'envoyer un portrait inanimé : vous m'avez donné un être vivant; vous pensiez me faire connaître une femme médiatrice auprès de Jésus : vous m'avez révélé un Dieu Sauveur ! Mais ceci a besoin d'explication. Je vais prendre la chose par le commencement.

Vous comprenez qu'à la réception de votre tableau et de votre lettre, mon premier regard a été pour le portrait. Cette vue m'épouvanta ! Je lus votre lettre, et, quoique avec peine, je me rendis à vos raisons. Enfin je suspendis dans ma cellule le bienheureux portrait ; oui bienheureux, comme vous allez voir.

Plus je contemplais ces traits amaigris, cette figure vieillie, plus j'étais désenchantée, et plus ma vénération pour Marie s'affaiblissait. J'étais mécontente de moi : « car, après tout, me disais-je, c'est bien toujours le même être, et pour n'être ni jeune, ni belle, Marie n'en est pas moins puissante auprès de Dieu. » Vainement je me répétais ces beaux raisonnements, je sentais toujours diminuer et se

perdre mes affections pour ma patronne, et enfin je m'avouai que jusqu'alors j'avais plus aimé dans la Vierge la figure de belle et jeune fille, ses formes gracieuses et pures, que le caractère moral et l'intercession auprès de Jésus-Christ. Cet aveu une fois fait, je voulus connaître par moi-même cette Marie que je respectais encore, mais que je ne priais plus qu'avec peine. J'ouvris la Bible que vous m'avez renvoyée. Là, comme en face du tableau, j'ai senti mes anciennes idées s'effacer les unes après les autres, et la jeune, douce et belle Vierge, intermédiaire entre Jésus et les hommes, la Reine du ciel enfin, se changer en humble servante du Seigneur, heureuse parce qu'elle a été reçue en grâce, et qui, loin de pouvoir contribuer au salut des autres, a eu elle-même besoin d'être sauvée. Voici le passage qui m'a le plus vivement frappée : « Alors Marie dit : » mon âme exalte le Seigneur qui est mon Sauveur. » (Voyez Luc, I, 47.)

Si Dieu a été son Sauveur, me dis-je, Marie était donc jadis perdue ? elle n'était donc pas sans péché ? mais ja continue à citer ce fragment de l'Évangile :

« Car il a regardé la bassesse de sa servante. »

Vous le voyez, Marie parle de sa bassesse ! Elle ajoute :

« Tous les âges me diront bienheureuse, car le Puissant » m'a fait de grandes choses. »

Ainsi donc, si Marie a été relevée, c'est par Dieu et non par elle-même.

Mais écoutez encore ce que lui dit, au verset 30 du même chapitre, l'ange Gabriel : « Marie, tu as trouvé grâce devant Dieu. »

Or, vous comprenez que pour trouver grâce, il faut qu'on ait péché ; vous sentez qu'il serait ridicule par exemple de dire que Dieu fait grâce à Jésus-Christ, et cela serait ridicule parce que Jésus-Christ est sans péché.

Toutefois, n'allez pas penser que ma grande joie vienne de la découverte faite que Marie n'était qu'une femme bé-

nie et bienheureuse, comme toute femme graciée et sauvée. Non; mais du moment que j'eus fait descendre cette idole du trône qu'elle occupait dans mon cœur, la place fut préparée pour Celui qui aurait toujours dû la remplir. Oui, en cherchant à connaître Marie dans la Bible, j'ai appris à mieux apprécier Jésus-Christ mon unique, mon bien aimé Sauveur! et ce que je trouve en Lui ce n'est pas ce que je cherchais jadis dans Marie : un corps charnel, pétri sous telle ou telle forme; mais une âme, mais un cœur, mais un amour que rien ici-bas ne saurait dignement exprimer. Ah! cher frère, quand j'ai vu le Fils de Dieu quitter le ciel pour venir habiter la terre, quand je l'ai suivi pas à pas instruisant le peuple, guérissant les malades, visitant les pauvres dont il n'espérait rien, censurant les grands au risque de leur déplaire, et surtout quand j'ai entendu ce Sauveur me dire : « Vous qui êtes fatigués et » chargés, venez à moi et je vous soulagerai; celui qui » croit en moi ne mourra point; je donne ma vie pour mes » brebis, » et enfin quand, après l'avoir écouté, je l'ai vu monter sur une croix pour expier mes péchés, et s'écrier en mourant : « Mon père, pardonne, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font! » oh! alors j'ai senti mon cœur brûler en moi-même, l'émotion me gagner, mes yeux se remplir de larmes et je me suis écriée : mon Seigneur et mon Dieu; je suis enfin sauvée!

Depuis lors, tout m'a paru nouveau : les mêmes vérités chrétiennes que jusque là j'avais cru posséder, se sont présentées à mes yeux comme de belles images qui auraient reçu tout à coup le mouvement et la vie. L'Évangile, Christ, le Ciel, Dieu étaient devenus pour moi des réalités. Je sentais dans mon cœur comme un hôte divin qui m'expliquait la parole de Dieu, qui me rendait facile le bien, jadis pour moi si pénible, et qui me dégoûtait du mal, pour moi jadis si doux. Enfin je me trouve aujourd'hui comme transportée dans un nouveau monde, où les idées, les sen-

timents , tout est différent du monde d'autrefois , et ce monde nouveau m'est apparu du jour où j'ai véritablement senti que j'étais complètement et gratuitement sauvée par Jésus-Christ !

Et vous, cher frère, ne voudrez-vous pas aussi achever la route que vous avez à demi parcourue ? Après avoir mis la Vierge à sa place, ne voudrez-vous pas mettre à sa place aussi notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ ? Ah ! croyez-moi, il n'y a de véritable paix, de véritable joie que là. Reprenez cette Bible (non pas la même, car je la garde pour moi), acceptez celle que je vous envoie, lisez-la chaque jour en implorant le Saint-Esprit ; et soyez assuré que bientôt vous trouverez mieux que Marie médiatrice : vous rencontrerez enfin Jésus, Dieu et Sauveur !



LA VIERGE

ET

LES SAINTS.



Dans un village retiré de notre belle France, vivait paisiblement un bon et vieux curé, qui, ayant passé sa jeunesse dans les orages de notre révolution de 89, était arrivé au sacerdoce à peu près sans avoir fait d'études et avait été mis à la tête d'une église. Placé dans cette cure vers le commencement de l'empire, il s'efforçait, depuis plus de trente ans, d'améliorer les mœurs de sa paroisse, mais sans y réussir. Au lieu de venir à la messe, les hommes allaient au cabaret ; et loin de se rendre à confesse, les femmes couraient volontiers danser. Espérant qu'un prêtre plus jeune et plus instruit aurait plus de succès, le vieux curé eut la pensée de s'adjoindre son neveu en qualité de vicaire. A l'arrivée du jeune homme, le vieillard lui confessa ingénument le triste état de son troupeau.

— Comment vous y prenez-vous, lui dit le neveu, pour leur faire goûter la religion ?

— Je leur parle toujours du bon Dieu.

— Ensuite ?

— Quelquefois des saints.

— Il faudrait le contraire.

— Mais Dieu vaut bien un saint ?

— C'est selon. Nous avons reconnu que pour intéresser les hommes, il faut surtout les entretenir de leurs semblables, auxquels ils aiment à se comparer.

— Mais s'ils veulent un modèle, ne peuvent-ils pas le prendre en Dieu ?

— Du tout, mon oncle : Dieu trop grand, trop saint, effraie les pécheurs ; c'est pourquoi ceux-ci s'en tiennent éloignés. D'ailleurs, comment voulez-vous qu'ils se représentent un Dieu invisible, impalpable ? Tandis que l'image d'un saint peut se mettre sous leurs yeux, dans leurs mains. En leur rendant ainsi les choses sensibles, on les attache à l'Eglise.... Je veux dire à la religion. Mais enfin, mon oncle, j'espère que vous leur parlez de la très-sainte Vierge ?

— Rarement.

— Tant pis.

— Cependant Dieu est toujours Dieu, tandis que la Vierge (soit dit entre nous), n'est après tout qu'une femme bienheureuse.

— N'importe, la Vierge est une femme, et c'est ce qui fait la force de mon argument. Placez souvent Marie sous les yeux de vos paroissiens et vous serez étonné des heureux résultats que vous obtiendrez. La mère de famille verra dans Marie sa propre image ; car, comme elle, Marie a conçu et enfanté. La jeune fille y verra sa protectrice, car, comme elle, Marie est une vierge. L'enfant y verra sa mère, l'homme son épouse, ou celle qui doit le devenir ; et ainsi chacun sera pris par son côté faible. Pour tout dire en un mot, les hommes ont des sens, c'est par là qu'il faut les saisir. Ayez une madone bien vêtue : donnez-lui la première place dans votre église, dans vos discours, dans vos livres, et soyez certain que vous obtiendrez,

pour la Vierge et par conséquent pour l'Eglise, la douce influence qu'exerce partout le sexe auquel elle appartient.

— Tu le crois ?

— J'en suis sûr.

Eh bien, écoute : puisque tu as tant de confiance en ton système, fais-en l'épreuve sur mon Eglise, tandis que moi, trop vieux pour me plier à tes idées, je me retirerai dans mon cabinet, pour finir mes jours au milieu de paisibles études et suivre tes heureux succès.

Le jeune homme accepta l'offre et se mit à l'œuvre. Son premier soin fut de se rendre chez un tourneur du village.

— Brave homme, lui dit-il en entrant, seriez-vous capable de fabriquer autre chose que vos toupies et vos tabatières ?

— Pourquoi pas, M. le vicaire ? Je vous ferai une pendule si vous voulez. Autrefois...

— Laissons le temps passé, mon ami ; je ne vous demande pas une pendule, mais un Saint.

— Un Saint ? deux si vous voulez ! Jadis...

— Encore une fois, laissez vos histoires de jadis.

— Soit, j'en viens au présent : de quelle taille vous faut-il votre Saint ?

— De trois pieds.

— Attendez, je vais prendre mes mesures. (*Ecrivait*) «Trois pieds de hauteur.» Bien ; maintenant de quel bois ?

— En chêne.

(*Ecrivait toujours*) « En chêne. » — J'y suis. Le voulez-vous gras ou maigre ?

— Maigre, maigre, il a jeûné. Faites-lui les mains jointes, l'air triste... Je veux dire béat, la tête légèrement inclinée.

« Inclinée. » Voilà.

— Pour le reste, vous avez carte blanche. Cependant, mettez-le à genoux.

« A genoux. » Pour quand vous le faut-il ?

— Pour le plus tôt possible.

— Vous l'aurez dans la quinzaine.

— Quoi ! quinze jours pour faire un Saint ?

— Mais voyez, j'ai là trois douzaines de cuillères à pot qui doivent passer avant lui. Chacun son tour.

— C'est juste. Du moins n'y manquez pas. Voilà six francs d'arrhes. Bonjour.

— Bonjour.

Et le vicaire partit pour la ville voisine. Il vint chez un de ces italiens qui crient dans nos rues : marchand de *figoures* ! Il lui demanda une sainte Vierge de première grandeur. Le marchand fit entrer le vicaire dans son arrière-boutique et lui montra, exposées pêle-mêle, une Vénus, les trois Grâces et une madone tenant un enfant sur les bras. Celle-ci était assez bien pour une figure en plâtre ; toutefois le vicaire ne crut pas devoir s'en contenter, il borna ses emplettes à deux ou trois petits saints coloriés, destinés aux niches de ses chapelles, et sortit. Il était donc très-embarrassé pour faire confectionner sa Vierge, lorsqu'il aperçut, à la porte d'un coiffeur, une gracieuse poupée de cire, bien coiffée, bien parée, tout à fait séduisante et tournant sur elle-même. Il entre, demande l'adresse de l'artiste, court le trouver, et lui donne sa commission.

— Faites-lui, dit-il, des yeux bleus, des cils noirs et bien longs, une petite bouche, un front large, pur et découvert. Je suppose que cela vous est facile ?

— Oh ! très-facile. A nous artistes, la beauté ne coûte rien. La voulez-vous blonde ou brune ?

— Brune ; ça craint moins le sale.

— Jeune ou vieille ?

— Jeune ; ça va sans dire. Combien cela me coûtera-t-il ?

— C'est selon. Il y en a de tout prix. Cela dépend de la blancheur de la cire, de la finesse des couleurs, et enfin

c'est en raison de la beauté de la figure. Vous comprenez qu'il nous faut bien plus de temps pour modeler avec les doigts et les outils une vierge délicate pour vos églises, que ces poupées qu'on montre dans les foires. Tenez, j'ai mis plus d'un mois à faire la Sainte de notre cathédrale. Je n'en avais jamais fini ! un coup de doigt par-ci, un coup de doigt par-là ; et quand elle a été achevée, savez-vous le malheur qui m'est arrivé ?

— Lequel ?

— Mon marmot est venu enfoncer ses ongles dans les yeux de ma Sainte.

— Aïe !

— C'est comme je vous le dis. Mais n'ayez crainte, je prendrai soin de la vôtre.

— Oui, cependant je ne veux pas la payer trop cher.

— Eh bien ! je vous en propose une d'occasion.

— Voyons.

— C'est une tête de coiffeur que j'arrangerai à votre guise.

— Et qui me coûtera ?

— Cent francs.

— Combien coûterait-elle donc toute neuve ?

— Cent cinquante.

— Va pour cent francs. Voilà mon adresse, envoyez-la-moi le plus tôt possible.

Le vicaire revient dans son village, s'informe de la dévote la plus riche et lui fait passer le billet suivant : « Bonne nouvelle, ma sœur, dans trois semaines nous inaugurons la très-sainte image de la bienheureuse Vierge Marie. Vous comprenez qu'il importe qu'elle soit dignement vêtue. C'est sur vous que je me décharge de ce soin. Je ne vous fixe rien, m'en remettant à votre goût et à votre dévouement, bien connu pour tout ce qui se rapporte au bien de l'Eglise. On dit cependant que le tulle va mieux que la mousseline, et que la dentelle fait mieux que la blonde de

soie. Une robe de satin plait aux yeux, surtout quand elle est relevée par l'éclat de quelques petits diamants. Mais votre goût de jeune femme vous guidera bien mieux encore que mes conseils, et je me borne à former le vœu que vous receviez dans le ciel une récompense proportionnée à votre zèle aussi pur que généreux. »

La jeune dame, mariée depuis vingt ans, se rappela qu'elle avait, au fond de son armoire, quelques débris de ses atours de noces; elle alla les chercher. Malheureusement tout cela était fané, froissé; mais la dévote, non moins économe que généreuse, raccommoda la dentelle, lava la robe, repassa le fichu, releva quelques mailles au bas de soie troué qu'elle recoupa de mesure, et finalement fit une toilette assez élégante pour la sainte poupée. Il ne restait plus que le saint patron à vêtir, c'était le plus facile. Le vicaire en chargea la servante, qui, d'un vieux tablier de soie, lui fit un manteau neuf, et d'une paire de gants, une paire de souliers.

Quinze jours plus tard, le fabricant de Saints, Jeannette, la jeune dame, l'artiste et le tourneur s'étaient acquittés de leurs missions respectives, et le lendemain le Saint de bois et la Vierge de cire paraissent en face l'un de l'autre dans le chœur de l'église, à la grande satisfaction de tout le village accouru pour les voir. L'évêque lui-même s'était rendu pour officier le jour de leur inauguration. Après la messe, les deux statues furent promenées dans les rues, au milieu de la foule, encensées par les enfants de chœur, saluées par le curé, bénies par l'évêque et adorées..., je veux dire vénérées par l'assemblée. Ce n'était plus ni bois, ni cire, ni tablier; le tout s'était transformé en deux saintes images de la Vierge Marie et du patron de l'endroit. Depuis lors, le vicaire ne prêcha plus guère que les vertus de son Saint et les mérites de sa Vierge.

Aussi, de ce moment, tout prit une nouvelle face dans la paroisse. Les hommes et les femmes furent assidus aux of-

ficas, les enfants et les vieillards vinrent s'agenouiller devant le bienheureux, les jeunes filles et les jeunes gens devant la madone; c'était en leur honneur des messes sans fin, des cantiques sans nombre, des offrandes sans mesure; tout allait à perfection pour l'Eglise... Seulement, en sortant de la messe, les hommes continuaient à se rendre au cabaret, et après confesse, les femmes couraient encore danser.

Ceci nous ramène au bon curé qui, retiré dans son cabinet et occupé à méditer sur une Bible récemment découverte sous la poussière de sa bibliothèque, laissait son neveu gouverner son église, en complète liberté. Seulement de temps à autre, le vieux prêtre sortait de sa retraite pour faire une visite amicale à ses paroissiens. Comme son neveu lui avait appris de quelle main sortait le Saint de bois, le curé vint un jour trouver l'habile tourneur.

— Je vous fais mon compliment, lui dit-il, pour votre petit chef-d'œuvre.

— Quel chef-d'œuvre?

— Eh! votre Saint!

— Ah bas! ce n'est pas la peine, jadis j'en faisais bien d'autres!

— Vous?

— Oui!

— Quand?

— Il y a vingt ans.

— Où?

— Dans les Indes.

— Quoi! vous êtes allé dans les Indes?

— Oui; tel que vous me voyez, j'ai fait, comme matelot, le voyage de l'Indoustan. C'est là que j'en ai vu, des idoles! des petites et des grandes, des blanches et des noires, des jolies et des laides!

— Vraiment?

— Aussi, pour faire votre Saint, je n'ai eu qu'à re-

prendre mon ancien métier. Dans ce temps-là, je travaillais chez un certain statuaire italien qui, ruiné par la trop grande concurrence, à Rome, avait eu l'idée de transporter son industrie chez les païens.

— Et vous dites que là-bas c'est comme ici ?

— Absolument la même chose : des idoles de bois, vêtues à la mode du pays, qu'on encense, qu'on prie et qu'on renouvelle quand elles vieillissent ou se gâtent. Aussi, je vous offre mes services, si jamais votre Saint avait besoin de quelque réparation.

Le curé sortit sans réponse : une triste pensée venait de lui monter à l'esprit.

Huit jours plus tard, le vieillard, en se promenant dans les champs, fit la rencontre d'un agriculteur.

— Comment va ? dit-il au paysan.

— Assez bien ; seulement enrhumé et perclus ; mais c'est comme toujours.

— Vous n'avez donc pas prié la Vierge ?

— Si bien, j'ai brûlé trois cierges à son intention.

— Et les récoltes, cette année ?

— Un peu plus mauvaises que l'année précédente.

— Avez-vous manqué de pluie ?

— Du tout.

— De chaleur ?

— Pas davantage.

— Et sans doute vous aviez prié le saint, votre patron, pour obtenir les deux ?

— Oui.

— Il vous a donc exaucé ?

— Sans doute. Seulement il nous a donné la pluie, quand nous lui demandions le beau temps, et le beau temps quand nous lui demandions la pluie.

— Cependant mon neveu dit qu'après une sécheresse de deux mois, il a fait une procession, et qu'alors la pluie est venue.

— Oui, mais je croirais que la pluie est arrivée plutôt après la sécheresse qu'après la procession.

— Et comment va-t-on à la maison ?

— J'ai perdu dix moutons dans la dernière épidémie.

— Ce n'est pas ce que je vous demande : je vous parle de votre famille.

— Ma fille est toujours au lit.

— Elle ne prie donc pas Marie ?

— Si bien ; aussi elle ne va pas plus mal.

— Et que n'avez-vous prié Dieu lui-même ?

— Ah ! c'est vrai. Mais, voyez-vous, entendre toujours parler du Saint et de la Vierge, ça fait qu'on ne songe guère à Dieu.

Poursuivi par des doutes que ses lectures accroissaient, le vieux curé revint au presbytère pour parler à son neveu. Il n'y trouva que la vieille servante.

— Jeannette ! dit-il.

— Monsieur le curé !

— Où est mon neveu ?

— Au confessionnal. Depuis quelque temps il ne peut plus suffire à ses nombreux devoirs ; son Saint et sa Vierge ont tout changé dans la paroisse.

— Est-ce pour le mieux ?

— C'est selon.

— Que veux-tu dire ?

— Je veux dire qu'on se confesse plus souvent, paie plus de messes, brûle plus de cierges, récite plus de chapelets, porte plus de médailles, mais que, quant au reste, tout marche comme par le passé.

— Qu'appelles-tu le reste ?

— L'ivrognerie, la médisance, la débauche, le mensonge, la ruse, la fraude...

— Assez ! assez ! je comprends.

— Aujourd'hui, c'est pire que de notre temps. Depuis six mois, il s'est ouvert trois cabarets.

- Assez !
- Tenu dix bals champêtres.
- Assez !
- Volé vingt pièces de bétail.
- Assez !
- Intenté quinze procès, dont douze perdus par les gens de notre village.
- Assez ! te dis-je. Ne comprends-tu pas que ce n'est la faute ni du Saint ni de la Vierge ?
- Sans doute ; mais ce n'est pas non plus à leur honneur.

Toujours plus affligé, le bon curé rentra dans son cabinet, reprit ses livres sans presque plus sortir. Son neveu, étonné de cette retraite si profonde, allait quelquefois regarder par le trou de la serrure, et trouvait constamment son oncle en lecture ou en prière. Quand il lui demandait quelle étude l'avait occupé dans la journée, le curé envoyait toujours sa réponse à plus tard, jusqu'à ce qu'un jour il lui dit enfin : à demain.

Le lendemain venu, le vieillard pria le vicaire d'aller lui chercher un volume dans son cabinet, avant de descendre avec lui au jardin. Le jeune prêtre impatient de voir s'éclaircir le mystère, obéit, et bientôt tous deux furent assis sur un banc de gazon.

— Mon enfant, dit le vieillard, avant tout prions Dieu ; et sa vénérable tête s'inclina sur sa main.

Après quelques instants de prière mentale, il reprit ainsi la parole :

— Mon ami, si j'ai tant tardé à répondre à tes questions, c'est que je désirais pouvoir complètement te satisfaire. Aujourd'hui je viens t'apprendre que mon étude, trop tardive hélas ! est celle des Saintes-Ecritures.

— De la Bible ?

— Oui, de la Parole de Dieu :

— Et à quelle occasion avez-vous commencé cette étude ?

— A l'occasion de ton Saint et de ta Vierge; disons mieux, à l'occasion de tes idoles ! Mais...

— Mon ami , je sais ce qu'on peut dire pour laver notre Eglise de l'accusation d'idolâtrie; tout revient à ceci : Nous plaçons des images religieuses devant nous, non pour leur rendre hommage, mais pour élever plus facilement nos pensées vers les êtres qu'elles représentent. Quant à ces saints personnages eux-mêmes, nous ne les adorons pas, nous les honorons tout simplement.

— C'est vrai, tout se réduit à ces deux points, et je serais curieux de savoir ce que vous pouvez dire contre le premier. Voyons, n'est-il pas permis de s'agenouiller devant une image, pourvu que l'honneur s'adresse non pas à elle, mais à l'objet représenté ?

— Non ; car, lorsque les Israélites se firent un veau d'or, ce n'était pas non plus pour honorer le métal fondu qu'ils avaient détaché des oreilles de leurs femmes, mais bien, comme le dit la Bible, pour honorer le vrai Dieu qui les avait tirés d'Egypte ; et la fête qu'ils célébraient autour de l'idole n'était pas davantage en l'honneur du veau, mais bien en celui de l'Eternel. Cependant, malgré tout cela, tu sais que Moïse brisa l'idole et en jeta la poussière dans les eaux du torrent. Autre exemple : le serpent d'airain sur lequel un regard de confiance avait jadis obtenu la guérison des Israélites, ce serpent, conservé pendant plusieurs générations, reçoit enfin des encensements des Juifs qui croyaient sans doute honorer ainsi le Dieu qui l'avait fait élever au désert ; et cependant, Ezéchias, qui, selon la Bible, fit en cela ce qui était agréable à l'Eternel, brisa ce serpent pour faire cesser les encensements.

De l'idole passons à son objet. Tu dis nous n'adorons pas les Saints; seulement nous les honorons, tu conviendras du moins que c'est d'un honneur religieux ?

— C'est juste.

— Eh bien, cet honneur, quel qu'il soit, est interdit

dans la Parole de Dieu. Ecoute plutôt : Corneille fait appeler saint Pierre ; à l'arrivée de l'Apôtre, il veut se prosterner devant lui, certainement ce n'était pas pour l'adorer, car Corneille, « homme craignant Dieu, » savait bien que l'Éternel seul devait être adoré ; il ne voulait donc lui rendre qu'un culte inférieur. Cependant, que fait Pierre quand il le voit fléchir le genou ? il se précipite, l'arrête et lui dit : « Lève-toi, je suis aussi un homme ! »

— Oui, mon oncle, mais Pierre qui refusa cet honneur quand il n'était qu'un homme sur la terre, ne le refuserait pas aujourd'hui, qu'il est un bienheureux dans le ciel.

— Cher neveu, la Bible va te répondre. Dans l'Apocalypse, l'apôtre Jean, après avoir été conduit en vision par un ange, veut se prosterner devant cette créature céleste. Certes, saint Jean, le grand apôtre, l'évangéliste inspiré, l'ami du Sauveur, le révélateur de l'avenir, saint Jean savait bien que Dieu seul doit être adoré ; en se jetant aux genoux de l'ange, son intention était donc aussi de ne lui rendre qu'un simple hommage religieux. Mais que lui dit l'ange ? « Garde-toi de le faire, car je suis ton compagnon de service. »

Voilà donc l'apôtre Pierre sur la terre et un ange du ciel refusant tous deux un simple honneur, semblable à celui que vous rendez à la Vierge et aux saints.

— Mais dans cette Bible, que vous me citez sans cesse, il n'est donc jamais question ni de la Vierge ni des anges ?

— Si bien, il y est question de la Vierge ; mais c'est pour dire qu'elle n'était sur la terre qu'une créature sujette au péché.

— Sujette au péché ?

— Oui, puisqu'il est dit que Dieu lui fait grâce ; et on ne fait grâce qu'aux coupables.

— Mais, mon oncle, il est dit au contraire qu'elle est pleine de grâce ?

— Pauvre ami, on voit bien que tu ne connais la Sainte-

Écriture que par les traductions fautives de ton Église. Oui, nos traducteurs ont mis en français « pleine de grâce, » pour faire croire, par cette équivoque, que cela signifiait que Marie pouvait distribuer aux hommes des faveurs; mais la vérité est que, dans le texte grec, comme dans toutes les traductions fidèles, l'ange dit à Marie : « Tu es reçue en grâce, » c'est-à-dire graciée, pardonnée; et voilà pourquoi elle est déclarée bienheureuse. D'ailleurs, tant s'en faut qu'après cette déclaration de l'ange, Marie ait des grâces à distribuer aux autres, que plus tard elle semble en manquer encore pour elle-même, puisque Jésus la réprimande en ces termes assez rudes : « Femme, qu'y a-t-il entre toi et moi ? » Et ailleurs, quand on vient dire au Sauveur que Marie, sa mère, la cherche, Jésus, sans faire attention à elle, étend la main vers ses disciples et dit : « Voilà ma mère et mes frères. » Ainsi, d'après le témoignage de Jésus lui-même, la Vierge Marie, reçue en grâce et bienheureuse, est mise au rang des autres créatures pardonnées et sauvées.

— Mais les anges, mon oncle, la Bible n'en parle-t-elle pas ?

— Si bien; elle parle même du culte qu'on leur rend.

— Ah! vous voyez! Et qu'en dit-elle ?

— Elle le condamne. Écoute l'Épître de saint Paul aux Colossiens, ch. II, v. 18 : « Que personne ne vous maîtrise » à son plaisir par humilité d'esprit et par le service des » anges, s'ingérant dans des choses qu'il n'a point vues. »

— C'est étrange !

— Ce qui me reste à te dire sur l'ensemble du sujet te paraîtra bien plus étrange encore !

Tu sais que les commandements de Dieu donnés à Moïse sur le Sinaï, au bruit de la foudre et à la lueur des éclairs, sont peut-être ce qu'il y a de plus solennel dans la sainte Bible. Or voici le second de ces commandements, qui parle précisément des idoles et des images : « Tu ne

te feras aucune image taillée, ni aucune ressemblance des choses qui sont là haut au ciel, ni ici-bas sur la terre, ni dans les eaux plus basses que la terre; tu ne te prosterner point devant elles et ne les serviras point, car... »

— Mais vous vous trompez, mon oncle, le second commandement, le voici : « Tu ne prendras point le nom de ton Dieu en vain. »

— Mon enfant, ce que tu viens de dire est la plus sanglante critique de l'Eglise romaine.

— Comment ?

— Oui, le commandement que tu cites, et que l'Eglise a placé le second pour faire disparaître celui que j'ai cité moi-même, n'est véritablement que le troisième.

— Mais à ce compte, il en manquerait un, tandis que j'en trouve bien dix dans tous nos catéchismes ?

— Oui, parce qu'après avoir retranché le second, l'Eglise, pour conserver le nombre si bien connu des dix commandements, du dernier en a fait deux.

— Mais que dites-vous, mon oncle ?

— Ce n'est pas tout : de même que la première imposture a contraint l'Eglise à en commettre une seconde, celle-ci l'a conduite à une troisième, à une quatrième, et le tout pour masquer le premier mensonge.

— Mais, mon oncle, c'est peu que d'affirmer, il faut prouver.

— Ecoute-moi donc, je vais te dérouler cette chaîne de sacrilèges et d'iniquités.

Le second commandement que je t'ai lu a été donné par Dieu *uniquement* pour interdire les idoles et les images. Mais l'Eglise romaine, voyant le parti qu'on pourrait tirer contre elle de ce commandement, l'a *complètement* retranché dans ces vers français qu'on appelle les commandements de Dieu et qui commencent ainsi :

« Un seul Dieu tu adoreras, etc. »

Quand nos catéchismes citent les commandements en prose, ils ont soin, pour dissimuler le second, de le joindre au premier, et ainsi des deux, ils n'en font qu'un. *Premier mensonge.*

Mais comme tu l'as observé, en faisant monter ainsi le troisième commandement, une place est restée vide. Alors qu'a fait l'Église romaine ? elle a partagé en deux le commandement sur la convoitise, pour conserver le nombre dix et tromper les regards. *Seconde imposture.*

Ce n'est pas tout : comme en partageant le dixième commandement, il s'en trouvait alors deux défendant la même faute, il a fallu affaiblir leur ressemblance. Pour cela, l'Église a renversé, dans ses catéchismes, l'ordre des phrases. Dans sa sainte loi, Dieu avait dit : « Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain, ni sa femme, ni son serviteur, ni son bœuf, etc. » c'est-à-dire qu'après avoir nommé *la maison*, il énumère tous les objets qu'elle renferme : la femme comme la servante, le serviteur comme les autres objets ; et le *tout* signifie qu'il ne faut rien, absolument rien convoiter. Ici donc l'Église, usant de son adresse ordinaire, a extrait du milieu de toutes ces phrases celle qui concerne la femme, elle l'a changée de place et en a fait un commandement à part, qui défend de convoiter la femme du prochain. Donc, *troisième fausseté.*

Nous ne sommes pas au bout. En introduisant ainsi à la neuvième place un commandement contre le désir de l'adultère, l'Église s'est trouvée avoir fait un double emploi avec le septième commandement, qui déjà condamnait le même crime. Ici nouvelle ruse : L'Église altère le septième commandement, et transforme la défense d'adultère en une défense d'impureté. Cette altération est si vraie que lorsque Jésus, dans l'Évangile, cite ce septième commandement, il ne dit pas dans les termes de l'Église : « Tu ne commettras pas d'impureté, » mais bien : « Tu ne commettras point d'adultère. » J'accepte donc tout simplement la

traduction de Jésus-Christ lui-même, et je me dis que si l'Eglise donne à ce passage un sens différent, c'est qu'elle y est intéressée, pour éviter ainsi le double emploi entre le septième et le neuvième commandement. *Quatrième*, mais *non pas dernière fausseté*.

Dans le second commandement, mis à la fin du premier, il est dit en parlant des images : « Tu ne te *proster-neras* point devant elles ; » mais à la place du mot *se prosterner*, les catéchismes catholiques mettent *adorer*, parce que l'expression donnée par Dieu condamne trop clairement la génuflexion que l'Eglise autorise devant les images.

Voilà donc cinq altérations rendues nécessaires pour en dissimuler une seule ! Juste punition du coupable qui, pour cacher son crime, en commet d'autres qui rendent sa culpabilité plus évidente pour l'œil scrutateur, et l'aggrave auprès de Dieu ! Oui, cher neveu, ce retranchement du second commandement par notre Eglise est la preuve la plus claire, la plus forte que cette Eglise est coupable d'idolâtrie, qu'elle le sent elle-même et que, pour dérober son crime aux regards du vulgaire, elle est obligée de porter une main sacrilège sur la Parole de Dieu. Mais nous, hommes sincères, ayons le courage de lui arracher le masque du visage ; étudions ce second commandement qu'elle s'efforce d'amoindrir.

Remarque que l'ordre de Dieu est *formel, radical, absolu*. Il est impossible de dire plus qu'il ne dit. Dieu semble être allé au-devant des subtilités des hommes et avoir voulu toutes les prévenir. Ce caractère d'*absolu* de la défense porte sur trois points :

1° Ne faire *aucune* espèce d'image.

2° D'*aucun* objet,

Pour ne lui rendre *aucun* culte.

En effet, il est dit tour à tour *aucune image taillée*, ni *aucune ressemblance* ; comme si Dieu avait prévu que l'homme, tout en s'abstenant de faire des statues, était

encore exposé à la tentation de se faire des tableaux. Ensuite Dieu passe en revue ce qui est dans le *Ciel*, sur la *Terre* et dans l'*Océan*, et dit : Tu ne te fera aucune image de tout cela : c'est-à-dire pas plus du vrai Dieu que des faux, pas plus des saints chrétiens que des héros païens ; des anges que des démons, des êtres vivants que des êtres morts, des hommes que des animaux ; car tout l'univers est compris dans les Cieux, la Terre et l'Océan.

Enfin il ne doit être rendu à ces êtres, vivants ou morts, images ou saints, absolument *aucune* espèce de culte religieux, car le commandement ne dit pas seulement : « Tu ne te prosterner point devant elle ; » mais encore : « Tu ne les serviras point. » Dieu fait comprendre qu'il interdit toutes les parties du culte : la génuflexion du corps, comme le service de l'esprit. Il aurait pu dire en un seul mot : Tu ne les *adoreras* point. Cependant il ne l'a pas fait, parce qu'il savait que le cœur humain, naturellement porté à l'idolâtrie, aurait fait mille distinctions pour échapper à cette défense brièvement exprimée, et il a préféré un commandement plus long afin qu'il fût plus complet. Il semble que Dieu ait voulu fermer ainsi toutes les portes pour empêcher l'idolâtrie d'entrer dans son Eglise. Il fait écrire sur la porte de son temple : « Tu ne te feras aucune image, — tu ne te prosterner pas devant elle, — tu ne les serviras pas. » Mais la vue de cette défense, si claire, si forte, blesse et offusque notre Eglise, qui la cache ou la déchire, dans ses catéchismes. Ce qui n'empêche pas qu'elle ne reste écrite dans la Bible et dans le Ciel, hélas ! pour sa condamnation !

— Je l'avoue, mon cher oncle, vos preuves, tout en convainquant mon esprit, attristent encore mon cœur. Il m'était si doux d'avoir recours à l'intercession de la Vierge et des Saints, que si je devais les perdre, il me semble que je me trouverais séparé de Dieu par un abîme ; car je n'aurais plus d'intercesseur.

• — Que dis-tu, plus d'intercesseur ? Et Jésus-Christ, pourquoi donc est-il venu sur la terre ? Pourquoi a-t-il souffert jusqu'à la mort, si ce n'est pour combler l'abîme dont tu parles ; si ce n'est pour nous prendre une main, la mettre dans la main de Dieu, et devenir ainsi notre intermédiaire, notre moyen de réconciliation ? Il y a plus : c'est la Bible elle-même qui nous l'apprend ; elle dit : « Il n'y a entre Dieu et les hommes qu'un SEUL intercesseur, savoir Jésus-Christ ! » Ce passage n'est-il pas remarquable ? ne semble-t-il pas avoir été écrit pour condamner en même temps l'intercession de la Vierge et des Saints, et pour conduire le pécheur qui n'ose s'approcher de son juge vers son avocat, son frère, son intercesseur, vers Jésus-Christ ? Ah ! cher ami, ne prétendons pas être plus sages que Dieu ; il nous a donné un seul intercesseur, n'en cherchons pas d'autres, ce serait dire que Jésus-Christ ne suffit pas !

— Oui, mon oncle, il suffit entre les Saints et Dieu, et c'est pour obtenir son intercession que nous prions les bienheureux.

— Autre subtilité de l'Église, mon enfant ! Voici, ni plus ni moins, ce que dit la Bible : « Il n'y a qu'un seul intercesseur entre Dieu et les hommes, savoir Jésus-Christ. »

Ce passage présente une chaîne de trois anneaux : Dieu est le premier, l'homme est le dernier, et Jésus-Christ, au milieu, les unit. Si donc tu places les anges, les saints et la Vierge entre l'homme et Jésus-Christ, tu allonges cette chaîne, tu la charges, la dénatures, et tu nous enlèves le privilège de nous adresser directement à notre Sauveur. Tu sais qu'un proverbe populaire dit : « Il vaut mieux avoir affaire à Dieu qu'aux saints. » Ici le peuple a parfaitement raison, et la Bible le confirme en disant qu'entre nous et Dieu il n'y a qu'un seul intercesseur, savoir Jésus-Christ. S'il en était autrement, cela serait dit, et on lirait

dans ce passage : Il n'y a qu'un seul intercesseur entre Dieu et les Saints, savoir Jésus-Christ; mais il y en a d'autres entre Jésus-Christ et les hommes, savoir tous les Saints. Or ce n'est pas ce que dit la divine Parole; elle déclare le contraire, et affirme que de Dieu aux hommes l'intervalle est franchi par un seul intercesseur, savoir Jésus-Christ.

— Cependant...

Cher ami, si tu as tant de peine à céder à l'évidence, c'est que les préjugés nourris pendant de longues années ne s'effacent pas facilement. Je ne connais qu'une force capable d'en purifier notre âme, c'est l'influence du Saint-Esprit. Ainsi, sans doute, tu feras bien de relire cette Bible, mais que ce soit en priant Dieu de t'éclairer. Par là, tu perdras le faux appui des Saints et de la Vierge, mais tu trouveras l'intercession puissante, directe et simple de ton Sauveur, de Jésus-Christ!



NOTRE - DAME - DE - LORETTE

A PARIS



Etes-vous allé voir l'église de Notre-Dame de Lorette ?

— Non.

— Voulez-vous y venir ?

— Oui.

— Partons.

Nous suivons le boulevard des Italiens, entrons dans la rue Lafitte, et nous apercevons déjà de loin la façade d'une petite église entourée de grilles, ornée de colonnes, surmontée de statues, le tout d'un goût gracieux et coquet, tout à fait parisien. A cette première vue on pressent déjà l'élégance et la richesse de l'intérieur, qui ont mérité à cette église le nom de *Boudoir de la Vierge*. Chemin faisant, la conversation continue entre moi, anglican, et mon ami, catholique :

« Puisque la sainte Vierge a une église, vous l'adorez donc, vous catholiques ? lui dis-je.

— Ah ! vous voilà bien, vous, protestants, nous jetant toujours au nez l'accusation rebattue d'idolâtrie, alors

même que nous vous avons répondu cent et cent fois : Nous n'adorons pas la Vierge, seulement nous l'honorons ; n'honorez-vous pas votre père, vous ?

— Oui.

— Ne conservez-vous pas son portrait ?

— Oui.

— La Vierge, mère de Dieu, ne mérite-t-elle pas aussi bien que votre père d'être honorée ?

— Beaucoup mieux.

— Eh bien ! ne vous étonnez donc pas si nous lui rendons les hommages que vous rendez, vous, protestants, à d'autres créatures.

— Mais l'honneur rendu par vous à la Vierge n'est-il pas d'une nature toute différente de celui rendu par moi à mon père ? n'est-ce pas une véritable adoration ?

— Du tout, du tout ; sans doute l'honneur accordé à Marie, mère de Dieu, est plus grand de celui accordé à toute autre créature ; mais c'est toujours un honneur du même genre, et il n'en reste pas moins, entre honorer et adorer la Vierge, une distance immense !

— Ainsi, c'est à tort qu'on accuse l'Eglise romaine d'idolâtrie !

— Evidemment ! Mais nous y voilà bientôt. Je distingue déjà l'inscription en lettres d'or : *BEATÆ MARIE VIRGINI LAURETANÆ*. Si je comprends bien ces mots, cela signifie dédié ou consacré à la bienheureuse Vierge Marie de Lorette ?

— C'est vrai.

— Mais dans la Bible je n'ai jamais vu de temple ni d'autel consacré ou dédié à d'autres qu'à Dieu lui-même, et vous qui croyez à la Bible, vous devez donc en conclure que dédier une église à la Vierge c'est la faire déesse, c'est l'adorer ?

— Pas du tout. Je vous le répète, il faut distinguer entre honorer et adorer.

A

— Cependant, dédier une église à...

— Eh bien ! oui, *nous dédions des églises à la Vierge, mais nous ne l'adorons pas.* Remarquez la sculpture de ce fronton, quelle majesté dans cette femme ! quel respect dans la posture de ces anges prosternés !

— C'est admirable ! Cette pierre est parlante ! Il me semble entendre sortir de la bouche de ces séraphins les paroles de la plus ardente adoration, adressées à la Vierge Marie.

— Pas le moins du monde ! Vous voyez de l'adoration partout ; ces anges n'adorent pas la Vierge, ..

— Alors, pourquoi cette posture suppliante ?

— Je vous dis qu'ils la prient, mais ils ne l'adorent pas.

— Pardon, c'est que moi, pauvre Anglais, je ne connais point assez votre langue pour distinguer aussi bien que vous toutes ces nuances. Ainsi, on peut dédier des églises à la Vierge ; on peut prier la Vierge, même tout en étant des anges, et cependant ne pas encore l'adorer ?

— Certainement.

— Bien ! bien ! entrons. Quelle élégance ! du marbre, des peintures, de l'or de tous côtés !

— Et sur le plafond du dôme, quelles admirables couleurs ! quelle richesse ! on croit voir le ciel ouvert. Voyez, au milieu, la Vierge Marie, siégeant sur le trône, au centre du paradis, entourée d'une cour innombrable d'anges, d'archanges, de séraphins.

— En effet, c'est de toute beauté ; mais si la Vierge Marie est assise sur le trône du Paradis ; si elle est, comme elle en porte le nom au bas de ce tableau, la reine des saints ; si, comme je l'ai vue nommée ailleurs, elle est la reine des cieux ; en un mot, si elle règne au milieu des créatures célestes qui ne sont ainsi que ses humbles sujets, ce règne dans le ciel n'équivaut-il pas à une adoration ? Quoi de plus haut qu'un trône dans les cieux ? Quoi de plus grand qu'une cour d'intelligences célestes ?

— Vous autres Anglais, vous êtes d'un entêtement!...

— Non, je vous demande une simple explication. Supposez que vous me donniez une leçon de français; faites-moi bien comprendre comment on peut régner dans le ciel, et cependant ne pas être adoré?

— Voyez-vous, il faut distinguer entre trône et trône, comme on distingue entre honorer et adorer; le trône de la Vierge n'est pas le trône de Dieu.

— Très bien.

— Et alors elle ne règne pas dans le ciel comme Dieu y règne.

— Mais enfin, après votre distinction elle règne, cependant; elle règne dans le ciel, elle règne sur des anges?

— *Eh bien! oui, nous croyons qu'elle règne dans le ciel et sur des anges; mais nous ne l'adorons pas, voilà toute l'explication.*

— Merci pour votre explication.

— Regardez plus bas, en face de vous, la céleste Vierge avec son fils auprès d'elle; ces anges sur un fond d'or, quelle richesse!

— Mais voici encore des anges qui adorent la Vierge.

— Encore votre adoration! Ils ne l'adorent pas, vous dis-je.

— Que font-ils donc?

— Ils voltigent simplement autour d'elle.

— Puisque ces anges qui voltigent n'adorent pas la Vierge, que font ceux-ci prosternés? prosternés, silencieux, sous ses pieds; n'est-ce pas l'adorer?

— Vous me feriez perdre patience...

— C'est ma dernière question: je vous demande si se prosterner à deux genoux, en silence, se coucher en quelque sorte dans la poussière des souliers de la Vierge, je vous demande si ce n'est pas l'adorer?

Mon ami garda un moment le silence; et tout à coup, comme inspiré par une heureuse idée, il me dit en sou-

riant : « Vous avez raison , c'est une adoration véritable.

— Donc, vous m'avouez que ces anges adorent la Vierge?

— Pas du tout ! ils adorent son fils que vous voyez debout devant elle , appuyé sur ses genoux ! » Mon ami était triomphant de son explication.

— Il ne reste plus qu'une petite difficulté, lui dis-je : deux de ces archanges posent une couronne, non sur la tête du fils, mais sur la tête de la mère, non sur la tête de Jésus-Christ, mais sur la tête de Marie ; et si, dans ce tableau, l'un de ces deux êtres est adoré, il me semble que c'est plutôt la Vierge qu'on couronne, la Vierge assise sur le trône, que Jésus sans couronne et sans trône, placé aux pieds de sa mère, et appuyé sur ses genoux.

— Sortons, me dit mon ami, sortons, il fait trop chaud ici ; et comme il ne répondait pas à ma question, je pris la parole pour lui : « *C'est que sans doute vous couronnez la Vierge, mais vous ne l'adorez pas.* »

— Soit, dit-il, si vous voulez. »

Quelle singulière langue que le français, repris-je en souriant et m'acheminant vers la porte ; je sais maintenant que l'Eglise romaine *honore la Vierge*, mais ne l'adore pas ; *se prosterne devant la Vierge*, mais ne l'adore pas ; *fait régner la Vierge dans le ciel et sur les anges*, mais ne l'adore pas ; *prie la Vierge*, mais ne l'adore pas ; *couronne la Vierge d'une couronne d'archanges entrelacés*, mais ne l'adore pas ; *met Jésus, le Fils de Dieu, aux pieds de la Vierge*, mais ne l'adore pas.

— Ainsi, *honorer, faire régner, prier, se prosterner, couronner*, tout cela ensemble ne vaut pas le mot *adorer* ?

— Non.

— Que faut-il donc de plus ?

— Il faut ! il faut !... Je n'en sais rien. Mais, sortons.

Nous sortons en effet. Sur notre route se trouve un libraire. Une idée me vient subitement. Je prie mon ami d'entrer avec moi dans ce magasin. J'y demande le *Dic-*

tionnaire de l'Académie ; je cherche le mot *adorer* et j'y lis : « rendre à la Divinité le culte qui lui est dû. » Je rends le livre et nous sortons. Quoi ! dis-je à mon ami, adorer signifie simplement rendre un culte ? et *honorer, prier, faire régner* dans le ciel, se *prosterner, couronner*, n'est-ce pas rendre le plus grand de tous les cultes imaginables ? Cher ami, je serais bien tenté de vous dire que votre distinction me semble revenir à ceci : *Nous adorons la Vierge, mais nous ne l'adorons pas*. Au reste, dans un autre sens, cela n'est que trop vrai ; si l'Eglise romaine adore la Vierge qui l'enrichit, le peuple ne l'adore guère. Voyez cette foule de curieux qui visite cette église, pas un ne prie ! pas un n'est à genoux ! tous se promènent, la tête levée, se montrant du doigt les peintures des murailles ou du plafond ; ils entrent, se découvrent, prennent leurs lorgnettes, regardent, parlent entre eux, remettent leurs chapeaux et sortent sans avoir donné une seule pensée religieuse à la Vierge ! C'est d'eux que vous pouvez dire à coup sûr : Ils viennent dans l'église de la Vierge, mais ne l'adorent pas ; ils regardent la Vierge, mais ne l'adorent pas ; ils l'admirent en peinture, mais ils ne songent pas à sa personne, hélas ! pas plus qu'à Jésus-Christ, leur Sauveur ! pas plus qu'à Dieu, leur Créateur et leur Maître ! Ils viennent ici comme on va dans un musée, et on les y attend et reçoit comme dans un musée ! Voyez ce bedeau qui offre de l'eau bénite à qui en veut et n'en veut pas ; ce suisse qui ouvre la porte de l'enceinte pour montrer les tableaux ; ces huissiers à la chaîne d'argent, qui font la police de la salle ! n'est-ce pas là le Musée de Versailles, la galerie du Louvre, le théâtre des Italiens ? Quoi de plus, quoi de moins ? N'entendait-on pas, dans l'une de vos églises, il n'y a encore que quelques jours, la même musique, chantée par les mêmes hommes qui montent sur les planches de l'Opéra ? J'allais continuer, lorsque je m'aperçus que mon ami m'avait quitté sans me souhaiter le bon soir. Cependant, comme j'avais encore quelque chose à lui dire, je

rentra chez moi et le lendemain je lui adressai la lettre suivante :

CHER AMI,

Je viens renouer notre conversation d'hier ; aujourd'hui, plus calme, vous m'écoutez sans doute avec plus de patience. Au reste, je ne serai pas long ; mais, je vous en supplie, au nom de vos plus grands intérêts, donnez-moi un moment d'attention.

Je pourrais vous rappeler que la Bible, base de la foi catholique comme de la foi protestante, a dit de mille manières : Il n'y a qu'un seul Dieu ; tu l'adoreras lui seul (1) ; et en conséquence je pourrais ajouter, qu'adorer la Vierge Marie, c'est se rendre coupable d'idolâtrie ; mais comme vous tenez à sauver, à tout prix, les apparences, en substituant le mot honorer à celui adorer, je cède pour couper court à toute discussion, et je descends sur un terrain que vous ne pouvez plus disputer : Soit, je vous accorde *le mot* : Vous n'adorez pas la Vierge, mais accordez-moi *la chose* : Vous la priez, l'honorez, la faites régner, la couronnez, etc. ; avouez qu'elle occupe la première place dans l'église de Notre-Dame-de-Lorette, et notez bien que ce n'est pas la seule église en France consacrée à la Mère de Jésus. Pour ne parler que des métropoles du royaume, sur les 50 qui existent, 18 sont consacrées toutes uniquement à la bienheureuse Vierge Marie ; et des 32 autres, pas une n'est consacrée à Dieu ; pas une n'est dédiée à Jésus-Christ : toutes sont consacrées et dédiées à des saints de toutes les paroisses. Je vous demande donc simplement de reconnaître que la Vierge occupe, dans les églises catholiques, une place infiniment au-dessus de celle accordée à Dieu. *De nom*, cela est faux ; mais *de fait*, cela est vrai. Maintenant que vous connaissez l'opinion de l'Eglise romaine sur la Vierge Marie,

1 Voyez, en particulier, Exode, chap. xx.

voulez-vous savoir ce que la Vierge Marie elle-même pense sur son propre compte? Ecoutez-la parler dans la Bible : « Mon esprit se réjouit en Dieu, qui est mon Sauveur, parce qu'il a regardé la bassesse de sa servante (1). » Si Marie parle de sa *bassesse*, et si elle appelle Dieu son *Sauveur*, elle reconnaît donc qu'elle était *perdue*; car, qui sauve-t-on? est-ce les êtres vertueux, ceux qui sont en santé? Non; Jésus le dit lui-même : « Ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin de médecin, mais ceux qui sont malades (2). Le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était *perdu* (3). Voulez-vous savoir comment Jésus lui-même traite Marie, lui donnant un avis? Le voici : il lui dit : « Femme, qu'y a-t-il entre toi et moi (4)? » Si Jésus a dit vrai, il n'y a donc rien de commun entre Jésus-Christ, Fils de Dieu, et Marie, simple créature. Voulez-vous savoir ce que Dieu lui-même pense de Marie? Ecoutez les paroles qu'il lui fait adresser par son ange : « Marie, ne crains point; car tu as trouvé grâce devant Dieu (5) » Marie avait donc des craintes? Mais on ne craint pas quand on est sans péché; et si Dieu lui fait grâce, Marie était donc coupable? La conséquence n'est-elle pas juste? Ainsi, d'après le témoignage propre de la Vierge Marie, d'après celui de Jésus-Christ, d'après Dieu lui-même, Marie n'est qu'une créature pécheresse, mais pardonnée et reçue en grâce, en sorte qu'ayant échappé à une condamnation méritée, étant graciée, elle peut se dire, et toutes les générations l'appeler *bienheureuse*. Comparez maintenant Marie telle que nous venons de la voir dans la Bible, à ce que vous en faites dans l'Eglise romaine, et dites-moi s'il y a la moindre ressemblance !

Mais si cette contradiction entre l'Eglise et la Bible est si flagrante, pourquoi l'Eglise romaine s'entête-t-elle à ne pas

(1) Luc, I, 47 et 48. — (2) Matthieu, XI, 12. — (3) Luc, XIX, 10. — (4) Jean, II, 4. — (5) Luc, I, 30.

la faire disparaître? Je vais vous le dire; c'est un secret qui a besoin d'être dévoilé. Avant tout et par dessus tout, le clergé veut la foule dans ses sanctuaires, aux pieds de ses autels, dans ses confessionnaux, à ses processions; enfin, partout où il a de l'influence à exercer, de l'autorité à acquérir, de l'argent à gagner. Quel que soit le motif qui amène cette foule sous sa dépendance, qu'importe! L'important c'est qu'elle y vienne; et alors, pour l'attirer, on emploie les moyens les plus attrayants. Vous comprenez qu'un Dieu, esprit, invisible, comme le représente la Bible, ne parle guère à l'imagination; un Dieu de sainteté, de justice, ne plaît guère à nos cœurs passionnés. Si l'on ne prêchait que ce Dieu spirituel et saint, ne voulant qu'une chose, la sanctification de l'homme, vous devinez que ce serait un bien triste appât pour amener des chalands. Aussi, que fait-on? on met de côté ce Dieu et sa sainteté, et l'on substitue à sa place la douce image d'une femme, jeune, belle, vierge, aux traits séduisants, à l'aspect gracieux, à peine recouverte d'une mousseline collée sur son corps et dessinant ses formes, ou d'une gaze transparente. Heureux, quand on ne va pas jusqu'à mettre complètement à nu un sein de femme comme on le voit dans la peinture principale de Notre-Dame-de-Lorette! Parcourez les gravures, les livres de piété imprimés de nos jours; partout vous retrouvez ce désir de parler aux sens, et de séduire l'imagination; vous y sentez les efforts du peintre pour atteindre la limite où l'indécence ne fera pas encore crier au scandale. Ce caractère de la piété, telle que la font les meneurs du catholicisme, se retrouve partout: livres, églises, tableaux, musique, cérémonies, tout est combiné pour flatter ce qu'il y a de charnel, de passionné, de mauvais dans notre cœur; et cela contenu dans de telles bornes, que nous puissions nous y tromper nous-mêmes, et prendre des émotions sensuelles pour des sentiments religieux. Vous comprenez que si tout cela n'est pas bien pur d'intention.

du moins ce n'est pas si maladroit. Maintenant vous avez la clef de cette opiniâtre substitution d'une vierge jeune et belle à un Dieu saint et invisible. On veut à tout prix gagner la foule, et comme elle ne veut pas donner son cœur aux exhortations à la sainteté, on l'attire dans le giron de l'église en amusant ses yeux et ses oreilles. Voilà en quatre mots l'histoire de la Vierge en particulier, et l'histoire de tout le catholicisme en général. De là, que résulte-t-il ? C'est que le peuple, qui ne demande pas mieux que d'être amusé, s'amuse à l'église comme au théâtre, et endort sa conscience chargée de péchés; il s'imagine être religieux, parce qu'il a versé une douce larme aux accords des orgues d'une cathédrale, ou des voix harmonieuses d'un chœur de jeunes filles; il se croit meilleur parce qu'il a été ému à la contemplation d'une peinture ou à la vue d'une procession somptueuse, jonchée de fleurs, enivrée d'encens, et proclamée jusque dans les cieux par le bruit de l'airain; et ce pauvre peuple, ainsi trompé sur ses vrais sentiments, endormi dans ses péchés, est poussé sans conversion vers les portes du tombeau, et tombe impénitent devant le tribunal de Dieu!

« Oh! cher ami, je vous en prie, songez-y! c'est une chose sérieuse. Mes paroles peuvent vous paraître sévères; peut-être m'accusez-vous de rigorisme: mais, croyez-moi, vous n'en jugez ainsi que parce que vous avez appris à tenir peu de compte du péché. Dieu est infiniment plus sévère que moi, parce qu'il est infiniment plus saint. C'est lui qui est sur le trône des cieux, et non la Vierge; et ce Dieu a dit dans sa Bible: « Je ne donne pas ma gloire à un autre. » Le salaire du péché, c'est la mort! Tous *les hommes* sont » condamnés, parce que tous ont péché; mais lorsque nous » n'étions que pécheurs, Dieu a envoyé son Fils; il est mort » pour nous; il a porté nos péchés sur sa croix; et Dieu a » tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que

» quiconque croirait en lui ne périt point, mais qu'il eût
» la vie éternelle (1). »

Cher ami, je m'arrête, car je ne pourrais rien ajouter de mieux que ces dernières paroles : Je vous demande seulement de reprendre ces quelques lignes, de les relire dans la Bible, de les méditer et de les croire, si vous voulez être sauvé.

(1) Jean, III, 16.



HISTOIRE

D'UN MORCEAU DE BOIS.



A la mer ! à la mer !

— Non, à la potence sur la Grand'place, pour servir d'exemple à tous les hérétiques !

— Non, faisons-le sauter par-dessus ce rocher, au fond du précipice ; les corbeaux auront le temps de venger la bonne Mère !

— Non, à la mer !

— Non, à la potence ! Et tout le monde criait, courait, se pressait autour du pauvre étranger, meurtri de coups de pieds par les hommes, déchiré à belles ongles par les femmes. Il sortait de la chapelle de la Vierge, où, disait-on, il avait proféré un horrible blasphème ; deux moines le conduisaient au cachot de la très-sainte inquisition. Quel était son crime ? Suivons la foule, et nous le saurons bientôt. Soit humanité, soit désir de conserver leur proie pour le prochain auto-da-fé, les deux conducteurs s'efforcèrent de garantir ce malheureux contre le peuple en furie, et ils l'amènèrent enfin au palais du redoutable tribunal, alors

même en séance. Le peuple criait toujours ; il menaçait d'entrer de vive force si l'on ne punissait pas sur-le-champ l'outrage fait à sa madone. Aussi, pour l'apaiser, le grand-inquisiteur n'imagina-t-il rien de mieux que de faire annoncer à la populace ameutée sur la place, par un de ses familiers placé sur le grand balcon du palais, que le saint tribunal allait instruire à l'instant cette affaire et prononcer le jugement du coupable, ce qui voulait dire sa sentence de mort. Des bravos répétés et bruyants accueillirent ces paroles.

Tandis que le peuple s'abandonne à sa joie et à sa douce espérance, nous suivrons l'inconnu devant le tribunal. A peine est-il introduit, par les deux moines, le président s'informe de son crime, et l'un des deux pères prend ainsi la parole : « Cet homme est coupable de blasphème. Les fidèles, réunis dans la chapelle de Notre-Dame, Vierge très-sainte et Mère de Dieu, prosternés devant elle, adoraient en silence. Un prêtre priait au pied de son autel, les jeunes servants balançaient leurs encensoirs en sa présence, l'orgue préludait à l'hymne en son honneur ; tous étaient recueillis et silencieux, lorsque cet étranger, cet hérétique, ce fils de Satan, peut-être Satan lui-même, placé derrière une colonne, s'approche lentement de notre sainte Mère, soulève le chaste voile qui cache sa céleste figure, et s'écrie, en le laissant retomber et poussant un soupir : *les idolâtres ! les pauvres idolâtres !* »

Un mouvement d'indignation saisit tous les juges, le président ne peut se contenir : Qui es-tu, crie-t-il à l'accusé ?

— William Knox, sculpteur anglais.

— D'où viens-tu ?

— Des Indes.

— Qu'as-tu à répondre à l'accusation portée contre toi ?

— Rien, elle est vraie.

— De qui parlais-tu en parlant d'idolâtres ? était-ce de tes Indiens ?

— Non, de vous.

— De nous ?

— De vous-mêmes.

Un mouvement de colère traversa les sombres figures des inquisiteurs ; le président grinça des dents, et frappant du poing sur le tribunal, il poursuivit :

— Sais-tu bien que je puis t'envoyer dans une heure servir de paille pour allumer l'auto-da-fé qui se prépare ?

— Oui, si Dieu le permet.

— Eh bien ! moi, je te dis que Dieu veut que tu brûles tout vif, entends-tu ?

— C'est-à-dire que tu me condamnes sans m'entendre ?

— Non, non, parle et tu brûleras ensuite !

— Toi, écoute, et que Dieu nous juge ! Le bûcher que tu veux allumer pour moi dans ce monde, pourrait bien se rallumer pour toi dans l'autre ; en attendant, écoute ma justification et rappelle-toi qu'en prononçant sur mon sort, tu portes ta propre sentence.

— Trêve de menaces ; parle pour ta défense.

— Voici : il y a quelques années, je partis comme officier d'un régiment anglais qui se rendait aux Indes. Après un mois de navigation notre bâtiment fit naufrage sur une île déserte. L'équipage et les provisions furent sauvés, mais le navire, de toutes parts endommagé, fut quelques jours après englouti sous à nos yeux. Réduits à l'inaction sur cette terre inculte, je pris la fantaisie d'exercer mon adresse de sculpteur, en attendant que le ciel nous envoyât du secours. J'abattis un arbre, le dépouillai de ses branches, et du tronc long et arrondi, je fis deux parties parfaitement égales. Je les façonnai l'une et l'autre, et au bout d'un mois j'en fis sortir deux corps de femme, semblables à s'y méprendre. Mon travail était à peine achevé, que les cris : Une voile ! une voile ! vinrent frapper mon oreille ; un navire marchand était en vue, nos signaux furent aperçus, et le lendemain nous fûmes accueillis à son bord avec bien-

veillance par son capitaine italien. Tout notre équipage s'efforçait d'exprimer sa reconnaissance par des paroles, des dons ou des promesses. Pour moi, j'avais tout perdu, je n'eus d'autre moyen de témoigner ma gratitude au capitaine qu'en lui faisant l'offre de mon travail. Il l'accepta avec plaisir, je le vis même sourire et se frapper le front comme un homme éclairé tout à coup par une heureuse idée. Je fus heureux de son bonheur et je ne pensai bientôt plus à mon tronc d'arbre.

— Quel rapport ton histoire a-t-elle avec ton blasphème, interrompit un juge ?

— Attendez. Deux ans plus tard, je visitai dans l'Inde l'une des pagodes les plus renommées et où se rendait un grand nombre de pèlerins, pour honorer la madone du temple, qualifiée de Bienheureuse, de Vierge et de Très-Sainte; en pénétrant jusque dans le sanctuaire de l'idole, une chose me frappa, c'était la ressemblance de la statue avec celle que j'avais façonnée de ma main dans l'île inconnue; je m'approche, je regarde, je touche et je reconnais, avec certitude, la moitié de mon tronc de bois, adoré par ces pauvres Indiens !

— Dis donc par ces pauvres idolâtres, interrompit le président.

— C'est vrai, aussi je maudis bien le jour où la pensée de sculpter ce bois m'était venue, je me voyais en quelque sorte complice d'un culte païen, et j'en demandai pardon à Dieu.

— Toi, prier Dieu ? toi, blasphémateur de sa très-sainte Mère ? Mais viens au fait, car ton histoire indienne n'a rien de commun avec ton crime. Parle vite, car le temps presse.....

— J'achevai mon service militaire, et quelques années plus tard je revins en Europe; je débarquai hier dans cette ville, et la première personne que je trouvai sur le port fut le capitaine italien qui nous avait reçus sur son navire.

Comme je lui parlai de ma rencontre inattendue avec mon œuvre dans la pagode indienne, il me dit, avec un sourire qui me rappela celui dont il avait accompagné sa première pensée de mystifier les Indiens idolâtres en leur vendant, pour déesse tombée du ciel, l'une des deux madones dont je lui avais fait présent. Je reprochai au capitaine une telle conduite, il partit d'un grand éclat de rire et me dit en me quittant : « Vous en verrez bien d'autres ! » Curieux de ma nature, et surtout curieux de connaître tout ce qui se rapporte aux cultes religieux, je me présente ce matin pour visiter une de vos chapelles ; j'entre, et je remarque que regards, encensoirs, adorations, prières, tout se dirige vers une blanche draperie qui paraît couvrir l'objet mystérieux du culte ; je m'approche, je soulève le voile et je vois...

— Que vois-tu ?

— La sœur de la madone indienne, mon propre ouvrage, l'autre moitié de mon morceau de bois !

— Mensonge ! imposture ! Notre-Dame est descendue du ciel ?

— Oui, comme celle de la pagode !

— C'est l'image de la très-sainte Mère.

— Comme celle de la pagode !

— Elle mérite nos adorations.

— Comme celle de la pagode !

— Non, l'une est une idole et l'autre est la sainte image de la mère de Dieu.

— Elles sortent toutes deux du même tronc d'arbre, et de leurs branches j'ai allumé mon feu !

— Mais ton histoire fût-elle vraie, ne comprends-tu pas que nos prières ont sanctifié l'ouvrage sorti de tes mains hérétiques ?

— Les bramines aussi ont fait des prières pour purifier celle qu'ils ont achetée du capitaine.

— Mais ce n'est pas cette image elle-même que nous adorons, c'est la reine des cieux qu'elle nous représente.

— Le prêtre indien aussi me disait que c'était la ressemblance de la déesse qui régnait sur l'univers.

— Mais, ignorant, ne comprends-tu pas que tes prêtres indiens sont des idolâtres et que nous, prêtres catholiques, nous sommes des adorateurs du vrai Dieu?

— Je comprends encore mieux qu'entre eux et vous il n'y a pas de différence, car, encore une fois, ce même tronc d'arbre, ces mêmes mains, le même fer a façonné...

— Silence, blasphémateur ! tu mérites le feu comme incrédule obstiné.

— Moi, incrédule ? je crois en Dieu.

— Tu seras donc brûlé comme déiste.

— Je crois en Jésus-Christ, envoyé du ciel.

— Tu seras brûlé comme socinicien.

— Je crois en Jésus-Christ, fils de Dieu et sauveur des hommes.

— Oui, mais tu ne crois pas à la Vierge, et tu seras brûlé comme huguenot.

— Je crois que la vierge Marie a conçu par le Saint-Esprit.

— Eh bien ! tu ne....

— Non, en effet, je n'adore pas un morceau de bois, pas plus en Europe qu'en Asie, pas mieux dans une chapelle que dans une pagode, pas davantage dans l'Eglise romaine que dans un culte indien, et rien au monde ne me fera fléchir le genou devant le morceau de bois que moi-même...

— Silence, hérétique !

Il fallut bien se taire et entendre sa sentence de mort. Une heure après l'étranger marchait vers le bûcher, à côté d'autres hérétiques, condamnés au même supplice, et la foule joyeuse les suivait. Déjà le bourreau se disposait à l'attacher au fatal poteau, lorsque l'accusé, se tournant vers le peuple, fit signe de sa main qu'il désirait parler.

— Ecoutez ! écoutez ! crièrent quelques voix.

— Mets-lui un bâillon, dit le bourreau à l'un de ses aides.

Mais il était trop tard ; la curiosité du peuple était éveillée , et comme l'on se préparait à lui clore la bouche de vive force , les cris redoublèrent : Non , non , écoutez !

Profitant du moment , l'inconnu , monté sur le bûcher , s'adresse à la foule :

— On vous trompe , croyez-moi , on vous trompe ! Ce n'est pas la religion du Christ qu'on vous enseigne , c'est le paganisme christianisé !

— Silence ! silence !

— Oui , oui , le même paganisme que la Bible anathématise à chaque page ; ouvrez donc le code de votre Dieu , et vous y trouverez écrit , vous qui vous prosternez devant le bois et la pierre , ces paroles sorties de la bouche de Dieu ! « Tu ne te feras aucune image taillée , tu ne te prosterneras » point devant elles , tu ne leur rendras aucun culte (1). » Et vous , paüvres païens catholiques , vous faites comme l'idolâtre dont se moque le prophète Esaïe : « Il coupe un arbre » de la forêt , il en brûle la moitié au feu pour se chauffer et » pour cuire la viande dont il se rassasie ; puis du reste de » ce bois il fait un dieu pour être son image taillée ; il l'a- » dore , il se prosterne devant lui , il lui fait sa prière et il » lui dit : Délivre-moi , car tu es mon Dieu (1). »

Furieux à l'ouïe de ces paroles , un moine arrache une torche des mains du bourreau et l'approche de la base du bûcher.

— Non , non , crie le peuple de toutes parts , écoutons jusqu'à la fin.

— Non , crient d'autres voix , c'est le blasphémateur de notre bonne Mère , qu'on le force à se mettre à genoux devant la Vierge , la mère de Dieu , la reine du ciel , la source de toutes les grâces.

— Et bien ! écoutez donc cette Vierge Marie , interrompit l'étranger , écoutez-la , elle va parler elle-même !

(1) Exode XX, 4, 5. — (2) Isaïe XLIV, 14 et suiv.

Surpris de cette annonce, toujours prête à croire au merveilleux, la populace s'imagine que la Vierge Marie va descendre du ciel pour se faire entendre; tous les regards se dirigent vers le ciel pour la voir arriver, et le patient, profitant du silence, reprend :

— Voici ce qu'a dit la Vierge Marie, ses paroles sont écrites dans l'Évangile : « Mon esprit se réjouit en Dieu, » parce qu'il a regardé la bassesse de sa servante (1). » Ainsi celle que vous adorez, vous dit elle-même qu'elle a été tirée de la *bassesse* et qu'elle n'est que la *servante* du Seigneur; et vous, vous détronéz Dieu pour placer sa servante sur son trône; vous tenez le Sauveur du monde dans les langes de l'enfance pour faire régner une femme. Remettez donc chacun à sa place, Dieu sur son trône, Jésus à sa droite et la Vierge Marie au rang des femmes bienheureuses qui se prosternent et adorent. Croyez au Dieu qui vous a créés, croyez en Jésus-Christ qui peut vous sauver; mais placez-vous à côté de Marie, créée et sauvée comme vous! Jésus-Christ est fils de Dieu, la Vierge est fille de l'homme; Jésus-Christ est Dieu, Marie est une femme, et si vous savez comprendre vos privilèges, si vous avez le courage de secouer le joug de vos prêtres et de placer, non leurs paroles au-dessus de l'Évangile, mais l'Évangile au-dessus de leurs paroles, vous verrez que l'Évangile, le Nouveau Testament, la Bible entière condamne votre idolâtrie; que partout on y lit : Adore Dieu seul; crois en Jésus-Christ, invoque le Saint-Esprit; mais que pas un seul mot d'adoration, de foi, de prière n'est demandé pour la Vierge Marie. Voilà ce que dit l'Évangile. Si vous ne voulez pas entendre la Parole de Christ, si vous n'écoutez que des voix catholiques, vous êtes catholiques, mais vous n'êtes pas chrétiens!

Cette fois le moine avait réussi, et tandis que la foule, attentive à ce discours, oubliait tout le reste, lui, bon prêtre,

(1) Luc I, 47, 48.

avait mis le feu aux quatre coins du bûcher ; les flammes s'élevèrent tout à coup, et le peuple inconstant, qui, de tout temps, préféra les spectacles à la vérité, passa bien vite de l'impression qu'il avait reçue, au désir de voir la contenance que ferait le martyr au milieu du feu pétillant déjà de toutes parts. L'inconnu joignit les mains, leva les yeux vers le ciel, et sa tête retomba sur sa poitrine ; quelques instants réduisirent son corps en cendres, mais son âme s'échappa pour aller dans le ciel contempler la gloire de son Dieu et jouir de son amour, au milieu des martyrs, des apôtres... à côté de la Vierge Marie.



LA

RELIGION D'ARGENT

Un riche Écossais, ennuyé du triste et froid climat de sa patrie, était venu s'établir dans un village sur les bords riants de la Loire. Il vivait là paisiblement au sein d'une nombreuse famille, et mettait son plaisir à répandre sur les habitans autant de bienfaits que le lui permettait sa grande fortune. Aussi, les paysans répétaient-ils sans cesse que cet hérétique, comme le nommait leur curé, faisait lui seul plus d'aumônes que n'en versaient tous les troncs de l'église sur les pauvres de la paroisse. Le curé craignit que cette conduite généreuse, en gagnant les cœurs à ce protestant, ne diminuât d'autant leur amour pour la sainte Église catholique. Il entreprit donc de prouver en chaire que tous les hérétiques, tant calvinistes que luthériens, étaient condamnés, pour une éternité, aux flammes de l'enfer. Mais il comprit bientôt que tous ces arguments ne persuaderaient jamais aussi bien ses paroissiens que les libéralités de milord ; aussi résolut-il de changer de batterie et de couper le mal par la racine. Voici le moyen qu'il

imagina : il forma le projet de convertir l'Écossais à la foi de la sainte mère l'Église. Dans ce but , il lia connaissance avec lui, ne tarda pas à l'entretenir du danger que courait son âme et à le presser vivement d'entrer dans l'Église, hors de laquelle il n'y a point de salut. Milord, soit pour un motif, soit pour un autre, esquiva longtemps la question. Mais enfin, un jour que tous deux se promenaient dans son jardin bordant le rivage, notre curé reprit sa conversation ordinaire, et fut très étonné d'entendre milord, cette fois, lui dire avec un sourire amical : « Eh bien ! mon cher curé, voyons, parlez-moi un peu de votre religion, afin que je puisse, avant tout bien la connaître. Tenez, asseyons-nous là, ajouta-t-il, en lui montrant un banc de gazon sur le bord de la Loire, et causons ensemble. Il est encore de bonne heure, le soleil se lève, tout est paisible, nous n'avons pas à craindre d'être interrompus. Dites-moi donc d'abord, dans votre religion catholique apostolique et romaine, que faut-il faire pour être sauvé ?

— D'abord, il faut recevoir le baptême.

— Et combien en coûte-t-il pour être baptisé ?

— C'est à la générosité du parrain ; cependant le prix est fixé à 45 sous.

— Bien ; mais une fois le baptême reçu, que faut-il faire encore ?

— Il faut que l'enfant, parvenu à l'âge de raison, fasse sa première communion.

— Et combien en coûte-il pour faire sa première communion ?

— Ce sera à votre générosité, et...

— Il ne s'agit pas encore de moi ; mais je vous demande seulement votre prix courant ; que vous donnent ordinairement vos petits villageois ?

— Hélas ! quelquefois seulement un cierge d'une livre qui vaut à peine 3 francs 10 sous.

— Bien ; 45 sous pour être baptisé, 3 francs 10 sous pour

la première communion ; poursuivez. Que faut-il faire encore pour être sauvé ?

— Jeûner aux quatre-temps vigiles, faire maigre le vendredi et samedi de chaque semaine et pendant tout le carême.

— Mais je vous avoue que nous, Anglais, nous sommes gros mangeurs, et surtout mangeurs de viande, en sorte que, pour ma part, il me serait trop pénible de jeûner et de faire maigre, et ma santé...

— Oh ! dès que votre santé y est intéressée, on peut vous dispenser des jeûnes et du maigre. Je pourrais vous citer même l'exemple récent d'un pape qui, pour récompenser un généreux fidèle qui lui avait fait don d'une tiare de 6,000 fr., lui accorda, sur parchemin, des titres signés, scellés et paraphés, lui octroyant le droit de faire gras toute sa vie lui et ses descendants mâles jusqu'à la fin du monde.

— Je n'en doute pas ; mais je n'ai pas de tiare à présenter. Je vous demande donc ce qu'on donne ordinairement pour faire gras pendant le carême ?

— Un écu de 6 francs.

— Et pour les cinquante-deux vendredis et samedis, à proportion, n'est-ce pas ?

— Sans doute.

— C'est donc environ 15 francs par an, plus 6 francs pour le carême, cela fait 21 francs.

— Vous oubliez les jeûnes.

— C'est juste ; mettons 10 francs. C'est donc, pour m'éviter les jeûnes et le maigre, 31 francs. Bien ; 45 sous pour le baptême, 3 francs 10 sous pour la communion, 31 francs pour les jeûnes et le maigre. Ensuite, que demande encore votre Église ?

— D'aller à la messe tous les dimanches.

— Et qu'en coûte-t-il pour entendre commodément la messe ?

— Pour être commodément, vous pouvez louer une place dans le chœur : c'est 15 francs ; ou bien la loueuse vous donnera une chaise chaque dimanche matin pour 1 sou, excepté les jours de grandes fêtes : alors elles valent jusqu'à 2 ou 3 sous.

— C'est juste ; ces jours-là les fidèles montrent plus d'empressement à venir à l'église, il faut leur en faciliter l'entrée en élevant le prix des sièges. Ainsi, 1 sou par dimanche, cela fait 52 sous par an. Je compte 10 sous pour les chaises des fêtes solennelles, c'est donc la somme de 3 francs 2 sous par an. Que vous faut-il encore ?

— Il faut vous confesser au moins une fois l'an, je vous donnerai l'absolution de vos péchés, et il ne vous restera plus qu'à remplir la pénitence que je vous aurai imposée, comme, par exemple, de réciter cinquante *Pater* et cinquante *Ave Maria*.

— Mais si, par hasard, j'oubliais de réciter mes *Ave Maria* et mes *Pater*, et qu'après un certain nombre de ces oublis, il me devint impossible de m'acquitter de toutes ces pénitences arriérées, je ne pourrais donc plus être sauvé ?

— Si, bien ! vous auriez le moyen du tronc des indulgences pour effacer de tels péchés ?

— Et que met-on dans le tronc des indulgences ?

— De l'argent.

— Mais, combien ?

— Nous ne savons pas ce qu'y dépose chaque fidèle ; mais nous y trouvons quelques louis, un peu plus de pièces blanches, beaucoup de gros sous et encore plus de liards.

— Eh bien ! je prends le terme moyen, et je note 12 fr. pour mes pénitences. Mais, à propos de tronc, dites-moi, j'en ai vu plusieurs dans votre église ; que met-on dans tous ?

— De l'argent.

— Dans celui contre la première colonne à gauche ?

— De l'argent ; c'est pour l'entretien de l'église.

- Et dans le tronc à droite?
- De l'argent; c'est pour les indulgences du beurre et du lait pendant le carême.
- Et dans le tronc en face de la chaire?
- De l'argent; c'est pour le petit séminaire.
- Et dans l'autre?
- De l'argent; c'est pour la sainte chapelle de la Vierge.
- Et dans l'autre?
- De l'argent; c'est pour les frais du culte.
- C'est très bien entendu! Mais revenons: Que faut-il faire encore?
- Au lit de mort, un bon catholique doit recevoir l'extrême-onction.
- Et que demandez-vous pour cela?
- Rien.
- Comment, rien? Pas possible!
- C'est que, voyez-vous, quand on reçoit l'extrême-onction, on n'est pas loin de la mort, et alors vient l'enterrement.
- Ah! je comprends, on paie tout ensemble: et combien l'enterrement?
- Oh! ici, impossible de vous répondre d'une manière précise. Voulez-vous un, deux, trois, quatre prêtres? C'est 20 francs pièce. Voulez-vous la grande croix d'argent en tête? C'est 15 francs de plus. Préférez-vous celle en or? C'est 30 francs: avec le suisse, c'est 25 francs de plus. Nous avons aussi des draps mortuaires plus ou moins fins, plus ou moins riches, et par conséquent, plus ou moins chers; on peut vous donner aussi les vieillards de l'hospice et les jeunes filles de la Providence, la confrérie des pénitents blancs ou des pénitents noirs, c'est à votre choix. Vous pouvez mettre à votre ensevelissement depuis 15 fr. jusqu'à mille écus.
- Je vous remercie de tous vos renseignements; mais je vous demande seulement le prix ordinaire d'un ensevelissement, tout juste le strict nécessaire?

— Eh bien ! vous ne pouvez pas vous passer d'un prêtre, de deux clergeons et d'une croix ; ainsi, vous pouvez être enseveli décemment pour 24 francs.

— Et avec tout cela j'irai sans doute en paradis ?

— Non ; mais probablement en purgatoire.

— En purgatoire ? Mais alors, vous ne m'aurez pas sauvé, car vous ne pouvez pas venir me tirer de là ?

— C'est ce qui vous trompe ; vous n'avez qu'à laisser par votre testament l'ordre de faire dire des messes au moyen desquelles du purgatoire vous passerez en paradis.

— J'entends : et combien coûte une messe pour un mort ?

— Trente sous.

— Et combien faut-il de messes ?

— Je ne puis pas vous préciser exactement ; mais plus vous en ferez dire, plus vous aurez de chances pour sortir vite de ce lieu de tourment.

— Je comprends ; comme les messes à dire sont le dernier argent que vous attendez d'une personne, vous n'avez pas voulu en fixer le nombre, afin de laisser plus de marge à la généreuse piété des parents. Vous êtes plus compatissants que la mort : elle referme la terre sur nous une fois pour toutes ; mais vous ne refermez jamais votre bourse. Mais comme je veux savoir à quoi m'en tenir dès ici-bas sur mon salut éternel, faites une exception en ma faveur, et dites-moi enfin combien de messes on peut faire dire raisonnablement ?

— Une vingtaine ne peut pas vous nuire, et je crois...

— Vingt messes à 30 sous, cela fait 30 francs. Maintenant, récapitulons ce qu'il faut faire dans votre Église catholique, apostolique et romaine pour être sauvé :

Le baptême.	2 fr. 05 s.
La première communion, pour un cierge.	3 10

A reporter. 5 15

Report.	5 fr. 15 s.	
Pour ne pas faire maigre pendant le carême, 6 fr. par an, donc pour trente ans que je puis vivre encore.	180	»
Pour ne pas faire maigre le vendredi et le samedi, à 15 fr. par an, pour trente ans.	450	»
Pour ne pas jeûner, à 10 fr. par an, pendant trente ans.	300	»
Pour les chaises du dimanche et des grandes fêtes, à 3 fr. 2 s. par an, pour trente ans.	93	»
Prix des indulgences pour mes pénitences arriérées.	12	»
L'enterrement avec l'extrême onction pardessus.	24	»
Messes pour sortir du purgatoire.	30	»
	<hr/>	
	1,094 fr. 15 s.	

Ainsi je puis être sauvé, aller en paradis pour la modique somme de 1,094 fr. et 15 sous ! Mais laissons là l'ironie, mon cher curé ; je vous demande maintenant si vous oseriez encore, sans rougir, me proposer d'accepter une religion où tout se traite à prix d'argent ; une religion où il me faut payer pour naître, payer pour communier, payer pour m'asseoir, payer pour manger, payer pour me marier, payer pour obtenir des pardons, payer pour vivre, payer pour mourir, payer encore quand je suis mort et enterré ? Une église où je ne puis faire un pas sans voir la main du prêtre me mendier un sou ! Puis-je reconnaître dans ce commerce de sacrements, dans cet agiotage de péchés rachetés par des pénitences, de pénitences changées en indulgences, d'indulgences acquises à prix d'argent, la religion de Jésus-Christ qui recommande à ses disciples de n'avoir qu'un seul bâton et une seule robe ? Puis-je reconnaître dans cette banque de messes payées par le fidèle au bureau d'un prê-

tre de ville, qui les met en portefeuille pour les faire chanter sous escompte de moitié prix par un pauvre prêtre de village, puis-je reconnaître la religion de ce Jésus qui n'avait pas un lieu pour reposer sa tête, et dont le royaume n'était pas de ce monde? N'êtes-vous pas plutôt les fidèles successeurs de ces vendeurs que le Christ chassa à coups de fouet du temple de Jérusalem, en leur criant : « Ma maison est une maison de prière, mais vous en faites une caverne de voleurs. » Ce Jésus qui renversait les tables des changeurs, ne renverserait-il pas ces troncs suspendus à chaque pilier de vos églises? S'il chassait les marchands de bœufs, de brebis et de pigeons, ne chasserait-il pas aussi vos marchandes de chaises? S'il a condamné les pharisiens qui faisaient leurs aumônes pour être vus des hommes, ne vous condamnerait-il pas, vous qui poussez vos fidèles à se faire pharisiens, en leur envoyant demander par une belle quêteuse, à laquelle ils n'osent refuser par vanité, l'argent qu'elle verse ensuite dans vos poches? Et quels ont été les fruits de cet indigne trafic des choses saintes? Vous vous êtes enrichis, j'en conviens; mais vous avez ruiné la religion en la livrant au mépris public. Le plus simple de vos paroissiens crie dans tous les coins de rue à qui veut l'entendre, que vous faites votre métier, qu'il n'y a de place dans votre paradis que pour les riches, que vous êtes pires que ces juges iniques dont la conduite fait dire que chez eux *la clé d'or ouvre partout*; car chez vous la clé d'or ouvre le ciel lui-même. Votre avarice a tué la foi du peuple; votre ambition a éteint sa piété; et si ce peuple croit aujourd'hui plus à Voltaire qu'à Dieu, c'est vous-mêmes qu'il faut en accuser. Où trouverez-vous dans le Nouveau Testament, un seul mot qui autorise tout ce tripotage ecclésiastique? Nulle part. Aussi, défendez-vous la lecture de ce livre divin; car vous savez qu'il y est écrit : « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, car vous dévorez les maisons des veuves, même sous prétexte de faire de longues prières;

c'est pourquoi vous en recevrez une plus grande condamnation. » Vous savez qu'on y lit que Simon le magicien ayant voulu acheter le don du Saint-Esprit à prix d'argent, saint Pierre lui dit : « Que ton argent périsse avec toi-même, puisque tu as pensé que le don de Dieu s'acquiert avec de l'argent ! » Vous qui prétendez être les successeurs de saint Pierre, vous devriez imiter sa conduite, et faire la même réponse à ceux qui vous apportent l'argent d'une messe.

Mais laissons cela, mon cher curé : vous m'en avez dit assez pour me faire connaître votre religion, permettez-moi maintenant de vous exposer la mienne; celui de nous deux qui se reconnaitra dans l'erreur pourra se décider avec raison à suivre la religion de l'autre.

Et d'abord ma religion n'a qu'une seule source, la Bible ; qu'un seul docteur, Dieu lui-même. Je laisse de côté votre tradition inventée par les hommes, votre infailibilité prétendue du pape, pour ne soumettre mon esprit, ma conscience et mon cœur qu'à la seule autorité de la Parole de Dieu. Voilà un système de religion bien plus simple et une base de foi bien plus solide.

J'ouvre donc cette Bible, et dans les premières pages, je vois par l'histoire de notre premier père que la race humaine est tombée dans le péché. En poursuivant cette lecture je découvre par la conduite du peuple juif qu'en effet les hommes ont toujours vécu dans le mal; enfin, quand je lis dans l'Ancien Testament le Décalogue, et dans le Nouveau les préceptes de l'Évangile, je vois clairement que si l'homme ne doit ni tuer, ni voler, ni dire une parole mensongère, ni convoiter, ni concevoir une mauvaise pensée, certainement tous les hommes, moi le premier, sont condamnés, selon cette déclaration de la même Bible : « Il n'y en a pas un seul qui fasse le bien, » et celles-ci : « Dieu les a tous renfermés sous la condamnation. »

— Mais, Milord, votre religion est effrayante !

— Attendez un moment : dites-moi d'abord : Votre con-

science vous dit-elle que vous ayez fait le mal ?

— C'est selon...

— Pas de subterfuge ! Répondez directement : avez-vous fait le mal, oui ou non ?

— Eh bien ! oui.

— Donc, comme moi, vous êtes condamné ; car encore une fois la Parole de Dieu l'a dit.

— Et voilà précisément ce qui m'épouvante !

— Mais écoutez ; voici ce qui vous rassurera. Maintenant que vous sentez la justice de votre condamnation, Dieu ne vous demande ni or, ni argent ; ni jeûne, ni maigre ; ni pénitence, ni macérations ; il ne vous demande rien ! Il vous donne au contraire, et vous donne *gratuitement*...

— Quoi donc ?

— Votre salut éternel ! Et si vous en doutez, écoutez ces paroles puisées dans la sainte Bible : « Dieu les a tous ren- » fermés sous la condamnation afin de faire miséricorde à » tous. Vous êtes sauvés par la grâce et non point par les » œuvres. Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son » Fils unique afin que quiconque croirait en lui ne périt » point, mais qu'il eût la vie éternelle. Quand nous n'étions » que pécheurs, Christ est mort pour nous ; Christ a été fait » pour nous sagesse, justice, sanctification et rédemption. » Venez et prenez sans or, ni argent ! »

Voilà qui est clair, je pense ? Je vous ai cité dix passages, j'aurais pu vous en citer cent et mille qui tous proclament que Dieu donne gratuitement et complètement son ciel à quiconque croit de cœur à Jésus-Christ. Voilà de la générosité ! Voilà de la grandeur ! Voilà de l'amour ! Concevez-vous quelque chose de plus grand, de plus digne de Dieu ? Et comprenez-vous quelque chose qui mérite mieux le nom de religion ? Voyons : quel moyen inventeriez-vous, en effet, plus efficace que le pardon de tous les péchés, et que le don absolu et gratuit d'une vie éternelle, pour

émouvoir et gagner le cœur de l'homme à son Dieu ? Dites-moi, cher curé, pourriez-vous ne pas aimer Dieu qui vous aime de la sorte ? Pourriez-vous ne pas lui obéir en faisant le bien, en sanctifiant votre vie, en secourant vos frères ? Ah ! cher ami, si je vous ai paru sévère d'abord en jugeant votre religion, comprenez maintenant que mon intention finale était de vous désabuser de l'erreur pour vous amener à la vérité, et que, si la vérité est quelque part sur la terre, elle doit être dans la doctrine qui nous enseigne que Dieu donne tout, dans le règne de la grâce, comme il nous a tout donné dans le règne de la nature. Le Dieu qui nous a donné cette vie passagère, nous donne la vie éternelle ; le Dieu qui nous soutient en santé par sa Providence, nous maintient en sainteté par son Esprit ; le Dieu qui nous a donné un père, une mère, nous a donné un Sauveur ; il donne tout, il ne vend rien, et c'est rabaisser le Créateur à la taille de la créature que de croire qu'il attend quelque chose de notre part, et qu'entre lui et nous, comme entre deux hommes, peut se passer un marché !

Oh ! cher ami, ayons de plus nobles pensées ; au lieu d'abaisser Dieu à notre niveau, tâchons de nous élever à la hauteur de son amour. Comprenons sa grandeur, sa bonté, sa puissance, et disons-nous bien qu'il veut tout nous donner, si nous voulons tout accepter.

Oui, je puis le dire par expérience, si j'ai été rendu capable de faire quelque bien, c'est parce que mon cœur s'est ouvert à cette doctrine que j'étais sauvé ! vraiment sauvé ! pour toujours sauvé ! Et si vous désirez le savoir, voilà la source des bienfaits que je me plais à répandre sur votre paroisse.

Le curé prit la main du milord sans lui répondre, et après un moment de silence, il lui dit avec émotion : « Au revoir ! »

ENCORE

LA RELIGION D'ARGENT.



Connaissez-vous, lecteur, une brochure où l'on prouve que dans l'Eglise catholique tout se vend, tandis que dans l'Evangile tout se donne, et qu'ainsi entre la religion du Pape et la religion de Jésus-Christ il n'y a rien moins qu'un abîme ? En tous cas, en voici le tome second qui peut tenir lieu du premier.

LA RELIGION D'ARGENT en était à sa sixième édition (aujourd'hui plus de deux cent mille exemplaires sont vendus), lorsqu'un journal, trop candide pour croire possibles les nombreux abus de l'Eglise romaine, mit en doute l'exactitude des faits énoncés dans ce petit écrit. Comme j'en étais l'auteur, j'écrivis à M. l'archevêque de Paris, alors M. de Quélen. Je lui dis que ma dernière édition de la *Religion d'argent*, dont je lui envoyais un exemplaire, étant épuisée, je venais, avant d'en mettre une nouvelle sous presse, le prier de la lire, et, s'il y trouvait les plus petites inexactitudes, de me les désigner, afin que je pusse les en faire disparaître; en finissant, Je l'avertissais que s'il ne répon-

dait pas, j'en conclurais qu'il me donnait son approbation.

Huit jours plus tard, comme j'allais trouver l'imprimeur, je reçus une lettre de M. le Vicaire-Général, me donnant (d'après l'ordre de M. l'Archevêque) rendez-vous chez lui. En arrivant à l'heure fixée, je trouvai M. le Grand-Vicaire entouré de livres et bien préparé, me parut-il, à me convaincre; je ne sais si je dois dire à me gagner. Comme je n'étais pas venu pour ce dernier objet, je posai mes questions une à une et nettement : est-il vrai, oui ou non, lui dis-je, qu'on paye dans votre Eglise pour être baptisé, enterré, etc. ? Or je le déclare devant Dieu ! M. le Vicaire-Général fut toujours contraint de dire *oui* ! Seulement, il contesta sur les prix ; il m'assura que le baptême, porté à 45 sous dans mon livre, n'en coûtait ordinairement que 20; que le cierge laissé à l'occasion de la première communion par les catéchumènes, et dont j'avais porté la valeur à 3 fr. 50 cent., n'était pas plus gros que ça ! Et M. le Grand-Vicaire me montra son petit doigt.

J'admire sa naïveté et je poursuivis mes questions. Cependant, je dois le dire, M. le vicaire me convainquit d'une omission. Je n'avais rien dit dans ma brochure sur le prix du mariage. M. le Vicaire-Général m'apprit obligamment qu'il était payé, comme tout le reste. Je demande pardon de l'oubli ; mais j'affirme de nouveau que M. le vicaire fut obligé de reconnaître que, comme je l'avais dit, tout se vendait dans l'Eglise romaine. Sans doute, en habile casuiste, il prétendit que ce n'était pas la grâce spirituelle qu'on y faisait payer ; mais seulement son administration. Mais je lui fit remarquer que le simple fidèle n'est pas assez bon dialecticien pour saisir de telles distinctions, et que si le prêtre ne prétend vendre que sa peine, le peuple n'en croit pas moins acheter le sacrement et par lui le salut. Je me retirai donc bien persuadé n'avoir dit que la pure vérité dans la *Religion d'argent*.

Aujourd'hui, cinq ans plus tard, me tombe entre les mains

une pièce des plus curieuses. Dans la *Religion d'argent*, le lecteur n'a vu que la partie *publique* du commerce romain; dans ce qui va suivre, il verra la partie *secrète*. On peut se faire une idée de la nature d'un négoce par la montre du magasin; mais pour le connaître à fond, il faut pénétrer dans l'arrière boutique, écouter les commis, ouvrir les livres et dérouler jusqu'au bout la marchandise. Or, la montre du magasin, c'est ce qu'on a déjà lu; l'arrière-boutique, c'est ce qu'on va lire. Il faut que cette duperie soit démasquée, que ce trafic ecclésiastique soit renversé, et que la maison croule sur ce commerce infâme qui perd des âmes pour gagner de l'argent! C'est à ce but que tendent mes efforts, non pour le plaisir de démolir, mais pour faciliter l'édification qui doit suivre. Le trône ne peut être occupé par deux monarques: le pape et Jésus-Christ. Il faut que le pape en descende et que le Christ y monte; car le système de l'Eglise romaine n'est que la déification du clergé, comme le paganisme était la déification de l'idole; et si je travaille à renverser l'idole, c'est pour rendre le piédestal au Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit auquel seul il appartient.

Au moment d'entrer en matière, j'éprouve un embarras. Ce qui va suivre est si étrange, si énorme que toute ma crainte est que le lecteur ne veuille pas croire à cet excès de monstruosité. Que faire donc pour le persuader? Le voici! Je lui déclare que j'ai entre mains, et que je mets à sa disposition pour les lire (1) les pièces originales et authentiques suivantes :

1° La circulaire adressée au clergé dont il va être question;

2° Deux lettres à moi-même adressées par l'agent qui l'a signée, et dans lesquelles ledit commerce est clairement avoué;

3° Une lettre d'un prêtre catholique venu chez moi de la part dudit agent pour savoir précisément qui j'étais; car je

(1) On peut s'adresser chez le libraire-éditeur, 2, rue Tronchet, à Paris.

n'avais donné au premier que mon nom et non pas ma qualité. On verra dans cette lettre qu'on refuse de me vendre une relique de quelques francs pour m'obliger à prendre la pacotille entière de dix-huit reliques : ou plutôt, parce qu'ayant appris qui j'étais, on ne voulait plus me céder la relique en question ;

4° Un extrait du jugement prononcé par un tribunal de justice de paix dans une audience publique du 14 novembre 1842, qui constate ledit commerce de marchandises papales par la condamnation du commis-voyageur. Le tout, timbré, signé, légalisé. Cela dit, j'entre dans l'exposition des faits.

Le commis-voyageur du *Correspondant général de l'Agence Apostolique catholique en France*, dont le siège central est à Rome, ayant vendu pour une certaine somme de ses articles à plusieurs abbés, et ne pouvant se faire payer, vint un jour de l'an passé chez un de mes amis pour le consulter sur les moyens à prendre pour obtenir justice, et lui remit en même temps la circulaire que cet ami m'a fait passer, et que je sou mets aujourd'hui au lecteur, sans autre préambule ; car, encore une fois, rien ici n'est fictif ; tout se borne à un pur et simple énoncé de faits. Voici donc cette circulaire mystérieuse adressée au clergé, copiée mot à mot, et accompagnée de quelques réflexions de ma part.

AGENCE	CORRESPONDANCE
DE L'APOSTOLAT CATHOLIQUE	GÉNÉRALE.
ETABLIE A ROME	—
POUR LA GESTION DE TOUTES SORTES D'AFFAIRES ECCLÉSIASTIQUES.	CIRCULAIRE
(Voir la <i>Gazette du Midi</i> du 15 octobre 1833.)	AU CLERGÉ DE FRANCE.

POUR HONORAIRES,

ILS NE SERONT PAYÉS QU'APRÈS LA RÉCEPTION DES PIÈCES.

« M.

« Il suffit qu'une œuvre tende à la gloire de Dieu, à l'é-
» dification des fidèles, et à l'accroissement du respect

» qu'on doit au Saint-Siège auquel *l'Église de France tient*
» *par le fond de ses entrailles*, pour être certain qu'elle sera
» agréée par le clergé français, dont le zèle en assurera le
» succès. »

Délicieux style de prospectus! Mais poursuivons :

« C'est cette certitude, Monsieur, qui m'a fait charger,
» pendant mon séjour à Rome, de propager en France l'A-
» gence de l'Apostolat catholique, afin de coopérer au bien
» qu'elle est appelée à produire dans le royaume très chré-
» tien. — Et c'est dans cette vue que j'ai l'honneur de vous
» transmettre ci-dessous le tableau des principales deman-
» des que l'Agence se charge d'obtenir à Rome, avec le
» bulletin destiné à recevoir celles que vous pouvez désirer.
» Votre zèle, Monsieur, pour la gloire de Dieu et le salut des
» âmes confiées à votre sollicitude, m'inspire la confiance
» que vous choisirez ceux des articles les plus propres à at-
» teindre ce double but dans votre paroisse. »

J'en demande pardon au lecteur; mais j'éprouve en-
core le besoin de répéter que ce n'est pas moi qui parle, je
copie mot à mot une pièce que je puis, à sa demande,
lui faire voir et toucher. Cela dit pour la dernière fois, je
continue :

« Vous transcrirez ces articles *littéralement* sur le bulle-
» tin, et après l'avoir revêtu des formalités y indiquées,
» vous m'en adresserez le double *conforme* en en gardant
» un auprès de vous, afin de pouvoir vérifier l'exactitude
» des demandes que vous aurez faites; mais en me trans-
» mettant le double de ce bulletin, ayez la charité de
» l'affranchir; » (excellent!) « c'est la condition *sine*
» *quâ non* de sa réception, et de tous les envois relatifs à
» l'Agence. »

Que de précautions! que de défiance! et cela envers le
clergé! mais continuons, et nous verrons bien mieux, ou
plutôt bien pire!

« Vous recevrez ensuite le plus promptement possible,

» et de la manière marquée au bulletin, tous les articles
» que vous aurez demandés, à moins qu'il y eût impossibi-
» lité de les obtenir à Rome.

» Agréez, etc. »

» Le correspondant-général de
» l'Agence de l'Apostolat Catholique
» en France,

(Nous supprimons ici la signature.)

» A Manduel, par Nîmes (Gard).

» *Affranchir.* (Troisième avis d'affranchissement). »

« TABLEAU des principales demandes que l'Agence de l'A-
» postolat catholique se charge d'obtenir à Rome, ainsi que
» toutes celles qui intéressent la gloire de Dieu et le salut
» des âmes. »

Sans compter l'intérêt qu'y trouvent le pape et le clergé.
Mais arrivons enfin au tarif. Nous l'abrégeons, car la moitié
suffit pour donner une idée du reste.

BREFS PONTIFICAUX.

« 1° Pour l'indult personnel de l'autel privilégié, par le-
» quel on fait gagner l'indulgence plénière aux âmes du
» purgatoire, pour lesquelles on applique le saint sacrifice
» de la messe. 12 fr. 50 cent. »

Il faut avouer que si les âmes souffrantes dans un autre
monde sont soulagées par l'achat d'une telle indulgence, il y
aurait de la cruauté de la part de leurs amis et parents à ne
pas profiter de l'occasion de les secourir à si bon marché. Mais
ce que je trouve bien plus cruel encore, c'est la conduite
du pape qui, ayant en son pouvoir tout le trésor des œuvres
surérogatoires, ne l'applique pas en masse et tout entier à
sauver ceux qui souffrent dans les flammes. Il lui en coûte-
rait si peu ! et le service rendu serait si grand ! Mais non ; le
pape attend douze francs cinquante centimes avant de sou-
lager le moins du monde la plus pauvre des âmes ! Point

d'argent, point de pape. J'aime mieux penser que le pape ne croit pas au purgatoire, que de le supposer assez dur pour laisser des millions d'âmes dans la souffrance, quand il ne lui en coûte rien pour les sauver. Il est vrai qu'alors je suis obligé de conclure que la vente d'une indulgence à laquelle on n'ajoute pas foi est tout simplement un métier... Ne voulez-vous pas admettre cette dernière supposition? retournez donc à la première. De deux choses l'une : les papes sont bien cruels ou bien hypocrites.

« 3° Pour gagner l'indulgence plénière après s'être confessé et avoir communiqué les jours de la naissance, du baptême, de la première communion, de l'entrée en religion, de la réception des saints ordres et de toute autre grande époque de la vie. 10 fr. 80 cent. »

Admirez la commodité des indulgences : avez-vous commis une faute? vous la confessez; on vous impose une œuvre et la faute se trouve effacée; première transformation. Mais je suppose que l'œuvre à accomplir vous ennuie; que faites-vous? Vous achetez l'indulgence qui vous en dispense, et, moyennant 10 francs 80 centimes, vous êtes délivré de tout embarras; seconde transformation. Or, comme l'indulgence se vend contre des espèces, il se trouve que de transformation en transformation le rachat de votre faute se réduit à donner de l'argent.

« 4° Pour obtenir les mêmes grâces deux fois par mois, tant pour soi que pour ses parents et alliés jusqu'au troisième degré de parenté ou d'affinité inclusivement : 10 fr. 80 cent. »

Peut-être êtes-vous étonné, candide lecteur, qu'on offre des indulgences pour des parents, puisque ces parents, s'ils en veulent, peuvent très bien en faire prendre en leur nom. Mais ne comprenez-vous pas que ces parents pourraient bien n'en pas vouloir, et qu'il faut dès lors fournir au membre, bon catholique de la famille, le moyen d'en acheter pour eux et malgré eux? Ainsi celui même qui n'en veut

pas en aura, c'est un excellent moyen de vendre aux incrédules obstinés et en même temps d'étendre indéfiniment ses grâces et son commerce.

« 5° En faveur des confesseurs pour faire gagner à leurs » pénitents l'indulgence plénière, après leur avoir donné » l'absolution à certain jour de dévotion : 12 fr. 50 cent. »

Pourquoi donc faire en faveur du confesseur une indulgence qui devra profiter au pénitent? Tout simplement afin que l'indulgence, passant par l'intermédiaire du premier, puisse lui procurer un petit bénéfice sur le second.

« 6° Pour indulgencier, brigiter les chapelets, croix, » médailles. 12 fr. 50 cent. »

Le pape bénit journellement à Rome prêtres et peuples, hommes et choses qui s'y rendent ou qu'on y porte. Mais comme le pape ne peut pas, même en instituant des jubilé, attirer dans sa ville toute la chrétienté, il ne voit pas sans regret les bénédictions de la province passer de ses mains dans celles des évêques. Alors que fait-il? Ne pouvant donner en personne sa bénédiction, il l'expédie. Excellent moyen de la multiplier et de la faire fructifier. Le pape bénit les cardinaux; les cardinaux bénissent les évêques; les évêques bénissent les prêtres; les prêtres bénissent chapelets, croix et médailles; et ainsi la bénédiction papale, divisée et subdivisée en petit filet d'eau, se répand et pénètre dans tous les coins du monde, pour lui revenir en un vaste océan d'or et d'argent.

« 9° Pour se choisir un confesseur revêtu de tous les pou- » voirs du Saint-Siège, pour les absoudre des censures, ir- » régularités et cas réservés au pape. 25 fr. »

Voilà qui est étrange : le pape vend les cas qu'il s'était réservés! Pourquoi donc alors cette réserve? était-ce parce que les évêques étaient indignes ou incapables de les juger? Non, puisque finalement le pape abandonne ces cas réservés à qui veut les payer. La réserve était donc tout simplement une ruse pour renchérir l'article. Aussi tout ce qui

précède ne coûte que 12 francs pièce ; mais ces cas réservés coûtent 25 francs.

« 12° Pour la commutation de vœux de toute espèce (le » prix varie selon le cas). »

Voilà qui est énorme ! Quoi, j'ai fait vœu de célibat, de pauvreté, de chasteté ; et de tout cela vous pouvez me dispenser ? Mais attendons, on pourrait dire que nous nous indignons à tort puisqu'ici rien n'est encore spécifié ; la chose sera plus claire un peu plus bas.

« 14° Pour une chapelle domestique avec pouvoir d'y » célébrer, ou d'y faire célébrer la messe. (Idem...) »

L'avarice ecclésiastique vient vous chercher jusque dans vos demeures ; il ne vous sera pas permis de vous livrer à un exercice pieux chez vous, sans en acheter le droit. Cela rappelle ces directeurs de théâtres privilégiés qui n'en laissent ouvrir d'autres dans la même ville qu'à la condition d'une juste indemnité. Dans tout ceci les papes agissent en inventeurs brevetés qui cèdent le droit d'exploitation à forfait pour les royaumes et les provinces. Ainsi la vente se fait en pacotille par les papes, en demi-gros par les évêques et en détail par les curés.

« 15° Bref d'*extra tempus*, d'*extra tempora* et *interstitia-* »
» *rum* pour recevoir, *quàm primum*, les ordres sacrés du »
» sous-diaconat, diaconat et prêtrise, *a quocumque episcopo* »
» *cum sanctâ sede communionem habente.* »

Ce latin doit faire soupçonner au lecteur qui ne le comprend pas, qu'un mystère se cache là-dessous. Il ne se trompe pas ; mais je ne veux pas le scruter moi-même. La note suivante suffit à l'expliquer.

« (Il en coûte moins quand le postulant est muni du dé- »
» missoire de son évêque, que lorsqu'il n'a que son exco- »
» ration ; mais l'une ou l'autre de ces deux pièces suffit »
» pour obtenir ce bref pontifical, dont le coût maximum »
» est de 149 fr. 70 c.) »

Au milieu de tout cela, je vois clairement une chose :

c'est que le pape cherche à frustrer les évêques. En effet, pour obtenir régulièrement les ordres sacrés, il faut avoir reçu de ceux-ci une pièce appelée démissoire et que, sans doute, ils font payer, comme toute le reste. Le pape vient, s'interpose entre le marchand et l'acheteur, et offre de donner lui-même la dispense de la pièce vendue par l'évêque ; il lui coupe le marché. Aussi, verra-t-on plus loin que les évêques ne sont guère favorables à l'agence de l'apostolat catholique.

DISPENSES.

« 1^o Dispense de toute espèce pour la célébration et la » réhabilitation des mariages. »

Exemple : en épousant un hérétique, vous exposez votre âme et celles de vos enfants à la damnation, et voilà pourquoi, sans doute, l'Eglise s'oppose à de telles unions ; mais prenez une dispense, donnez de l'argent : votre mariage sera permis, et vous pourrez librement vous exposer à être damné. Honte éternelle ! honte à des hommes qui feignent de croire à Satan pour exploiter les consciences effrayées, et qui consentent ensuite à leur ouvrir eux-mêmes, avec une clé d'or, les portes de l'enfer !

« 2^o Dispense des vœux de virginité, etc. »

Oui, lecteur, vous avez bien lu, et moi bien copié. Il est écrit dans la circulaire : « *Dispense des vœux de virginité,* » et cette circulaire s'adresse au clergé ! Soyons brefs et précis : un prêtre ne peut pas être dispensé du célibat, mais de la virginité. Il ne peut pas se marier, mais il peut.... Non, j'en suis convaincu, ce n'est pas là ce qu'on a voulu permettre, mais enfin on peut l'interpréter ainsi ; et croit-on que la nature violentée chez le prêtre ne lui fera pas chercher et accepter toutes les interprétations ? Je laisse au lecteur père, frère ou mari le soin de juger du danger, ensuite qu'il envoie, s'il en a le courage, sa fille, sa sœur ou sa femme au confessionnal d'un prêtre célibataire forcé !

« 3^o Dispense de la célébration des messes dont on se
» trouve chargé, et qu'on ne peut célébrer ni faire célébrer,
» par défaut de moyens : 27 fr. »

Dans la *Religion d'argent*, j'avais affirmé qu'un prêtre de ville qui prend des messes à dire à trente sous la pièce, pouvait se décharger à moitié prix de leur confection sur un prêtre de campagne. Il paraît que je n'ai pas assez dit, et que même ce prêtre brocanteur peut se dispenser, non-seulement de dire, mais encore de faire dire les messes qu'on lui paie argent comptant, pourvu qu'il verse au pape la somme de 27 fr. Ainsi, naïfs catholiques romains, payez donc votre curé pour qu'il chante ou marmote une messe à telle ou telle intention; il recevra votre argent, remettra 15 ou 20 pour cent au pape, et votre messe ne sera dite ni par lui, ni par d'autres. Vous auriez mieux fait de garder votre argent.

« 4^o Dispense de la récitation du bréviaire et autres
» prières ou œuvres d'obligation : 21 fr. 60 c. »

Que le pape décharge des œuvres d'obligation, telles que jeûnes, neuvaines, etc., je le comprends, car je sais déjà que ces punitions n'ont été inventées que pour rendre les dispenses indispensables; mais il y a dans cet article une autre monstruosité qui mérite d'être remarquée : le pape y dispense de dire « des prières. » C'est la meilleure preuve qu'il ne croit pas que Dieu exauce ceux qui le prient, et que, selon l'Eglise romaine, l'oraison n'est pas une prière, dans le vrai sens du mot, mais une récitation de mots imposée comme châtiment. Au collège, le professeur donne pour *pensum* une page à copier dix, quinze ou vingt fois: de même, à l'église, le prêtre impose quinze ou vingt *Pater* à répéter. Mais il se trouve que le collégien a gagné dans la semaine des billets d'exemption; il les remet au maître, et, dès lors, il n'y a plus de *pensum* à copier. *Idem*, le fidèle a de l'argent, il le donne au prêtre, et, à l'instant, il n'a plus de *Pater* à répéter.

Si le pape et son clergé m'assurent qu'il n'en est pas ainsi et qu'ils ont confiance à l'efficacité des prières pour obtenir les grâces de Dieu, je leur répons : si vous croyez que Dieu exauce les prières des fidèles, et qu'en même temps vous dispensiez les fidèles de prier, il s'ensuit que vous les privez des grâces du ciel pour avoir leur argent ; vous tirez parti même de leur damnation.

POUVOIRS ET FACULTÉS.

« 1° De lire des livres défendus et de les garder chez soi, etc. 21 fr. 60 c. »

En copiant de telles paroles, la plume me tombe de la main. Lecteurs, ayons cependant, vous et moi, le courage d'aller jusqu'au bout.

Si tel ou tel livre est défendu par le pape, c'est sans doute parce que la lecture en serait funeste. Comment donc les 21 fr. 60 c. désinfecteront-ils cette lecture ? Je ne le comprends pas, et il ne me reste plus qu'à conclure que le pape consent même à souiller l'âme de ses prêtres, pourvu que les prêtres lui donnent de l'argent.

Toutefois, faisons effort pour trouver un bon motif à la permission de lire de mauvais livres. C'est peut-être afin de fournir un moyen de les réfuter ? Mais si le prêtre veut lire un ouvrage dangereux avec une intention aussi louable, pourquoi lui faire payer la permission d'accomplir le bien ? Non-seulement il faudrait la lui donner *gratis*, mais il serait encore plus chrétien de l'encourager à cette œuvre, puisqu'il en doit sortir la réfutation d'un mauvais livre, réfutation utile au salut des âmes ! Mais non ! le pape, qui vend tout et de tout, ne débourse en aucun cas. Il faut donc en revenir à notre première supposition : les livres défendus par la morale sont autorisés par Rome, et les prêtres mêmes peuvent se les procurer comme une friandise, à prix d'argent.

« 2° Pouvoir et faculté de bénir les ornements sacerdo-

» taux et de faire les autres bénédictions réservées aux évêques, etc. 12 fr. 50 c.

Encore le pape qui coupe l'herbe sous les pieds aux évêques ! Je ne m'étonne plus si ceux-ci en veulent à l'agence et lui suscitent des procès devant les tribunaux !

« 3^o Pouvoir et dispense de donner la bénédiction papale » aux moribonds. »

Je vous dis que les papes se vendraient eux-mêmes, s'ils trouvaient des acheteurs !

Assez, assez ! Je n'ai pas le courage de copier plus longtemps. Sachez seulement que, dans le reste de la circulaire, si vous voulez imprimer un livre utile, au lieu de vous aider, le pape lève un impôt sur vous, en échange de son approbation. Ainsi donc, quand vous verrez en tête d'un ouvrage catholique romain ces mots : « Avec approbation du pape ou de l'évêque, » sachez bien que cela signifie simplement que le libraire a versé dans la poche de l'évêque ou du pape une somme qui, dit-on, varie selon les formalités à remplir. »

Voulez-vous avoir un saint dans votre famille ? Mon tarif vous apprend encore le prix qu'il en coûte pour introduire la cause de la béatification et de la canonisation, en sorte que, dans quelque temps, vous pourrez faire honorer comme les saints du calendrier votre cousin ou votre oncle, et bientôt la foule viendra s'agenouiller devant votre veau d'or, dressé par le pape lui-même !

Enfin, le prix courant vous offre des reliques, même de la vraie croix ; seulement on vous dit, entre parenthèse, que, quant à ce dernier article, « on en obtient difficilement ; » comme un libraire vous préviendrait dans son catalogue qu'il ne reste de tel ouvrage que quelques rares exemplaires.

En terminant, le prospectus vous prévient que, pour l'encaissement régulier des mandats, le montant du bulletin doit être au moins de *vingt-cinq francs*, qu'on peut se réu-

nir plusieurs pour faire une demande générale, mais qu'un *seul* doit signer, et cet article nous ramène à notre commis-voyageur.

Il s'était donc présenté chez un abbé, et avait reçu une commande; de là il était venu chez un autre prêtre, lui avait montré la commission du premier, en avait obtenu une seconde, et ainsi de suite jusqu'à ce que les demandes dans le diocèse valussent la peine de faire une expédition.

Quelques semaines plus tard, un ballot arrive à ***. Que le lecteur sache bien que je puis mettre un nom propre à la place de ces étoiles, et que si je ne le fais pas, c'est parce que mon intention n'est nullement d'attaquer les personnes, mais uniquement les choses. Je respecte ou plains le clergé romain; je déteste ses institutions.

Le ballot de reliques, d'indulgences et dispenses arrive donc chez M. l'abbé, qui, plein de joie, se prépare à vendre au détail ce qu'il vient d'acheter en gros; mais, ô désappointement! l'évêque lui refuse son approbation.

— Mais, Monseigneur, ces reliques et ces pièces sont bien authentiques?

— C'est vrai.

— Elles ont donc les mêmes vertus que celles que vous tirez vous-même de Rome pour nous les revendre?

— C'est encore vrai.

— Alors, pourquoi m'empêcher d'aller à la source et m'obliger à passer par votre intermédiaire?

— Parce que...

— Parce que quoi?

— Parce que...

— Je ne comprends pas.

— Tant pis.

— Mais alors, Monseigneur, que faire de ces reliques?

— Les rendre au commis-voyageur.

— Et s'il ne veut pas reprendre sa marchandise?

— Vous ne le paierez pas.

L'abbé fut obligé de céder à l'évêque, mais, au moins, il voulut résister au commis et refusa de payer. Pour se fortifier dans son refus, il s'adjoignit ceux de ses confrères qui se trouvaient dans le même cas. Le commis-voyageur, bien que représentant d'une maison qui prétend n'agir que pour la gloire de Dieu, se fâche, intente un procès, et l'affaire est portée devant le tribunal, qui le condamne.

Lecteurs, laissons là l'agence et son commis, et venons au plus important, à Rome et à son commerce. Dites, dites, la main sur la conscience, est-ce là, oui ou non, une religion d'argent? La rougeur ne vous monte-t-elle pas au visage, en songeant que c'est celle de vos compatriotes, celle de votre famille, la vôtre peut-être? Tant de turpitudes n'ouvriront-elles pas enfin vos yeux à la lumière du simple bon sens étouffée par l'habitude et le préjugé? Pouvez-vous encore, sans faiblesse, sans honte, que dis-je? pouvez-vous, sans danger, pour votre éternel avenir, rester dans une Eglise qui fait commerce du salut de votre âme? C'est à vous qu'il appartient de prononcer. Pour moi, j'ai voulu remplir envers vous un double devoir : vous montrer l'erreur; je l'ai fait, et vous indiquer la vérité; je vais le faire.

En condamnant les doctrines de l'Eglise romaine, je ne condamne pas le moins du monde celles du christianisme; au contraire, je sépare ces deux choses comme le froment de l'ivraie; le christianisme, voilà le bon grain : le catholicisme, voilà le mauvais; l'un entrera dans le ciel, l'autre sera jeté au feu.

Mais, à quel signe, me direz-vous, puis-je distinguer le vrai christianisme, puisque le catholicisme prétend l'être lui-même? La réponse est facile : le bon grain d'abord a été répandu par le Semeur, le mauvais n'est venu qu'après, apporté par l'Ennemi. Eh bien! de même le bon grain du christianisme est celui qui est sorti de la main du maître,

de Christ et de ses Apôtres; et le mauvais grain du catholicisme est celui qu'apporta plus tard le clergé romain, trop ami des honneurs, du pouvoir et de l'or pour n'être pas l'ennemi de la vérité. En d'autres termes, la vérité, c'est l'Évangile sorti de la bouche de Jésus-Christ et de la plume des Apôtres; le mensonge, c'est tout ce que les prêtres ont ajouté à cet Évangile. Or, il y a un tel disparate entre l'Évangile de Christ et les doctrines de Rome qu'il est impossible de n'en pas être frappé. Du haut de son trône le pape vous crie : « Apportez, apportez-moi de l'argent et je sauverai vos âmes. » Du haut de sa croix Jésus vous dit : « Vous êtes sauvés par la grâce, c'est un don de Dieu. » Le pape, effrayé à l'ouïe de cette parole écrite dans la Bible, interdit la lecture du saint livre; mais, grâces à Dieu, des sociétés se forment, et malgré les foudres de Rome répandent la divine parole sur tous les points du globe. Le pape furieux vous dit : On vous trompe, ne lisez pas; les vrais chrétiens répondent : Plutôt que de nous croire sur parole, lisez.

— Non, fermez les yeux.

— Au contraire, examinez!

— Croyez-moi, je suis pape.

— Croyez plutôt l'Évangile, c'est la parole de Dieu.

— Je vous dis qu'il vous faut des dispenses pour lire les mauvais livres; payez-moi, ensuite vous lirez la Bible.

— Nous, au contraire, nous vous disons : Voilà la Bible, lisez-la sans payer; comme Christ parlant à tout le peuple, comme les Apôtres écrivant à toutes les Églises, nous n'avons rien de caché; nous crions la vérité dans les rues, sur les toits : et ce livre, qui renferme les paroles du Christ et de ses disciples, prenez-le sans or, ni argent, si vous êtes pauvres, car vous le savez : nous le donnons (1)!

(1). Quand le clergé romain a prétendu que nos Bibles étaient falsifiées, l'auteur de ces lignes a répondu par les journaux qu'il offrait de

— Venez à Rome.

— Non, allez à Christ.

— Je vous donnerai ma bénédiction, moi pape.

— Christ vous donnera le salut, lui Dieu.

— Je vous confesserai, vous ferez pénitence, ou mieux encore vous la racheterez de moi, successeur de saint Pierre.

— Pierre se lève, et dans l'Évangile vous crie : « Périsse » ton argent avec toi, puisque tu as cru que le don de Dieu s'acquiert avec de l'argent. (Actes des Apôtres, VIII, 20.) »

— Achetez, achetez mes chapelets bénits, mes dispenses ecclésiastiques, mes indulgences plénières.

— Non ; « venez sans argent ni aucun prix ; venez à moi, » dit Christ, vous qui êtes fatigués et chargés, et vous trouverez le repos de vos âmes ; je suis doux et humble de cœur, venu pour sauver ce qui était perdu ; croyez, confiez-vous en moi, et vous serez sauvés (1). »

— Non, non, c'est faux ! achetez, achetez....

Et la foudre céleste tombe et fait taire les foudres du Vatican. Luther, Calvin se lèvent la Bible à la main ; Dieu leur envoie en aide la découverte de l'imprimerie : les Saintes Écritures se multiplient dans toutes les langues, et les peuples étonnés se demandent les uns aux autres comment ils ont pu dormir sous le joug de Rome un si long temps. Le souffle de Dieu se répand sur la terre et en quelques années le tiers de la chrétienté abandonne le pape pour suivre Jésus-Christ, tandis que les autres, trop indifférents pour prendre la peine d'examiner, restent dans l'Église et y reçoivent machinalement le baptême, l'hostie et

faire répandre une traduction catholique du Nouveau Testament si le clergé voulait l'approuver. Il a reçu pour réponse une lettre anonyme qui l'engageait à garder le silence.

(1) Esaïe, LV ; Saint Matthieu, XI, 29 et 30. Voyez les premiers chap. de l'Évangile selon saint Jean.

l'extrême-onction, tout en restant dans l'incrédulité et vivant dans le péché.

Catholiques romains, pour la plupart, voilà votre position; voyez si vous devez y persévérer. Vous pouvez bien sans danger vous moquer du pape, mais prenez-y garde, on ne se moque pas de Dieu! Ce que je vous conseille est bien simple : c'est de lire la Bible; ce que je vous demande est bien raisonnable : c'est d'examiner. Vous savez déjà qu'on vous trompe à Rome; mais reconnaître une erreur ne suffit pas, il faut encore chercher et recevoir la vérité. Je termine donc par ces mots que je puise dans la parole de Dieu, et qui sont dignes de toute votre attention : « Dieu » a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin » que quiconque croirait en lui ne pérît point, mais qu'il » eût la vie éternelle. » Maintenant que vous avez entendu cette déclaration, Jésus ajoute : « La lumière est venue » dans le monde, mais les hommes ont mieux aimé les té- » bres que la lumière. » Etes-vous de ce nombre? Dans ce cas écoutez comment Jésus explique votre préférence pour les ténèbres : « C'est parce que, dit-il, leurs œuvres sont » mauvaises. » Mais au contraire, voulez-vous chercher et recevoir la lumière? alors c'est de vous qu'il dit que les « œuvres sont faites selon Dieu; » et c'est pour vous qu'il ajoute : « Quiconque croit en moi sera sauvé. »

LE

CATHOLIQUE CHRÉTIEN.



Dans un village retiré vivait jadis un bon curé, au milieu de deux ou trois cents paroissiens. Un dimanche qu'au sortir de la messe il réfléchissait au peu de fruit que ses auditeurs en avaient sans doute retiré, il vint au milieu d'une douzaine d'entre eux, occupés à causer devant la porte de l'église. Il se dit qu'une conversation familière avec ces simples villageois pourrait leur être plus utile que les vêpres en latin ; il s'arrêta donc au milieu d'eux, s'assit sur un banc de pierre, et, les deux mains appuyées sur le pommeau de sa canne, il dit avec bonhomie : Dis-moi, Jean, es-tu chrétien ?

— Eh ! oui, M. le curé, répondit Jean tout ébahi.

— Et comment es-tu devenu chrétien ?

— Parce que... parce que vous m'avez baptisé quand j'étais tout petit, et comme ça je suis chrétien.

— Cependant, mon garçon, penses-tu que ce voleur, que les gendarmes ont arrêté le mois dernier sur la grand'-route, et qui a été condamné hier à dix ans de galères,

pour avoir dérobé 20,000 francs à notre notaire, penses-tu que ce voleur soit chrétien ?

— Bien sûr que non !

— Et cependant comme toi il a reçu le baptême quand il était tout petit. Tu vois donc que ce n'est pas le baptême qui rend chrétien. Et toi, Georges, es-tu chrétien ?

— Oui.

— Et pourquoi !

— Parce que, moi, j'ai fait ma première communion.

— Et dis-moi, tu as bien entendu parler de Cartouche ?

— Quelquefois.

— Était-ce un chrétien ?

— Non, c'était un brigand comme Mandrin.

— Eh bien ! mon ami, Cartouche et Mandrin avaient tous deux fait leur première communion ; tu vois donc aussi que la communion ne fait pas le chrétien.

Nos bons paysans s'entre-regardaient ne sachant pas trop où leur curé voulait en venir. Celui-ci continua : M. l'instituteur, vous pourrez mieux me dire, sans doute, ce qui vous rend chrétien ?

— Le maître d'école, persuadé que le curé l'avait choisi pour trancher la difficulté à la satisfaction générale, fut un moment tout flatté de s'entendre ainsi interpellé, et après avoir toussé et craché, il répondit : Je suis chrétien, 1° d'abord, parce que je vais tous les dimanches à la messe ; 2° ensuite, parce que je me confesse tous les mois ; 3° enfin, parce que je remplis les pénitences qui me sont imposées ; je récite mes *Pater*, j'observe les jeûnes, le carême et tout le reste.

— Votre réponse est plus longue que les précédentes (le pédagogue était déjà content de ce début) ; mais elle ne vaut pas mieux (l'instituteur fit une grimace) ; car vous comprenez, continua le Curé, que tous les hérétiques que l'Eglise a condamnés, tous les hypocrites qui font métier de religion, tous ces hommes vont à la messe, jeûnent,

récitent des *Pater*, accomplissent des pénitences; et cependant, ni ces hérétiques, ni ces hypocrites ne sont chrétiens.

— L'auditoire allait de surprise en surprise, tout le monde craignait d'être interrogé; un enfant de huit à dix ans qui était là, seul n'y pensait pas, ce fut justement à lui que le Curé s'adressa.

— Dis-moi, mon petit Joseph, que faut-il pour être chrétien ?

— Monsieur, il faut aimer le bon Dieu et être bien sage.

— Béni sois-tu, Père céleste, s'écria le Pasteur élevant les yeux au ciel, de ce que tu as révélé aux enfants et aux ignorants, les choses que tu as cachées à ceux qui se croient sages et intelligents. Oui, mes amis, ce qui fait le chrétien, ce sont les sentiments de son cœur, celui qui se confie en Jésus-Christ pour obtenir de lui le pardon de ses péchés, et qui dès-lors pardonné, aime son Dieu de tout son cœur et son prochain comme lui-même, celui-là est chrétien : en deux mots, la religion n'est pas dans les cérémonies qu'accomplissent nos pieds, nos mains ou notre bouche : elle est dans les sentiments de foi et d'amour de notre cœur. Le Curé termina ici son entretien et se retira. Ces paroles qui avaient vivement étonné nos bons paysans, ne surprendront pas autant le lecteur, lorsqu'il saura que notre curé se livrait depuis quelque temps à la lecture d'un gros volume provenant de l'héritage d'un oncle, et que cette lecture qu'on lui voyait faire matin et soir, précédée et suivie de prières, avait plus d'une fois fait oublier au bon prêtre son bréviaire et modifié ses opinions religieuses. Il croyait voir dans son église plus d'une chose qui n'était pas bonne; toutefois n'étant pas encore au clair sur tout cela, il continuait en même temps à lire son livre et à dire sa messe.

Mais cette fois, il avait blessé l'amour-propre du maître d'école, qui pour s'en venger, parla de la fameuse conversation au vicaire; celui-ci qui voulait la place du curé en

écrit à l'évêque, et le jeudi suivant, le curé reçut de son supérieur, qui était en même temps son oncle et son ami, la lettre que l'on va lire.

« Mon cher neveu et frère en Jésus-Christ! il m'a été rap-
» porté que dimanche dernier vous aviez tenu dans votre
» église des discours dont la conséquence serait l'inutilité et
» la vanité de toutes les saintes pratiques de notre Eglise, et
» qui placerait le salut de l'homme hors de l'influence du prê-
» tre. Vous sentez combien de telles doctrines seraient dan-
» gereuses. J'aime donc à croire qu'on a mal compris vos pa-
» roles et que sans doute vous avez voulu dire que toutes ces
» pratiques doivent être accompagnées des sentiments du
» cœur; mais que pratiques et sentiments sont également
» nécessaires; que s'il faut la foi et la repentance de la part du
» fidèle, il faut d'une manière non moins indispensable l'in-
» tervention du prêtre pour recevoir cette foi, pour agréer
» cette repentance et pour accomplir les cérémonies du bap-
» tême, de la confirmation, de l'extrême-onction, etc., sans
» lesquelles il n'y a pas de salut. J'espère donc que vous
» allez me répondre dans ce sens et en même temps expli-
» quer ainsi votre pensée dans votre prône prochain. »

» Je vous salue, etc. »

Le curé lut et relut cette lettre; il y trouvait quelque chose qui blessait son cœur et son intelligence; cependant, il ne savait trop comment y répondre... Il ne répondit pas, il attendit, et pendant ce temps on s'aperçut qu'il se renfermait plus souvent dans son cabinet pour prier et lire son in-folio, comme on pouvait l'apercevoir du fond de son jardin sur lequel donnait sa fenêtre. Enfin, après quelques semaines d'études, voici la réponse qu'il fit.

Monseigneur et cher oncle!

J'ai dit que pour le salut toutes les pratiques ne servaient

à rien, et aujourd'hui, après avoir prié mon Dieu et lu sa Parole, je dis encore elles ne servent à rien. Il n'y a que trois cas possibles : le salut s'obtient ou bien par les cérémonies seules, et dans ce cas les plus grands scélérats seraient sauvés tout en mourant dans l'impénitence (ce que vous n'admettez pas plus que moi), ou bien les pratiques religieuses et les sentiments du cœur sont également indispensables, c'est ce que vous croyez vrai : et c'est ce que je vais vous montrer être faux. Si baptême, confirmation, jeûnes, messe, extrême-onction, etc., sont indispensables pour être sauvé, la Magdeleine que Jésus-Christ a pardonnée, le brigand de la droite à qui notre Seigneur a promis le paradis, saint Etienne qui est mort en martyr ne sont donc pas sauvés ; car du temps de la Magdeleine on ne disait pas la messe, le brigand n'a pas eu le temps d'être baptisé, saint Etienne n'a pu recevoir l'extrême-onction. Si les pratiques de l'Eglise sont indispensables pour être sauvé, des matelots chrétiens qu'un naufrage aurait jetés dans une île déserte, des prisonniers chrétiens qui meurent dans des pays hérétiques, ou des sauvages qui se seraient convertis par la seule lecture de la Bible et qui resteraient dans leur pays loin de tout prêtre et de tout sacrement, tous ces hommes malgré leurs sentiments, leur foi, leur amour, ne seraient donc pas sauvés, parce qu'ils n'ont pas fait ce qu'ils ne *pouvaient* pas faire ? Si nos cérémonies étaient absolument nécessaires au salut, il suffirait donc qu'un mauvais prêtre refusât par caprice ou par haine les sacrements à un de ses paroissiens, pour que celui-ci fût damné ? Si vous me dites que ce sont-là des exceptions, et que, dans ces exceptions, on peut être sauvé sans nos pratiques religieuses, je vous réponds : Ces pratiques ne sont donc pas nécessaires, on peut donc être sauvé *quelquefois* sans elles, et si on le peut *quelquefois*, pourquoi ne le pourrait-on pas *toujours* ? Si la grâce de Dieu suffit à saint Etienne, pourquoi ne me suffirait-elle as à moi ? Si l'on peut être sauvé sans l'absolution d'un prêtre

dans une île déserte, pourquoi ne le pourrait-on pas dans mon village? Dieu est-il moins puissant dans un siècle que dans un autre, dans un pays que dans un autre? Et, mon cher oncle, ce que le simple bon sens nous dit, la Parole de Dieu nous le dit aussi. Ecoutez cette déclaration : « Qu'ai-je à » faire de vos sacrifices, dit l'Eternel, le parfum m'est en » abomination; cessez de mal faire, recherchez la droiture, » faites justice à l'orphelin, etc. » « Le Seigneur, dit le roi » David, ne prend point plaisir aux sacrifices. Les sacrifices » agréables à Dieu sont l'esprit froissé. C'est au cœur que » Dieu regarde. » Cependant, Monseigneur, ne croyez pas que je veuille abolir toutes les cérémonies, il en est que je crois établies par Jésus-Christ lui-même, et qui par conséquent sont bonnes et utiles. Mais autre chose est de dire qu'une cérémonie et un sacrement sont utiles, autre chose est de dire qu'ils sont indispensables. Le vin est utile dans la vie, mais lorsqu'on en manque, on peut s'en passer; tandis que l'eau est indispensable, et lorsqu'on en manque, on meurt. — Mais suivez dans ses conséquences le malheureux principe admis par notre Eglise de la nécessité du sacrement et du prêtre pour le salut des fidèles, et vous serez effrayé des abus qui en résultent. Notre Eglise a déclaré les cérémonies, nécessaires, et le cœur de l'homme naturellement corrompu a saisi ce principe avec avidité et l'a poussé plus loin; plus il a jugé le culte extérieur indispensable, plus il a cru pouvoir se dispenser des sentiments, en sorte que chacun selon goût a pu en venir à conserver à son cœur sa passion favorite, en imposant à son corps quelques pratiques de plus; car l'homme consentira volontiers à toutes les privations, à tous les sacrifices, pourvu que vous lui laissiez la liberté de conserver l'idole de son cœur, l'un l'avarice, l'autre l'orgueil, un troisième l'impureté. Il vous donnera son temps, son argent, ses peines, il se soumettra à des jeûnes, à des abstinences, à des confessions, etc. — Il regardera tout cela comme bon, utile, nécessaire, indis-

pensable pour le salut; il y attachera même plus d'importance que vous ne voulez, et cela, précisément pour satisfaire d'autant plus facilement sa passion dominante. Monseigneur, c'est là une vérité dont j'ai vu mille exemples dans mon Eglise; je vous avoue que moi-même j'en ai fait l'expérience. Plus d'une fois, j'ai remarqué qu'après avoir assisté à la messe le matin, je me croyais autorisé à agir plus librement le soir. Plus d'une fois, j'ai observé exactement le carême, dans l'espérance secrète de me dédommager plus tard. D'autres fois, dans la tentation du péché, je succombais plus facilement, en pensant que je me confesserais et que j'en obtiendrais l'absolution; après la confession, je me sentais plus léger; il me semblait que ma conscience allégée par l'absolution du prêtre, pourrait bien maintenant, sans trop de danger, être chargée d'un nouveau petit péché. Oh! Monseigneur, que notre cœur est rusé et désespérément malin! Il faut s'étudier avec soin pour découvrir cela; mais soyez sûr que si d'autres ne l'ont pas découvert en eux-mêmes, c'est parce qu'ils ne demandent pas mieux que de se faire illusion. Ainsi, disons donc au peuple toute la vérité, disons-lui que les cérémonies sont bonnes, comme signe extérieur, pour figurer les sentiments qui sont en nous; mais qu'après tout, ce ne sont que des symboles; que le baptême d'eau n'est qu'une image de la purification de notre cœur, de tous ses vices; que la sainte cène n'est que le souvenir du grand sacrifice de Jésus-Christ, mort pour nous racheter de nos péchés. Disons-lui bien que c'est sur son intérieur qu'il doit porter son attention, et qu'en s'étudiant, il reconnaîtra la vérité de ces paroles de l'Evangile : « Les hommes sont remplis d'injustice, d'impureté, » de méchanceté et d'avarice, pleins d'envie, de meurtre, » de querelles, de fraude, de mauvaises mœurs, rapporteurs, médisants, haïssant Dieu, orgueilleux, » etc. Et quand ces malheureux pécheurs sentiront profondément leur misère spirituelle, ouvrons-leur le trésor du salut, ap-

prenons-leur qu'une victime expiatoire est morte pour eux, et que, selon la Parole de Dieu, Christ a porté nos fautes sur la croix, que son sang a été répandu pour la rémission des péchés de plusieurs; disons-leur bien que Dieu leur donne ce ciel qu'ils n'ont pas mérité; et s'ils n'osaient pas croire à un si grand bienfait, ouvrons-leur la Bible, qu'ils y lisent eux-mêmes ces douces paroles trop longtemps restées cachées : « Vous êtes justifiés gratuitement. Vous êtes » sauvés par grâce, par la foi, et cela ne vient point de vous, » c'est un don de Dieu. » Dieu veuille, mon cher oncle, que ces promesses de la Bible réjouissent votre cœur comme elles ont réjoui le mien.

Recevez, etc.

Trois jours après, Monseigneur avait envoyé un remplaçant à notre curé, et avait invité celui-ci à venir passer quelques semaines auprès de lui. L'évêque était un vieillard respectable, homme sincère et de bonne foi. Il n'avait jamais élevé le moindre doute contre l'autorité de sa sainte mère l'Eglise; aussi, fils respectueux et soumis, assujettissait-il son corps aux observances les plus minutieuses, sa santé même en avait souffert; cherchant toujours une paix intérieure qu'il ne trouvait pas, éprouvant le besoin de se sentir assuré de son salut, il ajoutait aux jeûnes les pèlerinages, aux pèlerinages le cilice, et tout cela fatiguait beaucoup son corps, sans tranquilliser son âme. Il se demandait toujours, s'il avait assez fait pour gagner le ciel, et il tremblait à la pensée qu'il en était peut-être encore à quelques pas, peut-être à la porte....; mais encore exposé à tomber en enfer! Alors nouvelles abstinences, nouvelles craintes, et ainsi la vie s'écoulait partagée entre les souffrances de son corps et les angoisses de son âme. On comprend, dès-lors, dans quel but il avait appelé le pauvre curé auprès de lui, il espérait le ramener à des opinions plus conformes à celles de l'Eglise, dont il le voyait s'éloigner à grands pas. Le curé

se rendit à l'invitation de son évêque, celui-ci ne lui parla d'abord de rien, et le reçut avec bonté. Le lendemain, pour être plus tranquille, monseigneur voulut partir avec lui pour la campagne, et n'ayant d'autres témoins que trois ou quatre enfants, qui à quelques pas de là gardaient un troupeau. Pendant une promenade dans le parc, il entama enfin le grand sujet : Dites-moi, mon cher neveu, d'où vous viennent ces nouvelles doctrines, si opposées à celles de l'Eglise, n'est-ce pas Satan qui vous les a suggérées ?

— Non, Monseigneur, c'est la Bible.

— Voilà donc pourquoi vous avez fait répandre dans votre paroisse une centaine d'exemplaires de ce livre, selon ce qui m'a été rapporté ?

— Monseigneur, je n'ai pas cru mal faire en mettant sous les yeux des fidèles les paroles que Dieu nous a adressées à tous.

— Mais ne sentez-vous pas que le simple peuple ne peut pas comprendre ce livre, qui ne doit être lu et expliqué que par le prêtre ?

— Non, je ne sens pas cela, et je trouve qu'au contraire, Dieu a jugé que *tous* pouvaient le comprendre, puisqu'il en recommande la lecture à *tous* ; ainsi, Jésus a dit aux Juifs : « Sondez les Ecritures. » Le Psalmiste a dit : « La loi de l'Eternel est parfaite, restaurant l'âme, donnant de la sagesse aux simples. » Moïse veut que le roi lise le livre de la loi « tous les jours de sa vie ; » il dit à tout le peuple : « Mettez ma parole dans votre cœur, liez-la sur vos mains, écrivez-la sur vos maisons. » Saint Luc approuve les habitants de Bérée, de ce qu'ils comparent les prédications de saint Paul avec la Parole de Dieu. Saint Paul, écrivant ses Epîtres aux diverses Eglises, ne s'adresse pas seulement aux prêtres ; mais il dit : « A vous qui êtes à Rome.... » « A tous ceux qui sont dans l'Achaïe, etc. » Si tous les Israélites du temps de Moïse, tous les juifs du temps de Jésus-Christ, tous les habitants de Rome et de l'Achaïe, pouvaient

lire la Bible, je ne vois pas pourquoi tous les chrétiens de nos jours ne pourraient pas la lire aussi ?

— Mais ne savez-vous pas, reprit l'évêque, que la Bible est obscure et ne peut être comprise de tous.

— Vous allez en juger, dit le curé en souriant.

En même temps, il fit signe aux enfants qui gardaient le troupeau de s'approcher, et quand nos marmots de dix à douze ans furent là en demi-cercle, auprès de l'Evêque, le curé dit au plus jeune : « Mon enfant, tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée. » M'entends-tu ?

— Oh ! oui, M. le curé, il faut bien aimer le bon Dieu.

— Et toi, mon ami, écoute : « Il n'y a pas un seul juste ; non, il n'y en a pas un seul qui fasse le bien. » Comprends-tu !

L'enfant baissa les yeux ; il avait si bien compris ces paroles, que sa conscience les lui avait à l'instant appliquées à lui-même, et comme il venait de frapper un de ses camarades à la suite d'une petite querelle, il répondit :

— C'est lui qui a commencé, il m'a donné aussi un coup de pied.

— C'est bien plutôt toi, dit l'autre.

— Non, dit une petite fille, c'est tous les deux.

— Et toi, ma petite amie, dit le curé, écoute : « Christ est mort pour nos péchés, il n'y a plus de condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ, crois au Seigneur Jésus-Christ et tu seras sauvée. » Qu'est-ce que cela veut dire, mon enfant ?

— Cela veut dire que Dieu nous pardonne nos péchés si nous aimons Jésus-Christ.

— Et toi, dit le curé au quatrième, écoute : « Si quelqu'un manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu qui la donne à tous avec abondance. Priez sans cesse. » Que veulent dire paroles ?

— Tiens ! ça veut dire qu'il faut prier le bon Dieu de nous faire bien sages.

— C'est bien, mes enfants, ne vous battez plus, aimez

Jésus-Christ qui est mort pour obtenir le pardon de vos péchés, demandez à Dieu de vous rendre bien sages et vous irez en paradis. Les enfants se retirèrent tous joyeux.

— Eh bien ! dit le curé à son évêque, il me semble que ces enfants ont assez bien compris mes paroles ?

— Ce n'est pas étonnant, dit celui-ci, elles étaient si simples.

— Oui, mais ces paroles si simples sont précisément celles de la Bible ; et si ces enfants les ont comprises, je puis bien croire que leurs pères et leurs mères les comprendront aussi.

— Oui, mais toutes les pages de cette Bible ne sont pas aussi claires que ce que vous avez cité.

— J'en conviens, mais lors même que le simple fidèle n'aurait compris dans toute la Bible que ces quatre passages, n'y en aurait-il pas assez pour qu'il valût la peine de la lire ? D'ailleurs, l'expérience et le bon sens se réunissent pour affirmer qu'après avoir lu ce livre pendant quelque temps avec prière, le plus simple lecteur verra bientôt un passage facile, l'aider à en pénétrer un autre moins clair, ce qu'il aura saisi lui facilitera l'intelligence de ce qui lui reste à comprendre, et ainsi ces quelques obscurités s'éclairciront complètement. Quand un ami nous adresse une lettre dont quelques mots sont effacés, nous ne rejetons pas pour cela la feuille de papier ; nous lisons une seconde fois, une troisième, jusqu'à ce que ce qui précède et ce qui suit nous fasse comprendre les mots illisibles.

— Mais, reprit l'évêque un peu embarrassé, pour lever toutes ces difficultés, ne vaut-il pas mieux soumettre la Bible à l'interprétation des conciles, dont les décisions sont dirigées par le Saint-Esprit d'après la promesse de Jésus-Christ ?

— Mais, répondit le curé sans hésiter, pourquoi le Saint-Esprit qui peut diriger les décisions des conciles, ne dirigerait-il pas aussi la pensée du simple fidèle qui l'implore

avec humilité ? car cette promesse de Jésus-Christ n'a pas été faite aux conciles seulement , mais à tous ceux que le Seigneur appellera.

— Mais alors si chacun peut lire et interpréter la Bible, vous aurez autant de croyances que d'individus , tandis qu'en soumettant la Bible à l'interprétation des conciles , nous aurons tous la même foi.

— Je ne le crois pas , car comment l'unité naîtra-t-elle mieux de la lecture des décrets des conciles, que de la lecture de la Bible ? Sera-t-il plus facile de comprendre le latin du concile de Trente, que le latin de la Vulgate ?

— Non ; mais le prêtre est là pour interpréter au simple fidèle les décrets du concile. Mais alors sera-t-il plus facile pour le fidèle de comprendre le français de son curé, qui lui parle en chaire , que le français de Sacy , qui lui parle dans sa traduction de la Bible ? Latin pour latin , français pour français , j'aime mieux lire le texte que le commentaire ; mieux vaut la Bible que les explications ; à moins que l'on prétende que lorsque Dieu parle , les hommes savent mieux ce qu'il veut dire que lui-même, et qu'ils aient mieux que lui le talent de se faire comprendre.

— Enfin, dit l'évêque avec quelque impatience, que voulez-vous conclure de tout cela ?

— J'en conclus que puisque la Bible est la parole de Dieu, tout homme est tenu d'aller puiser dans cette Parole la règle de sa foi et de sa conduite , sans que personne ait le droit de lui en imposer une autre, et que si le simple fidèle doit écouter son pasteur , ce n'est qu'autant qu'il juge que ce pasteur lui parle conformément à la Bible. Alors la foi du chrétien sera une foi éclairée , et d'autant plus ferme qu'elle sera plus éclairée. Alors, le chrétien pourra dire dans sa conscience qu'il obéit à Dieu et non pas aux hommes , puisqu'il va puiser dans le livre que toutes les communions chrétiennes (et l'Eglise catholique, apostolique et romaine la première), sont obligées de reconnaître pour

la source de toute la religion, pour la Parole de Dieu. N'est-ce pas à la source que l'eau d'un ruisseau est le plus limpide ? Chaque pas qu'elle fait à travers le limon et la boue de cette terre ne contribue-t-il pas à la troubler ? Eh bien ! de même, ne sera-ce pas à sa source, dans la bouche de Dieu, que la religion sera la plus pure, et tous les pas qu'elle fera en passant de bouches en bouches humaines, ne tendront-ils pas à la corrompre ? Donnons donc la Bible au peuple, et alors il comprendra que ce ne sont pas quelques vaines cérémonies qui sauvent le pécheur ; mais que ce sont uniquement le sang de Christ, et le renouvellement du cœur par le Saint-Esprit.

— Le curé parlait avec une chaleur qui fit comprendre à l'évêque qu'il n'arriverait jamais à lui faire abandonner sa direction nouvelle, par la seule persuasion. Il fit donc jouer tour à tour, la crainte de nuire à son avancement dans l'Eglise, les menaces de la condamnation de Rome, etc. Mais tout fut inutile, le curé revenait toujours à cette réponse : Montrez-moi par la Bible que je me trompe, et alors je serai prêt à me soumettre. Et il supporta avec résignation toutes les petites persécutions qui lui furent suscitées.

Quelques mois plus tard, l'évêque tomba sérieusement malade, le mal empirait chaque jour ; la crainte, ou plutôt la certitude d'une mort prochaine vint doubler ses terreurs sur l'incertitude de son salut. Il cherchait à se rassurer et s'étonnait de ne pas le pouvoir ; il avait beau se dire que peu de saints s'étaient soumis à des austérités aussi dures et aussi nombreuses que lui, toujours sa conscience lui rappelait son péché et lui faisait craindre qu'il n'eût pas encore accompli assez de pénitences pour expier ses fautes devant « Celui dont les yeux sont trop purs pour voir le mal. » Dans cet état de trouble il se rappela le calme, la paix, dont le curé avait paru jouir pendant son séjour auprès de lui ; et la pensée que cette sérénité d'âme était peut-être le

fruit de ses nouvelles convictions religieuses et qu'après tout il pourrait bien y avoir là quelque chose de bon et de vrai, cette pensée se fit jour dans son esprit. Au moment de la mort on ne s'inquiète guère des ménagements pour le monde, qu'on aurait gardés en état de santé. Monseigneur manda donc son neveu, et lui fit dire qu'il désirait s'entretenir avec lui de choses sérieuses.

Le curé se rendit auprès du mourant. En le voyant entrer : Soyez le bienvenu, lui dit l'évêque, prenez place et qu'on nous laisse seuls quelques instants. Quand tout le monde se fut retiré, et que le curé, après avoir fermé la porte, fut venu se rasseoir auprès du lit de son oncle, celui-ci d'une voix triste et solennelle commença ainsi : Mon cher ami, je n'ai pas de temps à perdre et, sans détours, j'en viens de suite au fait. Vous connaissez ma vie, vous savez si je me suis acquitté scrupuleusement des devoirs de ma religion, et cependant je vous avoue qu'au moment de paraître devant Dieu, même après avoir reçu le saint sacrement pour la dernière fois, je tremble à la pensée de me présenter au tribunal de mon Juge ! Quelque chose de plus puissant que moi, me dit que je ne suis pas prêt à paraître, et je sens que je ne jouis pas, à ma dernière heure, de ce calme chrétien qui voit venir la mort sans crainte, qui la reçoit même avec joie. Je l'ai remarqué chez vous, cher frère, ce calme précieux, et tout en vous poursuivant pour vos doctrines, je me sentais intérieurement frappé de la sérénité qu'elles portaient dans votre âme ; oh ! je vous en prie, dites-moi vite, comment vous en êtes venu là.

— Le voici, répondit le curé : j'ai été moi-même dans l'état d'esprit où je vous trouve maintenant ; en étudiant ma vie, j'y découvrais chaque jour de nouvelles imperfections, plus je m'efforçais de vivre saintement, plus je sentais le péché peser sur ma conscience. Si je faisais une action bonne aux yeux du monde, je sentais qu'elle était mauvaise

devant Dieu, parce que la vanité ou l'orgueil y entraient toujours pour quelque chose. Si je m'efforçais de prendre une résolution en vue de Dieu, au moment de me décider à faire le bien, je sentais un motif intéressé venir m'y pousser aussi, et ainsi en corrompre la source. Enfin, j'en étais venu à me haïr moi-même. J'avais horreur de ma vie, et ce qui vint augmenter mes terreurs, c'est que je trouvais, dans mes lectures de la Bible, des déclarations telles que celles-ci : « Le salaire du péché, c'est la mort ! Maudit est quiconque ne persévère pas dans toutes les choses de la loi pour les faire ! Quiconque aura observé toute la loi, s'il vient à pécher contre un seul commandement, est coupable comme s'il les avait tous violés. » Un jour, je crus perdre la tête, et de désespoir je me jetai à genoux en me frappant la poitrine, m'écriant : Mon Dieu, aie pitié de moi. Je suis un grand pécheur ; que faut-il faire, que faut-il faire pour être sauvé ? A l'instant je me lève, j'ouvre ma Bible, j'y jette les yeux, et j'y trouve précisément les paroles que je venais de prononcer : « Que faut-il faire pour être sauvé ? » Frappé de cette coïncidence, je me hâtai de lire les paroles qui suivaient, c'était précisément la réponse à ma question ; les voici : « Crois au Seigneur Jésus-Christ, et tu seras sauvé. » *Crois, et tu seras sauvé*, me dis-je. Quoi ! il me suffit de croire ?... Je pensai avoir mal compris, je relus ces mots, et je retrouvai toujours : « Crois au Seigneur Jésus-Christ, et tu seras sauvé. » Pour éclaircir cette pensée, je recourus aux autres passages de ma Bible qui traitaient le même sujet, et qui m'étaient indiqués par des renvois ; j'en trouvai un grand nombre dont le sens était toujours : « Crois en Jésus-Christ, tu auras le pardon de tes péchés et une vie éternelle. » J'avoue cependant que cette foi qui m'était demandée, ce salut qui m'était offert gratuitement, tout cela était d'abord dans ma tête sans être descendu dans mon cœur, lorsqu'un jour le mot de grâce, sauvé par grâce ; tomba lumineux dans le fond de mon âme.

Grâce ! oh ! je comprends, m'écriai-je, j'étais condamné à l'enfer comme un brigand à l'échafaud, et au moment de périr, mon Roi m'envoie une lettre de grâce. Je comprends, je devais à mon maître une lourde dette de péchés et mon Dieu me la remet ; il m'en fait grâce, grâce ! Oh ! je comprends ce mot doux et puissant pour chasser de mon cœur toute la crainte ! Maintenant que je meure ou que je vive, je suis sauvé ! Quel amour mon Dieu a déployé pour moi, et aujourd'hui sauvé, quel amour je vais avoir pour lui ! Comme il me sera doux de faire sa volonté ! comme je me sacrifierai volontiers à son service et au bien de mes frères qui ne connaissent pas encore ce que c'est que la grâce, le pardon, l'amour de Dieu ! Grâce, ce mot avait embrasé toute mon âme, et depuis lors une paix toujours croissante s'est répandue dans mon cœur. J'ai fait l'expérience de cette promesse de Jésus : « Je vous donne ma paix, non point comme le monde la donne, que votre cœur ne se trouble point, ne craignez point. » Depuis lors, aussi, je n'ai pas de plus grand bonheur que de travailler à faire la volonté de mon Dieu ; sans doute, je tombe encore dans le péché, mais je ne m'en relève jamais sans frémir, et sans trouver dans ces chutes mêmes de nouvelles forces pour me tenir plus ferme à l'avenir. Depuis lors, je me sens dévoré du désir de faire connaître cette bonne nouvelle à mes frères, et je suis heureux d'un bonheur indicible quand je vois mes paroles tomber dans un cœur bien préparé et une âme de plus échapper à l'enfer pour se convertir au Seigneur.

— Mais, cher frère, interrompit l'évêque, ému par ces paroles pleines de feu, qui vous garantit que cette assurance de votre salut, que vous croyez ressentir, est bien une réalité ratifiée dans le ciel par Dieu lui-même, et qu'elle n'est pas purement un fruit de votre imagination ?

— J'en ai pour garant le témoignage du Saint-Esprit que j'ai dans mon cœur, et qui faisait dire à saint Paul : Que

l'Esprit de Dieu témoignait avec son propre esprit que Dieu l'avait adopté. Je sais que le monde peut me dire que c'est encore là un fruit de mon imagination. Mais que m'importe ce que dit et pense le monde? Il me suffit de sentir, moi, qu'il en est autrement. Je dis à tous : demandez à Dieu son Esprit, et vous l'obtiendrez pour vous sanctifier. Si l'on met mon conseil en pratique, l'on en reconnaît bientôt la vérité, et j'en bénis mon Dieu. Si l'on ne veut pas me croire, et qu'on se moque de moi, je n'en suis pas moins assuré de mon propre salut. Je prie pour l'incrédule, et j'espère toujours pour lui; je sais que Dieu peut le convertir à sa dernière heure. Oui, mon cher oncle, ce n'est pas en vous que vous devez chercher votre salut, vos œuvres toujours imparfaites ne vous donneront jamais de sécurité. Il vous faut un Sauveur puissant, parfait, saint; il vous faut Jésus-Christ Fils de Dieu, Dieu manifesté en chair; ce n'est que lorsque vous aurez un tel appui, que vous ne craignez plus de tomber, et un tel avocat près de Dieu, que vous serez assuré de ne pas être condamné.

Pendant les jours suivants, les deux amis eurent encore quelques conversations; à chaque instant le corps de l'évêque s'affaiblissait, mais en même temps son âme semblait prendre de nouvelles forces; il écoutait beaucoup plus qu'il ne parlait. Il se fit lire par son neveu diverses parties du Nouveau Testament, entre autres, l'épître aux Romains et celle aux Galates. Enfin, un dimanche soir, lorsque son neveu terminait, au pied de son lit, une prière en ces mots : Mon Dieu, nous ne comptons ni sur nous, ni sur nos œuvres, mais uniquement sur Jésus-Christ pour être sauvés, l'évêque leva les yeux au ciel, et en prononçant ces paroles : *Amen! Seigneur, amen!* il exhala le dernier soupir.

LE BRÉVIAIRE.

CHONS

Qui n'a pas rencontré dans la rue, en diligence, ou sur un bateau à vapeur, un prêtre, le bréviaire sous le bras ou dans les mains? et, en le voyant tourner les feuillets si rapidement du commencement à la fin de ce livre, qui n'a pas conçu une fois le désir de savoir ce qu'il contenait? Mais il était en latin, et d'ailleurs si gros qu'on n'a pas eu même le courage de l'emprunter pour y jeter les yeux. Nous croyons donc faire plaisir à nos lecteurs en venant leur donner en français et en quelques lignes un échantillon de ce dont ils ont eu peur, en latin et dans un gros volume. D'ailleurs il n'est pas sans intérêt de connaître un livre bien important sans doute pour l'Eglise romaine, puisqu'elle en impose des heures de lecture chaque jour à son clergé. Voyons donc ce qu'ils apprennent là, et nous connaissons mieux l'esprit du catholicisme. En terminant nous pourrions ajouter quelques réflexions.

EXTRAITS DU BRÉVIAIRE ROMAIN.

15 janvier. — *Fête de saint Paul, le premier ermite.*

« Paul se retira dans une cave du désert, où un palmier

» lui fournit la nourriture et le vêtement. Il atteignit l'âge
» de cent treize ans. A cette époque, et par la direction de
» Dieu, il reçut la visite d'Antoine, qui avait alors plus de
» quatre-vingt-dix ans. Pendant qu'ils se saluaient l'un
» l'autre de leurs noms respectifs, bien qu'ils ne se fussent
» pas connus auparavant, et s'entretenaient des intérêts du
» royaume de Dieu, un corbeau, qui jusque-là avait toujours
» apporté à Paul un demi-pain, lui en apporta cette fois un
» entier.

» Antoine, à son retour, vit l'âme de Paul monter au
» ciel, parmi le chœur des anges et au milieu de l'assem-
» blée des prophètes et des apôtres. Il n'avait point de bêche
» pour creuser une fosse ; mais deux lions s'élançèrent
» soudain du désert vers le corps du bienheureux vieillard,
» et remuant la terre avec ardeur au moyen de leur pattes,
» ils creusèrent une fosse convenable pour recevoir le saint
» homme.

Même jour. — LEÇON IX.

» Le moine Placide, étant tombé dans un lac, était em-
» porté par la violence des eaux et s'en allait périr, lorsque
» Maurus, accourant à l'ordre du Seigneur, marcha sur les
» eaux et ramena à terre son ami, qu'il avait saisi par les
» cheveux.

» 23 janvier. — *Fête de saint Raymond.* — LEÇON VI.

» Il opéra plusieurs miracles, parmi lesquels le plus re-
» marquable est celui-ci : devant retourner de l'île de Ma-
» jorque à Barcelone, il étendit son manteau sur les eaux
» et accomplit en six heures un voyage de cent soixante
» milles, et rentra dans son monastère, bien que les portes
» en fussent fermées.

» 17 mars. — *Fête de saint Patrick.* — LEÇON VI.

» A côté de ses soins journaliers pour les églises, il était

» infatigable dans l'exercice de la prière. On raconte qu'il
» avait l'habitude de réciter journallement le Psautier tout
» entier, avec des hymnes et des cantiques; que tous les
» jours aussi il honorait Dieu de trois cents genuflexions, et
» qu'à chaque heure canonique de la journée il se fortifiait
» par le signe de la croix cent fois répété. Il partageait ses
» nuits en trois parties : la première était employée à par-
» courir cent psaumes et à fléchir les genoux deux cents
» fois; la seconde, à achever la lecture de cinquante autres
» psaumes, tandis qu'il était plongé dans l'eau froide, le
» cœur, les yeux et les mains dirigées vers le ciel; dans la
» troisième, il prenait un court repos étendu sur une pierre
» nue.

» 7 mars. — *Fête de saint Stanislas.* — LEÇON V.

» Il offensa grièvement Boleslaüs , roi de Pologne, en le
» reprenant hardiment de sa vie licencieuse. C'est pourquoi
» Boleslaüs le fit comparaître en jugement devant une as-
» semblée d'Etat, où il lui reprocha calomnieusement la
» possession illégale d'un champ, qu'il avait en réalité
» acheté au nom de son église. Comme l'évêque ne pouvait
» prouver son assertion par des pièces, et que les témoins
» craignaient de dire la vérité, le premier s'engagea à ame-
» ner, trois jours après, devant la cour, Pierre, celui qui lui
» avait vendu le champ et qui était mort depuis trois ans.
» Les conditions ayant été acceptées au milieu de l'hilarité
» générale, l'homme de Dieu se consacre durant les trois
» jours entiers au jeûne et à la prière, et, au jour fixé, après
» avoir célébré le sacrifice de la messe, il commande à Pierre
» de sortir de son tombeau. Pierre, rendu à l'instant même
» à la vie, suit l'évêque devant le tribunal, et la, pendant
» que le roi et tous les assistants sont confondus d'étonne-
» ment, il rend son témoignage à l'égard du champ qu'il a
» vendu, et dont le prix lui a été bien remis par l'évêque;
» après quoi il se rendort au Seigneur pour la seconde fois.

» LEÇON VI.

» Boleslaüs envoya des soldats dans l'église pour tuer le
» saint évêque ; ceux-ci, après avoir essayé par trois fois
» d'accomplir secrètement leur mission par la violence, se
» virent repoussés à la dernière par l'interposition divine.
» Enfin ce roi impie trancha de sa propre main la tête au
» prêtre de Dieu, pendant qu'il offrait la Victime sans tache
» sur l'autel. Mais des aigles défendirent contre les bêtes
» sauvages son corps, qui avait été mis en pièces, et dont les
» membres avaient été dispersés dans le pays. Bientôt après
» les chanoines de Cracovie rassemblèrent ses membres
» épars à l'aide d'une lueur nocturne, qui resplendit dans
» les cieux et qui les leur faisait trouver ; ils les disposèrent
» dans leur ordre naturel, et les membres se rejoignirent
» tout à coup de manière à ce qu'il ne restât plus trace de
» blessures sur le corps.

» Le souverain pontife Clément VIII plaça la fête de Stanislas dans le bréviaire romain, et ordonna que la mémoire du glorieux martyr fût partout célébrée par un double service.

» 23 avril. — *Fête de saint Philippe Benitius.* — LEÇON VI.

» Il fit présent du propre habit qui le recouvrait à un lépreux nu qui demandait l'aumône, et qui ne l'eut pas plus tôt revêtu qu'il fut à l'instant même guéri de sa lèpre.

» Son tombeau rendait la vue aux aveugles, l'usage de leurs jambes aux boiteux, et la vie aux morts.

» 30 août. — *Fête de sainte Rosa à Maria.* — LEÇON IV.

» Le changement extraordinaire qui s'opéra dans ses traits lorsqu'elle était encore au berceau, et qui lui donna la ressemblance d'une rose, fut l'origine de son nom. — A l'âge de cinq ans, elle fit vœu de perpétuelle virginité.

» Plus tard, elle se coupa secrètement une magnifique che-
» velure, afin que ses parents ne la forçassent pas à se ma-
» rier. Adonnée au jeûne d'une manière plus qu'humaine,
» elle passait des carêmes entiers sans manger de pain, ne
» se nourrissant que de cinq grains de citron par jour
» (granulis mali citrini).

» LEÇON V.

» Ayant pris l'habit du troisième ordre de Saint-Domi-
» nique, elle redoubla ses austérités précédentes. Elle in-
» troduisit de petites pointes d'aiguilles dans un large et
» rude cilice; elle portait jour et nuit sous son voile une
» couronne hérissée intérieurement de nombreuses pointes.
» Marchant de près sur les traces pénibles de sainte Cather-
» rine de Sienne, elle se ceignit les reins d'une chaîne de
» fer qui faisait trois fois le tour de son corps, et se fit un
» lit de troncs d'arbres nouveaux, dont elle remplit les inter-
» stices de débris de poterie; elle se construisit aussi une
» petite cellule dans un coin retiré du jardin, et là, livrée à
» la contemplation des objets célestes, affaiblissant son
» corps fatigué par une discipline constante, par les absti-
» nences et les veilles, mais forte en esprit et victorieuse
» dans de nombreux combats, elle foula aux pieds sans
» crainte et vainquit toutes les machinations (larvas) des
» démons.

» 15 octobre. — Fête de sainte Thérèse. — LEÇON VI.

» Elle brûlait d'un tel désir de macérer son corps que,
» bien que les maladies qui la tourmentaient la sollicitassent
» d'en agir autrement, elle se martyrisait souvent elle-même
» au moyen de crin, de chaînes, ou par l'attouchement des
» orties, et autres pénibles tortures; quelquefois elle se
» roulait parmi les épines, en s'adressant ainsi à Dieu :
» « Oh ! Seigneur, la souffrance ou la mort ! » trouvant tou-
» jours qu'elle périssait de la mort la plus cruelle, aussi

» longtemps qu'elle était éloignée des fontaines célestes de
» la vie éternelle. Elle excellait dans le don de prophétie,
» et le Seigneur l'enrichit d'une telle abondance de privi-
» léges divins qu'elle élevait souvent la voix vers lui pour
» le supplier de mettre des bornes aux faveurs célestes
» qu'il lui conférait, et de ne pas perdre aussi vite le souve-
» nir de ses péchés.

» Elle rendit son âme pure à Dieu, sous la forme d'une
» colombe. — Au moment de sa mort, on aperçut près
» d'elle Jésus-Christ, au milieu d'une milice céleste, et un
» arbre flétri, qui était à côté de sa cellule, fleurit immé-
» diatement. Son corps, exempt de corruption jusqu'à ce
» jour et baigné dans un liquide odoriférant, est l'objet
» d'une pieuse vénération.

» 10 novembre. — *Fête de saint André Avelines.* — LEÇON IV.

» Comme il retournait chez lui après une nuit orageuse,
» après avoir confessé un homme malade, une forte averse,
» venant à tomber, éteignit la torche qui l'éclairait ; non-
» seulement ni lui ni ses amis ne furent mouillés par une
» pluie des plus abondantes, mais encore une lumière mi-
» raculeuse, sortant de son corps, servit de guide à ses
» compagnons.

» 30 avril. — *Fête de sainte Catherine de Sienne.* —

LEÇON IV.

» On la vit quelquefois continuer son jeûne depuis le mer-
» credi des Cendres jusqu'à la fête de l'Ascension, se con-
» tentant, pour toute nourriture, de la seule communion de
» l'Eucharistie.

LEÇON V.

» Pendant qu'elle demeurait à Pise, ayant été fortifiée un
» jour du Seigneur par une nourriture céleste, et ravie en

» extase, elle vit le Seigneur crucifié venant avec une grande
» splendeur, et cinq rayons de lumière, partant des cinq
» cicatrices de ses plaies, descendirent sur cinq places du
» corps de Catherine; les rayons se changèrent en une
» brillante couleur de sang, et se répandirent sous la forme
» d'une pure lumière, sur ses mains, ses pieds et son cœur.
» Mais telle fut la douleur qu'elle en ressentit qu'elle pensa
» qu'elle en serait morte si Dieu ne l'avait soulagée. Son
» Seigneur donc, plein d'amour, ajouta une nouvelle faveur
» à la première; car, tandis qu'elle éprouva la douleur cau-
» sée par les blessures, aucune marque sanglante n'ap-
» parut. Lorsque la servante de Dieu eut raconté ces faits
» à Raymond, son confesseur, afin qu'on pût en donner
» une représentation visible, les soins pieux du fidèle retra-
» cèrent, à l'aide du pinceau, sur les images de sainte
» Catherine, les rayons de lumière arrivant aux cinq places
» sus-mentionnées.

» 7 mars. — *Fête de saint Thomas d'Aquin.* — LEÇON V.

» Pendant qu'il était à Naples, priant avec ferveur de-
» vant un crucifix, il entendit ces paroles : « Tu as bien
» écrit de moi, Thomas; quelle récompense veux-tu en
» recevoir? »

LEÇON IV

» Il guérit d'une perte de sang une femme qui avait tou-
» ché le bord de ses vêtements. »

Après avoir cité quelques-uns des miracles rapportés par le Bréviaire, nous voudrions prouver que ce sont là de faux miracles. Sans doute nos preuves sont superflues pour la majorité de nos lecteurs; toutefois nous prions les lecteurs les plus convaincus de cette fausseté d'écouter encore nos raisons; peut-être en résultera-t-il à la fin un fruit inattendu pour eux.

Les miracles rapportés par le Bréviaire, ou, pour donner à notre pensée toute son étendue, les miracles de l'Eglise romaine sont de faux miracles : 1^o parce qu'ils sont attribués à des hommes qui, eux-mêmes, durant leur vie, n'ont jamais eu de prétention à une puissance miraculeuse. En effet, lisez les ouvrages qui nous restent de saint François de Sales, par exemple, ou des autres saints du Bréviaire, et vous ne trouverez dans aucun, que je sache, la prétention d'avoir ressuscité un mort, guéri d'un seul mot un malade. Or, l'homme qui posséderait un tel privilège en ferait-il un mystère? Ne devrait-il pas au contraire l'étaler à tous les yeux, afin de convaincre l'incrédule? Et si ce n'est qu'après lui et par d'autres que lui que j'apprends qu'il a fait des prodiges, n'ai-je pas là un puissant motif de soupçonner de fausseté ces miracles publiés après sa mort et cachés pendant sa vie? Ce soupçon ne doit-il pas se fortifier lorsque j'apprends qu'il est de règle dans l'Eglise romaine de ne béatifier un homme qu'un siècle après sa mort, et que ce n'est que lorsque tous les témoins possibles à charge ou à décharge ont quitté cette terre que l'on proclame les faits merveilleux que personne ne peut affirmer ou démentir? Si par exemple le saint Thomas-d'Aquin du Bréviaire avait pendant son existence terrestre dit au peuple : Venez et voyez ma puissance; si dans ses écrits il avait donné la liste de ses prodiges, il aurait ainsi fourni à ses contemporains l'occasion de le démentir, et si ceux-ci ne l'avaient pas fait, j'aurais là une forte présomption en faveur de la vérité du miracle. Mais non, rien de tout cela; rien dans sa vie, rien dans ses écrits n'affiche cette prétention; donc je ne lui crois pas une puissance qu'il ne s'est pas attribuée lui-même, et que ses contemporains n'ont pas eu l'occasion de lui contester. Première preuve contre les miracles de l'Eglise de Rome.

2^o Je ne crois pas aux miracles de l'Eglise romaine, parce qu'ils ne nous sont attestés par aucun témoin oculaire.

En effet, remarquez que toutes ces légendes des saints et des saintes ne reposent que sur des allégations, sur des *on dit, on rapporte*. Celui qui écrit n'est jamais celui qui a vu, et surtout celui qui *décète* le miracle (le pape) n'a ni vu le miracle, ni parlé au témoin. Il y a toujours, entre le témoin allégué et l'autorité qui affirme, plus ou moins d'intermédiaires dont rien ne garantit la véracité. Je puis à la rigueur m'assurer de l'authenticité de tel décret du pape, et me convaincre que c'est bien lui qui l'a porté et signé. Mais comment puis-je m'assurer de la vérité des témoignages sur lesquels il s'appuie? Comment puis-je compter sur l'exactitude de ces témoignages eux-mêmes, lorsqu'ils sont donnés, non par des hommes qui ont vu, mais par des hommes qui ont entendu dire que *d'autres* ont vu? Je le répète, l'absence de témoins oculaires qui pendant leur existence aient dit *j'ai vu*, et qui après leur mort aient laissé des témoignages écrits par eux-mêmes, qui me répètent *nous avons vu*, cette absence de témoins oculaires m'empêche de croire aux miracles de l'Eglise romaine.

3° Mais ces miracles me fussent-ils affirmés par des hommes qui prétendraient avoir été témoins, je ne devrais pas y croire, si ces miracles n'étaient pas en opposition avec les intérêts, les préjugés et les passions de ceux qui les rapportent. Bien loin qu'il en soit ainsi, les miracles *catholiques* me sont affirmés par des catholiques; ils sont allégués précisément en preuve des idées catholiques, et ils viennent à l'appui des intérêts de l'Eglise catholique. Ceux qui me les rapportent sont précisément ceux qui y sont intéressés : c'est d'abord le pape qui a canonisé; avant lui, c'est, par exemple, un religieux du même ordre, ou un moine du même couvent. Toujours, à coup sûr, c'est un membre de la même Eglise qui se glorifie du saint et de ses miracles, qui en tire parti, qui n'a rien à perdre et tout à gagner à soutenir ce qu'il avance. Si, au lieu de cela, je voyais un mahométan, pas exemple, me certifier un miracle

catholique opposé à ses préjugés, à ses passions et à ses intérêts, un miracle qui l'aurait converti et qui l'aurait conduit à renoncer à Mahomet, à la polygamie et à sa fortune, jè devrais tenir compte d'un tel témoignage ; mais nous l'avons dit, ce n'est rien moins que cela ; ces prétendus prodiges n'ont pas eu à convertir ni à changer le moins du monde ceux qui en parlent ; c'est un romain qui affirme un miracle romain dans l'intérêt de Rome et conforme aux opinions du pape.

Me dira-t-on que je suis bien exigeant en fait de preuves ? J'en conviens, mais que l'on convienne aussi que l'importance du sujet est en rapport avec l'exigence que je montre. Un tribunal humain n'est pas plus facile à contenter que moi, et certes, le jugement qu'il rend n'est pas plus important que celui que je dois porter moi-même ; le sien regarde le temps, le mien concerne l'éternité. Présentez à un juge un témoin en faveur d'un accusé ; que ce témoin dise : « Je n'ai pas vu , mais mon voisin m'a dit que sa femme lui avait dit que son grand'père lui avait dit avoir lui-même vu et entendu ce que je vous affirme. » Ce témoignage sera-t-il d'un grand poids dans la cause à juger ? Ou bien si le témoin dit : « J'ai vu et entendu moi-même , et celui dont je vous certifie l'innocence est mon fils ou mon père, sa bourse est la mienne et nous vivons ensemble dans les mêmes goûts, les mêmes idées depuis un demi-siècle, » croyez-vous encore que ce témoignage soit pris en grande considération ? Poser ces questions, c'est les résoudre.

Non ; pour que je croie aux miracles, il faut que ceux qui les ont faits aient eu pendant leur vie la prétention publique de les faire, afin qu'ils puissent être démentis, s'ils me trompent ; il faut qu'ils aient écrit, eux-mêmes, leurs prétentions, et que leurs propres écrits, reconnus authentiques par tous les siècles, soient parvenus entre mes mains, et que j'y lise bien clairement ces mots : *nous avons fait des miracles* ; il ne me faut rien moins que cela afin que j'aie la

certitude que, s'ils n'ont pas été contredits, c'est qu'ils n'ont pas pu l'être.

Non ; pour que je croie à des miracles, il faut que ceux qui me les rapportent en aient été les témoins oculaires, parce que les yeux ne se trompent pas, tandis que les récits, passant de bouche en bouche, s'altèrent.

Enfin tout cela fût-il, tout cela ne me suffirait pas : il faut, pour me convaincre, que ces miracles soient en opposition avec les préjugés, les intérêts et les passions des témoins qui en déposent, afin que je puisse me dire : Un homme qui m'affirme un fait heurtant ses idées, gênant ses passions, renversant sa fortune, cet homme me dit la vérité.

Eh bien, lecteur, tout ce qu'il me faut pour preuve d'un miracle (et vous ne serez pas plus exigeant que moi, je pense), tout cela je le trouve dans les miracles de Jésus-Christ ! en sorte que, tout en niant ceux de l'Eglise romaine, je crois fermement ceux du christianisme, strictement renfermés dans la Bible. Maintenant, voyez vous-même si ces marques de vérité ne se retrouvent pas, par exemple, dans les miracles du Nouveau Testament.

Jésus-Christ et les apôtres ont dit, prêché, crié pendant leur vie à tous ceux qui auraient pu les contredire : Nous faisons des miracles ; venez et voyez !

Ceux qui nous rapportent ces miracles sont des témoins oculaires ; « c'est de ce que nos yeux ont vu, de ce que nos mains ont touché que nous rendons témoignage, » nous disent-ils. Ce qu'ils ont vu, ce n'est pas un, deux, trois miracles, mais bien des centaines de miracles opérés, non dans les ténèbres, mais en plein jour. Le nombre des témoins ne se borne pas aux douze Apôtres ; il s'étend à des milliers de chrétiens du premier siècle, qui ne se convertirent du paganisme et du judaïsme à la religion de Jésus-Christ qu'à la vue des prodiges. Et ceux qui ont fait des miracles, aussi bien que ceux qui en ont été témoins, non-seulement ont publié pendant leur vie leur prétention

et leur témoignage de manière à provoquer la contradiction et les démentis qui ne sont pas venus, mais encore ils ont écrit longuement le récit de ces faits merveilleux ; leur livre a été connu dans tous les siècles , et tous les siècles ont rendu témoignage à son authenticité , en sorte que nous , aujourd'hui possesseurs de ce livre , nous avons la même garantie que ceux qui l'ont reçu de la main des Apôtres.

Mais tout cela n'est rien, si Apôtres et chrétiens du premier siècle n'ont donné leurs témoignages qu'à des prodiges qui flattaient leurs idées , secondaient leurs intérêts, favorisaient leurs passions. Or, en est-il ainsi ? Jugez-en vous-même : ces Apôtres étaient Juifs d'abord , et c'est alors qu'ils ont été témoins des miracles qui renversaient leurs préjugés ; ces chrétiens des premiers siècles étaient païens , d'abord , et c'est alors qu'ils ont vu ces miracles d'une religion qui condamnait leurs passions ; juifs et païens vivaient paisibles , plus ou moins fortunés , lorsqu'ils ont vu ces miracles dont l'affirmation les arrachait à leur vie paisible, renversait leur fortune, et les jetait, eux, moqués, battus et martyrisés, au milieu de la foule ; il me semble que des hommes qui se laissent traîner dans la boue et sur les échafauds plutôt que de rétracter leurs paroles, sont bien dignes de foi ! Et qu'on ne dise pas que toutes les religions ont eu leurs martyrs ; il n'y a pas ici de comparaison à faire. Oui, toutes les religions ont eu des hommes qui sont morts pour attester *qu'ils croyaient* ; mais les Apôtres chrétiens seuls sont morts pour attester qu'ils *avaient vu*. Or, entre attester qu'on a une opinion et attester qu'on a été témoin, il y a une grande distance. On peut être sincère avec des opinions fausses, on ne le peut pas en affirmant des mensonges. L'homme qui dit *je crois* peut se tromper, l'homme qui dit *j'ai vu* ne le peut pas. Et qui nous montrera des martyrs païens, mahométans, qui meurent en disant : J'ai vu Jupiter ou Mahomet opérer

sous mes yeux des miracles pendant trois années sur la terre?

Ainsi : Jésus-Christ a proclamé publiquement sa prétention à faire des miracles ;

Les Apôtres disent en avoir été les témoins oculaires ;

Ces témoins ont soutenu leurs affirmations, alors qu'elles étaient contraires à leurs préjugés, à leurs intérêts, à leurs passions :

Donc ces hommes sont sincères, les miracles de Jésus-Christ ont eu lieu, et le christianisme est une vérité!



POURQUOI

VOTRE CURÉ

VOUS DÉFEND-IL DE LIRE LA BIBLE ?



Un colporteur de livres religieux, parcourant, il y a peu de jours, les rues de l'une de nos grandes villes, offrit à un passant de lui vendre une Bible ou un Nouveau Testament. Celui-ci se refuse de l'acheter, parce que, dit-il, son curé lui a défendu de lire ce livre. Alors s'ouvre entre eux la conversation suivante :

Pourquoi votre curé vous défend-il de lire la Bible ou le Nouveau Testament ?

— Je ne sais pas.

— Cependant d'autres curés en recommandent la lecture, et le vôtre lui-même avoue, sans doute, que ce livre est écrit par les Apôtres de Jésus-Christ ; qu'il est divinement inspiré ; qu'il sert de base à la religion chrétienne ; qu'il est, enfin, la parole de Dieu.

— En effet, c'est ce que j'ai entendu dire, même par de très bons catholiques. Mais, je vous le répète, cette défense m'a été faite, et j'en ignore les motifs.

— Seriez-vous désireux de les connaître ?

— Ou certainement.

— Eh bien ! écoutez-moi quelques instants : vous conviendrez d'abord avec moi que défendre la lecture d'un livre qu'on prétend prêcher en chaire, qu'on avoue être la base de la religion, et qu'on reconnaît pour la Parole de Dieu, c'est se mettre en contradiction avec soi-même. On pourrait dire à votre curé : Ou bien ce que vous nous enseignez est conforme au Nouveau Testament, ou bien cela y est opposé. Si cela y est conforme, vous ne devez pas craindre de nous ouvrir ce livre ; si cela y est opposé, vos enseignements sont des mensonges ; car ils sont opposés à la Parole de Dieu qui est la vérité.

— Le raisonnement me paraît juste.

— Et cependant votre curé vous défend de lire le Nouveau Testament.

— Oui.

— Cela ne vous fait-il pas déjà soupçonner que c'est parce qu'il y a différence entre ce qu'il vous dit et ce que dit le livre de Dieu ?

— Je l'avoue, mais un soupçon n'est pas une preuve, et j'aime mieux croire mon curé que mes soupçons.

— Très bien. Mais croiriez-vous plutôt votre curé que Dieu lui-même ?

— Non, sans doute.

— Eh bien ! comparez donc la parole de votre curé à la Parole de Dieu, et voyez si les deux sont semblables ou différentes.

— Mais comment puis-je faire cette comparaison ? Ne suis-je pas trop ignorant ?

— Savez-vous lire ?

— Certainement.

— Cela vous suffit ; prenez en main cette Bible, ouvrez-la à la page que je vous indiquerai, lisez et vous serez convaincu. D'abord, que voulez-vous savoir ?

— Je veux connaître les motifs de mon curé pour me défendre la lecture du Nouveau Testament.

— Votre curé est-il marié?

— Vous savez aussi bien que moi qu'il est défendu à nos curés de se marier.

— Votre curé vous permet-il de manger de la viande le vendredi, le samedi et pendant le carême?

— C'est encore une chose interdite par nos ecclésiastiques.

— Bien. Maintenant, ouvrez le Nouveau Testament, à la 1^{re} épître de saint Paul à Timothée, chap. IV, verset 1; qu'y lisez-vous?

— Voici le passage que vous m'indiquez : « L'Esprit dit » expressément que dans les derniers temps quelques-uns » se révolteront de la foi, s'attachant à des esprits séducteurs et aux doctrines des démons, enseignant des mensonges par hypocrisie, étant cautérisés dans leur propre conscience, *défendant de se marier, commandant de s'abstenir de viandes.* »

— Cette prophétie s'adapte-t-elle à vos curés?

— Il faut en convenir; ils ne se marient pas et défendent de manger de la viande; l'on pourrait croire que c'est d'eux que le Saint Esprit a parlé. Vous pensez donc que les ecclésiastiques devraient se marier comme nous?

— Tournez le feuillet, voyez le 2^e verset du chap. III de la même épître, et lisez.

— Il y est écrit : « Il faut que l'évêque soit irrépréhensible, mari d'une seule femme. » Cet ordre est positif.

— Comprenez-vous maintenant un peu mieux pourquoi on vous défend d'ouvrir un livre où se trouvent de telles paroles?

— Oui; mais ce motif ne me paraît pas suffisant; il m'en faudrait bien d'autres.

— Vous les aurez. A quel usage destinez-vous ce collier de perles noires que vous portez à l'église?

— C'est un chapelet; nos prêtres nous ordonnent de répéter autant de fois la même prière qu'il renferme de

grains, dans l'espérance que cette prière ainsi cent fois redite nous obtiendra de Dieu la grâce dont nous avons besoin.

— Ouvrez, je vous prie, l'Évangile selon saint Matthieu, au chap. VI, au verset 7, et lisez.

— Voici ce que j'y trouve : « Quand vous priez n'usez » pas de *redites inutiles* comme les païens, car ils s'imaginent être exaucés en parlant beaucoup. »

— Dans quelle langue récitez-vous ces prières du chapelet ?

— En latin.

— En quelle langue chantez-vous la messe ?

— En latin.

— Comprenez-vous cette langue ?

— Non ; c'est pour moi une langue inconnue.

— Ouvrez maintenant la 1^{re} épître de saint Paul aux Corinthiens, chap. XIV, versets 6, 11, 19 et 23 : « Si je » venais parmi vous en parlant des langues inconnues, à » quoi vous serais-je utile ? Si donc je ne sais ce que signifient ces mots, je serai inintelligible pour celui qui » parle, et celui qui parle sera inintelligible pour moi. » J'aimerais mieux prononcer dans l'église cinq paroles » en me faisant comprendre, afin d'instruire ainsi les » autres, que dix mille paroles dans une langue inconnue. » Si donc toute l'Église est assemblée en un même lieu » et que tous parlent des langues étrangères, et que les » gens du peuple ou les infidèles y entrent, ne diront-ils » pas que vous avez perdu le sens ? »

— J'avoue que saint Paul me paraît avoir raison.

— Par conséquent votre curé a...

— Tort, c'est vrai.

— Poursuivons. Comment sont ornés les murs de vos églises ?

— Ils sont couverts de peintures nous retraçant l'image de quelques saints personnages, de sculptures représentant

le plus souvent Jésus-Christ sur la croix; nous nous prosternons devant elles pour faire nos prières.

— Bien. Ouvrez votre Bible au livre de l'Exode, chap. XX, au verset 4.

— J'y lis : « *Tu ne te feras point d'image taillée* ni aucune » ressemblance des choses qui sont là-haut aux cieux, ni » ici-bas sur la terre, ni dans les eaux sous la terre. *Tu » ne te prosternerás point devant elles, et ne les serviras » point... »*

— Continuons. Pour rendre Dieu favorable à vos prières, à l'intercession de qui avez-vous recours?

— A celle des Saints, ordinairement.

— Cherchez dans le Nouveau Testament, à la 1^{re} épître à Timothée, chap. II, verset 5.

— Voici le passage : « Il y a un *seul* médiateur entre » Dieu et les hommes, savoir Jésus-Christ. »

— Poursuivons. De quelle utilité est la messe pour ceux qui y assistent?

— La messe est un sacrifice non sanglant de Jésus-Christ, qui obtient le pardon des péchés à ceux qui y assistent avec recueillement.

— Alors le sacrifice de Christ se répète donc tous les jours depuis dix-huit siècles, à chaque messe qui se prononce, et aujourd'hui ce sacrifice a donc déjà eu lieu plusieurs millions de fois?

— Oui, d'après mon curé.

— Cherchez l'épître aux Hébreux, chap. IX, versets 25 à 28.

— M'y voici : « *Ce n'est pas qu'il s'offre plusieurs fois » soi-même, comme le souverain Sacrificateur entre dans » le lieu très saint chaque année avec d'autre sang que le » sien. Autrement il aurait fallu qu'il eût souffert plusieurs » fois depuis la création du monde; mais à présent, dans » la consommation des siècles, il a paru une seule fois pour » abolir le péché, s'étant offert lui-même en sacrifice; et*

» comme il est ordonné que tous les hommes meurent une
» fois, après quoi suit le jugement, de même aussi Christ
» a été offert une fois pour ôter les péchés de plusieurs. »

— Devinez-vous maintenant pourquoi votre curé vous défend la lecture d'un livre qui dit de telles choses?

— Je devine votre pensée : vous croyez que mon curé craint que je ne découvre les contradictions qu'il y a entre ce qu'il enseigne lui-même, et ce qu'enseigne la Parole de Dieu; j'avoue même que cette crainte me paraît assez bien justifiée par ce que je viens de lire; cependant permettez-moi de vous faire une objection : En lisant la Bible, je puis me tromper et donner à ses paroles quelques fausses interprétations, tandis que mon curé, plus instruit que moi, doit être plus capable d'en juger. Peut-être est-ce là le motif qui lui fait désirer que je ne voie la Bible qu'à travers ses propres explications.

— Mais, pensez-vous que les épîtres des Apôtres fussent, dans l'origine, adressées à des curés instruits? Ne voyons-nous pas, au contraire, que Paul adressait ses lettres à des églises entières, dans lesquelles, comme il le dit aux Corinthiens, 1^{re} épître, chap. I : Il n'y avait ni beaucoup de *savants*, ni beaucoup de puissants, ni beaucoup de nobles? et cependant saint Paul écrivait bien à ce peuple pour en être lu et compris. Dans le livre des Actes des Apôtres, les fidèles de Bérée ne sont-ils pas loués de ce qu'ils examinaient tous les jours les Ecritures pour savoir si ce que Paul lui-même leur disait y était conforme? Enfin, le simple bon sens ne vous dit-il pas que si vous n'êtes pas assuré de bien comprendre la Bible elle-même, vous n'êtes pas mieux assuré de comprendre les paroles de votre curé? Pourquoi entendriez-vous mieux les explications d'un homme que la parole même de Jésus-Christ? Y a-t-il plus de clarté dans l'esprit d'un prêtre que dans l'esprit de Dieu?

— Il me semble que vous avez raison; cependant laiss-

sez-moi vous faire encore une réflexion. Mon curé, homme que j'estime, me défend de lire la Bible; vous, homme que je ne connais pas, puisque je vous vois pour la première fois, vous me recommandez de la lire. Pourquoi obéirais-je plutôt à vous, étranger, qu'à lui, mon conducteur naturel?

— Vous avez parfaitement raison, vous ne devez pas vous en rapporter à ma parole; je ne suis qu'un homme sujet à l'erreur et au péché. Mais si, là, à ma place, Dieu lui-même vous parlait, le croiriez-vous?

— Oui, sans nul doute.

— Eh bien! ouvrez encore une fois la Parole de Dieu, il va vous parler lui-même. Lisez Jean, V, 39; II Timothée, III, 16; Deutéronome, VI, 6 à 9.

— Voici ces trois passages: « Examinez avec soin les » Ecritures, car c'est par elles que vous croyez avoir la » vie éternelle. Toute l'Écriture est divinement inspirée, et » utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, » pour instruire dans la justice. Ces paroles que je te commande aujourd'hui seront dans ton cœur. Tu les enseigneras soigneusement à tes enfants, et tu t'en entretiendras quand tu demeureras en ta maison, quand tu voyageras, quand tu te coucheras et quand tu te lèveras. » Et tu les lieras pour être un signe sur tes mains, et elles » seront comme des frontaux entre tes yeux. Tu les écriras aussi sur les poteaux de ta maison et sur tes portes. » Je reconnais que ces recommandations de lire la Parole de Dieu sont claires et pressantes.

— Maintenant, songez-y sérieusement. Si vous refusez de lire la Bible, ce ne sera pas le conseil d'un homme que vous aurez méprisé, ce sera un ordre de Dieu que vous aurez foulé aux pieds, le sachant et le voulant!

Le passant baissa la tête et ne répondit rien.

Lecteur de ces pages, vous êtes vous-même le passant;

c'est à vous que s'adressent ces dernières paroles : Si vous refusez de lire la Bible, ce ne sera pas le conseil d'un homme que vous aurez méprisé, ce sera un ordre de Dieu que vous aurez foulé aux pieds, le sachant et le voulant. Songez-y!

Aujourd'hui le moyen de lire la Parole de Dieu est mis entre vos mains ; si vous refusez d'ouvrir le Volume sacré, c'est à vous que s'adresseront ces terribles paroles : « Ce » qui vous condamne, c'est que la lumière est venue dans » le monde, et que vous avez mieux aimé les ténèbres que » la lumière (1). » Mais si vous prenez enfin la résolution de lire cette Bible, vous y entendrez ces paroles si douces à l'oreille d'un pauvre pécheur : « Le Fils de l'Homme » est venu chercher et sauver ce qui était perdu (2). Quand » nous n'étions que pécheurs, Christ est mort pour » nous (3). » Mais, me direz-vous, que faut-il faire pour obtenir ce pardon offert par Jésus-Christ ? La Parole de Dieu vous répond : « Crois au Seigneur Jésus et tu seras » sauvé (4). » Comment, me direz-vous encore, obtenir cette foi ? La Bible vous le dit : « La foi est un don de » Dieu. Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon » nom vous sera accordé (5). » Mais il me semble, direz-vous enfin, qu'il ne suffit pas d'être pardonné, il faut que je vive mieux à l'avenir ; et je crains bien que mes penchants ne m'entraînent encore au mal ? Eh bien ! cher lecteur, la Bible, qui a des réponses à toutes vos questions, vous dit : « Si quelqu'un de vous manque de sa- » gesse, qu'il la demande à Dieu (6). » Ainsi, reconnaissez donc votre péché, croyez en Jésus-Christ, priez votre Dieu de vous donner son Saint Esprit ; et dès lors, soyez sûr que ce Dieu accomplira dès ici-bas ses promesses en vous.

(1) Jean, III, 19. — (2) Luc, XIX, 10. — (3) Rom. V, 8. I Pierre, II, 24. — (4) Actes XVI, 31. — (5) Jean, XV, 16 ; XVI, 23. — (6) Jacq., I, 5,

L'ANTÉCHRIST.



Vous, qui tenez cette feuille, chrétiens, baptisés grecs, catholiques ou protestants, vous croyez à la divine inspiration de la Bible, et, par conséquent, à la vérité de ses enseignements. Je ne viens donc pas argumenter pour établir à vos yeux la réalité de l'Antéchrist prédit par saint Paul ; mais nous allons méditer ensemble ce qu'en a dit l'apôtre, afin qu'ensemble nous puissions découvrir quels sont les caractères de cet ennemi de Dieu, de Christ et de la vérité. Prenons, l'une après l'autre, les paroles de la prophétie dans la Bible, tirons-en des conséquences naturelles, rigoureuses, et qu'ensuite chacun de vous en cherche l'application dans l'histoire.

Voici dans son entier cette prédiction que saint Paul, inspiré par l'Esprit de Dieu, adresse aux Thessaloniens d'abord et à nous-mêmes qui plus tard devons lire son épître (1) :

(1) II Thess. II, 1 à 12.

1. « Pour ce qui regarde l'avènement de notre Seigneur
» Jésus-Christ, et notre réunion avec lui;

2. » Nous vous prions, mes frères, de ne vous pas laisser
» ébranler facilement dans vos pensées, et de ne vous point
» troubler par quelque inspiration, ou par des paroles, ou
» par quelques lettres qu'on dirait venir de notre part,
» comme si le jour de Christ était proche.

3. » Que personne ne vous séduise en aucune manière :
» car *ce jour là ne viendra point* que la révolte ne soit ar-
» rivée auparavant, et qu'on ait vu paraître l'homme de
» péché, le fils de perdition;

4. » Qui s'oppose et qui s'élève au-dessus de tout ce
» qu'on appelle Dieu, ou qu'on adore, jusqu'à asseoir
» comme un Dieu dans le temple de Dieu, voulant passer
» pour un Dieu.

5. » Ne vous souvient-il pas que je vous disais ces choses
» lorsque j'étais encore avec vous?

6. » Et vous savez ce qui le retient présentement, afin
» qu'il ne soit manifesté que dans son temps.

7. » Car le mystère d'iniquité se forme déjà; il faut seu-
» lement que celui qui lui fait obstacle présentement, soit
» détruit.

8. » Et alors se dévoilera ce méchant, que le Seigneur
» détruira par le souffle de sa bouche, et qu'il abolira par
» l'éclat de son avènement.

9. » Ce *méchant* viendra avec la force de Satan, avec
» toute sorte de puissance, avec des signes et de faux mi-
» racles.

10. » Et avec toutes les séductions qui portent à l'ini-
» quité ceux qui périssent, parce qu'ils n'ont point reçu
» l'amour de la vérité pour être sauvés.

11. » C'est pourquoi Dieu leur enverra un esprit qui
» donne efficace au mensonge, en sorte qu'ils croiront au
» mensonge. »

Maintenant reprenons cette prophétie et développons-en les diverses parties dans leur ordre chronologique.

Verset 7. « Car le mystère d'iniquité se forme déjà. »

Verset 8. « Et alors se dévoilera ce méchant que le Seigneur... abolira par l'éclat de son avènement. »

Le rapprochement de ces deux versets révèle une circonstance importante. Puisque, d'après le verset 7, le mystère de l'Antéchrist se formait *déjà* du temps de saint Paul, et que, d'après le verset 8, ce méchant ne doit être aboli qu'à l'avènement de Jésus-Christ, c'est-à-dire à la fin du monde, il résulte de là que cet Antéchrist devait exister durant un grand nombre de siècles, et qu'il existe de nos jours depuis dix-huit cents ans. Cette conclusion est claire et rigoureuse. Donc, pour nous, chrétiens, qui croyons à l'inspiration de la Bible, le fait n'est pas douteux, l'Antéchrist a déjà existé, il existe aujourd'hui, il existera encore. Mais quel est-il? Est-ce un homme ou une succession d'hommes? Ce ne peut être que l'un des deux. Or, il n'existe pas sur la terre (que je sache, du moins) un homme qui vive depuis le temps de saint Paul, depuis dix-huit siècles. Il ne reste donc possible que la seconde supposition, c'est que l'Antéchrist a été une succession d'hommes sur la terre. Première conclusion.

Ainsi, lecteurs chrétiens, qui croyez à la vérité de la Parole de Dieu, vous ne sauriez mettre en doute que cette prédiction se soit réalisée. Vous n'avez plus qu'à ouvrir l'histoire et à chercher en qui? Ce soin vous regarde; pour nous, nous n'avons d'autre tâche que de développer le texte de la prophétie, et nous le reprenons.

Verset 7. « Le mystère d'iniquité se forme déjà, il faut seulement que celui qui lui fait obstacle présentement, soit détruit. »

Quel était l'homme qui faisait obstacle à l'Antéchrist? Examinons; car si nous parvenons à le connaître, sa dé-

couverte pourra peut-être nous conduire à celle de l'Antéchrist lui-même.

D'abord le caractère de l'Antéchrist, à son tour, nous aidera à découvrir quel est celui qui lui faisait opposition. En effet, quoique cet homme de péché fût ennemi de Christ, il devait cependant, d'après la prophétie, se dire son ami en se plaçant dans le temple de Dieu, venant avec des miracles et des séductions, dans le but, sans doute, d'attirer à lui les chrétiens. Dès lors il devait avoir pour opposant ou un incrédule qui combattait sa foi apparente, ou un croyant qui résistait à sa secrète hypocrisie. Dans les deux suppositions, cet opposant, qui nous est dit avoir assez d'autorité pour entraver le développement du mystère d'iniquité, ne pouvait être qu'un homme éminent; dans le premier cas, éminent en puissance terrestre, tel qu'un empereur; dans le second, éminent en puissance spirituelle; tel qu'un des apôtres. Ainsi, ce devait être ou Néron, régnant à cette époque, et mort en l'an 68, ou des trois apôtres vivant alors : Jean, mort en 99, Paul, mort en 66, ou enfin Pierre, mort dans la même année. Dans toutes ces hypothèses différentes, Pierre étant mort le premier, nous pourrions tirer cette conclusion : Ce ne fut qu'après la mort de saint Pierre que durent éclore et grandir avec moins d'entraves les projets ambitieux de la succession de l'Antéchrist.

Verset 4. « Le fils de perdition qui s'oppose... qui s'élève jusqu'à s'asseoir comme un Dieu, etc. »

Ces trois mots : *s'oppose* — *s'élève* — et *jusqu'à s'asseoir*, ces trois mots indiquent, par leur ordre, une élévation graduelle de cet Antéchrist. C'est un *mystère*, est-il dit d'abord; il *se dévoile*, ajoute ensuite saint Paul; enfin il devient si puissant qu'il fait presque *des miracles*. On comprend, en effet, qu'il eût été difficile aux temps apostoliques d'établir tout à coup une monstruosité telle que de faire honorer, parmi les chrétiens, un homme comme un

Dieu, et que ce ne fût qu'insensiblement que cette doctrine et toutes celles de l'Antéchrist durent s'accréditer. Done, troisième conclusion, les empiétements de cet Antéchrist durent être d'abord insensibles, ensuite plus patents, enfin manifestes, et ainsi n'être reconnus que dans les derniers temps. Que le lecteur cherche s'il les trouve aujourd'hui ; pour moi, je poursuis mon simple examen.

Verset 8. « Alors se dévoilera ce méchant, que le Seigneur détruira par le souffle de sa bouche, et qu'il abolira par l'éclat de son avènement. »

Si le Seigneur doit *détruire* et plus tard *abolir* ce méchant, il y aura donc durée dans sa ruine. Ces deux actions l'indiquent déjà par leur succession, et la nature de la première le confirme. En effet, c'est par le souffle de sa bouche que le Seigneur doit détruire l'Antéchrist ; or, ce qui sort de la bouche de Dieu c'est sa Parole. Cette expression semble donc indiquer que c'est à l'efficace de la Parole de Dieu, soufflant contre la puissance diabolique de cette succession d'hommes, que seront dus le premier échec à leur puissance et les acheminements à leur ruine. Mais si cette ruine doit être lente et progressive dans sa durée, son terme doit être subit et effrayant ; « *car notre Seigneur l'abolira par l'éclat de son avènement.* » Si nous avons déjà vu sa décadence, nous n'avons pas encore vu sa chute, et nous pouvons l'attendre chaque jour. Voici donc ma quatrième conclusion : Après s'être élevé par d'insensibles progrès à d'éclatants triomphes, l'Antéchrist doit descendre par degrés insensibles à une chute éclatante.

Versets 10 à 12. « Il viendra... avec toutes les séductions » qui portent à l'iniquité ceux qui périssent... Dieu leur » enverra un esprit qui donne efficace au mensonge, en » sorte qu'ils croiront au mensonge, etc. »

D'après ce passage, il paraît que cet Antéchrist ne devait pas être un ennemi déclaré du Seigneur, car il attire à lui les hommes par de faux miracles. Et pourquoi de faux

miracles, si ce n'est parce qu'il devait chercher à séduire les amis du Seigneur et à passer lui-même pour son meilleur ami ? Il paraît aussi que cet Antéchrist ne devait pas rester isolé sur son trône usurpé, mais aussi soumettre à ses lois une partie du genre humain pour en faire son peuple. Il paraît encore que ce peuple ne devait pas être son complice, puisqu'il en fait la dupe de ses mensonges. Enfin, l'aveuglement de ces nations dut être bien grand, puisqu'il fut donné à l'Antéchrist de faire des signes et des faux miracles pour mieux les y retenir. Pauvre peuple ! qui l'éclairera ? Si du moins cette prédiction de saint Paul pouvait tomber entre ses mains, le Saint Esprit lui ouvrir les yeux et lui dire : C'est toi !

Cet Antéchrist qui devait faire de faux miracles pour appuyer sa doctrine et affermir sa puissance, serait-ce Mahomet ? Mais j'ai lu le Coran, et je n'ai pas vu que le faux prophète se soit attribué le pouvoir de faire un seul miracle. Serait-ce Luther ou Calvin ? Mais je ne sache pas non plus qu'ils aient prétendu avoir accompli aucun prodige. Quel est donc l'homme ou la succession d'hommes parmi ceux qui, de près ou de loin, se réclament du nom de chrétien, qui ait affiché la prétention d'avoir fait ou vu faire par les siens des miracles ? Lecteurs, qui en avez le temps, ouvrez l'histoire et cherchez, et si vous êtes assez heureux pour trouver, sachez que, d'après la Parole de Dieu, ces signes et ces prodiges soi-disant accomplis sont de faux miracles, et que leur auteur ou leur patron est l'Antéchrist lui-même.

Versets 3 et 4. « Qu'on ait vu paraître l'homme de péché, »
» le fils de perdition, qui s'oppose et qui s'élève au-dessus »
» de tout ce qu'on appelle Dieu, ou qu'on adore, jusqu'à »
» s'asseoir comme un Dieu dans le temple de Dieu, voulant »
» passer pour un Dieu. »

Ces derniers mots, *voulant passer pour un Dieu*, jettent quelque jour sur la prophétie de saint Paul. Remarquez qu'il n'est pas dit : *Voulant passer pour Dieu*, mais pour *un Dieu*.

Cet Antéchrist ne devait donc pas se dire Dieu lui-même, cette prétention eût été par trop absurde : mais il devait s'efforcer de passer pour *un* Dieu ; un Dieu sur la terre, comme Dieu est Dieu dans le ciel ; un Dieu qui, dans ce monde, tint la place du vrai Dieu ; enfin un lieutenant de Dieu.... Et cet homme-là, dit la Bible, sera un fils de perdition, un méchant, un homme de péché.

Verset 4. « Jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu. »

Evidemment ce ne sera pas dans le vrai temple de Dieu, car alors il faudrait admettre que l'Antéchrist a chassé Dieu de son temple, ou qu'il y est assis à côté de lui, deux suppositions blasphématoires. Il est facile de comprendre que le sens est celui-ci : Jusqu'à s'asseoir dans ce qu'il appellera lui-même le temple de Dieu, le trône de son palais, la capitale de son empire. Mais sur quel point du globe a-t-on vu, depuis la mort de saint Pierre, une ville se poser comme la capitale du représentant de Dieu sur la terre ? Où a-t-on rencontré un temple dans lequel un homme de péché se soit assis sur un trône, la tête surmontée de la couronne, non d'un roi, mais d'un Dieu ? C'est ce que la prophétie de saint Paul ne dit pas, et c'est ce que le lecteur attentif et intelligent découvrira peut-être. Ici se termine notre tâche, et ici commence la tâche du lecteur. Nous avons développé la prophétie d'après la Bible, c'est à lui d'en chercher l'accomplissement dans l'histoire. Qu'il cherche donc ; qu'il ouvre les yeux et prête l'oreille ; Jésus a dit : Que celui qui a des yeux pour voir... voie, et que celui qui a des oreilles pour entendre... entende.

CONCLUSION GÉNÉRALE.

Lecteurs chrétiens, grecs, catholiques ou protestants, la conclusion de ce qui précède est facile à tirer. Avez-vous découvert quelque part cet Antéchrist ? Vous devez le fuir et chercher ailleurs la vérité.

Si vous devez fuir la doctrine de l'Antéchrist, ce doit être pour vous attacher à celle de Christ; or, Christ vous dit dans son Evangile : Pourquoi violez-vous les commandements de Dieu par votre tradition (1)... Laissant là le commandement de Dieu, vous observez la tradition des hommes (2).

Examinez les Saintes Ecritures, car c'est par elles que vous croyez avoir la vie éternelle (3).

Quand vous priez, n'employez pas de vaines redites, comme font les païens, qui s'imaginent être exaucés en parlant beaucoup (4).

Si saint Pierre était l'opposant de l'Antéchrist, c'est à la doctrine de saint Pierre que vous, chrétiens, devez vous attacher; or, saint Pierre, dans ses épîtres, a dit : « Vous avez été rachetés.... non par des choses périssables, comme l'argent ou l'or, mais par le précieux sang de Christ (5). Le baptême qui nous sauve n'est pas celui qui nettoie les souillures du corps, mais c'est l'engagement d'une bonne conscience devant Dieu (6). »

Si saint Paul veut vous mettre en garde contre les erreurs répandues par l'homme de péché, c'est donc les vérités annoncées par saint Paul que vous, chrétiens, vous devez croire; or, saint Paul, dans ses écrits, vous déclare que « personne ne sera justifié devant Dieu par les œuvres de la loi... ils sont justifiés gratuitement par la grâce, par la rédemption qui est en Jésus-Christ (7).

« Que personne ne vous condamne pour le manger ou pour le boire (8). Mangez de tout ce qui se vend à la boutique (9)... Tout ce que Dieu a créé est bon et rien n'est à rejeter, pourvu qu'on en use avec action de grâce (10).

(1) Matt. XV, 3. — (2) Marc VII, 8. — (3) Jean V, 39. — (4) Matt. VI, 7. — (5) I Pierre, I, 18 et 19. — (6) I Pierre, III, 21. — (7) Rom. III, 20 et 21. — (8) Coloss. II, 18. — (9) I Cor, VIII, 25. — (10) Tim. IV, 4.

« Que personne ne vous fasse perdre le fruit de votre course, sous prétexte d'humilité, pour aller rendre un culte aux anges (1)... Il n'y a qu'un seul intercesseur entre Dieu et les hommes, savoir, Jésus-Christ (2). »

Enfin, chrétiens, tout se réduit à ce mot : Si vous devez fuir les doctrines, les exemples de l'Antéchrist, ce doit être pour vous attacher aux exemples et aux doctrines de Christ lui-même ; or, il existe un Livre qui, seul, les renferme. Là est toute la vérité ; hors de là se trouvent toujours plus ou moins d'erreurs. Ce Livre est le Livre de Christ ; si donc quelqu'un le condamne, ce ne peut être que l'Antéchrist. Ce livre est écrit par les apôtres de Christ ; si donc quelqu'un vous en défend la lecture, ce ne peut être que les apôtres de l'Antéchrist. Ce livre a été adressé aux églises de Christ ; si donc une église le repousse, ce ne peut être que celle de l'Antéchrist. Chrétiens, ce Livre si précieux que vous devez rechercher et lire ; ce Livre, base de vos espérances éternelles ; ce Livre, votre bien, votre trésor, votre héritage, c'est le Nouveau Testament de notre Seigneur Jésus-Christ. Cherchez-le donc et le lisez, comme vous chercheriez et liriez le testament de votre père.

(1) Colos. II, 18. — (2) I Tim. II, 5.



LA BIBLE FALSIFIÉE

EST-ELLE

CATHOLIQUE OU PROTESTANTE ?



Je désirais depuis longtemps me procurer une Bible , lorsque je me rendis chez un libraire catholique , le seul qui fut dans notre petite ville , pour acheter ce livre précieux. J'allais franchir le seuil de sa porte , lorsqu'un colporteur de livres religieux protestants se présente à moi et me dit :

Monsieur voudrait-il acheter la Parole de Dieu ?

— Prenez garde, me dit le libraire, s'élançant vers nous du fond du magasin: la Bible protestante est une Bible falsifiée.

— Prenez garde vous-même, répondit le colporteur, vous avancez là une calomnie que vous ne pourriez pas prouver, tandis que je m'offre à établir au contraire que, s'il existe une Bible falsifiée, c'est la Bible catholique.

Le libraire allait répondre; le colporteur ne semblait guère moins disposé à la riposte. Alors posant amicalement ma main gauche sur le bras droit du libraire, et la droite sur l'épaule du colporteur, je leur dis avec le plus de douceur qu'il me fut possible :

— Calmez-vous l'un et l'autre. Je me charge d'éclaircir le fait moi-même. Veuillez me remettre l'un une Bible protestante, l'autre une Bible catholique. Je ferai venir le texte original, et j'aurai la satisfaction, en le comparant à vos versions respectives, de savoir par moi-même si la Bible falsifiée est catholique ou protestante.

Le libraire me remet un Nouveau Testament, traduit par le père Denis Amelot, prêtre de l'Oratoire, docteur en théologie, avec approbation de l'Archevêque de Paris. Le colporteur me donne un Nouveau Testament, traduction d'Osterwald, et je me retire aussitôt dans mon cabinet pour écrire à Paris qu'on se hâte de m'envoyer par la poste le Nouveau Testament grec, tel qu'il est sorti de la main des Apôtres de Jésus-Christ.

Trois jours après, j'étais assis à mon bureau, le grec devant moi, Amelot d'un côté et Osterwald de l'autre. Je me promis bien d'être impartial. Pour me tenir mieux en garde contre mes sympathies ou mes préventions, je mêlai les deux Nouveaux Testaments catholique et protestant; et, comme formats et reliures étaient à peu près semblables, bientôt je ne pus plus les distinguer l'un de l'autre, et je me promis bien de ne regarder les noms des auteurs, sur les titres, que lorsque mon examen serait terminé.

Prendre le Nouveau Testament grec à la première page et le lire jusqu'à la dernière en comparant chaque chapitre, chaque verset de l'une et l'autre version eût été un travail bien long; voici donc le moyen que j'imaginai pour abrégé : Je cherchai dans ma tête les points de doctrine expliqués différemment par les deux Eglises, et je résolus d'examiner, seulement sur ces points capitaux, quelques passages du texte grec, que catholiques ou protestants pouvaient avoir falsifiés pour se les rendre favorables, et aussitôt je commençai mon examen. Pour distinguer, l'une de l'autre, mes deux traductions françaises (dont je ne vou-

lais pas lire pour le moment les noms d'auteurs), je les baptisai n° 1 et n° 2.

J'ouvre la traduction n° 1, et au dernier verset du premier chapitre de saint Matthieu, je lis au sujet de Joseph, époux de Marie : « Il ne la connut point *jusqu'à ce qu'elle* » eût enfanté son premier-né. »

Je prends ensuite la traduction n° 2, et au même endroit je trouve : « Il ne l'avait point connue *lorsqu'elle* enfanta » son fils premier-né. »

Voici donc la différence : l'un traduit par le mot *jusqu'à ce que*, l'autre rend par le mot *lorsque*. Je jette les yeux sur le texte original, et j'y lis le mot grec *Eos* (1). Pour être bien assuré du sens de ce mot, je prends mon dictionnaire, et je trouve qu'il signifie *jusqu'à ce que*. Dès lors il m'est évident que la version n° 1 a bien traduit, tandis que la seconde a tordu le sens. Mais pourquoi cette falsification ? je chercherai à me l'expliquer plus tard ; pour le moment, poursuivons. Peut-être dans un nouveau passage la traduction n° 2 aura-t-elle raison et la première tort. Voyons.

Cette fois, je porte premièrement mes regards sur la traduction n° 2. Marc III, 17 : « Jean et son frère. » Actes I, 14 : « Marie mère de Jésus et les parents de Jésus. »

I Corinthiens IX, 5 : « Les cousins du Seigneur. »

Le n° 1, dans ces trois passages, met constamment *frère*, où le n° 2 a mis tour à tour *frère*, *parent* et *cousin* ; trouve-t-on dans le grec trois mots différents, ou bien toujours le même ? j'ouvre le texte original à saint Matthieu, et je lis : *Adelphos* (2). Je l'ouvre aux Actes, et j'y vois : *Adelphos* ; je l'ouvre encore aux Corinthiens, et j'y trouve encore *Adelphos*. Donc c'est au même mot que le n° 2 a donné trois sens différents. Le dictionnaire l'autorise-t-il à cela ? J'y cherche *adelphos*, et de ses trois sens il ne m'en in-

(1) εως. — (2) Ἀδελφός.

dique qu'un, celui de frère. Efforçons-nous cependant de justifier ce pauvre n° 2. Peut-être saint Luc, l'auteur des Actes, ne connaissait-il pas d'autre mot qu'*Adelphos* pour désigner un parent? Mais non, car le même auteur dans son évangile (I, 58), pour dire parent, sait bien employer le mot exact *Sunguénés* (1). Peut-être saint Paul, l'auteur de l'épître aux Corinthiens, n'a-t-il pas su choisir une autre expression qu'*Adelphos* pour dire *cousin*? Mais non encore, car, dans l'épître aux Colossiens (IV, 10), pour désigner le cousin de Marc, il applique parfaitement le mot *Anepsios* (2) qui est le terme propre. Ensorte que ce n'est ni l'ignorance de Luc, ni la faute de Paul, ni l'équivoque de la langue qui a conduit la version n° 2 à traduire le même mot grec par trois mots différents en français; ce ne peut donc être que la mauvaise foi de ce traducteur. Mais pourquoi mettre un triple sens où il n'y en avait qu'un? Nous le saurons tout à l'heure.

Traduction n° 2, première épître à Timothée, chapitre III, verset 2 : « Il faut que l'évêque *n'ait épousé* qu'une seule » femme. »

Traduction n° 1 : « Il faut que l'évêque *soit* mari d'une » seule femme. »

Comparons ces deux versions : le n° 2 met le mariage au temps passé, ce qui suppose le célibat pour le moment actuel. Le n° 1, au contraire, place cette union au temps présent, ce qui suppose aux prêtres la liberté de se marier. Mais des deux traducteurs, lequel a bien rendu le sens de ce passage? Ici je n'ai pas besoin de recourir au grec. Je lis seulement la suite du chapitre, et je vois qu'après avoir parlé des évêques, du soin qu'ils doivent avoir de leur famille et de leurs enfants, saint Paul ajoute : « Que » les femmes soient chastes, etc. » Mais s'il faut que les femmes soient chastes, il paraît qu'elles sont vivantes et

(1) Συγγενής. (2) Αναψιος.

que par conséquent les évêques peuvent être à la fois ecclésiastiques et maris. Donc la traduction n° 2 est encore la traduction falsifiée. Pourquoi avoir ainsi mis dans le veuvage, des hommes dont les épouses étaient vivantes? nous éclaircirons cela tout à l'heure.

N° 1. Colossiens II, 18 : « Que personne ne vous maîtrise à son plaisir, sous prétexte d'humilité et pour le « *culte* des anges, etc. »

N° 2 : « Ne vous laissez pas ravir le prix de votre victoire » par ceux qui affectent de s'humilier devant les anges et » de leur rendre un *culte* superstitieux. »

Une version interdit le *culte* rendu aux anges, l'autre interdit seulement un *culte superstitieux*. Le mot du texte grec signifie-t-il dans le Nouveau Testament, *culte* ou *culte superstitieux*? Voilà la question. Et comme je me rappelle avoir vu ce même mot dans l'épître de saint Jacques, chapitre I, verset 27, j'y vais, et je lis dans la traduction n° 2 elle-même : « La *piété* pure et sans tache devant Dieu, etc. » Il me semble qu'un mot qui signifie *piété* est bien mieux traduit par *culte* que par *culte superstitieux*. Ainsi encore le n° 2 se met dans son tort. Pourquoi traduire ainsi? nous le verrons.

N° 2. Luc I, 28. L'ange dit à la Vierge : « Marie, je vous » salue, ô *pleine de grâce*. »

N° 1. « Je te salue, toi qui *es reçue en grâce*. »

Voilà deux sens bien différents. Celle qui est pleine de grâce, pourra répandre des grâces sur les hommes; mais celle qui est *reçue en grâce* avait donc besoin d'être graciée. C'est-à-dire qu'elle était pécheresse comme toute créature humaine, et ainsi elle est loin de pouvoir accorder des grâces aux autres pécheurs.

De ces deux manières de traduire, quelle est la bonne? Prenons pour juge le verset 30, sur lequel les deux versions sont en parfait accord, et nous verrons que dans ce même chapitre, le même ange, dans le même discours,

dit à la même vierge Marie : « Vous avez *trouvé grâce* devant Dieu. »

Si Marie a trouvé grâce devant Dieu, c'est qu'elle était pécheresse comme tous les hommes, et dès lors on ne peut pas traduire le verset 28 par *pleine de grâce*. Comment aurait-elle des grâces à distribuer, elle qui a besoin qu'on lui en accorde pour elle-même ? Encore le malheureux n° 2 se donnant un démenti.

N° 1. « (Christ) est entré *une seule fois* dans le lieu très-saint avec son propre sang, nous ayant obtenu une rédemption éternelle (Hébreux IX, 12). »

N° 2. « Il est entré dans le sanctuaire avec son propre sang, après nous avoir acquis une rédemption éternelle. »

La première de ces deux versions introduit dans la phrase ces mots *une seule fois*, et la seconde les supprime. J'ouvre donc le texte grec, et j'y lis le mot *éphapax* (1) que le dictionnaire de Planche m'apprend signifier une seule fois. Ici ce n'est pas un mot mal traduit, c'est un mot retranché. Pourquoi le n° 2 se permet-il donc d'effacer quelque chose de la parole de Dieu ? Attendons.

N° 1. Hébreux I, 3. « (Jésus-Christ) après avoir fait *par lui-même* la purification de nos péchés, etc. »

N° 2. « Après nous avoir purifiés de nos péchés. »

Ces mots *par lui-même*, ont-ils été ajoutés par le n° 1 ou supprimés par le n° 2 ? Je prends l'original, et je lis ces deux mots : *Di eautou* (2), qui signifient *par lui-même*. Encore une suppression par le n° 2 ! Oh ! il me tardait, je l'avoue, de jeter un coup d'œil sur le titre de cette version infidèle. Était-elle catholique ou protestante ? J'allais tourner la page pour lire le nom d'Amelot ou d'Osterwald, mais je résistai à la tentation et je poursuivis mon examen, seulement je me promis de le faire plus rapide.

{ (1) Ἐφάπαξ. (2) Δι' ἑαυτοῦ.

N^o 1. Actes XVII, 11. « Ceux-ci eurent des sentiments
» plus nobles que ceux des Thessaloniens, et ils reçurent la
» parole avec beaucoup de promptitude, examinant tous
» les jours les Ecritures pour savoir si ce qu'on leur disait
» y était conforme. »

N^o 2. « Les Juifs de Bérœé qui étaient sortis des plus no-
» bles d'entre ceux de Thessalonique, etc. »

Je consulte la grammaire et le texte grecs, c'est encore le n^o 2 qui est falsifié; mais comme parmi mes lecteurs il en est peut-être quelques-uns auxquels la langue du Nouveau Testament n'est pas familière, j'emploierai un autre moyen, pour les conduire à reconnaître la vérité de ce que je dis ici.

Qu'avaient fait les Juifs de Thessalonique? Ils avaient ameuté la populace contre saint Paul que les chrétiens firent évader en secret.

Qu'avaient fait les Juifs de Bérœé? ils avaient écouté les prédications de saint Paul, les avaient comparées à la Bible et les y trouvant conformes, ils s'étaient convertis à Jésus-Christ.

Dès lors, je comprends facilement que l'Évangile me dise : « Ceux-ci eurent des sentiments plus nobles que
» ceux de Thessalonique. »

Il y a en effet plus de noblesse de sentiment à écouter, à examiner et à se soumettre à la vérité, qu'à ameutier la populace pour faire mourir un homme qui veut vous instruire; ainsi le sens du n^o 1 est en accord avec ce qui précède et enfin avec le bon sens.

Mais ce que je ne comprends guère, c'est que Dieu s'inquiétât de m'apprendre que tels ou tels Juifs étaient d'une famille noble, lui qui n'a aucun égard à l'apparence des personnes; et lors même que la noblesse d'origine serait quelque chose aux yeux de Dieu, comment en serait-il question, dans un passage sans rapport avec elle?

N° 2. Apocal., I, 3 : « Heureux celui qui écoute la parole de cette prophétie. »

N° 1. « Heureux celui *qui lit* et ceux qui écoutent la parole de cette prophétie. »

Le n° 1 dit donc de plus que le n° 2 : *Celui qui lit*. J'ouvre le texte et j'y trouve les mots *o anaguinoscon* (1), que le n° 2 a complètement fait disparaître. Mais le premier a-t-il bien traduit le mot effacé par le second ? Pour m'en assurer, je cherche dans la version n° 2 elle-même d'autres passages qui renferment ce même mot, et je reconnais en lisant II Cor. I, 13, et Eph. III, 4, que ce verbe *anaguinosco* signifie *lire*. Pourquoi donc l'auteur du n° 2 a-t-il encore altéré le livre sacré en déchirant audacieusement ces mots ? Mais encore une recherche, et nous le saurons enfin.

Apoc. XVIII, 13. N° 1. Après avoir parlé d'une grande cité dont le nom mystique est Babylone, ville formée de sept collines, siège du pouvoir antichrétien ; après avoir prophétisé ses crimes et sa ruine, saint Jean nomme les marchandises dont on y trafiquait, et termine son énumération des objets vendus ou achetés par ces mots, *des âmes d'hommes*. -

Je parcours la traduction n° 2 et j'y cherche en vain ces objets de commerce. Serait-ce encore une suppression ? hélas ! oui. Car le grec renferme ces mots : *Psuchas anthropon* (2), et rien ne les remplace dans la traduction altérée.

Oui, il y a ici une version falsifiée. Oui, le libraire ou le colporteur avait raison. Oui, les Catholiques ou les Protestants ont dénaturé la Parole de Dieu. Mais lesquels ?.... Ma main tremblante saisit la première feuille de la version n° 2, elle tourne.... et sur le titre mes yeux lisent : *Le père Denis Amelot* ; le prêtre de l'oratoire, le docteur en théo-

(1) Ὁ ἀναγινώσκων. (2) Ψυχὰς ἀνθρώπων.

logie, l'auteur approuvé par l'archevêque de Paris! Lecteur, si vous ne voulez pas me croire, prenez un Nouveau Testament d'Amelot, procurez-vous le texte original, allez trouver le professeur de grec du collège de votre ville, montrez-lui les passages que je viens de vous citer, et consultez-le. Ce professeur, fût-il catholique et jésuite, s'il lui reste un peu de conscience, sera forcé de reconnaître que je ne vous ai dit que l'exacte vérité. Si vous n'avez pas un professeur de grec près de vous, écrivez au loin, à Paris ou à Rome, à un homme qui connaisse cette langue; faites-lui parvenir seulement l'indication des passages que nous venons d'examiner ensemble; demandez-lui de les lire lui-même dans le grec, et de vous en envoyer une traduction bien littérale, et vous verrez si je dis vrai ou faux. Si vous ne voulez rien faire de tout cela, portez ce petit livre au curé de votre paroisse, priez-le de l'étudier avec soin, et de vous dire devant Dieu, si c'est Amelot qui a été fidèle, et si c'est Osterwald qui a falsifié. Pour moi, je vous déclare à la face de Dieu et des hommes, que c'est avec conscience, que c'est en priant Dieu, que c'est en songeant au jugement dernier où j'aurai à rendre compte, que j'ai écrit ce qui précède, et que j'en soutiens l'exactitude de toutes les forces de mon âme.

Maintenant, lecteur, voulez-vous savoir pourquoi Amelot, dirigé dans son travail par l'Eglise de Rome, et approuvé par les archevêques de Paris, voulez-vous savoir pourquoi le père Amelot a falsifié tous ces passages? je vais vous l'apprendre en reprenant la suite de mon histoire.

J'avais à peine lu de nouveau le nom d'Amelot à la tête de la version fautive, que j'entendis frapper à ma porte. J'ouvre, et je vois entrer le colporteur qui m'avait vendu la version protestante :

Soyez le bien venu, lui dis-je. Vous qui vendez la Bible, vous devez la connaître. Vous pourrez donc sans doute

répondre à quelques-unes de mes questions. J'ai comparé Osterwald et Amelot, et je vous avoue que ce n'est pas à l'honneur de ce dernier. Mais peut-être ne sont-ce pas là des falsifications volontaires, mais seulement des fautes échappées à l'ignorance ou à l'inattention ?

— C'est ce qui vous trompe, me répondit le colporteur. Le père Amelot savait très bien le grec, et s'était entouré d'un grand nombre de manuscrits et de versions; enfin, il avait pris toutes les précautions pour connaître le véritable sens du Nouveau Testament.

— Pourquoi donc, répliquai-je, l'a-t-il si mal rendu ?

— C'est que pour chaque altération il avait un motif; et ainsi, dans chacun de ses versets mal traduits, il y a non une erreur, mais un mensonge.

— Pourriez-vous prouver ce que vous dites ?

— Oui, en vous montrant l'intérêt que l'Église romaine avait à falsifier ces passages.

— Voyons, pourquoi le père Amelot a-t-il traduit : *Joseph n'avait pas connu Marie lorsqu'elle enfanta son fils premier-né ?*

Parce que s'il avait dit jusqu'à ce qu'elle eût enfanté, conformément au texte, ce mot aurait détruit le dogme romain de la perpétuelle virginité de Marie, et renversé le culte que l'Église romaine lui rend en s'appuyant sur une opinion que ce passage contredit formellement.

Pourquoi Amelot a-t-il mis le *parent* ou *cousin* de Jésus, au lieu de *frère de Jésus ?*

— Parce que dire que Jésus avait des frères, c'était reconnaître encore que Marie avait eu d'autres enfants.

— Pourquoi Amelot a-t-il écrit que l'évêque ait été *mari d'une seule femme*, au lieu de qu'il soit *mari*, etc. ?

— Parce qu'en supposant que l'évêque avait été marié jadis, on pouvait supposer qu'il ne devait pas l'être dans le présent. Et si l'on avait rendu le texte par ces mots :

Que l'évêque SOIT MARI, etc., cela aurait renversé le célibat des prêtres.

— Pourquoi Amelot traduit-il de manière à condamner seulement le *culte superstitieux* des anges et non tout culte en général, comme le dit saint Paul ?

— Parce que cette condamnation serait tombée sur l'Église romaine, qui rend un culte aux anges. Faire dire à la Bible qu'il y a un culte superstitieux défendu, c'est supposer qu'il existe un culte non superstitieux qui est permis.

— Pourquoi les catholiques traduisent-ils « je vous salue, Marie, *pleine de grâce*, » tandis qu'il y a réellement *reçue en grâce* ou *grâciée* ?

— Parce que le mot *pleine de grâce* est équivoque, et qu'on peut croire qu'il désigne un être qui étant plein de grâce, peut en distribuer aux hommes, comme on dit : Dieu est plein de miséricorde, il accorde aux hommes miséricorde ; or, comme le clergé romain veut qu'on prie Marie, il faut bien qu'on lui attribue des grâces à distribuer ; mais ne trouvant pas un seul mot dans toute la Bible pour autoriser cette doctrine, on a été conduit à altérer ici le texte sacré.

— Pourquoi Amelot, dans le passage où il est dit que Jésus-Christ est entré dans le sanctuaire avec son propre sang, a-t-il supprimé ces mots *une seule fois* ?

— Parce que l'Église romaine veut faire croire que le sacrifice de Jésus-Christ a lieu mille et mille fois, aussi souvent que le prêtre dit une messe qu'on lui paie.

— Pourquoi en parlant de la purification de nos péchés faite par Jésus-Christ, Amelot a-t-il supprimé ces mots : *par lui-même* ?

— C'est que, s'il les avait laissés, Jésus-Christ ayant purifié nos péchés par lui-même, il devient inutile d'aller les purifier en purgatoire, d'où le prêtre fait métier de vous retirer à prix d'argent.

Pourquoi dit-il que les Juifs de Béroée étaient sortis d'entre les plus nobles de ceux de Thessalonique?

— Parce que cette phrase bien traduite aurait donné un éloge aux chrétiens de Béroée lisant la Bible, tandis que le Pape donnerait plus volontiers l'éloge aux chrétiens de Rome qui ne la lisent pas. Et ce qui contrarie surtout ici le Saint-Père, c'est que ces Béroëens, approuvés par l'auteur sacré, comparaient cette Bible avec les prédications de saint Paul, pour voir s'il y avait conformité; et l'Église du Saint-Père ne permet pas plus qu'on se fasse juge de ses prédications, qu'elle n'autorise la lecture de la Parole de Dieu.

— Pourquoi Amelot a-t-il supprimé ces mots : *Celui qui lit ?*

— Par la même raison, saint Jean dit : *Bienheureux celui qui lit la prophétie*. Et les prêtres catholiques qui ne veulent pas plus qu'on lise cette prophétie en particulier, que le livre qui la renferme en général, mais qui désirent qu'on les écoute, eux, quand ils l'expliquent à leur manière, ont aussi laissé seulement dans la traduction ces mots : *heureux ceux qui écoutent*.

— Pourquoi dans l'énumération des objets de commerce de la ville aux sept collines, a-t-il supprimé un article aussi singulier que la vente ou l'achat des *âmes d'hommes*?

— Parce qu'il avait peur que dans cette ville aux sept collines, le lecteur ne reconnût la ville de Rome, et qu'il ne vît dans cette vente d'âmes d'hommes, la vente des indulgences, des messes par lesquelles on rachète les âmes d'hommes, et qu'ainsi cette prophétie trop claire ne montrât trop évidemment la bête de l'Apocalypse, la Babylone mystique, le séjour de l'Antéchrist lui-même dans la Rome des papes Hildebrand et Jules II.

— Comment un homme a-t-il osé falsifier ainsi la parole de Dieu?

— N'en accusez pas le père Amelot tout seul, l'Église

lui a donné la main, car une partie de ces fraudes pieuses ne sont pas dans les premières éditions; elles n'ont été introduites que plus tard; mais les unes et les autres sont accompagnées de privilèges, de témoignages et d'approbations d'évêques, d'archevêques et de généraux des Jésuites. De toutes ces éditions la plus infidèle se trouve la plus moderne, ce qui prouve que ces Messieurs vont en se perfectionnant.

— Assez ! assez ! en voilà plus qu'il n'en faut pour m'ouvrir les yeux. Mais comment se fait-il donc que le clergé catholique qui devrait étouffer une telle question, la soulève en toute occasion depuis quelque temps, en accusant les protestants de répandre des Bibles falsifiées ?

— C'est que sentant qu'il y aurait trop d'absurdité à interdire hautement et publiquement la lecture de la Bible, qui est la base de tout christianisme, le clergé catholique n'a rien trouvé de mieux pour empêcher la diffusion des Bibles protestantes, que de dire que nos Bibles étaient falsifiées.

— Mais il devait bien s'attendre à ce que vous vous justifierez ?

— Oui, mais son principe est connu : Calomnions, calomnions, il en reste toujours quelque chose.

— Cependant le clergé romain prétend aimer la Bible ?

— Qu'il le prouve !

— Et comment ?

— En la répandant lui-même. Qu'il forme une société biblique, qu'il imprime, s'il veut, la version d'Amelot. Qu'il la répande, lui qui fait d'autres sacrifices; qu'il la livre au peuple, comme nous, à prix réduit ou gratuitement, et alors nous croirons qu'il aime la Bible. Mais non, il a peur de la Bible, même de la Bible falsifiée en sa faveur, et il ne répand pas plus Amelot qu'Osterwald. Si un laïque la veut, il faut qu'il aille la chercher chez le libraire catholique, qui en a à peine quelques exemplaires, si peu il en

vend et si peu ce livre est recommandé aux fidèles.

— Cependant on lit des fragments d'évangiles et d'épîtres tous les dimanches à l'église.

— Oui, quelques lignes qui, réunies, ne forment pas ensemble le quart du Nouveau Testament ; et si votre Eglise n'en a pas donné davantage, ce n'est pas que le temps ou la place lui manquât pour insérer ce qu'elle a supprimé, car dans la série de fragments qu'elle donne à lire, elle a préféré indiquer les mêmes passages souvent deux et trois fois dans le courant de la même année, plutôt que d'y ajouter une ligne de plus du Nouveau Testament ; et enfin ce qui vous prouve que le clergé catholique reconnaît bien lui-même que nos citations de la Bible contre sa doctrine sont dangereuses pour son Eglise, c'est que dans tous ces fragments lus dans son Eglise, il n'y a jamais une seule ligne prise dans les passages en question. Parcourez dans vos livres de dévotion, tous les évangiles et toutes les épîtres qui se lisent dans l'église pendant toute l'année, et dont la note se trouve à la fin de votre volume d'Amelet, vous n'y trouverez pas un seul des morceaux que je vais vous indiquer : 2 Thess. II, 1, 11. — 2 Cor. I, 24. — 1 Thess. V, 21.—1 Jean IV, 1.—2 Tim. III, 16.—Jean V, 39.—Jean XVIII, 36. — Matth. XV, 3-9. — Actes VIII, 18. — Jean II, 34.—Actes X, 25.—1 Cor. X, 23.—Col. II, 16. — Rom. XI, 6.—1 Cor. XIV, 19.—Matth. VI, 7.—1 Tim. IV, 1-3. Si l'on a évité avec soin de citer tous ces passages et tant d'autres, c'est qu'ils condamnent évidemment les erreurs de l'Eglise qui les retranche de ses livres de messes, comme ce plaideur qui déchire de son code la page qui le condamne, oubliant que cette page n'en reste pas moins dans le code déposé sur le tribunal de son juge.

Mais en accusant les protestants de falsifier la Bible, en donnent-ils des preuves ? Pas le moins du monde, et ils sentent au contraire que nos versions protestantes de Martin et d'Osterwald, qui sont les seules que nous répandions

en France , sont si exactes , qu'ils n'ont jamais voulu accepter la proposition qu'on leur a faite de nommer une commission composée de savants catholiques , pour examiner si notre Bible est ou non falsifiée ; et je leur rappelle ici les nombreuses conférences qui leur ont été proposées. S'ils gardent le silence, c'est qu'ils s'avouent vaincus ; et dès lors nous pourrons dire au public , quand il nous demandera si nos Bibles sont falsifiées : Nous avons offert à votre clergé de les examiner et d'en montrer les falsifications, il n'a pas voulu le faire. C'est qu'il ne peut pas, sans doute, en trouver une seule ; ainsi , nous vous distribuons nos versions protestantes avec approbation silencieuse de tout le clergé catholique.

— Vous me paraissez, dis-je au colporteur, prendre bien vivement cette affaire ?

— Et comment n'être pas indigné en voyant les ministres de Jésus-Christ, entraver la diffusion de l'Évangile de Jésus-Christ ? Comment écouter, sans répondre, des accusations calomnieuses contre nous ? Comment ne pas prendre la défense de la Parole de Dieu contre les insultes des hommes ? Ce n'est pas nous personnellement qu'on attaque, c'est la cause de notre divin Maître, et c'est la cause de notre divin Maître que nous avons mission de défendre. Il nous importe assez peu que la défense de la vérité nous attire des outrages, car Jésus nous a dit : « Vous serez bienheureux lorsqu'à cause de moi, on dira faussement toute sorte de mal contre vous. » Mais ce qui nous importe, c'est que la vérité soit manifestée, que la Bible soit lue, que la superstition tombe, et que les âmes soient sauvées. Et c'est pourquoi nous crions à tous : Lisez la Bible, toute la Bible ; si quelqu'un s'y oppose, c'est un ennemi de la vérité, car la Bible vient de Dieu.

Je serrai la main au colporteur en le quittant. — Lecteur, je vous serre la main fraternellement en vous quittant aussi, et je vous dis : Lisez la Bible, toute la Bible, la Parole de Dieu.

ROME PAIENNE.



Une des plus grandes plaies qui puissent tomber sur la religion c'est le formalisme, c'est-à-dire cette tendance naturelle de notre cœur à substituer aux sentiments et aux vertus que Dieu nous demande, le simulacre de ces vertus et de ces sentiments dans des cérémonies extérieures. Sans doute, si ces cérémonies n'étaient que l'expression réelle de notre amour et de notre obéissance pour la divinité, elles n'auraient rien de blâmable; mais il faut en convenir, souvent, presque toujours elles ne sont qu'un signe bien trompeur de ce qui se passe dans notre âme; c'est l'écorce qui recouvre l'arbre privé de sève; c'est le manteau brillant qui cache la misère et la nudité; beau corps, mais corps sans âme. Ce formalisme avait complètement envahi le monde, lorsque Jésus-Christ vint enfin enseigner aux hommes que « Dieu est esprit et vérité et que ceux qui l'adorent doivent l'adorer en esprit et en vérité. » La tendance de notre religion à détruire ce formalisme et à lui substituer une piété vivante est donc une preuve de plus

de sa céleste origine, et c'est cette preuve que nous allons développer ici : dans ce but nous citerons quelques traits des nombreuses pratiques de la religion des païens en leur opposant les préceptes de l'Évangile, et du contraste résultera pour le lecteur la conviction que non-seulement la religion païenne est fautive et mensongère, mais surtout que la religion de Jésus-Christ est vraie et divine.

Sans parler avec beaucoup de détails du paganisme professé dans toutes les contrées à la venue de Jésus-Christ, nous nous attacherons à peindre plus particulièrement celui de la capitale du monde, celui de Rome elle-même. Pour ne rien avancer de douteux, nous avons consulté les écrivains païens et chrétiens de cette époque même; nous n'avons fait que répéter ce qu'ils ont écrit, et afin d'en convaincre le lecteur lui-même nous avons indiqué avec le plus grand soin le nom des ouvrages et des auteurs dont sont extraites les paroles que nous rapportons. Pas un seul mot ne sortira de notre bouche; tout, absolument tout sera puisé à des sources certaines et impartiales, et chacun pourra s'en assurer en allant lui-même vérifier nos citations.

Environ l'an 850 de Rome, le paganisme régnait à peu près seul dans cette capitale du monde. A peine quelques chrétiens se trouvaient-ils au milieu de son immense population. La démoralisation la plus complète accompagnait l'idolâtrie, et, chose qui paraîtra étrange, plus ces peuples étaient immoraux, plus ils étaient attachés à leurs cérémonies religieuses; cette singularité s'explique cependant pour l'homme qui connaît un peu le cœur humain.

En écoutant notre conscience proclamer une distinction claire entre le vice et la vertu, en voyant tous les peuples connus adorer une divinité et attendre un avenir, on ne peut mettre raisonnablement en doute que le sentiment religieux ne soit naturel à l'homme et qu'il ne lui ait été donné par le Créateur de toutes choses; aussi, tout homme

a-t-il au moins le désir de suivre la vertu , mais en même temps il se trouve impuissant pour l'atteindre ; ses passions le poussent comme malgré lui dans le sens contraire; dans cette alternative pénible de vaincre son penchant ou d'accepter la perspective du châtement divin, que fera-t-il ? D'abord il cédera à sa passion , ensuite , dans son désir d'effacer sa faute et de reconquérir la faveur de son Dieu , il lui offrira une réparation de son invention. Voilà ce qu'on pouvait prévoir et voilà ce qui est arrivé. L'homme, se sentant coupable, a offert à son Dieu des sacrifices d'abord de fruits ou d'animaux ; bientôt il en est venu à sacrifier ses aises, sa santé, en se soumettant à des jeûnes, des souffrances, des macérations, et cela accompli il a repris le cours de ses passions , persuadé que ses sacrifices avaient racheté les terribles conséquences de la violation de ses devoirs. De l'invention de ses rites pour effacer ses fautes, à la découverte de pratiques qui pussent lui tenir lieu de vertus, il n'y a qu'un pas ; ce pas était doux et facile à faire. L'homme imagina donc que le Dieu qui avait accepté la mort d'un taureau à la place de sa propre mort pourrait bien accepter des paroles d'amour à la place de l'amour, des signes extérieurs d'adoration à la place de l'adoration , des prières des lèvres à la place des prières du cœur ; et comme toutes ces cérémonies extérieures avaient en apparence quelque rapport avec les sentiments dont elles avaient été jadis l'expression , l'homme en profita pour mettre chaque jour plus de prix à l'acte cérémoniel lui-même , et chaque jour moins d'importance au sentiment intérieur. C'était un pacte entre la conscience et la passion : la passion accordait la forme , la conscience céda le fond , et toutes deux marchaient ainsi d'accord.

Telle est probablement la marche que suivit le cœur humain pour arriver au formalisme que nous trouvons établi chez les païens de Rome à l'époque où le christianisme vint réformer le monde. Mais entrons dans quelques détails.

DES SOUVERAINS PONTIFES.

A la tête du clergé païen était placé, sous le nom de souverain pontife (1), le chef visible de la religion. Ce souverain pontife prenait même le nom de Dieu, nous dit Virgile (2); cependant nous aimons à croire qu'il ne prétendait pas être Dieu lui-même, mais seulement le représentant sur la terre du Dieu du ciel qui se nommait Jupiter chez les Romains et Pape chez les Scythes (3). Ce prétendu lieutenant de la Divinité sur la terre en usurpait aussi l'autorité; non-seulement il régnait en roi, levait des impôts sur les prêtres inférieurs et le peuple, mais il prétendait encore obtenir de la part des hommes des marques de respect qui ressemblaient assez à une véritable adoration. C'était peu d'exiger qu'on se mit à genoux sur son passage; il en vint même à se faire baiser les pieds par ceux qui approchaient de sa personne. L'histoire nous cite pour exemple Caligula et Héliogabale qui étaient en même temps empereurs et pontifes, c'est-à-dire qui avaient à Rome le double pouvoir temporel et spirituel.

Mais, pour donner une idée plus juste de ces pontifes romains païens, nous ne saurions mieux faire que de citer mot à mot un passage extrait d'un auteur du temps : « Ils ont (les souverains pontifes) une autorité souveraine sur les plus grandes affaires, car ils jugent de toutes les causes qui concernent les choses sacrées, tant entre les particuliers qu'entre les magistrats et les ministres des dieux; ils établissent de nouvelles lois de leur autorité lorsqu'il

(1) Alexandre d'Alexandre, Genial, lib. II, extrait de Tite-Live et de Plutarque.

(2) Virgile, première églogue à Auguste.

(3) Hérodote, liv. IV.

(4) Tite-Live, liv. IX. — Cicero, de leg. liv. I. — Tite-Live, XXX. — Suétone, in Claudio.

n'y en a point d'écrites; ils font l'inspection sur tous les sacrificateurs et généralement sur tous ceux qui ont les premières charges dans les cérémonies et les sacrifices des dieux. Ils retiennent aussi dans leurs devoirs tous les autres qui sont dans les plus bas emplois pour qu'ils ne fassent rien contre les cérémonies sacrées. Ils sont aussi les interprètes et les prophètes que le peuple va consulter sur le culte des dieux et des saints; et s'ils voient que quelques-uns n'obéissent pas à leur commandement, ils les punissent à leur discrétion; mais quant à eux ils ne sont soumis au jugement de personne, ils sont indépendants et ne sont obligés de rendre compte ni au sénat ni au peuple. Lorsqu'un d'eux vient à mourir, un autre est mis à sa place, choisi, non par le peuple, mais par le sacré collège (1). »

On comprend quels épouvantables abus ces pontifes des faux dieux pouvaient faire d'une autorité aussi étendue; aussi les peuples et les princes ont-ils souvent eu à gémir de leur tyrannie, et l'on ne peut regarder que comme un bienfait signalé du ciel l'envoi, à cette époque, de Jésus-Christ, venant apprendre aux hommes que le pouvoir du prêtre et celui du prince n'ont rien de commun, que la religion et la politique doivent être complètement séparées, que les représentants de celui qui est dans les cieus doivent rechercher les choses célestes et non celles de la terre. Rendez à César ce qui appartient à César, dit Jésus, et à Dieu ce qui appartient à Dieu (2); quand le peuple veut le placer sur le trône, le faire roi, il se dérobe à son empressement; et lorsque Pilate lui demande : Es-tu roi? il répond ces paroles mémorables, bien propres à faire réfléchir les prêtres et les pontifes païens de ce temps : « Mon règne n'est pas de ce monde (3). » Les premiers apôtres de ce divin maître ont suivi son exemple, et les

(1) Denys d'Halicarnasse, Antiquités romaines, liv. II. — (2) Luc XX, 25. — (3) Jean, VI, 15.

paroles de saint Paul, de saint Pierre, conservées dans l'Évangile, vinrent fort à propos pour condamner les abus du pouvoir des souverains pontifes et de leur clergé.

« Je m'adresse aux pasteurs, dit saint Pierre, moi qui suis pasteur avec eux; paisez le troupeau de Dieu dont vous êtes chargés, veillant sur lui non par *contrainte* mais de bon gré, non en vue d'un *gain sordide* mais par affection, *non en dominant* sur les héritages du Seigneur, mais en vous rendant le modèle du troupeau (1). »

Après cette lecture, tout homme de bonne foi conviendra, je pense, que le véritable christianisme, loin d'autoriser le despotisme sacerdotal, mettait un frein à l'envahissement des prêtres, et que répandre en abondance la Bible qui proclamait ces principes était ce qu'il y avait de mieux à faire pour éclairer le peuple et le délivrer de la tyrannie païenne du souverain pontife de Rome.

DES PRÊTRES.

Après le grand pontife venait un clergé nombreux divisé en plusieurs classes. Les uns vivaient dans les temples et offraient des sacrifices (2). Ceux d'entre eux qui avaient inspection sur le peuple portaient le nom de *curio*.

Leurs sacrifices ne consistaient pas toujours en animaux immolés; c'était aussi quelquefois un petit pain rond dont l'offrande à l'autel effaçait, disaient-ils, les péchés du peuple (3).

Il paraîtrait, d'après un passage de Cicéron, que quelques calomnieux de ces prêtres étaient allés jusqu'à prétendre qu'en mangeant ces pains ils croyaient manger le corps de leur Dieu; car Cicéron les dispense en ces termes de cette accusation: « Où a-t-on jamais trouvé des

(1) Jean XVII, 36. — (2) Pierre V, 1, 3. — (3) Mémoires de Marolles.
(4). Pollux in Onom., I, VI. — Alex. ab Alex., I, IV, c. 17.

hommes assez dépourvus de bon sens pour croire que les choses qu'ils mangent et dont ils se nourrissent puissent être leurs dieux (1) ? »

En effet, nous pensons qu'il n'est guère à présumer que l'esprit humain ait jamais pu descendre jusqu'à ce degré d'absurdité, que de s'imaginer que l'homme puisse manger son Dieu.

Les Juifs, peuple à petite intelligence, comprirent eux-mêmes qu'on ne pouvait pas manger le corps d'un homme pour plaire à la Divinité, car lorsque Jésus leur dit : *Celui qui mange ma chair a la vie éternelle* ; bien que pour éclaircir sa pensée il eût dit aussi dans le même sens : *Celui qui croit en moi a la vie éternelle* (2), ces Juifs se révoltèrent à l'idée de manger la chair de Jésus, en sorte que le Sauveur voyant leur méprise fut obligé d'ajouter pour plus de clarté : « C'est l'esprit qui vivifie, la chair ne sert de rien, les paroles que je vous dis sont esprit et vie (3). » Ce petit pain rond se nommait chez les païens *mola*, d'où vient *immolare* comme de *hostia* vient *hostire* ; deux verbes qui signifient également immoler des victimes, sacrifier des hosties. Alexandre d'Alexandrie nommait ce sacrifice, institué par Numa, le sacrifice *non sanglant*.

Voici quelques détails sur la manière dont les sacrifices en général étaient offerts ; la description que nous allons donner est formée de plusieurs passages pris çà et là dans les auteurs païens et réunis pour donner au lecteur une idée plus juste de l'ensemble. Le sacrifice devait se célébrer avant midi, la matinée étant regardée comme un temps plus favorable (4). Le prêtre commençait par se couvrir d'une robe blanche nommée *alba* et d'une tunique de couleur ; sa tête était rasée (5), sa poitrine couverte d'un

(1) De natura Deorum, III. — (2) Jean, VI, 40. — (3) Jean, VI, 63. Lisez le chapitre en entier. — (4) Du Choul, p. 309. — (5) Apul., Asi., lib. II.

pectoral ; il portait un voile nommé amict (1). Après s'être lavé les mains, le prêtre ainsi vêtu faisait le tour de l'autel en s'inclinant et venait se placer en face du peuple qui assistait au saint sacrifice. Des cierges allumés ornaient l'autel (2), les aides du prêtre officiant brûlaient des encens (3), le prêtre faisait quelques inclinations de tête devant l'autel (4), il parlait latin ; quand le sacrifice était accompli, l'image de leur Dieu était mise sous clef (5) ; enfin l'on congédiait le peuple par ces mots qui terminaient le sacrifice : *missio est* (6). Alors les assistants, après avoir fait sur eux l'aspersion d'une eau salée qu'on appelait eau lustrale (7), se retiraient chez eux convaincus que Dieu leur avait pardonné leurs péchés.

Les conséquences funestes d'une telle cérémonie sont faciles à découvrir. Ce peuple, aussi aisément soulagé du poids de ses péchés par ce prétendu pardon, retrouvait bientôt la paix de sa conscience. La pensée qu'il était maintenant purifié devant Dieu, lui suggérait celle qu'il y avait peu de danger pour lui à commettre une nouvelle faute qui serait alors la seule dans sa vie passée. Il y a plus, la certitude d'obtenir un nouveau pardon par un nouveau sacrifice offert plus tard le poussait à la tentation, et ce pauvre peuple, ainsi égaré dans sa conscience, s'en abandonnait d'autant plus facilement aux passions de son cœur et retombait plus vite dans le borbier du vice ; un mal si facile à guérir finissait par lui paraître un petit mal ; il s'y habitua avec plaisir, et tandis que le prêtre lui promettait le pardon sur la terre, Dieu lui réservait une juste punition dans un monde à venir.

(1) Plutarque, in vita Thesei. — Hérodote, in Euterpe. — (2) Plutarque, in ant. Fenestelle, chap. 5. — (3) Tib., lib. II, éleg. I. — Virgile, *Æneid.*, 9. — (4) Lactance, lib. VI. *Instit.*, cap. 2. — Tertul. *De idolo*, c. 15. — Ovid., *Fast.*, lib. II. — (5) Cicero, lib. III. *De off.* — Virg., *Æn.*, lib. I. — (6) Polidore de Virgile. — Arnobe, lib. VI. — (7) Apul., lib. II. *De asino aureo*. — Cicero, lib. II. *De leg.* — Ovid., *Fast.* 5.

Aussi ce Dieu eut-il pitié de ces pauvres païens, et pour les éclairer il leur envoya Jésus qui vint nous apprendre qu'après son propre sacrifice les hommes n'avaient plus de sacrifice sanglant ou non sanglant à faire, que lui-même s'offrait à Dieu en expiation de nos péchés (1), que dès lors, à ceux qui se confient en lui, il ne reste pour être agréable à son père qu'à vivre purement et saintement, et que si les hommes ne se sentent pas la force de vaincre leurs passions, ils doivent la demander à Dieu, qui la donne à tous avec libéralité (2). Ainsi Jésus abolit les sacrifices et appela le chrétien à la sainteté. Qui ne voit pas dans une doctrine aussi simple, aussi pure, les preuves de sa divinité? et qui ne se réjouirait avec nous de voir ainsi le véritable christianisme faire disparaître de dessus la terre tant de cérémonies inutiles et absurdes?

Après ces prêtres, venaient des sociétés religieuses d'hommes ou de femmes, qui portaient le nom du dieu ou du héros auquel elles étaient plus particulièrement consacrées et dont elles suivaient la règle. C'est ainsi que Romulus institua l'ordre des frères des champs; plus tard on vit les sociétés d'Auguste, les frères de la société d'Hadrien, d'Antonin (3). Dans leur nombre il s'en trouvait qui prenaient le nom d'ordres mendiants. Ces hommes paresseux, vivant de la graisse du peuple, allaient dans les rues et dans les carrefours, dit saint Augustin, et exigeaient du peuple ce qui les faisait vivre honteusement (4). Apulée, dans le livre huitième de sa métamorphose, dépeint ces religieux mendiants d'une manière plaisante; sous le nom de son âne d'or, il découvre leurs fourberies, leur hypocrisie, et comment sous prétexte de dévotion « ils amassent de l'argent, des barils de vin, du lait, du fromage, du froment,

(1) Saint Paul aux Hébreux, ch. IX et X, en particulier IX, 11, 12, 25 et 26, et X, 10, 12. — (2) Jacques, I, 5. — (3) Alex. ab Alex. Genial. lib. I, cap. 26. — (4) De civit. Dei, lib. VII, cap. 26.

de l'orge. Ils prennent tout avec ardeur, dit-il, et mettent ce qu'on leur donne dans des sacs ; rôdant ainsi ils dévorent le pays. »

On a besoin de se rappeler que c'étaient là des païens pour croire à de telles choses ; aussi, ces abus parurent-ils si criants aux magistrats, qu'on chercha à y mettre un frein par des lois positives, parce que, dit Cicéron, cela remplissait le peuple de superstitions et épuisait les familles. Minutius Félix dit que par affectation ils portaient un habit particulier, qu'ils marchaient nu-pieds. D'autres se soumettaient à un silence absolu (1). D'autres faisaient vœu de pauvreté (2). Mais il faut dire, à l'honneur de ceux-ci, que tout païens qu'ils étaient, ils observaient réellement ce vœu. Cependant tous n'étaient pas aussi sincères : nous avons vu qu'Apulé les représente, en général, comme des hypocrites, et il est dit ailleurs que ces prétendus pauvres et mendiants vivaient dans l'abondance dans des couvents somptueux, situés dans les lieux les plus agréables (3).

Voilà la paresse et l'hypocrisie que sanctifiait une apparence de religion chez les païens, et voici ce que le christianisme est venu faire pour purger la terre de cette race de paresseux. Dieu avait déjà dit à Adam : « Tu mangeras » ton pain à la sueur de ton front (4). » Salomon avait ajouté : « N'aime point le sommeil, de peur que tu ne deviennes pauvre (5) ; celui qui laboure la terre sera rassasié » de pain (6) ; mais le paresseux mendiera pendant la » moisson (7), » et Jésus est venu dire à ces hypocrites semblables aux Pharisiens : « Malheur à vous, Pharisiens » hypocrites, qui, sous prétexte de faire de longues prières, » dévorez les maisons des veuves. » Ses apôtres, instruits par lui-même, ont ajouté : « Celui qui ne veut pas travail-

(1) Diogenes Laert. Vie de Pythagore. — (2) Lactance, liv. I, chap. 1. — Pline, Hist. nat., liv. V, chap. 17. — (3) Plato in Timeo, p. 1044. — (4) Genèse, III, 19. — (5) Prov. XX, 13. — (6) Prov. XXVIII, 19. — (7) Prov. XX 4.

» **ler ne doit pas manger (1).** » Au précepte, saint Paul a joint l'exemple en travaillant de ses mains pour vivre. Voilà le christianisme. Je le demande : une religion en si parfaite harmonie avec le besoin d'activité de l'homme, qui tend à développer ses forces physiques et ses facultés morales, ne prouve-t-elle pas, par cela même, qu'elle procède du Créateur qui a donné à l'homme cette activité, ces forces et ces facultés ?

ABSTINENCES.

Des abstinences de divers genres furent toujours pratiquées dans les religions d'invention humaine ; elles sont les fruits naturels de notre cœur qui aime à s'imposer quelque gêne dans un penchant peu prononcé, afin de conserver plus de liberté dans une passion dominante. Plus ces abstinences sont nombreuses chez un peuple, plus aussi ce peuple est immoral ; car il s'établit toujours une compensation entre ces vices qu'on ne veut pas abandonner, et les pénitences faciles qu'on s'impose pour en racheter les conséquences. C'est ce qui arriva chez les païens. Les uns s'abstenaient de manger de la viande ; tels étaient les Bracmanes dont nous parle du Choul (2) ; d'autres s'imposaient des jeûnes pénibles, comme le rapporte Horace (3) ; d'autres s'infligeaient des punitions corporelles, se sanglaient de coups de fouets (4). A Lacédémone, par exemple, on avait institué la fête de la flagellation. D'autres, enfin, s'imposaient pour règle de vivre dans le célibat (5) ; mais il paraît que ceux-ci, du moins, étaient de bonne foi, et qu'ils ne faisaient pas un vœu public avec la pensée

(1) II Thess. III, 10. — (2) Hieron., adv. Jovin., lib. II. — (3) Titus-Livius, Decad. 4, lib. VI. — Ovid., lib. IV, Fast. — (4) Hieron., lib. II. — Apul., Asin. aur., lib. VIII. — Voyez aussi l'Apologétique de Tertullien. — (5) Hieron. cont. Jovin., lib. I, in fine. — Juven. sat. 6.

de le violer en secret ; car *ils prenaient le plus sûr moyen de ne pas succomber à la tentation*. Ils buvaient un breuvage préparé avec de la cigüe et ainsi se rendaient impuissants.

D'autres se rasaient la tête (1),

D'autres allaient en pèlerinage (2),

D'autres faisaient des neuvaines sacrées, dit Marolle, et tout cela à tous tenait lieu de sainteté !

Dieu eut compassion de la pauvre humanité pour la retirer de ces profondes ténèbres ; il lui donna le flambeau de sa Parole, et, dès lors, elle sut que c'est au cœur que Dieu regarde, et non aux œuvres extérieures ; que ce qui lui plaît, ce n'est ni cette abstinence de viande, ni ce célibat des prêtres, ni ces macérations des religieux, ni ces pèlerinages des dévots païens, mais plutôt la pureté de mœurs, la charité pour nos frères et l'amour pour notre Dieu.

Aussi saint Paul dit-il, et sans doute en vue de ces païens : « Mangez de tout ce qui se vend à la boucherie sans vous en informer par un scrupule de conscience ; car la terre et tout ce qu'elle contient est au Seigneur (3) ; les viandes que Dieu a créées pour que les fidèles en usent ; car tout ce que Dieu a créé est bon, et l'on ne doit rien en rejeter, pourvu qu'on en use avec actions de grâce (4). »

Aussi les Apôtres condamnèrent-ils ce célibat des prêtres en se mariant eux-mêmes, ce que nous prouve l'Évangile nous parlant de la *belle-mère* de saint Pierre (5) ; Paul nous apprenant que Pierre et les autres apôtres menaient *leurs femmes* avec eux dans leurs voyages (6), et enfin, le même apôtre recommandant à Timothée que l'évêque soit *mari* d'une seule femme (7).

(1) Juven., sat. 6. — (2) Porphyrius, apud Eusebium, prepar. Evang., lib. III. — (3) I Cor. X, 25 et 26. — (4) I Tim. IV, 3 et 4. — (5) Luc IV, 38. — (6) I Cor., IX, 5. — (7) I Tim., III, 2.

Aussi Jésus abolit-il ces pèlerinages, ces neuvaines et toutes ces courses inutiles à tel ou tel temple, comme si tous les temples n'étaient pas également saints et également bons pour prier Dieu. Il fit comprendre que l'adoration n'était pas attachée à telle église plutôt qu'à telle autre, mais qu'elle avait son siège dans le cœur; et à la Samaritaine, qui lui demandait s'il fallait aller adorer Dieu au temple de Jérusalem ou sur la montagne de Garchin, il répondit : « L'heure vient où vous n'adorerez Dieu ni sur cette montagne, ni à Jérusalem. Dieu est esprit et vérité; il faut que ceux qui l'adorent l'adorent en esprit et en vérité (1). »

Voilà, en un mot, ce que le christianisme, le vrai christianisme a fait : à cette dévotion extérieure, accomplie par les lèvres, les pieds, les mains, il a substitué une piété de cœur, de sentiment, d'amour, se manifestant au dehors par une vie sainte devant Dieu et charitable envers les hommes. Je le demande, ce résultat n'est-il pas fait pour exciter notre cœur à la reconnaissance et pour convaincre notre esprit que cette religion est l'œuvre de Dieu comme ce paganisme était l'œuvre de l'homme?

REVENUS DES PRÊTRES PAIENS.

L'ouvrier est digne de son salaire, a dit la sainte Bible; nous n'aurions donc pas parlé ici des revenus exorbitants de ces prêtres s'ils s'étaient contentés du salaire dû à un ouvrier. Mais leur ambition contrastait tellement avec leur prétendue piété, que nous ne saurions passer cet article sous silence. L'avarice de ces prêtres, rapprochée des préceptes de désintéressement du christianisme, ne fera que mieux ressortir la divinité de notre religion.

Lorsqu'un païen voulait se rendre les dieux favorables,

(1) Jean IV, 21, 24.

il allait demander au prêtre d'offrir pour lui un sacrifice, et, pour cela, il devait payer le prêtre (1). L'on comprend combien il était facile, en effrayant le peuple sur ses péchés, de l'engager à multiplier ses sacrifices. D'autres fois ils engageaient le peuple à faire dire des prières en faveur des morts, et ces prières n'étaient bonnes qu'autant qu'elles étaient payées. Le païen qui avait aimé son père ou sa mère se hâtait de vider sa bourse pour arracher ses parents aux tourments des furies. D'autres fois ils engageaient les malades et les mourants à leur laisser quelques sommes par testament, afin que par des prières et des sacrifices payés aux prêtres, les dieux pussent leur devenir favorables après leur mort; ils payaient, en quelque sorte, leur entrée aux Champs-Élysées.

Le haut clergé avait d'autres ressources. Le souverain pontife, par exemple, levait des impôts sur le public, obtenait des dotations des particuliers; il alla même dans Rome jusqu'à protéger l'infâme métier de femme publique, sous la condition qu'elles lui remettraient la dîme de leurs gains, autorisant ainsi à prix d'argent, en public, le crime qu'ils condamnaient dans leurs temples. Une source abondante de richesse pour le souverain pontife était ce qu'on appelait les annates, c'est-à-dire qu'ils retenaient pour eux les fruits de la première année des bénéfices qu'ils donnaient, vendaient ou dispensaient. On voit que le temple païen était devenu la boutique d'un marchand, et que, chez eux comme chez les Juifs dégénérés, Jésus aurait pu dire à tous ces trafiquants en les chassant du temple à coups de fouet : « Otez tout cela d'ici, ne faites pas de la maison

(1) Pour connaître les différentes sources des revenus mentionnés dans ce qui suit, voyez Blondus. Rom., triumph., lib. II, p. 33. — Tite-Live, lib. IX. — Cicero, de leg., lib. I. — Tite-Live, lib. XXX. — Suet. in Claudio. — Apolog. de saint Justin. — Sueton., Vie de Caligula. — Horat., Serm., lib. II.

» de mon père un lieu de marché; de ma maison vous
» avez fait une caverne de voleurs (1) ».

Heureusement le christianisme est venu mettre une barrière à cette dégoûtante avarice; il a renversé cet échafaudage de religion mercantile pour établir une religion de grâce et d'amour. Qu'on en juge par les préceptes donnés par son auteur. Pour les préserver de l'exemple contagieux de ces prêtres, Jésus a dit à ses disciples : « Vous l'avez reçu gratuitement, donnez-le gratuitement; ne portez ni or, ni argent, ni monnaie dans vos ceintures (2), etc.; ne vous amassez pas des trésors sur la terre, mais amassez-vous des trésors dans les cieux (3); ne travaillez pas pour acquérir la nourriture qui périt, mais celle qui reste jusque dans la vie éternelle (4); » et saint Paul, qui ne voulait pas vivre aux frais des églises, recommande à son disciple Tite de choisir pour évêques des hommes qui ne soient point portés à des gains déshonnêtes (5).

Dès lors les prêtres durent vivre dans la simplicité, et le peuple garder son argent pour acheter du pain. Il dut y avoir moins de luxe et de désordre chez les premiers et moins de misère chez les seconds. Je le demande encore : ce caractère d'une religion qui tend à diminuer la richesse des prêtres et à accroître le bien-être du peuple, n'est-il pas le caractère d'une religion divine, comme la rapacité de ce clergé païen était le signe certain d'une religion humaine?

FÊTES ET PROCESSIONS.

Les prêtres avaient imaginé un excellent moyen de nourrir chez le peuple la foi à leurs superstitions; c'était d'associer autant que possible ce peuple à la célébration

(1) Jean II, 16. — Luc XIX, 46. — (2) Matthieu X, 8 et 9. — (3) Matthieu VI, 19, 20. — (4) Jean VI, 27. — (5) Tit. I, 7.

de leur culte; et, pour mieux y réussir, ils s'efforcèrent de donner à leurs cérémonies le plus d'attraits possible; ils cherchèrent à en relever l'éclat par les chants, la musique, la peinture, et le luxe; enfin, toute la pompe mondaine vint servir d'appât pour tromper l'imagination du peuple en lui faisant croire qu'il était religieux en se divertissant. Telle fut sans doute l'origine des fêtes si nombreuses du paganisme. Nous n'en mentionnerons que quelques-unes :

Au mois de février se célébrait chez les païens une fête nommée la fête des Chandelles. Cette fête était en l'honneur de la reine des enfers, Proserpine; les dames romaines se promenaient ce jour-là par longues files, portant dans leurs mains des chandelles allumées (1).

Plus tard, je ne sais dans quel mois (novembre ou décembre, peu importe), se célébrait une fête d'un autre genre; à un jour fixé on se rendait dans tous les cimetières afin d'y prier pour les morts; mais comme chaque jour de l'année pouvait être consacré à des prières en faveur de parents ou d'amis trépassés, ce grand jour était plus particulièrement réservé à des prières communes pour tous les morts connus et inconnus (2). Plutarque nomme ce mois le mois des expiations (3).

A propos des morts, nous dirons un mot des funérailles telles qu'elles se célébraient chez les païens. Avant d'enlever de son domicile le corps du défunt, ses amis et parents venaient le visiter, et, avant de se retirer, dit Pollux, ils s'arrosaient d'une eau qu'on tenait dans un petit vase de terre (4). Une fois le corps transporté au temple, on faisait, par trois fois, des aspersion d'eau sur les assistants

(1) Voyez Rhenus sur Tertullien. Annot. in lib. V, contra Marc. —

(2) Voyez aussi la légende dorée. — Cicéron, dans sa première harangue contre Antoine. — (3) Pol. Virg., lib. VI, cap. 9. — (4) Liv. VIII, chap. 8.

avec une branche d'olivier ; et enfin, après leur avoir rendu ces derniers devoirs, amis et parents, munis de cierges allumés, accompagnaient au cimetière ces dépouilles mortelles, selon le témoignage de Polidore Virgile (1).

Il existait des fêtes nombreuses qui, toutes, avaient une ressemblance entre elles. Je veux parler d'une procession de prêtres et de peuples dans les temples et le long des rues. Il nous suffira donc de décrire une de ces processions pour donner une idée de toutes. Voici ce qu'on lit par fragments épars dans divers auteurs païens :

L'on commençait par couvrir de tapis les murs des lieux où devait passer la procession (2). Bientôt, au milieu d'un immense concours de peuple, s'avancait lentement l'image d'une déesse portée en grande pompe, en forme de bannière (3). A sa suite marchaient lentement de longues files de femmes élégamment parées de vêtements blancs, jetant à pleines mains des fleurs sur la route (4). Venaient, après elles, des hommes du peuple portant à la main des cierges allumés. Des musiciens nombreux faisaient entendre tantôt une douce harmonie, tantôt des marches guerrières propres à frapper l'imagination de la foule ébahie, et à lui faire prendre, pour un sentiment religieux, une impression purement sensuelle. Plus loin s'avançaient deux à deux des centaines de jeunes enfants, vêtus de blanc et répétant des chants en l'honneur de leurs divinités. Les prêtres qui tenaient un rang élevé dans la religion, et dont le sommet de la tête était tondu, portaient en grande pompe les reliques sacrées. Les derniers portaient différents objets : l'un, un autel ; l'autre, un coffret contenant les mystères ; un

(1) Vide Alex. Aphro. in probl.—Homer., Iliad. 24.—Plat., de legib., lib. XII. — Terent., in And. — Ovid., Fast., 6. — Virg., Æneid. II.—

(2) Blond. Rom. tr., p. 52. — Pol. Virg., lib. VI, c. 11. — (3) Apul. Metam., lib. XI. — Dion. Halicarn., lib. VI. — (4). Apul.

troisième, une image de son Dieu (1) ; enfin, les chefs de l'Etat, les magistrats, les princes (2), suivaient les prêtres, et une foule de peuple en désordre fermait la marche. De distance en distance, au coin des rues, dans les carrefours, la procession s'arrêtait devant un reposoir (3) ; on y plaçait le simulacre du Dieu, et, après quelques cérémonies, la procession poursuivait sa marche avec lenteur..

Quelques-unes de ces processions avaient pour but d'obtenir la pluie ou le beau temps, et se nommaient alors *supplications*, dit Macrobe (4).

Il faut en convenir, tout cela pouvait avoir beaucoup d'attrait pour l'imagination, et servir d'amusement au peuple ; on aurait pu le permettre, comme on permet aujourd'hui aux enfants de jouer aux soldats, à la poupée, etc., ou de simuler un combat, un théâtre. Mais ce qu'il y avait de fâcheux, c'est que ces fêtes étaient présentées au peuple comme des actes religieux. Celui-ci, après s'y être mêlé, s'imaginait avoir fait une action méritoire devant Dieu, et il s'inquiétait d'autant moins de réformer les vices de son cœur.

Nous avons donc des actions de grâces à rendre au christianisme qui vint redresser ces fausses tendances de l'esprit humain. Déjà les prophètes avaient dit que Dieu hait tant de fêtes solennelles ; saint Paul vint encore présenter l'observation de ces fêtes nombreuses comme des choses inutiles. Jésus-Christ n'en institue qu'une seule, la Pâque, et les apôtres n'en célèbrent que deux, la Pâque et la Pentecôte. Enfin les premières églises établies par eux ne nous donnèrent jamais l'exemple de cette foule de fêtes. Tertullien lui-même, un des pères de l'Eglise, présente ces processions comme une preuve de l'aveuglement des païens.

(1) Tous les détails qui précèdent sont rapportés par le même auteur, en parlant de la procession de Diane. — (2) Du Choul, p. 250. — (3) Apul. Asin., lib. II. — (4) Voyez aussi Polid. Virg., lib. VI, c. 11,

En effet, indépendamment du danger auquel elles exposaient le peuple de croire que ce vain cérémonial suffisait pour plaire aux dieux, ces fêtes trop nombreuses avaient encore l'inconvénient grave d'absorber un temps précieux pour le travail et ainsi d'appauvrir les familles sans avoir d'autres avantages que d'augmenter l'influence de ces prêtres païens.

Que le lecteur prononce encore ici, et qu'il dise si ce résultat du christianisme n'est pas un bienfait réel pour l'humanité, et s'il ne doit pas bénir Dieu d'avoir enfin débarrassé la terre de toutes ces vaines superstitions.

LES DEMI-DIEUX.

Les hommes qui s'étaient distingués pendant leur vie terrestre, après leur mort étaient placés dans le ciel sous le nom de demi-dieux (1).

Lorsqu'il prenait fantaisie au collège des prêtres de déifier ainsi un homme, il lui suffisait de proclamer son apo théose; aussitôt le peuple le tenait pour un bienheureux, lui adressait ses prières, et cette simple créature prenait place dans l'Olympe, comme si l'homme pouvait faire un Dieu, faire un Dieu et le prier ensuite! Aussi Tertullien, père de l'Eglise chrétienne, se moque-t-il de ces idolâtres (2).

Parmi cette foule de divinités, chaque profession se choisissait un patron. Les musiciens avaient Apollon, les marins Neptune, les laboureurs Cérès (3). Chaque ville avait sa divinité protectrice; Athènes adorait plus particulièrement Minerve; Rome avait choisi Jupiter Capitolin. Chacun de ces dieux avait ses attributs: Apollon était in-

(1) Cicer., de legib., lib. II, et de nat. Deor. — (2) Apol., ch. 5, 13 et 40. — (3) Arnob., contra Gent., lib. III. — August., de civitate Dei, lib. VI, ch. 9.

voqué contre la peste, Junon assistait aux accouchements; enfin on bâtissait, selon les lieux, des temples à toutes ces divinités de fabrique humaine. Dans quelques-unes de ces chapelles on offrait des sacrifices; dans d'autres, on allait en pèlerinage; dans une troisième, on plaçait un témoignage d'une guérison miraculeuse, obtenue par l'invocation du saint; un marin échappé au naufrage venait déposer son vêtement dans la chapelle de sa matrone; un boiteux guéri contre son attente y apportait sa béquille (1). Voici un passage extrait de Tibulle : « Viens maintenant, déesse, viens à mon secours, car les tableaux nombreux suspendus dans ton temple prouvent assez que tu as le pouvoir de nous guérir (2). »

Au reste, des preuves matérielles existent de nos jours de la déification de cette foule de créatures; les temples que les païens ont élevés à ces demi-dieux se voient encore à Rome; cette ville en est remplie; seulement ces temples ont changé de nom, et les inscriptions qu'ils portent déclarent elles-mêmes que ces mêmes chapelles, dédiées aujourd'hui à des saints chrétiens, ont été construites jadis en l'honneur des divinités païennes (3). Le temple qui était alors consacré à Junon l'est aujourd'hui à saint Michel, celui d'Hercule à saint Etienne, celui de la Fortune à sainte Marie Egyptienne.

Les douze temples dédiés aujourd'hui, dans Rome, à la vierge Marie, furent jadis élevés à l'honneur de Jupiter-Feretrius, la bonne déesse, Apollon-Capitolin, Hercule, Vénus, Isis, Mars, Vesta, Jupiter-Stateur, Minerve, Apollon et Diane, Saturne et Opis (4).

Enfin le Panthéon, qui avait été consacré à tous les dieux de l'Olympe, l'est aujourd'hui à tous les saints du paradis.

(1) Horace, lib. I, od. 5. — (2) Troisième éleg. du livre I. — (3) Card., Baron., Martyrolog., ad diem 13 Maii. — (4) August. Steuchus, de donat., const., p. 263, E.

Voilà donc comment les païens avaient transporté à la créature l'adoration qui n'est due qu'au Créateur, et qu'ils en étaient venus à adorer l'homme, le bois, la pierre, à la place du Dieu souverain. Cette idolâtrie était non-seulement un crime de lèse-divinité, en ce qu'elle enlevait au vrai Dieu la gloire qui lui était due, mais elle était encore un écueil pour les mœurs et les vertus publiques. En effet chacun choisissant son Dieu, son patron à sa guise, chacun lui attribuant le penchant qui était dans son cœur, flattait ainsi sa passion dominante et la conservait sans remords. Le voleur sacrifiait une partie de son butin à Mercure, et ainsi croyait avoir sanctifié pour lui la possession du reste de ses rapines; la femme impure partageait avec les prêtres de Vénus le fruit de ses prostitutions et s'imaginait pouvoir jouir de l'autre moitié de ses gains en toute paix de conscience.

Le christianisme s'éleva donc avec force contre cette idolâtrie; ses doctrines à cet égard sont assez connues; il nous suffira de rappeler ce commandement du Décalogue : « Tu ne te feras point d'image taillée, ni aucune ressemblance des choses qui sont là haut dans les cieus, ni ici-bas en la terre, ni dans les eaux plus basses que la terre; tu ne te prosternerás point devant elles et tu ne les serviras point (1). »

PRIÈRES ET PURGATOIRE.

L'Invention d'un purgatoire est la plus adroite qu'aient jamais pu faire les prêtres païens. En imaginant un lieu intermédiaire entre l'enfer, où les grands scélérats entraient pour n'en jamais sortir, et les champs-élysées, où les hommes vertueux seuls pouvaient pénétrer, ces prêtres avaient laissé une vaste place à la grande majorité des hommes,

(1) Exode XX, 4 et 5.

qui ne sont ni de grands scélérats, ni de grands saints, et où l'on allait purifier son âme par des expiations temporaires.

Voici ce qu'en dit Virgile : Là les âmes souffrent les peines dues à leurs anciens crimes ; les unes restent suspendues dans les airs, agitées par les vents ; d'autres expient leurs fautes, plongées dans un gouffre immense ou dévorées dans les flammes ! jusqu'à ce qu'enfin purifiées, elles puissent s'élever dans les cieux (1). Mais ce qu'il y avait de productif pour les prêtres, c'est qu'ils prétendaient abrégier les tourments du purgatoire par leurs sacrifices et leurs prières ; prières et sacrifices, on le comprend, bien payés par le peuple. Ainsi ces païens tiraient leur substance des morts comme des vivants, et ils spéculaient sur la douleur des amis ou des parents du défunt.

Quel fils, quelle épouse, un peu dévots, à la mort d'un père, d'un époux que leur imagination leur représente au milieu des flammes du purgatoire, ne se seraient pas sentis pressés d'offrir quelques pièces de monnaie pour abrégier leurs peines ? Ils payaient donc, leur conscience trompée était satisfaite, le prêtre recevait l'argent, accomplissait le sacrifice, et l'âme du mort restait où elle était.

Heureusement l'Évangile vint proclamer la vérité, c'est-à-dire, qu'il n'y a après la mort que deux séjours pour les âmes : le ciel et l'enfer ; et supprimant ainsi le purgatoire, pure invention païenne, il mit un terme aux abus scandaleux qui en étaient la suite ; plus de purgatoire, donc plus d'âmes à en retirer, plus de sacrifice à leur faire, plus d'argent à recevoir, ni de peuple à tromper. En effet, comment espérer changer le sort du défunt par des sacrifices, quand une fois l'Évangile a dit qu'immédiatement après la mort vient le jugement (2) ? Comment faire croire qu'il y ait un troisième lieu d'où l'on peut sortir, quand Jésus-Christ lui-

(1) Virg. *Æneid.*, lib. VI. — (2) Hébreux, IX, 27.

même ne parle que de deux dans sa description du jugement dernier et qu'il dit : Les uns iront au feu *éternel*, les autres à la vie *éternelle* (1). Il faut l'avouer, le christianisme, pour obtenir plus de foi, n'a besoin que d'être mieux connu.

On comprend que dès qu'on a admis en principe, qu'offrir un sacrifice, réciter une prière, peut être utile à un autre, et à un autre *qui est mort*, on arrive bien tôt à cette conséquence, que le salut ne dépend pas des actes accomplis par l'homme sauvé, mais simplement d'un acte fait par le premier venu. On comprend aussi que dès lors cet acte extérieur, ce sacrifice, cette prière prend une grande importance, et que plus on le répétera mieux cela vaudra ; deux sacrifices vaudront mieux qu'un, dix prières vaudront mieux qu'une ; pour les dire plus vite on les fera courtes, on répétera la même, et c'est précisément ce qui arrivera chez les païens. Ils répétaient vingt et trente fois les mêmes paroles. Jésus-Christ le leur reproche lui-même quand il dit à ses disciples : « Ne faites pas comme les païens qui usent de vaines redites et s'imaginent être exaucés en priant beaucoup (2). » Il y a plus : ces païens se mirent à compter leurs prières, et crainte d'en dire trop ou trop peu, ils avaient un long cordon auquel étaient enfilés des grains (3) qu'ils faisaient courir dans leurs doigts au fur et à mesure que les paroles couraient sur leurs lèvres. Dans un siècle éclairé comme le nôtre, on aurait peine à croire à une telle aberration de l'esprit humain si le fait ne nous était pas attesté par un auteur digne de foi.

La Bible nous apprend qu'une coutume non moins bizarre existait parmi les prêtres du faux dieu Bahal qui, pendant toute une matinée, répétaient sans cesse cette litanie : *Bahal, exaudi nos ! Bahal ! exauce-nous* (4).

(1) Matth., XXV, 46. — (2) Matth. VI, 7. — (3) Du Choul, p. 255. — (4) I Rois XVIII, 26.

Une pratique encore plus étrange peut-être, et empreinte du même esprit, se retrouve de nos jours chez un peuple des Indes. Ces pauvres idolâtres, s'imaginant que dans leurs invocations, le son de leurs voix frappant les airs était ce qui plaisait à leur dieu, en sont venus à renfermer des prières écrites dans un cylindre creux, placé sur une haute montagne, et mis en mouvement par une aile de moulin à vent, et ils sont persuadés que le mugissement de ces prières ainsi agitées dans les airs est tout aussi efficace que des paroles d'amour pour Dieu sortant du fond de leur cœur ! Voilà une conséquence extrême, il est vrai, mais une conséquence rigoureuse du formalisme. Ne bénirions-nous pas Dieu de nous avoir fait dire par son Fils : « Ne faites pas comme les païens, qui s'imaginent être exaucés en priant beaucoup, et qui usent de vaines redites ! » N'y a-t-il pas là une preuve que si le paganisme, qui se contente de prières des lèvres mesurées et comptées sur les grains d'un chapelet, vient de la terre, le christianisme, qui veut uniquement la prière du cœur, est descendu du ciel ?

Nous pourrions citer encore ici une foule de coutumes païennes combattues par la religion de Jésus-Christ, telles que celle de remplir les églises d'images, de tableaux, au point de faire dire à Grégoire de Néocésarée que la religion païenne était l'inventrice et la mère des images, ou bien l'habitude de porter des amulettes sur soi comme préservatifs de maladie ou d'accident, etc. (1). Mais sans doute ce qui précède suffit pour ouvrir les yeux du lecteur.

On peut se faire, maintenant, une idée de l'épouvante qui dut frapper les prêtres païens à l'apparition du Christianisme. Ils comprirent que cette religion allait ruiner leur fortune et leur influence. Aussi le premier soin qu'ils prirent pour maintenir le peuple dans l'ignorance et sous leur joug, fut-il de défendre la lecture de cette Bible qui devoi-

(1) Plutarque, Vie de Romulus.

lait leurs turpitudes. Bientôt ils ne se contentèrent plus de ces défenses ; ils recherchèrent le volume sacré dans toutes les maisons pour le livrer aux flammes (1) ; mais le méchant fait une œuvre qui le trompe, et il arriva que plus les prêtres païens brûlaient de Bibles, plus les exemplaires s'en multipliaient sous la plume des copistes, qui avaient peine à suffire aux demandes d'un peuple d'autant plus désireux de lire ce livre, qu'on le lui défendait davantage ; ainsi les ennemis de la Bible en devinrent, à leur insu, les plus puissants propagateurs.

Ne gagnant rien par la force, ils voulurent employer la persuasion, et ils firent ce beau raisonnement : Notre religion est plus ancienne que la vôtre, donc elle est la meilleure (2). Comme si l'ancienneté était une preuve de vérité ! Les anciens astronomes, s'ils pouvaient revenir sur la terre, pourraient dire de même aux astronomes modernes : « Dans notre système le soleil tourne autour de la terre : dans le vôtre, au contraire, c'est la terre qui tourne autour du soleil. Mais notre système est plus ancien que le vôtre, donc il est le meilleur. » D'ailleurs les chrétiens auraient pu montrer qu'en réalité leur religion remontait, par les Juifs, à Moïse, à Abraham et à Adam, et qu'ainsi la religion païenne n'était qu'une corruption de la leur ; mais les chrétiens ne perdirent pas leur temps à faire tous ces raisonnements, ils laissèrent à Dieu le soin de prouver, par les succès, que la religion venait de lui, et Dieu montra, par le triomphe du christianisme, par la ruine de la religion païenne, quelle était l'œuvre qu'il soutenait de sa main puissante. Bientôt la religion de Jésus-Christ sortit de l'obscurité, s'éleva dans le monde et brilla d'un tel éclat, que les ténèbres du paganisme romain en furent pour toujours dissipées.

Le lecteur chrétien de nos jours pourrait peut-être nous

(1) Arnob. contra Gent., lib. IV. — (2) Symmachus.

faire une objection d'un autre genre, et nous dire que les cérémonies que nous avons mentionnées sont plus ou moins autorisées par l'exemple de la religion juive, œuvre divine où se trouvaient une foule de sacrifices, d'oblations, etc. Le lecteur qui nous fait cette observation est chrétien, donc il nous suffira de lui faire une réponse tirée de l'Évangile lui-même. En parlant des cérémonies de la loi juive, l'Épître de saint Paul aux Hébreux les nomme des cérémonies *charnelles* qui n'avaient été imposées que jusqu'au temps où toutes choses devaient être réformées (1). Et ce qui prouve encore que ce temps est venu depuis Jésus-Christ, ce sont ces paroles de la propre bouche du Sauveur : « Alors j'ai dit : Me voici. Je viens, ô mon Dieu, pour faire ta volonté comme il est écrit de moi dans le livre. Ayant dit auparavant : Tu n'as pas voulu de sacrifice, ni d'offrande, ni d'holocauste, ni d'oblation pour le péché, et tu n'y as point pris plaisir (qui sont les choses qu'on offre selon la loi), il ajoute ensuite : Me voici ; je viens, ô Dieu, pour faire ta volonté. Il abolit le premier pour établir le second. Et c'est par cette parole que nous sommes sanctifiés, savoir : par l'oblation du corps de Jésus-Christ, laquelle a été offerte UNE SEULE FOIS (2). »

Oui, le christianisme est une religion de sentiments et non de formes; une religion dont il faut prendre l'esprit qui vivifie, et qui proscrit la lettre qui tue; une religion de liberté qui nous affranchit de l'esclavage, des cérémonies, des jeûnes, des sacrifices et des macérations, et qui nous demande le culte du cœur pour notre Dieu et l'amour pour nos frères; une religion dont les faveurs ne s'achètent pas de Dieu ou du prêtre, à prix d'argent ou de pénitences corporelles, mais une religion où tout est donné gratuitement; une religion qui nous apporte le pardon de nos péchés, le don du ciel, non par l'intermédiaire des prêtres,

(1) Hébreux IX, 10. — (2) Hébreux X, 7, 10.

mais au nom de Jésus-Christ, si nous nous confions en lui ; une religion qui se résume toute dans cette belle parole : « Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croirait en lui ne pérît pas, mais qu'il eût la vie éternelle. » Mais il en est de cette religion comme de tant d'autres choses : pour la connaître il faut l'étudier dans sa source pure, dans la Bible, et non dans la parodie que les hommes pourraient en faire. Si, malheureusement, les prêtres païens de Rome, dont nous avons parlé, s'étaient emparés de la Bible pour en replâtrer leur idolâtrie, peut-être seraient-ils parvenus à en extraire une religion aussi éloignée de celle de Jésus-Christ que le ciel est distant de la terre, en sorte que, entre ces deux christianismes, l'un païen et l'autre évangélique, il n'y aurait pas eu moins de différence qu'entre le vrai christianisme et le vrai paganisme. Voulez-vous donc connaître la vérité qui éclaire et qui sauve dans toute sa pureté, avant que l'homme la dénature pour vous la transmettre ? lisez et croyez la Bible, toute la Bible, rien que la Bible.



LES PAPES

PEINTS PAR EUX-MÊMES.



Quand on vient vous dire d'un homme : « C'est un voleur, un misérable, » vous pouvez vous dire que peut être on le calomnie ; mais si cet homme lui-même vient se vanter des crimes dont on l'accuse, douterez-vous encore de sa culpabilité ? Non, sans doute ; et cela par la raison bien simple que cet homme rend témoignage contre lui-même. L'aveu du coupable étant donc la preuve la plus certaine de sa faute, c'est sur des monuments laissés par les papes que nous voulons étudier la papauté. Nous ne dirons rien de ces messieurs, ils parleront eux-mêmes d'eux-mêmes ; ce ne sera pas un écrivain protestant que nous consulterons, mais un auteur jésuite ; nos citations ne seront pas prises dans un livre imprimé à Genève par Calvin, mais sur des médailles frappées à Rome sous les règnes des papes dont elles célèbrent les tristes hauts faits. Ces médailles sont entre nos mains ; elles nous viennent d'un ami qui les a achetées des amis de Sa Sainteté. Mais comme nous n'avons pas la prétention d'être cru sur parole , nous enga-

faces de cette médaille n'a pas besoin d'explication ; elle reproduit les traits d'Alexandre VII, et sert comme de signature au tableau que nous allons étudier sur l'autre côté.

On le voit par l'exergue, l'objet principal de cette scène est le siège lui-même, qualifié de « *règle de la foi et fondement de l'Eglise.* » Il n'était pas superflu de graver de telles prétentions en toutes lettres autour de la médaille, car on ne les aurait jamais devinées à l'inspection de cette chaise elle-même, apportée jadis de Constantinople à Rome, et sur le dos de laquelle les Français ont trouvé, lors de leur expédition sous Bonaparte, cette inscription en arabe : *Dieu seul est Dieu, et Mahomet est son prophète!* Toutefois, n'attachons pas trop d'importance à cette petite anecdote, et, comme le dit notre auteur jésuite, faisons passer les titres du contenant au contenu, du siège papal au pape lui-même. La règle de foi sera donc, d'après la médaille, la parole du pape. J'avoue que j'aurais plutôt pensé que la règle de foi devait être la Parole de Dieu ; mais ce n'est pas la peine de s'arrêter à cette petite usurpation ; nous trouverons sur le reste du tableau bien d'autres monstruosité. Je n'attirerai pas non plus l'attention sur ces évêques, archevêques ou cardinaux mis aux pieds du Saint-Siège, car rien n'est plus ordinaire que de voir un homme en placer d'autres au-dessous de lui ; mais ce qui me paraît énorme, c'est que ce siège soit mis droit au-dessus de l'autel, juste au-dessus de la croix. Le trône du pape est-il donc supérieur au trône de Jésus-Christ ? Le pape est-il plus que Dieu ? Cette médaille le donnerait à croire ; car remarquez que la lumière du Saint Esprit, abondante sur le siège du serviteur, parvient à peine à la croix du maître ; remarquez que les anges, l'un muni des clefs du paradis, l'autre chargé de l'anneau du pêcheur, un troisième agenouillé en signe d'adoration, entourent, non pas l'autel du Seigneur, mais la tiare du pape ; remarquez enfin que l'autel est sur

la terre, et la tiare dans les cieux. Il faut en convenir, voilà des prétentions exorbitantes, tellement exorbitantes qu'on a peine à y croire. Aussi ferons-nous bien de rester charitablement dans le doute à cet égard, et d'attendre des éclaircissements des médailles suivantes.

Nous avons vu le trône vide, le voici occupé ; et par qui ?



par Martin V, dont la figure se trouve sur le revers de cette seconde médaille. A notre droite, nous voyons trois dignitaires de l'Eglise simples spectateurs ; au centre, deux cardinaux occupés à poser la tiare sur la tête du souverain qu'ils viennent de nommer ; et enfin, plus haut, nous lisons ces mots qui expliquent la scène : « *Ils adorent celui qu'ils créent.* » L'homme agenouillé met en action ce principe, et adore lui-même le monarque que les cardinaux intronisent. Maintenant, je ne vois que deux explications possibles : ou ces cardinaux font de l'homme Martin un pape, et alors adorer un pape c'est de l'idolâtrie ; ou de l'homme Martin ils font un dieu, alors c'est un blasphème. Idolâtres ou blasphémateurs, choisissez.

Quoi qu'il en soit, la scène de la médaille se passe évidemment dans une église, car sur la gauche nous apercevons un autel et la croix. Ici donc, sans rien hasarder, on peut

dire que *cet homme s'assoit dans la maison de Dieu pour y être adoré*. Or, ce fait a été annoncé dans la Bible elle-même : « Celui, dit saint Paul, qu'on adore jusqu'à être assis comme Dieu dans le temple de Dieu, voulant passer pour un dieu. » (II Thess. II, 4.) Mais comment l'Apôtre qualifie-t-il l'homme qu'il prédit et que le pape réalise ? Il le nomme « l'homme de péché, le fils de perdition ! »

Revenons aux médailles. Nous avons vu le trône et le monarque ; dirigeons nos regards sur la couronne.

Voyez l'immense Océan où trois navires, portant des vies humaines, se promènent et se perdent à l'horizon ; c'est la plus grande, la plus belle scène de ce vaste univers, et cependant cette scène disparaît à nos yeux sous la croix de Jésus-Christ. Golgotha domine le monde ; la croix est là, comme un phare, pour préserver les matelots des écueils et les conduire au port du salut. Les trois trous qui transpercent le pied et les bras de la croix rappellent éloquemment Christ, mort pour effacer nos péchés. Christ donnant sa vie pour sauver les hommes, telle est donc la seconde pensée qui ressort de ce tableau : aussi est-ce avec raison que la croix domine l'Océan et l'univers.



Mais que vois-je au-dessus de la croix, emblème de la divinité ? c'est la tiare, emblème de la papauté ! La couron-

ne pontificale s'élève jusqu'aux cieux, qui l'inondent de gloire. Voici donc l'ordre des idées d'après la médaille : l'Océan domine la terre ; le rocher domine l'Océan ; la croix domine le rocher, et la tiare domine la croix ! Au-dessus du monde, la mer ; au-dessus de la mer, le rocher ; au-dessus du rocher, la croix ; au-dessus de la croix, la tiare ! L'Océan ne surmonte que la terre ; le rocher surmonte à la fois la terre et l'Océan ; la croix surmonte, outre la terre et l'Océan, encore le rocher ; mais la tiare seule surmonte la terre, l'Océan, le rocher et la croix ! La croix est tour à tour dominante et dominée ; la tiare superbe ne souffre aucune domination ! La croix, emblème de Dieu, se soumet tout, excepté la tiare, emblème du pape ; mais la tiare se soumet tout sans en excepter Jésus-Christ ! L'Océan, pour être soutenu, a besoin du bassin terrestre ; le rocher est gardé par les flots ; la croix elle-même est portée par la colline ; mais regardez la tiare : elle n'est appuyée ni sur rien, ni sur personne ; elle se soutient d'elle-même ! et si quelque chose y touche, c'est la gloire qui descend des cieux.

En voilà-t-il assez pour rendre évidentes les prétentions papales ? Pas encore. Regardez donc, non plus des symboles, mais des mots écrits en toutes lettres autour de la tiare :

« Tous les rois lui obéiront. »

Obéiront à qui : à la tiare dominante ou à la croix dominée ? Pour trouver la réponse, représentez-vous le petit chapeau de Bonaparte posé sur la boule du monde au point précis où se trouve la France, et supposez qu'au-dessus on lise ces mots : *Tous les rois lui obéiront*. A qui pensez-vous que l'obéissance fût promise, à la France ou à l'Empereur ? Et quand cette inscription entoure la tiare posée sur la croix, pour qui réclame-t-elle l'obéissance ? Je conviens qu'il y a dans la phrase papale amphibologie prudente, hypocrisie peut-être ; interrogeons donc l'histoire pour qui ne

jugerait pas la réponse de la médaille suffisamment claire. Lorsque Calixte III revendiqua certains droits royaux sur Naples, essaya de placer son neveu sur un trône, arracha la couronne à un monarque en déliant ses sujets du serment de fidélité, ce pape mettait-il ainsi les rois à son service ou au service de la croix ? S'il restait encore un doute, il serait bientôt dissipé par le pape des papes, Grégoire VII, déclarant « que le pape est l'unique nom dans le » monde ; — qu'il peut déposer les empereurs ; — que tous » les princes lui baissent les pieds, et qu'il ne peut être jugé » par personne. » Enfin Hildebrand, à son tour, commenta ses propres paroles par sa conduite, en laissant l'empereur Henri IV, par lui déposé, trois jours et trois nuits en chemise dans la cour de son palais, agenouillé sur la neige durcie ! Etait-ce à Jésus, humble de cœur, ou au pape orgueilleux, qu'obéissait ainsi le premier monarque de l'univers ?

Oui, les rois ont obéi au faux dieu qui régnait à Rome ; et quand ces royaux serviteurs ne baisaient pas sa pantoufle d'assez bonne grâce, nous allons voir comment leur divin maître faisait sentir son autorité.



Cette partie de chasse s'explique par l'inscription elle-même : « *Le pasteur débonnaire ne poursuit que les bêtes sauvages.* »

Pourquoi Paul II est-il nommé pasteur débonnaire? « Parce que sa clémence naturelle , répond Bonnani , avait horreur du sang humain , et une horreur si profonde qu'il se contentait de punir de la simple prison les plus détestables scélérats. »

Alors quelles sont donc les bêtes sauvages que poursuit un pasteur si débonnaire? Ces hommes doivent être bien coupables pour mériter la mort de la part d'un pape qui n'inflige que la prison aux criminels les plus détestables! Avaient-ils, comme l'empereur Néron, incendié la ville de Rome? ou bien comme le pape Alexandre VI, avaient-ils eu la même femme pour fille, pour épouse et pour bru? Non, ces bêtes féroces étaient de pauvres hérétiques qui osaient aspirer à la liberté de penser autrement que le débonnaire pasteur: c'était d'abord Podiébrad, roi de Bohême, assez bête féroce pour donner asile aux Hussites persécutés; c'étaient ensuite les historiens Platine, Lætus, et autres écrivains, coupables d'avoir publié des livres de science à l'époque où Paul II déclarait suffisant de savoir lire et écrire. Aussi le commentateur jésuite, pour faire l'éloge de ce pape ignorantin, dit-il à propos même de cette médaille: « qu'il ne fut pas un de ces pasteurs négligents; et que les peines infligées aux hérétiques de Pola » (on les fit seulement mourir), la condamnation de l'hérésiarque Rockizane et celle de Georges Podiébrad en sont des preuves suffisantes! »

Voilà donc la débonnairerie d'un pape: persécution contre un roi, massacre des savants, boucherie d'un peuple; le tout sous prétexte d'hérésie. Si ce sont là ses bontés, que seront donc ses rigueurs? Mais j'oubliais que Paul II n'eut jamais de rigueur, et qu'il avait une telle horreur du sang qu'il n'eut pas même le courage de faire mourir les voleurs et les assassins!

O bénignité papale!

Au reste, il faut en convenir, tout cela peut être sur-

passé, et nous allons en voir la preuve dans la dernière médaille que nous devons examiner.



La Saint-Barthélemy, ce souvenir sanglant que les héritiers des papes voudraient eux-mêmes effacer de la mémoire des peuples, se trouve ici restituée à ses véritables auteurs. Si des hommes d'État vinrent aider cette œuvre de ténèbres, les hommes d'Église les y avaient appelés; si Charles IX tira sur le peuple, des prêtres avaient armé sa carabine. Au reste, une médaille, gravée par les papes eux-mêmes, va parler.

Nous voyons ici un ange exterminateur, le glaive d'une main, la croix de l'autre, massacrer les huguenots, surpris au milieu de la nuit. Il était impossible au clergé romain d'accepter plus complètement la responsabilité de ce grand crime. L'ange n'est pas ici l'image de l'État, mais de l'Église, et la médaille n'a pas été frappée par le roi Charles IX, mais par le pape Grégoire XIII. C'est donc à ce dernier que revient l'infamie dont il prétend tirer gloire. Son panégyriste en convient, ou plutôt s'en vante en ces termes : « C'est ici le massacre des rebelles calvinistes, sur-
» nommés huguenots; massacre blâmé par un si grand
» nombre d'hérétiques, approuvé par tant de défenseurs
» catholiques; massacre qui fut accueilli par les applau-
» dissements de Rome et de l'Espagne, par les plaintes,
» les accusations et les déplorables gémissements de l'Al-
» lemagne, de l'Angleterre et de la Suisse. »

Voilà donc l'apologie du crime le plus épouvantable écrite par un jésuite et gravée par un pape!..... Mais point de réflexions; laissons à Bonnani le soin de peindre la joie pontificale. Quand donc vingt-cinq mille innocents eurent été égorgés en quelques jours, soit à Paris, soit en province, et que l'agréable nouvelle en fut parvenue à l'instigateur de tant d'assassinats : « Ce changement inespéré, » dit le jésuite, combla le pape et l'Italie d'une joie d'au- » tant plus vive qu'ils avaient redouté davantage de voir la » Péninsule elle-même infectée par l'hérésie. Aussitôt après » en avoir reçu la nouvelle, le pape se transporta de l'église » de Saint-Marc à l'église de Saint-Louis avec une pompe » solennelle; et ayant ordonné un jubilé, il invita tous les » peuples chrétiens à prier pour la religion de la France et » pour le monarque de ce royaume. Il fit peindre par » Georges Vasari, au Vatican, le massacre de Colligny et » de ses partisans, comme un monument de la religion » vengée et de la ruine de l'hérésie. Assuré que cette large » saignée, qui avait retiré tant de sang corrompu du corps » malade de la France, lui serait salutaire, il fit féliciter le » roi par son légat, et lui donna le conseil de persister vi- » goureusement dans ce qu'il avait entrepris, et de ne pas » compromettre par la douceur ce qu'il avait si heureuse- » ment commencé par des remèdes sévères.

» Pour montrer que le massacre avait été accompli avec » le secours de Dieu et sous sa divine inspiration (*divino consilio*), il fit frapper une médaille où l'on voit un ange » armé d'un glaive et d'une croix, poursuivre les rebelles; » image qui rappelle à la fois ces croix blanches dont on » avait marqué les maisons des hérétiques, et celles que » les soldats portaient à leurs chapeaux. »

Avec quelle satisfaction infernale le jésuite dépeint la diabolique allégresse du pape! Avec quel bonheur ils voient l'un et l'autre couler le sang! Mais, encore une fois, pas de commentaire de notre part; écoutons, pour ter-

miner, avec quel calme atroce le jésuite poursuit l'explication de sa médaille. « Saint Jérôme nous apprend, dit-il, » que les anges sont les ministres de la colère céleste, qui » se sert en cette occasion des armes du roi. C'est ainsi » qu'un ange du Seigneur frappa pendant la nuit 85,000 » Assyriens, campés devant Jérusalem. Au reste, rien de » plus antique que la représentation des anges. Dieu or- » donne dans sa loi de figurer et de conserver ces saintes » images, dans le sanctuaire même du temple. Exode XXV. » Tu feras deux chérubins d'or qui se regarderont mu- » tuellement, aux deux côtés du sanctuaire. »

Mais n'est-ce pas trop longtemps nous contenir? et faudrait-il, pour être impartial, en venir à paraître approuver nous-même, par notre silence, la plus lâche cruauté, sanctionnée par la plus dégoûtante hypocrisie? Non! nous parlerons enfin et dirons toute notre indignation.

Voilà donc des papes : orgueilleux, idolâtres, ambitieux, criminels! Non, je me trompe, les criminels ordinaires excusent ou nient leurs actes; mais ces papes s'en vantent et s'en enorgueillissent; ils décorent leurs sicaires du nom d'ange exterminateur, et ils se croient lavés du sang répandu; ils bénissent leurs ministres allant au régicide: s'ils triomphent, ils en feront des rois; s'ils succombent, ils en feront des martyrs; et faussant ainsi la langue et la conscience, ils appellent vertu le crime, et crime la vertu : seulement ils nomment cela de saintes rigueurs, des fraudes pieuses, des crimes bénis, et tout est dit! Ah! sépulcres blanchis, ce n'est pas ainsi qu'agissait le divin Maître dont vous usurpez les noms et les titres, et il n'y aurait pas de plus amère critique de votre conduite que l'histoire de Jésus-Christ. Qu'y a-t-il de commun entre vous et ce Jésus, si doux, si humble, si pur, si saint? Quelle ressemblance entre le Sauveur, portant une couronne d'épines chargée des gouttes de son sang, et vous, portant une tiare à trois étages couverte de diamants?

Quel rapport entre « son règne qui, dit-il, n'est pas de ce » monde, » et le vôtre, qui veut s'étendre sur l'or et le pouvoir mondain ? Quelle analogie entre Jésus refusant d'être roi, et vous, usurpant les couronnes ; entre Jésus transformant ses disciples en serviteurs, et vous, de vos créatures faisant des rois et des princes ? Lorsque vous présentez votre pantoufle à baiser à un monarque, ressemblez-vous beaucoup à Jésus lavant les pieds de ses Apôtres ? Couchés sur le duvet de vos palais, rappelez-vous bien Celui qui n'avait pas un lieu à reposer sa tête ? « Pasteurs débonnaires, » qui pourchassez les hérétiques et les mettez à mort, avez-vous pris modèle sur « le bon berger, » gravissant la montagne pour rapporter sur ses épaules la brebis égarée ? Jésus pardonnait aux Samaritains ; vous massacrez les huguenots ! Jésus mourait pour des pécheurs, vous faites mourir des innocents ! Jésus, pauvre, humble, allait de lieu en lieu faisant du bien ; vous, riches, orgueilleux et puissants, vous semez partout la haine, l'anathème et les bûchers !

Mais les papes de nos jours valent-ils mieux que les papes d'autrefois ? Allez le demander à Ciocci qui sort des cachots de l'inquisition ; allez visiter les palais de la Romagne, transformés en prisons d'État ; comptez, si vous pouvez, les mendiants et les assassins des États pontificaux ; voyez la misère et l'ignorance du peuple le plus catholique de la terre, l'absence de toute industrie et de tout commerce, les penseurs proscrits, les savants bâillonnés, et le reste du monde recevant du pape, pour docteurs des jésuites, pour religion des reliques, pour préceptes des neuvaines, pour salut des messes, pour espérance le purgatoire (1) !

(1) Ces lignes ont été tracées avant l'avènement de Pie IX au trône pontifical. L'année de règne de ce pape modèle ne nous y ont rien fait changer. En effet, nous avons vu que si la politique a poussé le monarque temporel à faire à ses peuples de grandes promesses en montant sur le trône, la nature elle-même du papisme l'a contraint, depuis lors, à se

Ah ! ce ne sont pas les peuples qu'il faut accuser de leur propre incrédulité, mais leurs conducteurs spirituels, détruisant la foi par leurs vices et leurs crimes. L'incrédulité s'est toujours accrue avec le nombre et l'influence du clergé de Rome : l'Italie est pire que l'Espagne, parce qu'elle a le pape et sa cour en tête ; l'Espagne pire que la France, parce qu'elle a nourri l'inquisition, et la France pire que les États-Unis, parce qu'elle compte encore un nombreux clergé romain. Pensez-vous que si les papes avaient été aussi vertueux que quelques-uns d'entre eux ont été criminels, l'Europe fût aujourd'hui plongée dans une démoralisation et une impiété si profondes ? Non, et je vous en prends à témoin vous-même, lecteur. Si l'on vous offrait pour conducteur spirituel un être vraiment pur, vraiment saint, dont chaque parole fût une vérité, chaque action un bienfait, chaque promesse une certitude, ne vous sentiriez-vous pas attiré vers un tel évêque de votre âme ? Ne seriez-vous pas heureux de l'écouter, prêt à lui obéir, et désireux de l'imiter ? Que serait-ce donc si ce pape voulait vous donner et non pas vous vendre les plus grandes faveurs du ciel et vous assurer dès ce jour votre éternel salut ? Ah ! sans doute vous l'aimeriez comme vous-même ; vous en feriez, en quelque sorte, votre Dieu sur la terre ! Eh bien, écoutez : ce pape existe, c'est Jésus-Christ ! Quel pape de Rome oserait le nier ? Oui, lecteur, Jésus-Christ est votre véritable évêque, votre véritable maître. Lui, lui seul a toujours dit la vérité, a toujours vécu saintement, toujours tenu ses promesses, et donné, au lieu de vendre, non pas des reliques mortes pour rendre

borner à des améliorations dans l'administration civile, sans toucher aux privilèges spirituels du prêtre romain, véritable écran placé entre Jésus-Christ, soleil de la vérité, et l'œil du peuple, qui doit rester dans les ténèbres comme par le passé. Pie IX, comme son prédécesseur, a condamné, dans son encyclique, la liberté de la presse, les travaux des philosophes, et même les innocentes sociétés bibliques.

la santé, mais son corps vivant pour effacer vos péchés ! Quel pape est descendu de son trône pour mourir dans la rue en sauvant son peuple ? c'est Jésus-Christ descendant du ciel pour expier sur la terre, à la place de ceux qui se confieraient en lui. Quel pape a publié des bulles vraiment inspirées du Saint Esprit et dont toutes les paroles sont certaines ? c'est Jésus-Christ qui nous a laissé les écrits de ses Apôtres, dans le Nouveau Testament, livre infaillible, divin, et suffisant pour nous conduire et nous sauver. Quel est le pape dont la vie puisse, d'un bout à l'autre, nous servir de modèle ? c'est Jésus-Christ, allant de lieu en lieu, faisant du bien, évangélisant les pauvres, visitant les malades, consolant les affligés et pardonnant à ses ennemis. Ah ! soyons donc sages enfin ; laissons là tant de papes souillés, cruels, ignorants, et contentons-nous du seul qui soit pur, doux, tout-puissant ! Un seul Dieu saint ne vaut-il pas mieux que mille hommes pécheurs ? Jésus-Christ ne peut-il pas nous tenir lieu de tous les papes, lui qui nous parle dans la Bible, nous exauce du haut des cieux, et veut nous donner la vie éternelle à l'instant même, si à l'instant même nous voulons nous confier en Lui ? Oui, sans doute : aussi je prends pour maître, pour juge, pour directeur, non pas le pape, simple homme qui siège à Rome, mais Jésus-Christ, vrai Dieu qui règne dans les cieux



LE CATHOLICISME

AUX ABOIS,

RÉPONSE AU LIBELLE PUBLIÉ SOUS LE TITRE :

LE PRÉTENDU PASTEUR

DE L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE LYON,

M. MONOD.

MIS AUX PRISES AVEC LUI-MÊME ET AVEC SES CORELIGIONNAIRES.



Monsieur, je viens de lire la brochure que vous avez publiée, il y a peu de jours, sous le titre de : *Le soi-disant Pasteur de l'Église évangélique de Lyon, M. Monod, mis aux prises avec lui-même et avec ses coreligionnaires*. Je crois de mon devoir de vous adresser quelques mots de réponse (1) : le public jugera de quel côté est la vérité et la modération. Je vais vous suivre pas à pas dans vos allégations.

Dans votre préface, page 1^{re}, vous dites :

« J'avais depuis longtemps abandonné ce genre d'écrire qui consiste à combattre l'anarchie politique et religieuse, à lutter corps à corps avec ce fanatisme qui, tantôt sous le

(1) Je dois déclarer que M. Monod est entièrement étranger à la rédaction de cette réponse. Il ignore même que l'auteur en ait conçu le projet.

masque de la religion, tantôt sous celui d'une turbulente philosophie, désole depuis longtemps la société. »

Page 60, vous dites encore :

« Voici un nouveau *Vauvert* qui revient dans nos murs appuyer de son jacobinisme religieux le jacobinisme politique qui déjà nous dévore, mêler les torches de la discorde religieuse à celles de la politique. »

Mais, Monsieur, je vous prie, qu'a de commun la politique avec cette discussion religieuse? Voudriez-vous, par hasard, les assimiler dans cette affaire, et donner à entendre que M. Monod, par ses prédications chrétiennes, cherche à ébranler nos autorités civiles ou politiques? Je vous préviens que vous n'y réussirez pas. Tout le monde sait que l'Église protestante est amie des institutions qui régissent aujourd'hui la France, que ses ministres prient volontiers pour notre gouvernement, et que ce ne sont pas eux qui ont longtemps refusé de chanter le *Domine, salvum*. Laissons donc la politique de côté; vous n'avez rien à y gagner.

Préface, page viij : « On voit tout à coup un sieur Monod ouvrir des conférences en son nom, y appeler les catholiques; vainqueur ou vaincu, se proclamer seul juge du combat, s'adjuger à lui-même sans pudeur la palme de la victoire dans une brochure de 100 pages, distribuée et non vendue, à profusion, placardée sur tous les murs de cette ville. »

M. Monod n'a pas ouvert les conférences en son nom. Ces conférences ont été demandées par vos catholiques : c'est tant pis pour eux s'ils sont venus s'y faire battre. Oui, Monsieur, cette brochure de 100 pages a été plutôt distribuée que vendue; car je l'ai vue annoncée sur un journal au prix de 25 centimes. Il me semble que c'est là un trait de désintéressement que vous n'avez pas imité, car vous avez fixé le prix de la vôtre, de même étendue, à 1 franc 75 centimes, sans doute par suite de l'habitude de votre Église qui fait tout payer, les brochures comme

les baptêmes, les enterrements, les mariages, les messes, les chaises, les indulgences, etc.

Page xj, vous dites : « Enfin nous avons combattu l'hérésie par l'hérésie; nous avons produit sur la scène tous ces docteurs de Satan, s'anathématisant les uns les autres, se débattant au milieu de l'anarchie la plus complète. »

M. Monod, d'après ce passage, est aussi un docteur de Satan. Vous voulez le combattre, c'est très bien. Il me semble cependant que le meilleur moyen de combattre l'erreur c'est d'y opposer la vérité. Mais j'avoue qu'il m'a paru tout à fait neuf de vouloir prouver à un homme qu'il se trompe, en lui opposant les arguments d'un autre homme qui se trompe aussi. De deux choses l'une : ou bien les autorités que vous citez contre M. Monod sont bonnes, et alors ceux qui les ont écrites ne sont pas des docteurs de Satan; ou elles sont mauvaises, et alors elles ne prouvent rien contre M. Monod. Mais n'ayant pas de meilleures armes, je comprends parfaitement que vous vous soyez servi de celle-là. C'est que j'avais à cœur de faire remarquer au public.

Même page, vous dites : « Il m'est pénible de songer que dans cette lutte je serai contraint de froisser des protestants que j'estime pour leurs vertus sociales, qui sont, par caractère et par principes, très étrangers à cette odieuse levée de boucliers. Mais malheur à celui qui se rencontre en face du char de la vérité lorsqu'il roule ! il écrase, il broie tout ce qu'il rencontre, sans distinction d'amis, parce que celle qui le monte est éternelle comme Dieu lui-même, et que la vie, comme l'amitié, n'est que passagère. »

Voilà une belle phrase, Monsieur, mais allons au fond. Comment se fait-il que des hommes que vous estimez pour leurs vertus sociales et pour leurs principes, soient cependant écrasés par le char de la vérité? La vérité n'écrase que l'erreur et le vice; d'où il suivrait que vous estimez les hommes qui ont l'erreur pour principes et le vice

pour vertus. Ou, si vous le préférez, il y a contradiction dans vos paroles.

Dans votre premier entretien, page 1, on lit : « C'est un nouveau prédicant sorti de dessous les pavés de Genève. »

De grâce, Monsieur, que prouve cette expression : *sorti de dessous les pavés*, que vous répétez trois ou quatre fois ? Rien, sinon votre mauvaise humeur ; et quand on est de mauvaise humeur, on risque de ne pas raisonner juste. Vous êtes Lyonnais, peut-être, Monsieur ; trouveriez-vous mon argument bien concluant contre votre Eglise, si je vous disais que vous êtes sorti de dessous les boues de la rue du Petit-Soulier ou du Bourgchanin ? Mais il paraît que l'injure vous est familière ; car,

Page 3, vous dites, en parlant de M. Monod :

« Ce misérable pygmée ; » page 62, vous parlez de son effronterie ; page 76, vous le nommez momier ; page 9, vous parlez des blasphèmes, des erreurs, des stupides bévues de son écrit ; page 20, il est qualifié du titre de docteur effronté, de vaniteux docteur ; page 23, c'est un esprit émissaire du prince des ténèbres ; page 60, vous parlez de son impudeur, de son audace, de son ignorance, qui font reculer de dégoût ; page 64, vous le mettez au nombre de ceux « qui se sont voués corps et âme à l'esprit de mensonge et de ténèbres. »

Je vous assure, Monsieur, que tous ces traits de colère et de dépit font plus de tort à votre parti qu'ils ne lui sont utiles ; car quant à ceux qui connaissent personnellement M. Monod, ils ne peuvent éprouver que *du dégoût* pour de telles injures, et peut-être de la pitié pour celui qui les prononce. Et quant à ceux qui ne connaissent pas cet excellent pasteur, lorsqu'ils vous verront accuser de mensonge, de blasphème, de stupides bévues, un homme que vous avouez (page 3) ne pas même connaître de vue, ils se diront : Voilà de la calomnie ; et quand on emploie une telle arme, c'est qu'on sent sa cause mauvaise.

Page 3 : « Il n'y a dans l'exposé de ses conférences qu'une chose digne de remarque, c'est la précaution qu'il a eue de dérober au public la connaissance de ses antagonistes. Heureuse invention, ingénieuse idée ! »

Mais, Monsieur, ce n'est pas M. Monod qui a dérobé au public les noms de ses antagonistes. Ce sont ces antagonistes eux-mêmes qui ne se sont pas nommés ; ce sont ces jeunes gens dont vous louez le zèle et la générosité (page 7). Qui les a empêchés de se faire connaître, depuis la publication des conférences ? Qu'ils disent leurs noms, et je vous garantis que M. Monod les insérera dans la deuxième édition de son ouvrage. Du reste, il me semble que si l'on peut blâmer un écrivain, ce n'est pas lorsqu'il cache les noms de ceux qu'il combat, mais bien lorsque, attaquant les autres, il cache son propre nom.

Rousseau, un de vos auteurs favoris, a dit quelque part qu'un honnête homme doit signer ce qu'il écrit ; à plus forte raison, un honnête homme doit-il signer ce qu'il écrit lorsqu'il porte une accusation. Or, Monsieur, ce n'est pas ce que vous avez fait. Si en publiant cette brochure vous avez cru faire une bonne action, pourquoi avez-vous gardé l'anonyme ? avez-vous eu honte de bien faire ? Mais si vous reniez votre œuvre en cachant votre nom, pourquoi la publiez-vous ? Un auteur que vous estimez sans doute, Monsieur, a dit : « Il n'y a que l'inquisition qui admette le témoignage des anonymes. » Aussi, le public, qui ne veut pas jouer le rôle d'inquisiteur, repousse votre témoignage. L'auteur qui a dit cela, Monsieur, c'est vous-même (page 40).

Page 4, vous reprochez à M. Monod d'avoir fait dire à ses antagonistes « des âneries, des bêtises, des drôleries, etc. » On doit donc s'attendre à vous voir, lorsque vous entreprenez de le réfuter, substituer à tout cela de bons arguments ; mais non, vous vous taisez, ce qui pourrait faire supposer que, pour la défense de votre Eglise, vous n'aviez rien de

mieux à présenter que « les âneries de M. A., les bêtises de M. B., et les drôleries de M. D. »

Page 5, vous reprochez à M. Monod « d'avoir parlé devant de bonnes gens des Grégoire, des Félix III, etc. »

Monsieur, est-ce erreur ou mensonge de votre part ? Certainement c'est l'un des deux ; mais j'aime mieux faire la première supposition. Ainsi relisez donc l'écrit de M. Monod, et vous verrez qu'il n'a pas parlé devant ces bonnes gens des Grégoire, des Félix III, mais que ces noms se trouvent cités, non pas dans le texte des conférences, mais dans une note qui les accompagne.

Page 9, vous dites que M. Monod a menti en avançant que Boniface III est le premier qui prit le titre d'évêque universel. Je vous en prie, Monsieur, ne disputons pas sur les mots. Choisissez de ces titres, *évêque universel*, *évêque œcuménique*, *évêque des évêques*, *pape*, celui que vous voudrez ; ce n'est pas là la question. Il s'agit de savoir si tous les évêques de Rome ont toujours porté un nom qui marquât leur suprématie sur tous les autres évêques. Oseriez-vous l'affirmer ? et si cela n'est pas, si ce nom et cette autorité n'ont commencé que longtemps après saint Pierre, comment pouvez-vous dire que l'omnipotence des évêques de Rome remonte jusqu'à cet apôtre ? Que ce soit Boniface, Jacques ou Claude, qui, le premier, se soit arrogé un droit que ses prédécesseurs n'avaient pas, il importe peu ; mais c'est un fait avéré que les évêques de Rome n'ont pas toujours été *papes* ; et cela suffit pour constater l'usurpation.

Mais voici enfin une discussion un peu plus sérieuse. On lit dans votre écrit, page 10 :

« M. EULÉ. J'accepte avec plaisir ce rôle, pourvu qu'on n'invoque pas ici d'autre autorité que la parole de Dieu écrite. Vous m'entendez ; écrivez, M. le greffier.

« M. WAHRHAFFT. C'est entendu, et cette condition sera de rigueur entre nous. »

Ne croit-on pas, après ce début, que c'est la Bible à la

main que le débat va s'ouvrir? Eh bien ! pas du tout. Lisez les cinq, les dix, les quinze pages suivantes, et vous ne trouverez pas un mot de la Bible comme autorité pour réfuter l'écrit de M. Monod. Vous faites de vrais tours de force pour prouver que hors de votre Eglise on ne peut ni lire, ni comprendre ce livre ; et vous allez même jusqu'à préférer ces paroles que je me dispense de qualifier, que « l'Écriture expliquée par d'autres que par votre Eglise est le livre du diable, animé de l'esprit et du sens du diable (page) ! » mais abordons le sophisme sur lequel roule tout votre troisième entretien.

Voici à quoi se réduit votre raisonnement : Vous, protestants, nous dites-vous, vous ne voulez invoquer d'autre autorité que la parole de Dieu écrite ; mais comme vous ne pouvez prouver l'authenticité de cette parole que par les témoignages humains que vous repoussez par principe, il s'ensuit que vous n'avez pas de preuves de l'authenticité de la Bible, et que par conséquent vous ne pouvez pas la citer à l'appui de vos opinions. Donc, d'entrée, je brise dans vos mains l'arme dont vous voulez combattre l'Eglise romaine ; je vous arrache la Bible. Voilà ce que vous dites ; voici ce que je réponds :

Une distinction bien simple renversera cet échafaudage. Non, Monsieur, nous n'admettons pas d'autre autorité que celle de la parole de Dieu, lorsqu'il s'agit de notre foi, parce que dans une telle matière il n'y a que Dieu qui puisse nous révéler la vérité ; mais oui, nous admettons l'autorité humaine, lorsqu'il s'agit de faits matériels, historiques, tels que l'autorité de la Bible. Que Jésus soit le fils de Dieu, c'est ce que Dieu seul pouvait nous révéler ; mais que les Apôtres aient écrit le Nouveau Testament, et que des manuscrits aient été conservés dans les Eglises, ce sont là des faits qui tombent sous les sens, et dont les hommes sont juges compétents. Une autre fois, Monsieur, vous aurez soin de ne pas nous faire dire ce que nous ne disons pas. Vous

pouvez donc effacer toutes les pages que vous vous êtes fatigué à écrire à ce sujet, et recommencer votre travail sur le terrain de la parole de Dieu ; ce qui ne sera pas aussi facile pour vous.

Page 21. « 1° Est-il vrai que, hors *la parole de Dieu écrite*, il n'y ait aucune certitude de salut pour l'homme? M. Monod répondra oui ou non.

« S'il répond que *sans l'Écriture* l'homme ne peut avoir aucune certitude de ses devoirs envers Dieu, envers les hommes, et ne peut par conséquent parvenir à la justice, il s'ensuivra que Dieu aura abandonné le genre humain à lui-même sans guide, sans boussole, pendant deux mille ans. »

Je réponds à votre question, « s'il est vrai que hors la parole de Dieu écrite, il n'y ait aucune certitude de salut pour l'homme, » — non, cette parole n'est pas indispensable au salut *avant* qu'elle fût écrite ; car Dieu aurait demandé l'impossible. — Oui ; elle est nécessaire au salut *depuis* qu'elle est écrite, car, sans cela, Dieu ne l'aurait pas donnée au monde. De ce que le Nouveau Testament n'était pas nécessaire à Adam, s'ensuit-il qu'il ne le soit pas à nous? D'ailleurs, vous jouez ici sur ces mots *parole de Dieu écrite* ; car personne ne songe à nier que la parole de Dieu communiquée de vive voix comme l'ont reçue les patriarches, ne soit suffisante pour eux ; mais ce que nous nions, c'est que nous, hommes du XIX^e siècle, à qui Dieu ne parle plus de vive voix, nous puissions nous dispenser de l'écouter lorsqu'il nous parle dans la Bible ; et nous ne sommes pas le moins du monde disposé à nous confier plutôt à la parole des hommes, prêtres, évêques ou papes, qu'à la parole de Dieu elle-même.

Voyons maintenant ce que vous dites sur l'obscurité de la Bible.

Page 22, quand M. Monod dit : « Si quelques-uns persistent à soutenir que la Bible est obscure, qu'ils sachent qu'elle n'est obscure que pour eux et par leur faute, » vous

répondez : « J'en demande pardon à votre ami. Il ment à lui-même, il ment à ses auditeurs, il ment au Saint Esprit. Aura-t-il l'impudeur de dire que si saint Pierre trouvait dans les épîtres de saint Paul quelques obscurités, c'était parce que son cœur était fermé? Or, voici ce que le prince des Apôtres adresse à ce prédicant illuminé ou gnostique : « Et c'est aussi ce que » Paul, notre très cher frère, vous a écrit selon la sagesse » qui lui a été donnée, comme il fait aussi en toutes ces lettres où il *parle de ces mêmes choses, dans lesquelles il y a » quelques endroits difficiles à entendre, que des hommes » ignorants et légers détournent aussi bien que les autres » écritures à mauvais sens pour leur propre ruine. »*

Votre traduction du passage de l'épître de saint Pierre n'est pas fidèle. Pour vous en convaincre, lisez le texte pris, non pas dans la Vulgate (1), mais dans l'original grec. En effet, il est dit *εν οίς* et non *εν αίς* ; en sorte qu'il est impossible de traduire autrement que dans le sens suivant : *dans lesquelles lettres il y a des sujets difficiles*, etc. Or, que des sujets religieux soient difficiles à comprendre, et surtout pour les hommes ignorants et légers, c'est ce que personne ne conteste ; mais c'est justement pour faire disparaître cette difficulté que Dieu a donné à saint Paul la sagesse divine pour nous en parler ; c'est donc saint Paul, c'est-à-dire la parole de Dieu, et non celle des hommes, que nous devons écouter. En sorte que ce passage prouve contre vous.

Mais je veux supposer un instant que Pierre ait voulu dire qu'il y eût dans les Epîtres de Paul des *endroits* difficiles à comprendre. Ce fait même ne suppose-t-il pas que le reste des écrits de l'Apôtre n'est pas de cette nature ? cela ne suppose-t-il pas que les Epîtres de Pierre lui-même ne sont pas telles ? Ne pourrait-on pas même en inférer que les autres livres de la Bible ne sont pas non plus dans ce cas ? Il me semble que cette conclusion serait juste ; car si

(1) La vulgate elle-même, monsieur, prouve contre vous.

saint Pierre signale des passages difficiles, c'est qu'ils font exception : donc la règle doit être que le reste est facile à comprendre.

Mais examinons la question en général : l'Écriture est-elle claire ou obscure? — obscure, dites-vous; et pour la comprendre il vous faut les explications de l'Église. — Ce qui revient à dire que l'Église, les papes, les cardinaux sont plus clairs, quand ils parlent, que Dieu quand il écrit. Toute la question est là. Prouvez-moi que les canons du concile de Trente sont plus faciles à comprendre que les évangiles du Nouveau Testament. — Direz-vous que le Nouveau Testament est écrit en grec? je vous réponds que les canons du concile sont en latin. — Direz-vous que vos évêques sont les disciples de Jésus-Christ? — Je vous réponds que Matthieu, Marc, Luc, Jean, l'étaient aussi, et avant eux et mieux qu'eux... — Direz-vous que le Saint Esprit animait les cardinaux réunis en concile? — Je vous répondrai que le Saint Esprit animait aussi les Apôtres, et que, le jour de la Pentecôte, ils le reçurent d'une manière un peu plus évidente que vos évêques dans toutes leurs assemblées. — Que direz-vous, enfin? Je ne sors pas de là : je place devant moi, d'un côté la Bible, de l'autre les décrets du concile de Trente, et je vous demande pourquoi il me sera plus facile de comprendre vos évêques que les Apôtres de Jésus-Christ?

Je remonte par la pensée à l'époque où le Nouveau Testament venait d'être écrit par les Apôtres, et où l'Église n'avait pas encore eu le temps d'y ajouter ses commentaires; je me présente devant la première assemblée qui décida que ce livre ne pourrait être compris que lorsqu'il aurait été expliqué par elle. Le concile me dit : Vous ne pouvez pas vous-même comprendre la Bible. — Pourquoi? — Parcequ'elle est obscure, et nous allons vous l'expliquer. — Mais comment me prouvez-vous que vous avez le droit de me l'expliquer? — Par la Bible elle-même; voyez

ce passage : *Tu es pierre, et sur cette pierre...* — Mais vous venez de me dire que la Bible est obscure, que je ne puis la comprendre : comment voulez-vous que je comprenne le passage que vous me montrez ? De deux choses l'une : ou la Bible est obscure, ou elle est claire. Si elle est obscure, je ne peux pas la comprendre pour y voir les titres de votre Eglise. — Si elle est claire pour que j'y voie ces titres, elle est claire pour le reste. Ainsi, ou je repousse votre droit qui ne m'est pas prouvé, ou je m'empare de la Bible qui m'est intelligible.

Si la Bible est si obscure, pourquoi en interdisez-vous la lecture au peuple ? Vous ne devriez rien craindre ; car s'il ne comprend pas il se lassera bientôt d'un livre inintelligible pour lui ; ou bien, il viendra à vous pour vous en demander l'explication. Ne serait-ce pas, au contraire, précisément parce que ce livre est clair, *trop* clair, que vous en défendez la lecture ? Ne serait-ce pas dans la crainte qu'on y vît ce que vous voulez cacher, et qu'on n'y trouvât pas ce que vous montrez ? Quand on vous voit insérer dans vos livres de messe des portions de ce Nouveau Testament et en retrancher d'autres, on est bien autorisé à penser ainsi.

Page 26, vous dites : « Les Calvinistes font ce que l'Écriture défend expressément. »

Après avoir lu cette phrase, on doit s'attendre à trouver ici une liste des graves erreurs de ces hommes que vous traitez ailleurs d'hérétiques, de docteurs de Satan. Voyons donc les épouvantables hérésies que vous avez à nous reprocher.

« 1. Jésus-Christ condamne toute espèce de jurements ; c'est pourquoi les quakers refusent de jurer en justice. (Matt. v. 34.)

» 2. Le Sauveur défend de résister au méchant. (v. 39 et 6.)

» 3. Il défend de faire l'aumône au grand jour et de prier en public ; le protestant fait ses aumônes par voie de

souscriptions, publiées fastueusement dans tous les journaux. (VI, 2.)

» 4. Il ne veut pas qu'on se mette en peine du lendemain. (VI, 34.)

» 5. Que l'on donne à quelqu'un le nom de père ou de maître. (XXIII, 9.)

» 6. Les Apôtres défendent aux fidèles de manger du sang des viandes suffoquées. Les protestants n'observent aucune de ces lois.

» 7. Ils baptisent les enfants nouveau-nés; les anabaptistes et les sociniens soutiennent que cela est contraire à l'Écriture. Ils célèbrent le dimanche, malgré le décalogue qui ordonne de chômer le sabbat ou le samedi. »

Quoi! voilà tout ce que vous avez de plus grave à reprocher aux protestants! ils ont transporté le jour du sabbat, du samedi au dimanche; ils baptisent les enfants nouveau-nés, ils mangent des viandes suffoquées! — Monsieur, je vous remercie sincèrement de cette liste de graves accusations contre nous; car elle montre clairement la vanité, le néant de ce que vous avez à dire. — Catholiques romains de Lyon, vous saurez donc que, de l'aveu d'un monsieur qui ne se nomme pas, mais qui n'en est pas moins l'interprète de personnes très recommandables, on ne peut trouver entre les doctrines calvinistes et celles de la Parole de Dieu d'autres différences que celle-ci : de se reposer le dimanche, et non le samedi; de baptiser les enfants et non les adultes, et autres monstruosité semblables!

Après la citation de ces passages, vous dites, page 27 : « Un catholique est en droit de n'entendre ces passages des Livres-Saints que conformément à la tradition et à l'enseignement de l'Église; c'est sa règle, il y trouve une extrême sûreté.

« Le protestant n'a contre ses textes positifs, très clairs, très intelligibles, que son *Saint Esprit particulier*. Ce n'est donc pas l'Écriture, comme il le dit, mais sa raison, son propre jugement qui est la seule règle de sa foi. »

Ce qui veut dire, en moins de termes : Le catholique peut comprendre la Bible, guidé par son Église ; le protestant ne peut comprendre la Bible guidé par son Saint Esprit.

Mais je vous demande pourquoi l'Église ou les ecclésiastiques qui la composent sont-ils des interprètes sûrs ? Parce qu'ils ont reçu le Saint Esprit, répondez-vous ; mais le protestant prétend aussi l'avoir reçu ; comment lui prouverez-vous le contraire ? en lui montrant que la promesse en a été faite d'une manière toute spéciale à *l'Église*, et non a des *individus isolés*. — Cela n'est pas, mais je vous l'accorde. Maintenant, il ne reste plus qu'une petite difficulté, c'est de prouver que l'Église à laquelle la promesse du Saint Esprit a été faite, est bien l'Église romaine ; car il ne suffit pas, Monsieur, de répéter toujours : Jésus-Christ a promis à l'Église ; et de conclure sans preuves *nous sommes l'Église*. Voici donc ce que vous deviez établir avant tout : votre droit de juge ; et vous ne l'avez pas fait. Vous partez de ce droit comme d'un axiome reçu, et je vous assure qu'il est fort contesté. Jusqu'à ce que vous ayez produit vos titres, vous permettrez aux protestants, comme aux catholiques, de s'appliquer les promesses du Saint Esprit, et de croire que leur Saint Esprit particulier vaut bien votre Saint Esprit général.

J'en viens, Monsieur, à l'argument capital de votre livre, à celui qui en fait le fond, et qui se retrouve à chaque page. Des auteurs protestants ont combattu les doctrines que défend M. Monod ; et ici, nombre de citations de J.-J. Rousseau, de Hume et consorts.

Qu'il y ait eu des hommes protestants de nom et incroyables de fait, c'est ce que personne ne songe à nier ; mais je vous avoue que je ne vois pas comment vous seriez pour cela en droit de conclure contre les doctrines de M. Monod. Si je disais : Voltaire, d'Alembert, auteurs catholiques, ont écrit contre l'Église catholique, donc cette Église est dans l'erreur, trouveriez-vous mon raisonnement fort concluant ? —

Mais, direz-vous, je cite l'autorité d'auteurs protestants *ecclésiastiques*, « soldés aux frais de vos Eglises. » — Si M. Monod tenait la plume dans ce moment, il pourrait vous répondre : Oui, Monsieur, je reconnais qu'il y a dans nos Eglises des protestants incrédules ; mais qu'est-ce que cela prouve contre moi ? suis-je solidaire de tout ce qu'écrivent les hommes qui se disent de ma communion ? Je ne prétends ici que défendre ma foi personnelle, et non celle des autres. Je suis conséquent avec le principe de notre Réformation, qui laisse à chacun le droit de lire et de comprendre la Bible sous l'influence de l'Esprit Saint, sans imposer à personne aucune interprétation humaine. C'est contre vous, Monsieur, qu'il faut rétorquer l'argument, car dans votre Eglise vous avez la prétention de conserver une parfaite unité de foi. Or, je vous demande, pour prendre un exemple connu de tout le monde, si les enseignements de M. Bautain sont les mêmes que ceux de l'archevêque de Strasbourg, qui l'a censuré en vain ? Je vous demande si les doctrines du pape, qui condamne ce célèbre professeur, sont les mêmes que celles de la Faculté de théologie de Tubingue, qui l'appelle dans son sein ? Je vous demande si les opinions religieuses de M. l'abbé Chatel, qui, après avoir commencé par chanter la messe en français, en est venu à prêcher le déisme, sont les mêmes que celles de M. l'archevêque de Paris ? Je vous demande enfin si vous-même goûtez beaucoup les raisonnements de M. de La Mennais, dans ses *Troisièmes mélanges*, où il cherche l'infaillibilité de l'Eglise romaine dans les évêques, dans le pape, sans pouvoir la trouver nulle part ? Je vous le répète, nous protestants, nous pouvons différer d'opinion entre nous, sans qu'on soit en droit de nous en faire un reproche ; car chacun de nous ne défend que sa propre foi, et non celle des autres. Mais vous, messieurs les catholiques, il ne vous est pas permis de laisser apercevoir la plus légère différence entre vos croyances et celles de vos collègues. Commencez donc par

concilier entre eux l'évêque de Strasbourg, M. Bautain, la faculté allemande, le pape, l'abbé Chatel, l'abbé de La Mennais; car aussi longtemps que nous aurons sous les yeux de telles discordes, nous vous dirons que l'unité de l'Eglise catholique n'est que sur le papier, et non dans les hommes; qu'elle existe en apparence, et non en réalité.

Mais enfin, page 44, vous abordez la difficulté, et vous reconnaissez que des prêtres ont quelquefois prêché des doctrines opposées à celles de votre Eglise. Et voici l'admirable réponse que vous faites : « Oui, car l'Eglise catholique a toujours eu, et aura jusqu'à la fin des siècles des enfants dénaturés qui déchireront le sein de leur mère, des prêtres hérésiarques. Mais malheur à l'homme par qui le scandale arrive ! « Que personne ne croie, dit saint Cyprien, » que les bons peuvent se retirer de l'Eglise.»

Voici donc comment vous éludez la difficulté : aujourd'hui un membre de votre clergé prêche-t-il des doctrines différentes de celles de Rome ? vous le dites exclu de l'Eglise. Demain, un autre en fait-il autant ? vous le déclarez encore exclu, et ainsi de suite ; en sorte que bientôt le pape restant seul de son avis, après avoir excommunié successivement tous ceux qui ne pensent pas comme lui, dira : L'Eglise, c'est moi ! et il prouvera ainsi que l'Eglise catholique a conservé l'unité. Quelle est la communion calviniste, luthérienne, grecque ou autre, qui n'ait pas l'esprit d'en dire autant, et cela avec le même droit ? C'est un raisonnement curieux que le vôtre, Monsieur. Un prêtre se sépare-t-il de votre Eglise ? c'est un enfant dénaturé qui se sépare de sa mère ; il faut condamner l'enfant, et écouter la mère. Mais un pasteur protestant combat-il la foi de notre Eglise ; c'est l'enfant qui a raison, et la mère qui a tort ; et comme autorité contre elle, vous citez les paroles de ce pasteur, quel qu'il soit, déiste ou athée, chrétien ou incrédule. Monsieur, c'est trop de respect pour votre bonne mère catholique,

et trop peu de sévérité pour nos mauvais frères protestants.

Mais peut-être me direz-vous que s'il y a quelque divergence entre les opinions de vos ecclésiastiques, du moins il y a unité de foi dans la masse de vos simples fidèles. Belle unité de foi, vraiment, que l'uniformité de la mort ! C'est parce que personne ne croit, que personne ne réclame. Parmi les habitants de Lyon, en est-il un sur mille qui aille se confesser et communier ? Si, chez nous protestants, il se trouve une foule de communions différentes, c'est qu'elles naissent de la foi, du zèle lui-même des fidèles qui ne se contentent pas de se rendre à l'église un chapelet à la main, mais qui réclament, avant tout, des pasteurs qui soient en conformité avec eux. Pour moi, quand je compare l'unité de foi de vos catholiques à la diversité de foi de nos protestants, je me dis : Mieux valent quatre hommes, dont un boiteux, un borgne, un manchot, un paralytique, avec leurs différences, que quatre cadavres avec leur uniformité.

J'en viens aux deux passages que vous présentez en faveur de la lecture de la Bible par le peuple, et que vous réfutez ensuite.

Scrutez les Ecritures (Jean V, 39). Voici en abrégé ce que vous dites : « Les Juifs auxquels le Sauveur fait cette recommandation sont des *prêtres* ; ce n'est donc pas au *peuple* que Jésus parlait. » Vous justifiez votre assertion par ce raisonnement : « Ces Juifs étaient les *princes des prêtres*, puisque c'étaient des *prêtres* et des *lévites* qui avaient été leurs *émissaires* (1). » Je vous avoue que cela ne me paraît pas très concluant. Des prêtres ne peuvent donc être les émissaires que d'autres prêtres ? ils ne peuvent donc pas être envoyés par l'autorité civile, par de simples laïques ? Si votre raisonnement était juste, ceux qui liront dans deux

(1) Ce fait lui-même, qui repose sur un rapprochement de passages, peut être contesté. Mais je l'admets pour abrégé.

mille ans les journaux du 30 juillet 1835, et qui y verront le ministre de la justice et des cultes envoyer les évêques et les curés chanter un *Te Deum* dans une église, pourraient-ils aussi en conclure que M. Persil était prince des prêtres ?

Et si vous prétendez encore que les prêtres ont seuls le droit de scruter les Ecritures, dites-moi, je vous prie, tout le peuple juif réuni dans une vaste plaine, auquel Dieu dit, par la voix de Moïse : « Ces paroles, tu les lieras sur tes mains; elles seront sous tes yeux; tu les écriras sur ta maison; » ce peuple était donc entièrement composé de prêtres ? Tous les Juifs de Bérée, qui sont loués dans les *Actes des Apôtres*, parce qu'ils comparaient les paroles de Paul avec les Ecritures, pour en vérifier la justesse, étaient donc encore tous des princes des prêtres ?

Voici votre second passage en faveur de la lecture de la Bible : *Cherchez et vous trouverez.*

Vous répondez à cela que chacun doit chercher dans ses livres, et non dans ceux de son voisin, et que, comme la Bible appartient aux catholiques, les protestants n'ont pas le droit de l'ouvrir. Je veux vous accorder que l'*Eglise* soit seule capable de comprendre ce livre. Mais, Monsieur, vous oubliez toujours que vous n'avez pas encore prouvé que l'Eglise romaine fût la *véritable Eglise*; vous oubliez qu'il ne suffit pas à un échappé des petites-maisons de poser une couronne sur sa tête, et de crier : Je me proclame roi, pour qu'il soit roi en effet. Montrez donc vos titres; jusque-là, nous conserverons le droit de lire la Bible nous-mêmes.

Page 48, vous dites : « L'Écriture ne peut enseigner ce salut et cette loi sans le secours des docteurs que l'Eglise prépose à son exposition. La Bible ne parle point, si on ne prononce ces mots, et ne se déclare point, si on ne l'expose; c'est une loi muette; et l'Eglise qui l'expose est une loi parlante : c'est pourquoi saint Paul a dit : *Fides ex auditu*, non pas, *ex lectione*; la foi donc vient de ce qu'on a entendu. »

Monsieur, il faut être bien pauvre en bonnes raisons pour avancer de telles arguties. Substituons à vos deux expressions latines deux expressions *françaises* comprises de tous, et nous aurons : « La foi vient de l'ouïe et non de la lecture. » Maintenant, Monsieur, tirons quelques conséquences de votre principe, et nous pourrons juger de sa justesse : Si la foi vient de l'ouïe et non de la lecture, les simples fidèles qui ont reçu par écrit le décret des conciles n'ont pas pu y avoir foi, car ils ont lu et non entendu. Si la foi vient de l'ouïe et non de la lecture, les Romains qui reçurent une lettre de saint Paul ne durent pas y croire, car ils ont lu et non entendu. Si la foi vient de l'ouïe et non de la lecture, les catholiques, sourds de naissance, qui lisent et n'entendent pas, sont damnés, car ils ont lu et non entendu. Ou bien, Monsieur, convenez qu'il n'est pas plus difficile de croire un chapitre du Nouveau Testament que l'on lit soi-même que de croire ce même chapitre lu à haute voix par un autre, et surtout dispensez-nous de prendre vos prêtres pour lecteurs, car ils pourraient bien, à l'exemple de vos livres de messe, supprimer tels et tels passages, ou bien même en tordre d'autres et nous dire (comme on le voit sur vos gravures) que ces mots *allez à Joseph*, tirés de la Genèse et appliqués à Joseph fils de Jacob, sont puisés dans saint Matthieu et concernent Joseph époux de Marie, ne fût-ce que pour autoriser le culte que vous rendez à cette femme bienheureuse.

Vous en venez enfin, page 51, Monsieur, aux erreurs qu'on reproche à l'Eglise romaine; et comme votre M. Eulé, de la série d'erreurs que lui a communiquée M. Monod, n'a pu en citer qu'une seule, je viens, à votre demande en continuer la liste.

La Bible dit : « Vous êtes sauvés par la grâce, par la foi, et cela ne vient point de vous; c'est un don de Dieu; *ce n'est point par les œuvres* » (Ephés. II, 8, 9). L'Eglise romaine dit : Vous êtes sauvés par vos *œuvres*; donc faites

pénitence , faites des neuvaines , et surtout faites dire des messes, et donnez-nous l'argent.

La Bible dit : « Mangez de tout ce qui se vend à la boucherie , sans vous en enquérir par motif de conscience » (1 Cor. X, 25). L'Eglise romaine dit : Faites maigre , ou bien prenez une dispense, et apportez-nous l'argent.

La Bible ne parle que de deux séjours au delà de la tombe , le paradis et l'enfer. Jésus-Christ dit : « Ceux-ci iront aux peines éternelles , mais les justes iront à la vie éternelle » (Matth. XXV, 46). L'Eglise romaine dit : Ajoutons-y un purgatoire ; car alors l'espoir d'en tirer ses parents fera dire des messes , et nous aurons l'argent.

La Bible dit : « Il faut que l'évêque soit mari d'une seule femme » (Tim. III, 2). L'Eglise romaine répond : Il faut que l'évêque n'ait point de femme.

La Bible dit : « J'aimerais mieux prononcer dans l'Eglise cinq paroles en me faisant comprendre , que dix mille paroles dans une langue étrangère » (1 Cor. XIV). Chaque jour, on prononce dans l'Eglise romaine ces dix mille paroles en langue étrangère ; c'est un moyen d'en imposer aux sots.

« En priant , dit la Bible , n'usez pas de vaines redites, comme font les païens qui s'imaginent être exaucés en parlant beaucoup » (Matth. VI, 7). L'Eglise romaine vous dit : Répétez cent fois la même redite, en parcourant votre chaplet.

Dieu lui-même a dit : « Tu ne te feras point d'images taillées, tu ne leur rendras aucun culte , tu ne te prosterner point devant elles » (Exode XX). L'Eglise romaine

vous dit : Tapissez vos églises d'images ; prosternez-vous devant elles.

La Bible a dit : « Il n'y a qu'un seul médiateur entre Dieu et les hommes, savoir Jésus-Christ » (1 Tim. II, 5). Rome a dit : La vierge Marie et tous les saints sont médiateurs entre Dieu et les hommes.

La Bible dit : « Confessez-vous les uns les autres » (Jacq. V, 16). Mais l'Eglise romaine répond : Que les fidèles se confessent aux prêtres, mais que les prêtres ne se confessent pas aux fidèles ; c'est un excellent moyen de savoir les secrets d'autrui et de garder les siens.

La Bible défend de rendre un culte aux anges (Col. II, 18). L'Eglise romaine l'ordonne, comme par esprit de contradiction.

La Bible, en parlant de la Parole de Dieu, dit : « Ta Parole est une LAMPE à mes pieds, une LUMIÈRE qui éclaire mes sentiers. » L'Eglise romaine prétend que cette Parole de Dieu est OBSCURE. Ainsi, se réservant le droit de l'éclaircir, elle lui fait dire ce qu'elle veut.

Saint Pierre a dit à Simon le magicien, qui voulait acheter le Saint Esprit : « Que ton argent périsse avec toi-même, puisque tu as pensé que le don de Dieu s'acquiert avec de l'argent. » Pour de l'argent, les prétendus successeurs de saint Pierre auront pour vous des trésors d'indulgences.

Quand vous aurez prouvé, Monsieur, que cette douzaine d'erreurs sont autant de vérités, je vous promets une liste de douze autres vérités de la même force. Puisque par prudence vous avez cru ne devoir parler que de la messe, voyons ce que vous en dites. Mais, avant tout, un mot sur

l'accusation d'idolâtrie que vous repoussez à l'occasion de l'adoration de l'hostie.

Selon vous, Monsieur, le culte n'est idolâtrie que lorsque l'idole représente une fausse divinité; mais dès qu'elle représente le vrai Dieu, il ne mérite plus cette qualification. Pour montrer l'absurdité de ce principe, il me suffira d'en tirer quelques conséquences : 1° Quand on fera une idole de bois ou de pierre, pourvu qu'on ait soin d'écrire au-dessus : *Le vrai Dieu*, on pourra l'adorer, et ce ne sera pas une idolâtrie; 2° comme les Indiens en adorant Manitous, et les Japonais en adorant Amida, n'ont pas d'autre intention que d'adorer le vrai Dieu, ils ne commettent pas une idolâtrie; 3° quand Dieu lui-même a dit dans le Décalogue : « Tu ne feras AUCUNE image des choses qui sont là-haut au ciel, ni ici-bas sur la terre, ni dans les eaux plus bas que la terre, et tu ne leur rendras aucun culte, » Dieu a eu tort; car il est permis d'avoir des représentations de lui-même, et de les adorer. Si ces conséquences sont justes, votre principe est faux, et alors reconnaissez, Monsieur, qu'il y a idolâtrie dès qu'on adore une idole, qu'elle soit une représentation d'une fausse divinité ou du vrai Dieu.

Mais, comme vous le dites, passons à la présence réelle.

« Nous croyons, dites-vous, page 53, et nous affirmons qu'après la consécration, le pain et le vin sont changés et devenus réellement le corps et le sang de Jésus-Christ. » Et pour justifier votre foi, vous citez ce passage : « Ceci est mon corps. » — M. Eulé vous répond : C'est un langage figuré, comme il en est tant dans l'Écriture; par exemple, Jésus-Christ, expliquant la parabole de la semence, dit : « Celui qui sème est le fils de l'homme. » — Vous l'interrompez, et lui dites : « Ici, je vous arrête : de quoi sommes-nous convenus? C'est qu'à la Parole de Dieu écrite on n'opposerait aucun raisonnement humain. »

Bien ! Monsieur; vous ne voulez pas que ces paroles : *Ceci est mon corps*, signifient ceci représente mon corps.

Vous ne voulez pas que ce soit un langage figuré, et vous prenez ces expressions à la lettre. Je vous l'accorde. Laissez-moi maintenant, en suivant votre principe, tirer quelques conséquences. Puisque dans le chapitre XXII de saint Luc, au verset 22, « ceci est mon corps, » veut dire que le pain est réellement le corps de Jésus; sans doute, au verset 23, ces mots : *Cette coupe est le nouveau testament en mon sang*, voudront dire que la coupe est un nouveau testament, ou bien *du sang*. — Non, direz-vous : quand Jésus dit la coupe, c'est un langage figuré; cela veut dire le vin qu'elle renferme. — A mon tour je vous dis : « Ici, je vous arrête. De quoi sommes-nous convenus? c'est qu'à la Parole de Dieu écrite on n'opposerait aucun raisonnement humain. » Ainsi, puisque le pain est le corps de Jésus-Christ, la coupe de verre, d'étain ou d'argent, est le sang de Jésus-Christ, et puisque le prêtre mange une hostie, il doit boire un morceau de la coupe... Cette conséquence est absurde, j'en conviens; mais d'un principe absurde on ne peut tirer que des conséquences absurdes. Or, c'est vous, Monsieur, qui avez posé le principe, que les mots de ce passage n'étaient pas figurés.

Vous citez un second passage, que voici : *Ma chair est véritablement une nourriture*. Vous dites : « Les Juifs prirent cette promesse à la lettre; ils en furent scandalisés, et se retirèrent; et vous (les protestants) aussi, vous vous en êtes scandalisés, et vous vous êtes retirés.

— Non, Monsieur, nous ne nous sommes pas scandalisés; mais nous nous sommes dit tout simplement : Cela signifie, non que la chair de Jésus soit réellement une nourriture, mais que celui qui croit en Jésus-Christ, (dont la chair, le corps a été crucifié) sera sauvé. Et cette explication n'est pas une explication *humaine*, c'est celle de Jésus qui, dans le même discours, dit : « Je suis le pain de vie; celui qui vient à moi n'aura point faim, et celui qui croit en moi n'aura jamais soif. Non, Monsieur. nous ne nous

sommes pas retirés; nous sommes restés et nous avons eu la satisfaction d'entendre Jésus, quelques versets plus bas, nous dire, à l'occasion des Juifs qui, comme vous, prenaient ces paroles à la lettre : « Ceci vous scandalise-t-il? C'est l'esprit » qui vivifie; la chair ne sert de rien. Les paroles que je » vous dis SONT ESPRIT ET VIE. » Si vous-même ne vous étiez pas retiré trop tôt, si vous aviez lu jusqu'à la fin du discours de Jésus-Christ, vous auriez aussi entendu cela; vous n'auriez pas eu de prétexte pour prendre à la lettre ces mots : « Ma chair est véritablement un breuvage, » quand Jésus vous dit clairement que *la lettre, la chair* ne sert de rien, et que ses paroles sont esprit et vie. Peut-être vous étiez-vous bouché les oreilles vous-même dans la crainte d'entendre cette explication sortie d'une bouche divine, comme font les enfants qui ont peur du tonnerre; mais la foudre n'en tombe pas moins sur la maison; de même, ces mots de Jésus : *Les paroles que je vous dis sont ESPRIT ET VIE*, n'en tombent pas moins sur la présence réelle, pour la renverser et la détruire, malgré tous vos efforts pour la maintenir sur l'autel.

Monsieur, à vous entendre, on croirait vraiment que tous les pays protestants sont sur le point d'embrasser la religion romaine, et que déjà de nombreuses conversions ont lieu chaque jour. Et cela, dites-vous, *de tout côté*. Mais malheureusement vous ne désignez aucun lieu. Pour nous, nous vous dirons, au contraire, que ce sont les catholiques qui, *de tout côté*, se font protestants; et nous ne vous imiterons pas; nous citerons les lieux et des faits récents. Je ne veux pas remonter au delà de trois mois.

Le curé de Holzhouse, près de Hombourg, et quarante familles de cette paroisse viennent d'abjurer la religion catholique romaine, et d'entrer dans le sein de la religion réformée. On croit que cet exemple ne tardera pas à être suivi par plusieurs autres communes voisines. (Voyez le *Libre Examen*, 18 juin 1835).

A Bruxelles, une trentaine de personnes ont également abandonné votre Eglise, pour embrasser la Communion réformée. (V. la *Vérité*).

A Mâcon, les catholiques par centaines se pressent autour de la chaire élevée par la société évangélique de Genève. Cette œuvre est dans un état de prospérité tel, que la construction d'un temple est devenue nécessaire.

A Saint-Etienne, l'auditoire du temple protestant est composé, pour les deux tiers, de catholiques.

A Lyon, Monsieur, à Lyon, sous vos yeux, les catholiques, par centaines, vont entendre les prédications de M. Monod; et la majorité des membres de cette Eglise évangélique sont sortis depuis peu de l'Eglise romaine. Citez-moi, Monsieur, de semblables conversions de protestants au catholicisme, accomplies depuis trois mois en France ou en Allemagne, et alors il vous sera permis de nous contredire, quand nous avançons que l'Eglise romaine est un édifice ruiné, qu'une seule colonne soutient encore, les trente millions du budget : qu'on la retire, et nous verrons si les fidèles viendront en foule à son secours.

A ce parallèle de l'état de nos deux Eglises à l'intérieur, je pourrais joindre celui des pays lointains; comparer, par exemple, l'état de nos missions, qui compte aujourd'hui environ mille missionnaires, à l'état des vôtres. Je pourrais vous dire que les seules sociétés religieuses protestantes de Londres font dix millions de dépenses par an pour répandre la Bible, pour civiliser les sauvages, pour affranchir les esclaves; que celles des Etats-Unis sont encore en plus grande prospérité; que celles de France marchent sur ces traces; et je pourrais vous demander ensuite dans quelle partie du monde le catholicisme accomplit quelque chose de semblable; mais ce serait du superflu, et en voilà assez, je pense, pour justifier le titre de cette brochure (1).

(1) Depuis douze ans que ces lignes sont écrites, les faits sont constamment venus corroborer nos assertions.

Je termine, Monsieur, par la justification de la doctrine fondamentale de l'Évangile, que vous qualifiez d'horrible doctrine.

Oui, nous croyons avec la Bible que c'est par la foi que nous sommes sauvés ; que cette foi est un don de Dieu (Eph. 11, 8). Mais voyons si les conséquences que vous déduisez de cette doctrine en découlent réellement : « De cette doctrine il résulte : 1° qu'il est inutile aux pécheurs de faire des *bonnes œuvres*, puisque *Dieu n'y a point d'égard* ; 2° que Dieu nous excite par son esprit à en faire de bonnes sans vouloir nous en tenir aucun compte. Si cela est, en quel sens nous les fait-il faire, afin de nous sauver pleinement ? 3° que les *bonnes œuvres* faites après la régénération ne sont pas plus méritoires que celles que l'on fait en état de péché. »

Non, Monsieur, il ne résulte pas de là qu'il soit inutile aux pécheurs de faire de bonnes œuvres ; mais il en résulte que le pécheur doit commencer par avoir la foi, et ce n'est que de cette foi que peuvent découler les œuvres véritablement bonnes. Comment un homme qui ne croit pas en Dieu fera-t-il des œuvres agréables au Dieu auquel il ne croit pas ? Mais en quel sens Dieu nous sauve pleinement, demandez-vous ? Saint Paul va vous répondre : « *Vous êtes sauvés par la foi, par la grâce.* » Ainsi, notre salut est le fruit de la grâce, et non des œuvres ; ce qui ne veut pas dire que le chrétien ne doive pas faire le bien. De ce qu'un roi a fait grâce à un criminel, concluez-vous que ce malheureux doit retourner sur la grande route assassiner les voyageurs ? non, vous penserez plutôt que la reconnaissance le conduira à obéir désormais aux lois de son souverain. Eh bien ! nous de même, nous pensons que le pécheur, sauvé *gratuitement et pleinement* par Jésus-Christ, de la mort éternelle, et mis en possession de la vie éternelle, sans l'avoir méritée, nous pensons, dis-je, que ce chrétien, ému de reconnaissance et transporté d'amour, consacrera sa vie

au service de son divin Maître, qui lui demande la sanctification de sa vie. Vous voulez conduire l'homme au bien par l'appât d'une récompense; nous, nous voulons l'y amener par la reconnaissance : lequel de ces deux mobiles est le plus noble, lequel est le plus puissant? Le Sauveur lui-même va vous le dire. En parlant de Madeleine, femme de mauvaise vie, à laquelle il avait pardonné ses péchés, non à cause de ses bonnes œuvres, car elle n'en avait pas fait, mais à cause de sa foi, Jésus nous dit que l'amour de cette femme pour son Dieu était *grand*, parce qu'il lui avait été *beaucoup* pardonné, et il ajoute : « Celui à qui on pardonne moins aime moins. » C'est donc le pardon de Dieu qui doit précéder l'amour de l'homme.

Enfin vous dites que de cette doctrine résulte que les bonnes œuvres faites après la régénération ne sont pas plus méritoires que celles que l'on fait en état de péché. En effet, elles ne sont pas méritoires, puisqu'elles sont accomplies, non par la force de l'homme, mais par les forces du Saint Esprit que Dieu nous a données. Sans doute, ces bonnes œuvres plus abondantes nous obtiendront une place plus rapprochée de Dieu dans le ciel; mais il n'en est pas moins vrai qu'elles-mêmes et les avantages qui y sont attachés sont de pures *grâces* de Dieu, et non pas des *mérites* de l'homme; en sorte que tout est grâce dans notre salut : le pardon de nos péchés, les forces du Saint Esprit pour nous sanctifier, le don de la vie éternelle, et jusqu'au privilège dont nous pourrons jouir dans le ciel. Trouvez-vous que tout cela soit propre à encourager l'homme au péché? Ne vous semble-t-il pas, au contraire, qu'il est impossible de donner au cœur humain des motifs plus nobles, plus puissants pour le porter au bien? Et si vous me dites : Puisque nous sommes sauvés par grâce, « péchons afin que la grâce abonde, » je vous répondrai : L'incrédule dont le cœur n'est pas touché et qui ne veut que disputer, peut bien faire cette objection; mais pour celui qui croit réellement

au salut gratuit, son cœur, pénétré de reconnaissance, lui dictera une autre conséquence ; il se dira avec saint Paul : « Dieu nous en garde ! nous qui sommes morts au péché, comment y vivrions-nous encore ? »

Oui, catholiques romains, il n'y a de salut que par la foi, vous êtes sauvés par grâce dès que vous croyez en Jésus-Christ. Toutes vos abstinences, tous vos jeûnes, toutes vos neuvaines sont parfaitement inutiles. Ne vous laissez pas déposséder de la Bible, du Nouveau Testament en particulier qui vous annonce cette Bonne Nouvelle. Défiez-vous de ces hommes qui vous disent : Il n'y a que l'Eglise qui puisse expliquer la Bible, et qui ajoutent aussitôt : C'est nous qui sommes l'Eglise. Ne voyez-vous pas que leurs paroles reviennent à ceci : Il n'y a que nous qui puissions expliquer la Bible ? Ne voyez-vous pas que c'est à eux, à eux-mêmes qu'ils octroient l'autorité ? Si vous aviez un démêlé d'intérêt avec un homme et qu'il vous dît : Prenons la loi pour juge, mais ce sera moi seul qui aurai le droit d'interpréter cette loi, vous fieriez-vous beaucoup à lui ? Eh bien ! c'est ce qui vous arrive avec votre clergé : vous avez avec lui un démêlé d'intérêt. Pour juge, il prend la Bible, il s'en constitue l'interprète, lui fait dire ce qu'il veut, et de là tire une religion dont chaque acte lui obtient autorité ou fortune. Pour nous, nous ne vous dirons pas : Vous devez voir dans la Bible ce que nous y voyons ; mais nous vous dirons : Prenez ce livre ; n'ayez qu'un conseiller : Dieu lui-même ; priez-le, et il vous fera comprendre la Parole que lui-même a dictée pour le salut de ceux qui croient en Jésus-Christ.

Pour faire le pendant des portraits des réformateurs que vous placez à la fin de votre brochure, je pourrais mettre ici les portraits de quelques-uns de vos papes. Celui d'Alexandre VI, coupable d'adultère, de meurtre, d'empoisonnement, etc., suffirait pour faire oublier tout ce que vous dites de Luther et de Calvin. Mais je n'aurai pas recours à

cette arme pour défendre notre Eglise ; et voici pourquoi, dans une occasion semblable, nous avons, vous et moi, agi d'une manière différente : Vous n'avez pas de bons arguments à présenter contre les doctrines réformées, et alors vous vous attaquez aux personnes. C'est ainsi que votre brochure, au lieu d'être employée à réfuter ce qu'avait dit M. Monod, oppose seulement à ce pasteur le témoignage d'autres pasteurs. C'est ainsi, enfin, que vous dites force injures contre Calvin et Luther, parce qu'encore une fois vous n'avez rien à dire contre leurs principes religieux. Mais nous, Monsieur, nous qui pouvons facilement, la Bible à la main, prouver que la vérité est dans notre Eglise et l'erreur dans la vôtre, nous n'avons pas besoin d'insulter vos papes et vos évêques pour montrer que nous avons raison. Qu'importe au public qu'un de nos réformateurs ait employé un langage grossier, ou qu'un de vos papes ait eu la même femme pour fille, pour épouse et pour bru ? cela change-t-il un seul mot à la Parole de Dieu, à nos doctrines ou aux vôtres ? Ce qu'il importe de savoir, c'est de quel côté est la vérité. Est-ce dans votre Eglise ou dans la nôtre ? Que le lecteur prenne la Bible et prononce.



COMMENTAIRE INDISPENSABLE

AU LIVRE INTITULÉ :

DÉFENSE DE L'ÉGLISE

CONTRE

LES PROTESTANTS.

PAR GROUSSET.

M. Grousset, évêque catholique, a publié, contre les protestants, un catéchisme qu'il croit utile. Simple pasteur protestant, je me permets d'y joindre un commentaire que je crois indispensable. Entre le catéchisme catholique et le commentaire protestant, le lecteur va juger.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « *Défense de l'Eglise contre les Protestants.* »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Quel est le sens du mot Eglise, dans le Nouveau Testament d'où il est pris? Il désigne ou l'Eglise d'un certain lieu, ou l'Eglise de Jésus-Christ. Il est évident que si des promesses sont faites à l'Eglise, ce sera à l'Eglise générale de Jésus-Christ et non à telle Eglise de Paris ou de Genève. La première question à faire est donc celle-ci : Où est l'Eglise de Jésus-Christ? Il me semble que puisque c'est l'Eglise de *Jésus-Christ*, Jésus-Christ doit en être membre; or, Jésus-Christ est dans le ciel. Il me semble encore que les Apôtres, choisis par Jésus-Christ lui-même, tels que saint Pierre, saint Paul et saint Jean, doivent ap-

partenir encore à cette Eglise ; or , Pierre , Paul et Jean sont aussi dans le ciel. Donc je conclus qu'une partie de l'Eglise de Jésus-Christ est dans le ciel. En second lieu , il est dit dans le Nouveau Testament que toute l'Ecriture divinement inspirée (c'est-à-dire la Bible) est propre à enseigner, convaincre, corriger et instruire, afin que l'homme de Dieu soit accompli (2 Tim. III, 16, 17). Nous devons donc penser que partout où la Sainte-Ecriture est répandue, il peut y avoir des hommes divinement enseignés, convaincus, corrigés et instruits, qui, par conséquent, font partie de l'Eglise de Jésus-Christ. Donc partout où il y a une Bible, il peut y avoir un chrétien ; or, il y a des Bibles sur tous les points du globe. Donc sur tous les points du globe il peut y avoir des membres de l'Eglise de Jésus-Christ. 3° Jésus-Christ a dit que les portes de l'enfer ne prévaudraient point contre son Eglise ; on peut donc espérer que, d'ici à la fin du monde, l'Eglise de Jésus-Christ prévalant sur la terre, il y a encore des membres de cette Eglise à naître... Donc une troisième partie de l'Eglise de Jésus-Christ est dans nos descendants, qui peuvent se succéder pendant des siècles sur cette terre. Résumons-nous : L'Eglise de Jésus-Christ est 1° dans le ciel, c'est la plus belle partie, ayant Jésus-Christ et les apôtres à sa tête ; 2° sur la terre, c'est la plus faible partie, car dans le moment où j'écris il n'y a sur cette terre qu'une génération de chrétiens ; 3° enfin, dans les siècles à venir qui, étant illimités dans leur nombre, peuvent renfermer des centaines de générations. Maintenant si la partie qui est dans le ciel est la plus belle, celle qui est à venir la plus nombreuse, la partie qui est sur la terre est donc la plus petite et la plus humble ; elle ne peut donc pas confisquer à son profit les promesses faites à l'Eglise dans son ensemble.

Remarquez de plus que, comme nous l'avons déjà dit, la partie de l'Eglise de Jésus-Christ qui est sur la terre est dispersée sur tous les points où se trouvent les Saintes

Écritures, et qu'ainsi cette dispersion ne lui permet pas de former un *corps*, un *ensemble visible* logé à Londres ou à Paris. Les Eglises de Londres ou de Paris, comme les Eglises de Corinthe ou d'Ephèse, sont des Eglises locales et, comme Corinthe et Ephèse, elles peuvent disparaître. Donc ce n'est pas à elles que les promesses sont faites, puisque contre elles les portes de l'enfer peuvent prévaloir. Telle Eglise, jadis puissante, maîtresse du monde, est aujourd'hui sans force au dehors, méprisée au dedans. Chaque jour elle s'affaiblit, elle s'en va, elle meurt; donc l'enfer a prévalu contre elle, ce n'est pas l'Eglise de Jésus-Christ. Jadis ses chefs faisaient trembler les peuples et les rois par leurs anathèmes: aujourd'hui la puissance de ce chef est tellement déchuë, que dans ses Etats mêmes s'élèvent des Eglises rivales. Donc l'enfer a prévalu contre cette Eglise, ce n'est pas l'Eglise de Jésus-Christ. Depuis trois siècles une autre Eglise s'élève à côté de la première, qui chaque jour perd de nouveaux membres, en sorte que déjà un tiers s'en est retiré. Donc l'enfer a prévalu contre elle, ce n'est pas l'Eglise de Jésus-Christ. Est-ce à dire que cette Eglise rivale soit elle-même l'Eglise de Jésus-Christ? Non plus; mais dans chacune de ces deux Eglises particulières, de Rome ou de Genève, il peut y avoir quelques membres qui font partie de la véritable Eglise. Conclusion générale: l'Eglise de Jésus-Christ, en partie dans le ciel, en partie dans les générations à venir, en partie dispersée sur la terre, ne peut pas être une Eglise visible, et aucune Eglise de Rome, de Paris ou de Londres, ne peut s'attribuer seule en particulier des promesses qui ne sont faites qu'à l'Eglise en général, c'est-à-dire à tous les véritables chrétiens.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « PREMIÈRE PARTIE. CHAPITRE 1^{er}.
» Où l'on prouve que l'Eglise catholique romaine est la
» *seule* véritable, puisque, de l'aveu même des protestants,
» on peut y faire le salut. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Saisissez bien ce singulier rai-

sonnement : on peut se sauver dans l'Eglise romaine, donc elle est la *seule* véritable ! Comme on pourrait dire : On peut se parer du froid avec le manteau troué et boueux d'un mendiant, donc un manteau troué et boueux est le *seul* qui pare du froid ! En vérité, il faut appartenir à une Eglise infallible pour oser faire de tels raisonnements. Pour nous, qui nous croyons obligés de raisonner juste, nous disons : Puisque des protestants ont reconnu qu'on pouvait se sauver dans l'Eglise romaine, et que cependant ces protestants ne se sont pas faits romains, c'est qu'ils pensaient que le salut était encore plus assuré dans leur Eglise et qu'ils y sont restés, parce qu'il vaut mieux posséder la vérité toute pure que de la posséder mêlée d'erreurs.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « *D.* Peut-on se sauver hors de la » vraie Eglise de Jésus-Christ ?

» *R.* Non ; car premièrement Jésus-Christ a dit en saint » Matthieu , ch. XVIII , v. 17 : Celui qui n'écoute pas l'E- » glise , regardez-le comme un païen et comme un pu- » blicain. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Il paraît que la Bible n'est guère familière à notre auteur, car cette citation est fautive. Il n'y a pas dans saint Matthieu : *Celui* qui n'écoute pas l'Eglise ; mais il y a : *S'il* n'écoute pas l'Eglise. Or, une phrase qui commence par *si* nous oblige à remonter plus haut, et plus haut nous lisons, v. 15 et 16 : « Si ton frère a péché *contre* » *toi*, va et reprends-le entre *toi et lui seul* ; s'il t'écoute, » tu auras gagné ton frère ; mais s'il ne t'écoute pas, prends » avec toi encore une ou deux personnes afin que tout soit » confirmé sur la parole de deux ou trois témoins. » Il s'agit donc ici d'une offense *particulière* faite d'homme à homme, et non de l'offense d'un homme envers l'Eglise. Nous voyons que l'offensé est exhorté à se réconcilier avec l'offenseur et non l'offenseur à se réconcilier avec l'Eglise. Nous voyons que si l'offenseur ne veut pas reconnaître son tort, il faut prendre un ou deux frères pour arbitres,

et enfin l'Eglise qui prononce entre les deux , et qui exhorte celui qui a un tort à le réparer envers son frère. Mais qu'est-ce que tout cela a de commun avec la doctrine de l'autorité spirituelle ? Absolument rien , et finalement tout repose sur une équivoque. Il faut que vous sachiez que le mot Eglise signifie *assemblée* ; or, à l'époque où Jésus parlait, il n'y avait point d'Eglise chrétienne : il est donc question ici de l'assemblée juive, de la synagogue, de l'autorité alors existante ; et confisquer ces paroles au profit de l'Eglise romaine , c'est de la jonglerie.

CATÉCHISME CATHOLIQUE : « Calvin reconnaît que hors de » l'Eglise, on ne peut se sauver, etc. »

COMMENTAIRE PROTESTANT : Hors l'Eglise dit Calvin ; mais de *quelle Eglise* ? a-t-il dit hors de l'Eglise de Rome ? Encore de l'Escobar. Vous savez bien que si Calvin ne trouvait pas de salut hors de l'Eglise , ce n'était pas hors de la *vôtre* , et lui arracher cette phrase pour la coudre à votre livre, c'est lui faire dire le contraire de ce qu'il a voulu dire, c'est du jésuitisme. Pour en finir en deux mots, voici le sophisme sur lequel repose la moitié de votre livre : la Sainte Ecriture d'un côté, les protestants de l'autre , reconnaissent qu'on ne peut pas se sauver hors de *l'Eglise de Jésus-Christ*, donc on ne peut pas se sauver hors de *l'Eglise de Rome*. Il ne reste plus qu'une chose à prouver pour que ce raisonnement soit concluant, c'est que l'Eglise de Rome soit l'Eglise de Jésus-Christ. Or , l'avez-vous déjà prouvé ? Non , car nous en sommes encore à la première page de notre livre. Vous commencez donc par poser en principe précisément ce qu'il faut prouver , et ensuite vous vous donnez raison. Encore une fois, voilà ce qu'on ne peut se permettre que lorsque , comme vous, on a le bonheur. d'être infailible.

« CATÉCHISME CATHOLIQUE. Disons-le donc : le protestantis- » me n'est que le fruit du libertinage de l'esprit et du cœur, » et le nom dont il se couvre n'est qu'une dérision (page

» 14). Il est donc vrai que la doctrine des protestants n'est
» pas sainte, mais blasphématoire, impie et propre à porter
» à toutes sortes de crimes; donc leur Eglise est une source
» de perdition. C'est de cette source empoisonnée qu'est
» sortie l'incrédulité de notre siècle (page 38). De là vient
» que les protestants ont toujours été d'accord avec ces
» impies, et que durant la persécution dernière, ils ont fait
» cause commune pour persécuter l'Eglise catholique, par-
» ce que l'impiété des premiers étant l'origine de celle des
» seconds, ils sont tous de la même famille (page 39). »

COMMENTAIRE PROTESTANT. On voit que la bile de notre auteur s'échauffe et qu'il n'a plus la tête à lui. Jusqu'à présent le gros bon sens du peuple catholique lui-même lui avait fait dire qu'il y avait plus de charité chez les protestants qu'au milieu d'eux. Jusqu'à ce jour on avait cité comme modèle pour l'instruction et la moralité, les Etats-Unis d'Amérique et l'Angleterre, deux pays protestants; et pour un triste exemple d'ignorance et de débauches, l'Espagne et l'Italie, deux pays catholiques. Mais là colère ferme les yeux même à l'évidence. Aussi, sans me livrer à l'examen de l'état moral des divers peuples protestants et catholiques, je me bornerai à présenter un seul résultat *en chiffres*, et l'on jugera de quel côté est la moralité et, par conséquent, de quel côté est la vérité religieuse.

Les protestants forment un quinzième de la population de la France. S'ils sont plus immoraux que les catholiques, on doit s'attendre à les voir fournir aux tribunaux, aux prisons, aux bagnes et à l'échafaud, un nombre d'hommes proportionnellement plus grand que le suppose le rapport de 1 à 15. Or, c'est précisément le contraire; et en voici la preuve :

TRIBUNAUX. M. Saint-Amand (1), auteur catholique, nous apprend (en 1806) que l'arrondissement d'Uzès, mi-partie

(1) Vœux d'un solitaire des Pyrénées.

catholique, mi-partie protestante, sur 10 procès, il y en avait 9 concernant les catholiques !

PRISONS. D'après un relevé fait en 1823, les prisons de Valence, sur 45 détenus, ne renfermaient qu'un seul protestant. Donc, d'après ce rapport de 1 à 45 substitué à celui de 1 à 15, il y a trois fois moins d'immoralité chez les protestants que chez les catholiques.

BAGNES. Dans ce moment (1838), on compte 2,600 condamnés dans le bagne de Brest. Dans ce nombre, le pasteur protestant n'en a pu découvrir que 46 de sa communion. Ce rapport de 1 à 15 suppose environ quatre fois plus de moralité chez les protestants que chez les catholiques.

ECHAFAUD. Le département de la Drôme compte 2 protestants pour 13 catholiques. Sur 169 condamnés à mort, de 1800 à 1823, on doit donc supposer qu'il y avait 26 protestants ; or, il ne s'y en est rencontré qu'un seul ; il y a donc, d'après ce fait, vingt-cinq fois plus de moralité chez les protestants que chez les catholiques.

Finalement, si nous cherchons la moyenne entre ces quatre faits, il en résultera relativement six fois plus de condamnés catholiques, que de condamnés protestants.

Que le lecteur prononce, et que M. Grousset réfute !

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Il (Jésus-Christ) a dit à saint Pierre :
» Vous êtes Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise,
» et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. En considérant bien ce passage, on voit que l'argument que l'Eglise romaine en tire en sa faveur repose sur un véritable calembour. Le mot pierre, en français, désigne deux choses différentes : un homme et un rocher, et dès lors on a conclu que l'homme et le rocher n'étaient qu'un. Voulez-vous voir disparaître l'argument romain ? Faites disparaître le jeu de mot, en citant le passage tel qu'il est écrit dans le texte grec. Pour cela, qu'on nous permette de transporter dans la traduction française les deux mots tels qu'ils ont été écrits par l'évangéliste lui-même.

me, et l'on verra s'évanouir cet échafaudage de prétentions: « Comme tu es PÉTROS, de même SUR CETTE PÉTRA je bâtirai mon Eglise. » Où est, dans cette phrase, l'autorité de saint Pierre? Mais alors quelle est cette pétra, ou, en français, quelle est cette roche sur laquelle doit être bâtie l'Eglise de Jésus-Christ? Pour le savoir, il faut lire le passage en son entier: « Jésus leur dit: Et vous, qui dites-vous que je suis? Simon-Pierre, prenant la parole, dit: Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant. Et Jésus lui répondit: Tu es heureux, Simon, fils de Jonas; car ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, mais c'est mon Père qui est dans les cieux. Et moi je te dis que comme tu es Pierre (*pétros*), sur cette pierre (*pétra*) je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. » (Matth. XVI, 15-18.)

Ainsi, Jésus demande pour qui il passe parmi les Juifs. Ses Apôtres lui disent qu'on le prend les uns pour un prophète, les autres pour Elie. Il demande quelle est leur opinion personnelle. Simon-Pierre dit qu'il le croit le Christ, le Fils du Dieu vivant; alors Jésus lui apprend que c'est bien là la vérité, une vérité importante, fondamentale, que Dieu seul a pu lui révéler; et il lui déclare que sur cette vérité, base, fondement, roche, il construira toutes les autres vérités de son Eglise. Qu'est-ce que cela prouve pour le Pape?

Nous pourrions cloré ici notre raisonnement et conclure que, d'après ce passage, saint Pierre n'était pas *la pierre* sur laquelle devait s'élever l'Eglise. Mais soyons généreux: il nous sera si facile d'avoir raison, que nous pouvons bien faire une concession. J'accorde donc que ce passage doive être traduit comme le traduit l'Eglise romaine. Maintenant qu'on lise ces deux-ci, pris aussi dans le même livre, dans la Bible: « Jésus est la maîtresse pierre de l'angle » (Eph. II, 20), et « personne ne peut poser d'autre fondement que Jésus-Christ » (1 Cor. III, 11). Voilà donc une opposition: dans un passage, c'est Pierre qui est la pierre et le fondement; dans les deux autres, c'est Jésus-Christ qui est la

Pierre et le fondement; donc l'Écriture se contredit. Ou pour faire disparaître la contradiction, avouez que le premier passage est mal traduit. Qu'est-ce que cela prouve pour le pape?

Mais non, cédon's une seconde fois. J'accorde que Jésus ait promis à Pierre qu'il serait la première pierre de son Église, qu'est-ce que cela veut dire? L'histoire nous l'apprend : Pierre fut *le premier*, après l'ascension, à prêcher l'Évangile à Jérusalem, et sa prédication convertit 3,000 hommes. Voilà donc la promesse accomplie. Qu'est-ce que cela prouve pour le pape?

Mais cédon's une troisième fois, et admettons que la promesse faite à Pierre soit plus vaste, et qu'en effet Pierre dût être considéré comme supérieur à tous les autres apôtres. Et ensuite, qu'est-ce que cela prouve pour les successeurs de saint Pierre? La promesse est faite à Pierre, à Pierre lui-même, à Pierre seul; où est-il dit : ET A TES SUCCESSIONS? Nulle part! N'est-ce pas abuser étrangement de la liberté de raisonner, parce qu'on se dit infallible, que de conclure de ce qu'une promesse est faite à un homme, que cette promesse soit faite aussi à ceux qui viendront après lui? Quand un Apôtre promet le Saint-Esprit aux Juifs repentants, il dit : « La promesse a été faite à vous et à vos enfants. » Pourquoi donc Jésus-Christ, quand il a fait la plus grande des promesses à Pierre, ne prend-il pas la peine de dire aussi : A toi et à tes successeurs? C'est que la promesse est faite à lui et non à d'autres; c'est qu'il y a un abîme entre Pierre et ceux qui prétendent lui succéder, et que cet abîme ne peut être comblé que par une usurpation. Qu'est-ce que tout cela prouve pour le pape?

Mais cédon's encore une quatrième fois. J'accorde que la promesse ait été faite pour saint Pierre et pour ses successeurs; mais qui sont ces successeurs? Pourquoi la Bible ne nomme-t-elle pas au moins le premier? Ses successeurs sont-ils dans la ville qui a été le berceau du christianisme,

dans la ville sainte? Mais alors ce sont les évêques de Jérusalem et non les évêques de Rome. Les successeurs sont-ils les évêques que Pierre a nommés lui-même? Mais comme il a commencé par séjourner à Antioche en sortant de Jérusalem, ce sont donc les évêques d'Antioche et non les évêques de Rome. — Les successeurs sont-ils les apôtres institués par Jésus-Christ, qui ont survécu à Pierre? C'est donc saint Jean le centenaire qui est mort à Ephèse; ce sont donc les évêques d'Ephèse et non les évêques de Rome! — Pas du tout, dit l'Eglise romaine, ce sont les évêques de la ville où il est mort. Il faut convenir que ce n'était pas chose facile à deviner; car on ne voit pas pourquoi les évêques de Jérusalem, alors plus importante que Rome par le nombre des chrétiens, ou les évêques d'Antioche, ou saint Jean, l'ami et l'apôtre immédiat du Sauveur, n'auraient pas eu la préférence sur les évêques d'une ville où Pierre allait mourir. Qu'est-ce que tout cela prouve pour le pape?

Mais cédon encore pour la cinquième fois. Admettons que les successeurs de Pierre doivent être les évêques de la ville où il est mort. Où est-il mort? A Rome, dit l'évêque de Rome, qui n'est pas suspect dans sa propre cause. Qui vous a dit que Pierre fût mort à Rome? est-ce la Bible dont l'histoire va jusqu'à l'époque de la mort de cet apôtre? Non, la Bible n'en dit rien. Qui vous l'a donc dit? La tradition. Qui a fait cette tradition? Les papes et les pères de l'Eglise. Les papes de quelle Eglise? les papes de Rome. Les pères de quelle Eglise? les pères de l'Eglise de Rome. Et en faveur de qui les papes de Rome et les pères de l'Eglise de Rome réclament-ils le droit de succéder à saint Pierre? En faveur de Rome. Voilà qui est concluant! Un homme juge et partie! des papes qui fabriquent des titres et qui se les appliquent! une Eglise qui se dit : Je suis successeur de saint Pierre, donc je suis successeur de saint Pierre. Pour cette fois, vous me permettrez de ne pas céder pour la sixième fois et de vous dire : Lors même que Pierre aurait reçu la suprématie

pour lui et pour ses successeurs dans la ville où il est mort, il vous resterait encore à prouver que Pierre fût mort à Rome, et vos preuves ne seront valables que lorsqu'elles seront données par des auteurs désintéressés, des auteurs véridiques ; et quand il s'agit de donner un *maître au monde, un vicaire à Jésus-Christ, un représentant à Dieu sur la terre* ; je ne réclame pas moins que l'autorité de l'Écriture Sainte, que celle de la Bible..., or la Bible n'en dit pas un mot ! Qu'est-ce que cela prouve pour le pape ? Concluez.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Jésus-Christ a dit encore à ses » apôtres : Allez, enseignez toutes les nations, baptisez- » les. . . . voici, je suis avec vous jusqu'à la consommation » des siècles. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Oui, Jésus-Christ a fait ces promesses à son Église, ce qui ne prouve pas que ce soit à l'Église de Rome, et vous l'oubliez quelquefois. Je prie donc vos lecteurs de se le rappeler. Vos raisonnements n'ont une apparence de vérité que parce que vous faites constamment une confusion volontaire de l'Église de Jésus-Christ et de l'Église de Rome, ce qui n'est pas du tout la même chose. Je n'y reviendrai donc pas, et je passerai sans les commenter, tous les passages qui reposent sur cette base déjà renversée.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « D. L'Église de Jésus-Christ doit- » elle être visible ? »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Voici une question intéressante. Si, en effet, on nous prouve que l'Église doit être un corps ecclésiastique organisé, *visible* sur la terre, tout est dit, c'est l'Église romaine. Ce point est donc de la plus haute importance, aussi l'auteur emploie sept pages à l'établir, sept pages où le mot *visible* revient à chaque ligne. Nous nous contenterons d'en citer un passage : « Donc Jésus- » Christ ne pouvait obtenir la fin qu'il se proposait en » établissant l'Église, qu'en l'établissant *visible* ; oui, » *visible* comme une montagne, *visible* comme une cité

» placée sur une montagne, *visible* comme la lumière du
» monde, *visible* comme une tente dont l'éclat égale celui
» du soleil. Toutes ces comparaisons sont des Prophètes
» ou de Jésus-Christ lui-même, et tous les pères s'accordent
» à les entendre de la *visibilité* de l'Eglise (page 20). »
Après une telle affirmation, après sept pages de développements sur un sujet aussi grave, on peut s'attendre à voir citer quelques passages de la Bible, où le mot *visible* soit au moins une fois appliqué à l'Eglise. Eh bien ! pas un seul passage, pas une fois le mot *visible*, pas l'ombre ! Si les mahométans s'imaginaient aujourd'hui de dire que la Bible annonce leur prophète comme l'envoyé de Dieu, ne croyez-vous pas qu'il leur serait facile de griffonner plus de sept pages pour le prouver ? Et parce qu'ils auraient écrit des volumes sur ce sujet, l'auraient-ils réellement démontré ? Non ; et il me semble qu'il suffirait de leur répondre : Montrez-nous seulement le nom de Mahomet une seule fois dans toute la Bible, et nous nous ferons mahométans. De même nous dirons à notre auteur, qui tient beaucoup à établir que l'Eglise de Jésus-Christ est *visible* sur la terre : montrez-nous le mot *visible* appliqué à l'Eglise, *une seule fois* dans toute la Bible, et nous nous ferons catholiques. Mais non, ce mot est invisible, c'est pourquoi nous restons protestants.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Sans le privilège d'une visibilité perpétuelle, il ne reste plus aucun moyen de conviction contre aucun schismatique, aucun hérétique. Tous pourront dire : Nous sommes cette Eglise, qui peut être véritable, quoiqu'invisible ; peu nous effraient les foudres et les anathèmes d'une Eglise plus visible que la nôtre » (page 21). »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Et voilà ce qui vous contrarie ! car vous tenez beaucoup à lancer des *foudres* et des *anathèmes*. Mais heureusement de l'excès du mal est sorti le bien. Vous avez si longtemps foudroyé et anathématisé, que le monde indigné a secoué ce joug intolérable. Grâce à

Dieu, le temps est passé où vous chassiez un roi de son trône, souleviez un peuple, dressiez des bûchers, au seul mot d'anathème ! Mais c'est un aveu naïf de votre part que d'exprimer un tel regret ! Pour nous, qui ne voulons anathémiser personne, ni être anathématisés par personne ; nous restons protestants et nous aimons mieux avoir affaire à Dieu qu'à vous.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « CHAPITRE IV. Jésus-Christ ayant » promis que son Eglise serait perpétuellement visible. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Mais de grâce, où Jésus-Christ a-t-il promis cela ? Dans quel chapitre, dans quel verset, dans quel mot de la Bible se trouve cette promesse ? Toujours des allégations et jamais de preuves ! Je vous en prie, évitez-nous, à vous et à nous, la peine d'écrire, si vous n'avez rien de mieux à dire.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « D. Qu'entend-on quand on dit » que l'Eglise est une ?

« R. On entend qu'elle a l'unité de foi, l'unité de sacre- » ments, l'unité de gouvernement et l'unité de chef.

COMMENTAIRE PROTESTANT. Quant à l'unité de foi, je demande si les jansénites et les jésuites qui se sont disputés, anathémisés, persécutés pendant un siècle, avaient l'unité de foi ? Je demande si les catholiques qui vivent saintement ont la même foi que les catholiques qui remplissent les prisons et les bagnes, ou meurent sur l'échafaud ?

Quant à l'unité de sacrements, je demande si le catholique fervent, qui communie tous les mois, qui, à la mort demande l'extrême-onction, a les mêmes sacrements que le catholique incrédule, qui se moque de la communion et de l'extrême-onction, et qui vit et meurt sans religion, comme on le voit tous les jours ?

Quant à l'unité de gouvernement, je demande si tous les catholiques de France sont également soumis aux pasteurs établis selon les lois canoniques ?

Quant à l'unité du chef, je demande si le Pape a la même autorité spirituelle en Italie et en France, si c'est lui qui

nomme de la même manière les évêques et les archevêques de l'Eglise gallicane comme ceux de ses Etats? Je demande si chaque partie de son royaume imaginaire, répandu en France, en Espagne, en Italie, n'a pas des règles, des privilèges différents. Mais il paraît que notre auteur avait prévu ces petites difficultés, car voici la réponse qu'il y prépare d'avance.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « *D.* Si quelqu'un ajoutait ou » retranchait dans ce qui concerne la foi ou les sacrements, » ou s'il refusait de se soumettre aux pasteurs légitimes, se- » rait-il membre de l'Eglise?

» *R.* S'il péchait contre la foi sans manifester ses erreurs, » il cesserait d'appartenir à l'âme de l'Eglise, mais il appar- » tiendrait encore à son corps comme membre mort. S'il » manifestait ses erreurs, il se trouverait alors excommu- » nié et n'appartiendrait pas même au corps de l'Eglise.

» S'il refusait de se soumettre aux pasteurs légitimes; il » se séparerait par là lui-même du corps et de l'âme de » l'Eglise, et par conséquent il serait hors de l'Eglise, c'est- » à-dire schismatique et hors des voies de salut. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. L'Eglise romaine a donc un corps et une âme? Heureuse invention! Vous comprenez comme elle est propre à nous tirer d'affaire. La prétendue unité de l'Eglise catholique est-elle rompue? c'est sur le corps qu'on en rejette la faute, et l'âme reste inattaquable. — Un homme se dit un saint; on lui prouve que chaque jour il tombe dans un nouveau vice. Vous croyez peut-être qu'il va s'avouer vaincu? Pas du tout, il vous répond: Malgré tous mes vices, je suis un saint homme; car ces vices sont ceux de mon corps et non pas ceux de mon âme. N'êtes-vous pas satisfait de cette réponse? Je ne suppose pas, car vous ne voulez pas vous payer de mots vides de sens. Mais comme tout le monde n'est pas si difficile que vous, cher lecteur, permettez-moi d'ouvrir les yeux à ceux qui pourraient encore se laisser prendre à l'ingé-

nieuse distinction du corps et de l'âme de l'Eglise romaine.

Je demande d'abord quel est ce corps et quelle est cette âme? D'après ce qui précède, on doit supposer que le corps de l'Eglise se compose de membres sains; car dès que c'est le corps de l'Eglise, il faut qu'il y ait quelque vie en lui, sinon ce ne serait qu'un cadavre; mais il paraît aussi qu'il a des membres morts, car c'est ce que dit notre auteur lui-même. Donc, dans le corps de l'Eglise, il y a des membres vivants et des membres morts; il y a les catholiques pieux et les catholiques incrédules; les hommes saints et les hommes vicieux; les simples fidèles et les prêtres, les évêques et les papes; car tous, dans ce corps, sont spirituellement morts ou vivants: voilà le corps de l'Eglise, maintenant où est son âme? Dans le ciel, je pense; c'est Jésus-Christ, je suppose. Concluons donc: le corps de l'Eglise, ce sont les hommes; l'âme de l'Eglise, c'est Jésus-Christ. Le corps de l'Eglise est sur la terre, l'âme de l'Eglise est dans le ciel.

Eh bien! soit: nous vous laissons le privilège d'appartenir au corps; pour nous, nous ne voulons appartenir qu'à l'âme; joignez-vous au pape, nous nous joignons à Jésus-Christ, attachez-vous à la terre, nous nous attachons au ciel; vous êtes du corps et nous sommes de l'âme.

Pas du tout, direz-vous; l'âme, ce n'est pas Jésus-Christ; l'âme n'est pas dans le ciel, l'âme est sur la terre, c'est le pape et tous les bons catholiques.— Et alors le corps c'est donc... qui? les incrédules et les impies? Mais si tel est le corps de votre Eglise, c'est un cadavre, il faut l'enterrer et vous contenter de dire que votre Eglise est purement une âme. Dans ce cas, ce n'était pas la peine de dire, pour sortir d'embarras, que l'Eglise avait un corps et une âme.

Attendez, vous pouvez vous tirer encore d'affaire: répondez que pour faire son salut, il faut en même temps appartenir au corps et à l'âme; je le veux bien. Mais alors, avouez que ce corps et cette âme forment *un tout*; ce *tout*

ne possède pas votre unité prétendue, puisque quelques-unes de ces parties sont mortes, d'après votre aveu même. Donc, pas plus d'unité dans votre Eglise que dans une autre, si ce n'est l'unité écrite dans vos livres, dans vos bulles, dans vos conciles ; encore faut-il retrancher la moitié de ces bulles, de ces conciles, qui établissent et renversent, décrètent et annulent les mêmes choses. Pour n'en donner qu'un exemple, le concile de Nicée, tenu en 325, accepta le symbole d'Athanase, tandis que, dans les conciles d'Arles, en 353, celui de Milan, en 355, et celui de Rimini, en 359, les évêques souscrivirent à la condamnation d'Athanase. Voilà donc votre Eglise romaine divisée sur le premier dogme du christianisme. A Nicée Jésus-Christ est Dieu ; trente ans plus tard, à Milan, il est homme. Ce n'est pas un protestant qui rapporte ces faits, c'est votre abbé Bergier, dans son dictionnaire théologique, au mot Ariens.

Oui, sans doute, il y a unité dans la véritable Eglise de Jésus-Christ ; mais cette unité est dans les cœurs, elle est invisible comme *l'ensemble* de cette Eglise est invisible. Ses membres, dispersés sur la terre, ne se connaissent pas entre eux, mais Jésus-Christ les connaît ; et comme ce n'est pas l'homme qui doit nous juger, peu importe que l'homme voie ou ne voie pas cette Eglise sur la terre, Dieu la voit et cela suffit ; il saura bien, quand il en sera temps, séparer le froment de la paille ; et c'est lorsque ces membres de l'Eglise, dispersés sur la terre, seront réunis dans le ciel, c'est alors qu'il y aura entre eux unité, Eglise visible ; une Eglise telle que le dépeint l'apôtre, Eglise sans tache, ni ride ; une Eglise sainte et pure ; mais cette Eglise parfaite où est-elle ici bas ? Il faut être bien clairvoyant ou bien orgueilleux pour la voir pure et sans tache... où que ce soit !

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « D. Qu'entend-on quand on dit » que l'Eglise est sainte ?

» R. On veut dire... qu'il n'y a que des Saints dans sa so-

» ciété, quoique *tous ses membres ne soient pas Saints.* »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Il faut que le papier et la plume soient bien dociles pour ne pas se refuser à recevoir et à tracer de telles absurdités : « Il n'y a que des Saints dans sa » société, quoique tous ses membres ne soient pas Saints ! » De quoi se compose la société ? Des membres, je pense, et si tous les membres ne sont pas Saints, comment la société est-elle *toute* sainte ? En vérité, la plume nous tombe des mains ; à cela nous ne savons que répondre, et nous laissons au lecteur le soin de faire justice de telles contradictions.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « *D. L'Eglise protestante est-elle* » Sainte ? »

COMMENTAIRE PROTESTANT. En réponse à cette question, notre auteur traîne Luther et Calvin dans la boue ; mensonges, calomnies, rien ne lui coûte. Mais nous reviendrons à ce sujet. Pour le moment, contentons-nous de citer deux phrases de M. Grousset, dont l'une résume, selon lui, la doctrine, et l'autre la conduite des protestants.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Ils ont enseigné que la foi seule » suffit pour être sauvé, et que pourvu qu'on ait la foi, on » peut se livrer à toutes sortes de crimes, sans risquer le » salut. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Je le demande au lecteur sincère : avant d'avoir ouvert un livre de Luther ou de Calvin, croyez-vous qu'il soit possible qu'il y ait au monde quelqu'un capable de prêcher une telle doctrine ? et celui qui vient en accuser un homme, par cela même ne vous ferait-il pas soupçonner qu'il n'est qu'un calomniateur ? Pour changer ce soupçon en certitude, qu'on lise les lignes suivantes, prises dans un commentaire de Calvin, et qui résument sa doctrine : « En somme, Christ déclare que cela » sera une marque de notre adoption, si nous faisons plaisir » même aux mauvais et à ceux qui en sont indignes. Tou- » tefois, il ne faut pas entendre que, par notre libéralité,

» nous soyons faits enfants de Dieu, mais pour ce que le
» même Esprit, qui est témoin, arche et sceau de notre
» adoption gratuite, corrige les mauvaises affections de la
» chair, contrevenantes à charité. Christ prouve par le
» fruit ou l'effet, qu'il n'y a point d'autres qui soient enfants
» de Dieu, sinon ceux qui lui ressemblent en douceur et en
» débonnairété. »

Je le demande, quand on dit comme Calvin, que c'est à cela qu'on reconnaît un vrai disciple de Jésus-Christ, si l'on a la douceur et la débonnairété de Dieu, est-ce la même chose que de dire qu'avec la foi on peut se livrer à toutes sortes de crimes, sans perdre son salut? Lecteur, jugez entre Calvin et Grousset!

Il me semble que ces insultes contre nos réformateurs prouvent qu'on n'avait rien de mieux à dire et qu'on a mis ici en pratique ce mot qui n'est que trop vrai: « Calomnions, » calomnions; il en reste toujours quelque chose. »

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « *D.* Qu'entend-on quand on dit » que l'Eglise est catholique, c'est-à-dire universelle?

» *R.* L'universalité des lieux consiste en ce que l'Eglise » soit répandue dans toutes les nations. L'universalité du » nombre des membres consiste en ce que les membres » de l'Eglise surpassent en nombre les membres de cha- » cune des sectes, etc.

» *D.* L'Eglise romaine a-t-elle cette universalité?

» *R.* Oui. Elle a d'abord l'universalité de temps, car elle » subsiste depuis Jésus-Christ jusqu'à nous sans interrup- » tion; c'est un fait déjà prouvé en parlant de sa perpé- » tuité, et nous sommes assurés, d'après les promesses de » Jésus-Christ, qu'elle subsistera jusqu'à la fin du monde. » Elle a aussi l'universalité des membres, car elle surpasse » en population toutes les autres sociétés qui se disent chré- » tiennes. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Le mot universel se comprend de lui-même; pourquoi donc notre auteur, dans ce qui

précède, en donne-t-il une explication? C'est qu'il sent bien que ce mot, pris dans son véritable sens, n'est pas applicable à l'Eglise romaine, et qu'alors il est obligé de lui attribuer un sens restreint, tel qu'il puisse s'adapter à son Eglise. Un nain dérobe le manteau d'un géant et, pour montrer qu'il lui appartient, il le recoupe à sa taille et crie : Voyez s'il n'est pas fait pour moi, voyez si ce n'est pas ma propriété! C'est précisément ce que M. Grousset fait du mot *universalité*; il le réduit à signifier *majorité*, et alors il s'écrie : Voyez si l'Eglise romaine n'est pas universelle! — Non, elle n'est pas universelle, puisqu'il y a dans l'univers six fois plus de païens que de catholiques. — Non, elle n'est pas universelle, puisqu'il y a dans la chrétienté 42 millions de protestants, 70 millions de Grecs, et que finalement l'Eglise romaine ne forme que la moitié de la chrétienté ou un septième de la population de l'univers. Est-ce là être universel? Elle a, dites-vous, l'universalité de temps et, pour preuve, vous dites que vous êtes assuré que, d'après les promesses de Jésus-Christ, *elle* subsistera jusqu'à la fin du monde. Qui *elle*? L'Eglise de Jésus-Christ, sans doute; mais il s'agit ici de l'Eglise romaine. Vous confisquez donc la promesse de la première au bénéfice de la seconde, et ensuite vous concluez que les deux ne font qu'une. Réduisons votre raisonnement au plus petit nombre de mots possibles :

Il a été promis que l'Eglise de Jésus-Christ existera jusqu'à la fin du monde.

Or, l'Eglise romaine *subsistera* jusqu'à la fin du monde : donc l'Eglise romaine est l'Eglise de Jésus-Christ.

Subsistera, voilà le seul mot qui ait encore besoin de preuves, et il ne sera prouvé qu'à la fin du monde, si alors votre Eglise existe.... Jusque-là, permettez-nous de conserver nos doutes.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Enfin, elle seule a retenu le nom de catholique... »

COMMENTAIRE PROTESTANT. D'après cet argument, il suffit de prendre le nom d'une chose pour en avoir les qualités. Je pars de votre principe et j'en conclus que l'Eglise de M. l'abbé Châtel est l'Eglise vraiment universelle, car elle porte le nom d'Eglise catholique. — Rien de moins universel qu'une telle Eglise, direz-vous; son nom ne prouve rien. — Bien! donc votre nom de catholique ne prouve rien non plus. S'il prouve pour vous, il prouve pour Châtel; s'il ne prouve pas pour lui, il ne prouve pas pour vous : choisissez.

Un peu plus bas vous dites, pour établir encore que l'Eglise romaine est universelle : « Quand un étranger entre » dans une ville et qu'il demande où est l'Eglise des catholiques, les hérétiques n'oseraient pas lui montrer leurs temples. » En vérité, Monsieur, il faut que vous comptiez bien sur la niaiserie de vos lecteurs, pour les payer en jeux de mots, en calembours. Le mot catholique a deux sens bien distincts : il signifie universel et il désigne aussi l'Eglise romaine. L'étranger qui fait cette question, que veut-il demander par-là? L'Eglise romaine, je pense. Est-il donc étonnant qu'on ne lui montre pas un temple protestant? Mais si cet étranger demandait l'Eglise universelle, croyez-vous que ces hérétiques lui montreraient la vôtre? Je ne le pense pas. Vous profitez donc de l'équivoque du mot *catholique* pour tromper vos lecteurs. Je le comprends, vous n'avez pas de meilleure preuve; mais alors il vaudrait mieux se taire. On croirait au moins que vous pensez quelque chose.

Vous êtes donc obligé de réduire vos prétentions à celle-ci : l'Eglise romaine est celle de la majorité. Or, je soutiens que cela ne prouve pas qu'elle soit l'Eglise de Jésus-Christ. Si l'Eglise de la majorité était nécessairement celle de Jésus-Christ, il faudrait admettre que les ariens du quatrième siècle, qui étaient plus nombreux que les orthodoxes, étaient l'Eglise de Jésus-Christ, et que le pape était

alors hérétique. Si le grand nombre fait preuve, cette preuve en votre faveur s'est singulièrement affaiblie au seizième siècle, où un tiers de l'Europe s'est fait protestant : votre preuve faiblit tous les jours, puisque tous les jours des catholiques se font protestants ; et, d'après l'expérience du passé et du présent, on peut supposer qu'elle s'affaiblira jusqu'à devenir nulle.

Ce que Jésus a promis, ce n'est pas que, depuis les apôtres à la fin du monde, sa religion serait celle de la majorité ; mais il a promis que les portes de l'enfer ne prévaudraient point contre elle, c'est-à-dire qu'elle existera toujours ; mais dans quel état ? Cela n'est pas dit. — Vous, luthériens et calvinistes, avez-vous toujours existé, me direz-vous ? Non, et cela ne prouve rien ; car nous n'avons pas la prétention que notre Eglise luthérienne ou calviniste soit elle-même l'Eglise de Jésus-Christ ; mais seulement que dans cette Eglise il y en a des membres, comme il peut y en avoir dans toutes les Eglises, comme il y en a eu avant Luther et Calvin, sous des noms différents : et ce sont ces membres, semés dans toutes les Eglises, dans tous les lieux, qui forment l'Eglise de Jésus-Christ, contre laquelle l'enfer ne doit pas prévaloir. Nous laissons à Jésus-Christ le soin d'en distinguer les membres, de les choisir et de les placer dans son ciel, où se rassemble l'Eglise de ses élus, et nous n'avons pas, comme vous, la prétention de juger les hommes, de sauver les uns, de damner les autres ; nous annonçons l'Evangile à *tous* : ceux qui le croient seront sauvés ; mais Dieu seul est le juge de ceux qui ont cru et de ceux qui n'ont pas cru.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. *D.* « Que peut-on répondre aux » protestants quand, pour passer pour catholiques, ils nous » disent que l'Eglise de Jésus-Christ est composée de toutes » les sectes qui se disent chrétiennes, et qu'étant eux-mêmes » une de ces sectes, ils font partie de l'Eglise catholique ?

» *R.* On leur répond qu'il est ridicule et absurde de pré-

» tendre que des sociétés opposées entre elles dans la foi,
» dans les sacrements et dans le gouvernement, ne fassent
» qu'une seule et même église, saint Paul ayant dit : *Il n'y*
» *a qu'un Seigneur, qu'une foi et qu'un baptême* ; et Jésus-
» Christ, qu'*Il n'y aura qu'un troupeau et qu'un pasteur*.

» Des sociétés qui se condamnent et s'excommunient
» mutuellement forment-elles une même Eglise? Si toutes
» ces sociétés étaient l'Eglise de Jésus-Christ, ne s'ensui-
» vrait-il pas que Jésus-Christ se contredit lui-même; qu'il
» enseigne, par exemple, aux catholiques, que le pain et le
» vin sont changés en son corps et en son sang dans l'Eu-
» charistie; aux luthériens, qu'il n'y a point de change-
» ment, mais qu'il y est présent avec le pain et le vin; et
» aux calvinistes, qu'il n'y est pas présent en réalité, mais
» seulement en figure; qu'il enseigne aux catholiques
» qu'il y a sept sacrements, aux luthériens qu'il n'y en a que
» trois, aux calvinistes qu'il n'y en a que deux?

COMMENTAIRE PROTESTANT. Tout ce qui précède revient à ceci : Les différentes communions chrétiennes ont des points sur lesquels elles sont en *opposition* : donc il ne peut pas y avoir des chrétiens dans toutes.

Ce raisonnement est faux, car on pourrait dire avec la même raison : Les différentes communions chrétiennes ont des points sur lesquels elles sont en accord, donc il peut y avoir des chrétiens dans toutes.

Ces deux raisonnements ne sont-ils pas parfaitement semblables? Si le premier est bon, le second est bon aussi, et notre thèse est prouvée : l'Eglise de Jésus-Christ est dispersée dans toutes les communions.

Mais la vérité est que ce raisonnement est faux, et que nous ne voulons pas plus le présenter en notre faveur que nous ne voulons l'accepter en faveur de l'Eglise de Rome.

Dieu seul possède la vérité entière, Dieu seul connaît le christianisme dans toute son étendue, dans tous ses détails; je suppose que personne ne me contestera ce prin-

cipe. L'homme, destiné par Dieu au salut éternel, peut donc ne connaître la vérité absolue qu'en partie et cependant être sauvé.

Il ne s'agit pas ici du salut collectif de ces diverses communions, mais du salut individuel de leurs membres ; c'est donc de la foi de ceux-ci et non de la foi de celles-là qu'il faut parler ; or, les membres de toutes les communions se rapprochent dans leur foi, non-seulement par les points communs à leurs communions respectives, mais encore par les points où leur foi individuelle s'éloigne de celle de leur propre communion ; en sorte qu'il arrive souvent que deux hommes, qui appartiennent à deux Eglises opposées, ont cependant une foi semblable, du moins sur les points capitaux. Sans doute, si l'on s'en tient à l'extérieur, on pourra soutenir le contraire ; mais j'affirme que si l'on veut descendre dans l'intimité des pensées de chacun de ses membres, on trouvera des différences réelles, sensibles, même chez ceux qui appartiennent à la communion qui a les plus hautes prétentions à l'unité. Telle bonne femme ne compte, pour son salut, que sur l'absolution de son confesseur, tandis que tel catholique éclairé n'attend son pardon que de sa foi à la mort expiatoire de Jésus-Christ. Celui-ci espère se sauver par ses œuvres, ses aumônes, ses jeûnes, ses abstinences ; tel autre vous avoue qu'il ne compte que sur la grâce de Dieu. Mais si chaque homme modifie lui-même sa foi selon les circonstances, il peut donc arriver que deux hommes, appartenant à des Eglises différentes, se rencontrent dans une même foi, du moins dans les points essentiels ; dès lors l'un et l'autre peuvent donc posséder cette partie de la vérité nécessaire au salut. Un vrai réformé et un vrai luthérien admettent, l'un et l'autre, qu'ils sont sauvés par la rédemption opérée par Jésus-Christ ; n'est-ce pas là l'essentiel ? Mais le premier repousse de son temple toute image, tout emblème, tandis que le second y admet une croix sans l'adorer, n'est-ce pas là un point tout

à fait secondaire; et s'ils s'appuient l'un et l'autre sur le même fondement, sur Jésus-Christ, ne pourront-ils pas être sauvés tout en appartenant à des Eglises différentes? Un protestant croit ne pouvoir être sauvé que par la pure grâce de Dieu, un catholique-janséniste a la même croyance, tandis qu'un catholique-jésuite compte sur ses bonnes œuvres; n'y a-t-il pas plus de ressemblance entre ce protestant et ce janséniste qu'entre ce janséniste et ce jésuite? Cependant protestant et janséniste appartiennent à deux Eglises différentes; janséniste et jésuite appartiennent à la même Eglise. Et ce ne sont pas là des suppositions gratuites, l'histoire vient à l'appui de nos assertions. Saint Augustin et Luther avaient plus de points communs dans leur foi que saint Augustin n'en avait avec Loyola; Mélancton et Fénelon se rapprochaient plus dans leurs sentiments religieux que Fénelon et Escobar.

De tout ce qui précède, je suis donc en droit de conclure qu'on peut appartenir à des communions différentes et avoir cependant une même foi, du moins dans les points essentiels, et ainsi être l'un et l'autre sauvés.

J'irai au-devant d'une objection. Si l'on peut se sauver dans toutes les communions, on peut donc se sauver dans dans l'Eglise romaine; pourquoi donc les protestants engagent-ils les catholiques à abandonner leur religion? La réponse est facile: on peut se sauver dans un naufrage en se cramponnant à une planche; il n'en sera pas moins plus prudent, si on le peut, de se réfugier dans un vaisseau en bon état qui vient à votre secours. La planche et le vaisseau se dirigent l'un et l'autre vers le port; mais la première est à chaque instant exposée à être engloutie sous une vague ou repoussée par le vent, tandis que vague et vent portent et poussent l'autre à sa destination. Telle est la parfaite image de l'Eglise évangélique et de l'Eglise romaine. Cette dernière renferme dans son sein la planche du salut par Christ, mais à tout moment elle est ensevelie sous

les flots des superstitions, des jeûnes, confessions, absolutions, macérations, œuvres méritoires, qui couvrent et étouffent le malheureux qui s'y attache, et l'exposent ainsi à abandonner ce qui seul pouvait le sauver, tandis que le chrétien évangélique, soutenu par la seule Bible : « la Parole de Dieu, qui ne périra pas, alors même que le ciel et la terre périront; » le chrétien évangélique, appuyé uniquement sur la Bible, n'a pas à craindre d'être emporté à tous les vents des doctrines humaines, et ainsi il est moins exposé à méconnaître ou à perdre le moyen de salut qui lui a été donné pour arriver au port de la vie éternelle. C'est pourquoi nous dirons à un catholique de bonne foi : Il y a dans votre communion un moyen de se sauver; mais il y en a mille de se perdre; voyez s'il est sage et prudent d'y rester.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « CHAPITRE VI. Où l'on prouve què
» Luther et Calvin ne doivent être regardés que comme des
» imposteurs, des usurpateurs, et des séducteurs, pour
» avoir agi sans mission dans leur prétendue réforme. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. On peut juger, par la douceur de ce titre, de l'impartialité de l'auteur. Aussi ne voulons-nous pas nous arrêter ici à réfuter ces accusations portées contre Luther et Calvin. Il nous suffira de dire qu'elles ne sont que d'indignes calomnies; et, pour juger de la bonne foi de celui qui les prononce, qu'on veuille seulement lire les lignes suivantes :

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Il est rapporté dans l'histoire
» des hérétiques par le *père Gautruche*, que Calvin vou-
» lut faire un miracle; mais il réussit mal, etc. C'est
» un certain Jérôme Bolzec, alors disciple de Calvin et
» depuis devenu catholique, qui nous apprend cette anecdote. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Voilà donc les autorités citées contre Calvin : *Le père Gautruche*, auteur catholique et jésuite! et de plus un certain Jérôme, devenu

catholique ! De tels témoins ne doivent-ils pas être très impartiaux envers un protestant ? Mais passons à un autre fait.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Le fameux Duïllier, protestant, » promet de ressusciter un mort, etc. C'est M. de Voltaire » qui le rapporte. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Quoi ! vous acceptez l'autorité de votre ami, M. de Voltaire ; vous avez donc bien confiance en lui ? vous devez donc le croire quand il affirme que le clergé catholique est la cause de tous les maux qui ont affligé l'humanité ; que vos prêtres sont des imposteurs, des hypocrites. Vous sympathisez sans doute avec lui quand il forme le vœu de voir pendre le dernier des rois avec les boyaux du dernier des prêtres ! Vous dites sans doute *Amen*, quand vous l'entendez s'écrier, en parlant du christianisme : « Ecrasons l'infâme ! » Ou si de tels faits d'un tel homme vous inspirent de l'horreur pour sa mémoire, comment avez-vous pu le prendre pour autorité contre les protestants, chrétiens comme vous, et pour cela détestés comme vous par M. de Voltaire ? Est-ce là de l'impartialité de votre part ? est-ce là de la bonne foi ! Vos trois autorités, au sujet des miracles protestants, me dispensent de réfuter vos autres calomnies sur Calvin et Luther.

Mais je suppose pour un moment que ces deux réformateurs soient des hommes aussi indignes que vous le dites, qu'est-ce que cela prouve en faveur de l'Eglise romaine ? Rien, sinon qu'elle a été capable de former des élèves tels que Calvin et Luther, qui sortent de son sein. Qu'est-ce que cela prouve contre l'Eglise réformée ? Rien non plus ; car, nous vous l'avons dit mille et mille fois : nous ne croyons pas *en* Luther ni *en* Calvin, nous croyons *en* Jésus-Christ. S'il y a quelque chose de commun entre ces hommes et nous, c'est qu'eux et nous faisons la même profession de foi ; mais nous ne sommes pas responsables des actions les uns des autres ; tandis que chez vous un pape ne peut

pas faillir sans ébranler l'autorité de toute l'Eglise qui s'appuie sur lui.

Ainsi, dites tant qu'il vous plaira que Luther était un ambitieux; Calvin un libertin; prouvez si vous voulez que Duillier a voulu faire un miracle, nous vous répondrons, en supposant que tout cela soit vrai : Vous n'avez rien prouvé contre la vérité de l'Eglise protestante, qui n'a d'autre base, d'autre autorité que la Bible, la Parole de Dieu. Pour nous, nous ne prétendons à l'infaillibilité d'aucun docteur de notre Eglise : le docteur peut se tromper et la Bible rester debout; la cause de l'homme est séparée de la cause de Dieu. Pour vous, il n'en est pas de même : vos papes et vos conciles prétendent être infaillibles et être eux-mêmes l'Eglise. Si donc nous prouvons que vos prêtres, évêques, cardinaux et papes ont, plus d'une fois, commis des crimes, vécu dans la débauche, etc., nous prouverons par cela même que votre Eglise n'est pas l'Eglise de Jésus-Christ. Mais, rassurez-vous, nous ne voulons pas entrer ici dans les détails propres à faire rougir votre clergé; il nous suffit d'affirmer que, s'il y a eu sur un point du globe des infâmes, c'est à Rome; que, si des hommes ont été impurs, adultères, incestueux, ce sont vos papes ! et que, s'il s'est trouvé une classe d'hommes ambitieux et hypocrites, ce sont vos prêtres. Quand vous en voudrez des preuves, faites-moi un signe et je vous en donnerai. En attendant, lisez l'histoire de la Saint-Bathélemy en France, de l'inquisition en Espagne et d'Alexandre VI en Italie.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « CHAPITRE VIII. — Où l'on prouve » que l'Ecriture Sainte n'est pas l'unique juge des contro- » verses, etc. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Voici encore une de ces grandes questions qui ont été examinées si souvent, qu'en vérité le courage nous manque pour faire une nouvelle répétition. Tout ce que les chrétiens réformés ont dit à ce sujet est toujours resté sans réplique valable. Je demande donc

en grâce qu'on réfute sérieusement ce qui va suivre.

Nous disons : L'Écriture Sainte n'a pas besoin d'autorité humaine pour l'interpréter.

Vous dites : l'Écriture Sainte a besoin d'être interprétée par l'Église, c'est-à-dire les papes et les évêques.

Que le lecteur prononce entre nous.

Un simple fidèle tient une Bible à la main et se dispose à l'ouvrir ; le pape arrive, lui défend de lire, et il s'engage entre eux cette conversation.

LE PAPE : Vous ne pouvez pas comprendre ce livre.

LE SIMPLE FIDÈLE : Pourquoi ?

— Parce qu'il est obscur.

— Que me faut-il donc faire ?

— Vous devez écouter mon interprétation infaillible.

— Comment me prouvez-vous que votre interprétation est infaillible ?

— Par cette Bible elle-même ; voyez ce passage : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église. »

— Je ne comprends pas...

— Comment, vous ne comprenez pas, n'est-ce pas clair ?

— Non ; vous m'avez dit vous-même que la Bible était obscure, je ne puis donc pas la comprendre.

— Mais les conciles l'ont interprété ainsi : je suis infaillible.

— Et sur quoi se fondent les décisions des conciles ?

— Sur la Bible elle-même, voyez ce passage : « Je suis avec vous jusqu'à la fin du monde. »

— Je ne comprends pas ?

— Comment, vous ne comprenez pas ?

— Non ; la Bible est obscure, m'avez-vous dit.

— N'êtes-vous pas un entêté ?

— Non ; je vous dis simplement, d'après votre propre principe, que si la Bible est assez obscure pour que je ne puisse pas la comprendre lorsque j'y cherche mon salut, elle sera tout aussi obscure lorsque j'y chercherai vos droits.

— Eh bien ! soit, je vous permets, pour un moment, de lire cette Bible, je suppose qu'elle soit claire.

— Donc, je vais la lire pour savoir ce qu'il me faut croire ?

— Pas du tout ; vous devez la lire pour apprendre que c'est moi seul qui l'interprète. Lisez ceci : « Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre l'Eglise. » Si donc moi, pape, je pouvais me tromper, les portes de l'enfer auraient prévalu contre l'Eglise ; qu'avez-vous à répondre ?

— Un seul mot : Jésus-Christ a dit : « Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre l'Eglise. » Si donc, moi, chrétien, je pouvais me tromper, les portes de l'enfer auraient prévalu contre l'Eglise.

— Mais vous, simple chrétien, vous n'êtes qu'un homme, vous n'êtes pas l'Eglise.

— Mais vous, décoré du nom de pape, vous n'êtes qu'un homme, vous n'êtes pas l'Eglise.

— A moi, pape, le Saint-Esprit a été promis ; lisez ce passage : « Demandez le Saint-Esprit. »

— Je vous répons : A moi, chrétien, le Saint-Esprit a été promis ; lisez ce passage : « Demandez le Saint-Esprit. »

— Mais ce passage me concerne, moi, pape.

— Mais il me concerne aussi, moi chrétien.

— Je vous dis que je suis le successeur des Apôtres.

— Je suis aussi un des successeurs des Apôtres.

— Mais les promesses faites aux Apôtres concernent les prêtres, car les Apôtres étaient prêtres.

— Je vous répons que les promesses faites aux Apôtres concernent les chrétiens, car les Apôtres étaient chrétiens. Voici donc toute la question : Si la promesse du Saint-Esprit est faite aux prêtres *en particulier*, les prêtres seuls pourront comprendre la Bible ; mais si la promesse du Saint-Esprit est faite à *tous* les chrétiens, tous les chrétiens pourront comprendre la Bible. Lisons donc ces promesses. Saint Pierre dit à la foule juive dans les rues de

Jérusalem : « Vous recevrez le Saint-Esprit ; car la promesse en a été faite à vous, à vos enfants, et à tous ceux qui sont éloignés, autant que le Seigneur en appellera. (Actes II, 38 et 39.) Dans ce passage, est-ce à ceux qui se feraient prêtres ou à ceux qui deviendraient chrétiens qu'est faite la promesse ?

— Mais si chacun peut dire qu'il a reçu le Saint-Esprit et interpréter la Bible à sa manière, qui donc aura le droit de juger ?

— Dieu.

— Mais sur la terre ?

— Personne.

— Mais alors, moi, pape, je ne pourrais plus condamner celui qui ne croit pas comme moi ?

— Eh bien ! vous ne les condamnerez pas.

— Mais alors, chacun se révoltera contre mon autorité ?

— Petit malheur !

— Comment, petit malheur ! Vous êtes un hérétique ; anathème contre vous ! anathème !

— Heureusement, Dieu révisera votre jugement.

Voilà le mot de l'énigme, voilà pourquoi le clergé romain tient si fort à interpréter lui-même et lui seul l'Écriture ; son grand désir, ce n'est pas de sauver les hommes, c'est de conserver son autorité ; ce n'est pas qu'on comprenne la Bible, c'est qu'on l'interprète en faveur de son autorité ; ce n'est pas de savoir si le Saint-Esprit est promis à tous, c'est d'en confisquer la promesse au profit de son autorité ; ce n'est donc pas la vérité qu'il veut, c'est son autorité. Aussi, je ne m'attends pas à ce qu'il approuve mes paroles ; mais j'espère que ces paroles seront lues par d'autres que par des hommes intéressés à les combattre ; j'espère qu'elles tomberont entre les mains de quelques hommes de bonne foi : c'est pour eux seuls que j'écris.

Maintenant faut-il réfuter, l'une après l'autre, les raisons

alléguées contre l'interprétation de la Bible par les simples fidèles? Il nous semble qu'après ce qui précède, cela est assez inutile; cependant, pour jeter plus de clarté dans l'esprit du lecteur, nous le ferons rapidement.

Première objection. Tout le monde ne peut pas comprendre la Bible écrite en hébreu et en grec. *Réponse.* On ne comprendra pas mieux l'explication des conciles écrite en latin et en grec. — Mais l'explication des conciles est traduite en français. — Comme la Bible. — Mais la traduction de la Bible peut être mauvaise. — Comme votre explication peut être mauvaise. — Mais le prêtre fait comprendre cette explication. — Comme le pasteur fait comprendre la Bible.

Deuxième objection. Saint Pierre, dans la deuxième épître, ch. III, v. 16, assure, en parlant des écrits de saint Paul, qu'il y a des *endroits* difficiles à entendre, etc. *Réponse.* saint Pierre ne dit pas cela; vous avez bien vu nos réfutations, mais n'importe, vous n'en tenez pas compte. On vous a dit qu'il y a dans le grec *en ois* et non *en ais*, et qu'ainsi il faut traduire, non que « dans les épîtres de saint Paul il » y a des endroits difficiles à comprendre, » mais que « dans » ses épîtres, saint Paul traite des sujets difficiles à com- » prendre. » Or, qu'il y ait en religion des sujets difficiles à comprendre, il n'y a là rien de bien étonnant.

Troisième objection. L'Écriture seule ne suffit pas. *Réponse.* Saint Jean, le disciple de Jésus, l'évangéliste, l'auteur de l'Apocalypse, saint Jean se charge de vous répondre, à vous qui voulez *ajouter* la tradition et vos explications à l'Écriture : « Je proteste à quiconque écoute les » paroles de la prophétie de ce livre, que si quelqu'un y » ajoute quelque chose, Dieu fera venir sur lui les plaies » écrites dans ce livre (Apoc. XXII, 18). »

Quatrième objection. L'Écriture est obscure. *Réponse.* Cependant le Psalmiste l'appelle une lampe dans les sentiers (Psaume CXIX, 105).

Cinquième objection. L'eunuque de Candace, lisant Isaïe,

dit : Comment pourrai-je comprendre, si quelqu'un ne me l'explique? *Réponse.* Ce quelqu'un c'est Dieu, qui a promis son secours, son Saint-Esprit à tout homme qui le demande, comme c'est l'Esprit de Dieu qui conduisit Philippe pour expliquer la prophétie d'Isaïe à l'eunuque (Actes VIII).

Sixième objection. Tout homme peut donner les rêveries de son imagination pour autant de révélations divines. Comment lui fermera-t-on la bouche? *Réponse.* On ne la lui fermera pas, on lui laissera la liberté que tout le monde réclame en politique, en morale ou dans les sciences, de dire et de croire ce qu'il voudra; s'il se trompe, c'est son affaire. Dieu le jugera. Personne n'aura le *droit* de lui fermer la bouche. Tout le monde aura la *liberté* de l'instruire. S'il reçoit l'instruction, tant mieux; s'il la repousse, tant pis. Mais pour le contraindre, il n'y a pas de nécessité, pas d'utilité, si ce n'est pour ceux qui veulent faire peser le joug de l'autorité sur leurs semblables.

Septième objection. Alors il y aura autant d'Eglises qu'il y aura de chrétiens, et l'on ne saura plus à laquelle s'adresser pour connaître la vérité. *Réponse.* Vous oubliez toujours que nous refusons à toutes les Eglises le droit exclusif d'enseigner la vérité, que ce droit appartient à la Bible, que chacun peut consulter et comprendre. Ainsi, nous vous répondons que s'il y a sur la terre un représentant de Dieu, s'il y a un successeur de Jésus-Christ, s'il existe une autorité infaillible, c'est la Bible, rien que la Bible, toujours la Bible. Je comprends que cette réponse déplaît à celui qui voudrait prendre la place de cette Bible et commander en son nom. J'en suis fâché pour lui.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Chapitre IX. — Où l'on prouve » que l'Eglise des protestants ne peut être la vraie Eglise, à » cause qu'elle ne peut fournir à ses sectateurs des moyens » de salut proportionnés à la charité de Jésus-Christ pour » les hommes. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Pour comprendre ce qui va suivre, posons nettement la question.

L'homme, naturellement pécheur, ne peut se sauver lui-même de la condamnation éternelle, et le grand but de la révélation est donc de lui faire connaître les grâces qui sont en Jésus-Christ, telles que le pardon des péchés passés, ou la force de vivre saintement à l'avenir. Jésus-Christ offre lui-même ces grâces dans l'Évangile à quiconque croit en lui. Jusque là, catholiques et protestants sont d'accord; mais voici le point où ils se séparent.

L'Église réformée dit à tout homme : Allez à Christ, et recevez directement de lui les grâces offertes dans l'Évangile. — L'Église romaine, au contraire, se place entre tout homme et Christ, arrête au passage les grâces du Sauveur, s'en empare et se charge de les distribuer elle-même. Ces quelques mots suffisent pour montrer dans laquelle de ces deux Églises est la bonne foi et dans laquelle est l'ambition.

L'Église réformée dit : Demandez à Jésus-Christ lui-même pardon, grâce, sainteté, et il vous les donnera; ainsi, vous serez sauvé. — L'Église romaine dit : C'est moi qui suis dépositaire des pardons et des grâces, c'est donc moi seule qui peux les accorder.

D'après l'Église réformée, l'homme peut être sauvé par Jésus-Christ, que l'Église le veuille ou ne le veuille pas. — D'après l'Église catholique, l'homme ne peut être sauvé par Jésus-Christ que lorsque l'Église le veut.

L'Église réformée laisse à Jésus-Christ tous ses droits. — L'Église romaine s'en empare.

L'Église réformée laisse à l'homme toute sa liberté. — L'Église romaine la lui enlève.

L'Église réformée ne s'attribue aucune autorité. — L'Église romaine se constitue la seule autorité.

Ne pouvons-nous pas conclure : L'Église réformée se

conduit avec bonne foi, et l'Eglise romaine est guidée par l'ambition? Qui ne voit pas que celle-ci ne s'arroge cette distribution des grâces de Jésus-Christ, qu'afin de les donner à qui elle veut et les refuser à qui elle veut? Et qui ne voit pas que cette autorité devient ainsi pour elle un moyen de s'attacher ceux auxquels elle distribue ses grâces et un moyen d'effrayer ceux à qui elle les refuse? Qui ne voit pas que tout cela devient entre ses mains une source de richesses par les prix attachés, sous le nom de salaire, à chaque grâce particulière? Après ces préliminaires, nous pouvons poursuivre l'examen de notre catéchisme.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « L'Eglise romaine, mère tendre » et charitable, a en son pouvoir tous les secours spirituels » pour faire arriver ses enfants au bonheur spirituel. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Ce qui précède montre la source de sa tendresse et de sa charité.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Après le baptême, elle les affer- » mit dans la foi par le sacrement de la confirmation. Elle » les nourrit du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'E- » caristie. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. L'Eglise réformée également baptise et donne la communion au corps et au sang de Jésus-Christ; la seule différence, c'est qu'elle n'exige point d'argent au baptême, point de cierge à la première communion, et qu'en accordant le baptême et la communion, elle n'a pas la prétention d'accorder elle-même des grâces, mais qu'elle en laisse le droit à Jésus-Christ.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « S'ils viennent à perdre la grâce » par un péché mortel, elle leur rend la vie de l'âme par » la pénitence sacramentale. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Le sacrement de la pénitence n'est nullement institué dans le Nouveau Testament. Ici encore c'est à Jésus-Christ que l'Eglise réformée laisse le droit de pardonner.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Sont-ils malades? elle efface le

» le reste de leurs péchés ; leur donne des forces pour sup-
» porter et sanctifier leur infirmité et leur rend même la
» santé , si elle leur est utile au salut par le sacrement de
» l'extrême-onction. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Tous ces avantages sont accordés directement par Jésus-Christ à celui qui le prie. Il ne reste plus qu'à savoir s'il vaut mieux s'adresser, pour les obtenir, à Jésus-Christ lui-même, ou bien aux hommes ? Si ces hommes sont infallibles, Jésus-Christ l'est-il moins ?

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Elle sanctifie leur mariage par le
» sacrement qui leur donne la grâce de vivre saintement
» dans l'état du mariage et d'élever leurs enfants chrétien-
» nement. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Si c'est le sacrement du mariage qui confère ces grâces, il faut s'attendre à ce que tout époux catholique vivra dans la sainteté et que tout enfant catholique sera bien élevé. Or, je le demande, tous les catholiques mariés dans l'Eglise romaine sont-ils des Saints ? tous leurs enfants sont-ils de vrais chrétiens ? Non, direz-vous, mais une partie d'entr'eux — Donc ce n'est pas le sacrement qui les a rendus tels ; car s'il avait *par lui-même* cette efficacité, il produirait chez tous les mêmes fruits. Encore ici ce n'est pas le sacrement qui confère les grâces à qui le reçoit, car tous le reçoivent, c'est Jésus-Christ qui les accorde à ceux qui les lui demandent, et tous ne les lui demandent pas ; voilà pourquoi tous ne les reçoivent pas.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « On ne voit rien dans son culte
» que de saint : ses temples, ses ornements, la terre même
» destinée à la sépulture des morts, tout est sanctifié par
» ses prières. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Le bon sens dit assez que la sainteté ne peut appartenir, dans ce sens, qu'aux hommes et non aux choses. Les pierres d'une Eglise ne sont pas plus saintes que celles d'une carrière, elles n'ont ni plus ni moins

de vertus chrétiennes. Mais si par **saint** vous entendez **consacré, dédié à Dieu** par la prière, les prières de l'Eglise réformée sont aussi bien entendues de Dieu que les vôtres; et alors, dans ce sens, puisque les protestants prient dans toutes ces occasions, ils peuvent dire que leurs temples, leurs ornements, leurs cimetières sont saints. Mais je vous avoue que l'Eglise réformée n'aurait jamais songé à présenter un tel argument en sa faveur. Juifs, mahométants, païens, ne prient-ils pas aussi, ne sanctifient-ils pas aussi temples, vêtements et cimetières? Sont-ils pour cela dans la vérité?

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Elle, (l'Eglise), accompagne ses » morts jusqu'au tombeau et les soulage même dans l'autre » monde par les prières, le saint sacrifice de la messe et » les indulgences. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. L'Eglise réformée aussi accom-
pagne ses morts. — Les prières après la mort ne servent à rien, puisqu'il n'y a point de purgatoire; les Apôtres, ni Jésus-Christ, ne l'ont pas même nommé; c'est une invention catholique pour autoriser les messes qui se paient argent comptant, en sorte que le riche est toujours certain de passer en paradis et qu'il ne doit rester en purgatoire que les pauvres. Quant aux indulgences, jadis elles se vendaient aussi à prix d'argent, aujourd'hui on les vend au prix d'une course à une église, d'un jeûne, etc. C'est toujours un moyen d'acquérir de l'influence et de l'autorité.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « L'Eglise protestante, au con-
» traire, semblable à ces femmes prostituées et dénaturées
» qui, après avoir mis des enfants au monde, les laissent
» mourir de faim, ou ne leur donnent que du poison, après
» avoir donné le baptême à ceux de sa secte, les abandon-
» ne, sans autre secours, le reste de leur vie, à la fougue
» de leurs passions et aux tentations du monde et du dé-
» mon. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. La comparaison est chaste et

charitable, mais passons. Jugez si l'Eglise réformée abandonne ses enfants : après le baptême vient une instruction religieuse qui dure quelquefois plusieurs années , ensuite la communion , ensuite des prédications toutes les semaines, ensuite des exhortations aux baptêmes, mariages, ensevelissements, et par-dessus tout la Bible, la Parole de Dieu, mise dans les mains de tous les fidèles. Ce guide ne vaut-il pas un confesseur? Et s'il faut des conseils aux fidèles, les portes des pasteurs leur sont-elles fermées?

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Point de sacrement pour effacer » leurs péchés. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Non , parce que la Bible dit que le Sang de Christ efface tous les péchés, et que les péchés sont effacés par le pardon de Christ; il est inutile d'y ajouter le pardon du prêtre, ou si cela est utile, ce n'est qu'au prêtre lui-même qui, ainsi, prend la place de Dieu.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Point de cérémonies pour élever les âmes à Dieu. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Est-ce pour élever son âme à Dieu qu'on va écouter la musique annoncée, en la mineur dans les journaux, et qu'on court à vos processions odorantes d'encens et semées de fleurs? Est-ce pour élever son âme à Dieu ou pour charmer son oreille et amuser ses yeux? Quand un protestant veut élever son âme à Dieu, il fait ce que dit Jésus-Christ, il entre dans son cabinet, il en ferme la porte, prie humblement et en secret et ne fait point comme ces hypocrites qui prient au coin des rues pour être vus et honorés des hommes.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Point de pratique de pénitence. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. L'Eglise réformée ne conseille que la pratique des vertus chrétiennes, et vos pénitences ne sont propres qu'à dissimuler l'absence de vos vertus. Par elles, vous apaisez la conscience et l'endormez dans ses péchés.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Point d'abstinence. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. L'Eglise réformée exhorte à s'abstenir de tout ce qui a l'apparence du mal, et non pas des viandes que Dieu a créées, dit saint Paul, pour qu'on en use avec reconnaissance. Ce n'est donc pas les prêtres protestants que cet apôtre désigne quand il dit qu'il viendra des hypocrites qui défendront de se marier et de manger des viandes. (Voyez I. Tim. IV, 1-5.)

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Point de jeûnes. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. L'Eglise réformée a des jeûnes, mais ces jeûnes sont, non des moyens de gagner le Ciel, mais des moyens de se disposer à un exercice religieux. Ce jeûne est facultatif et non obligatoire; ce jeûne revient une fois par an et non à chaque instant, parce qu'encore une fois c'est à la pratique des vertus et non à de vaines austérités que s'attache l'Eglise réformée.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Point de recours aux prières des Saints. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Non, mais recours aux prières de Jésus-Christ, qui valent bien celles de vos Saints qui, placés par vous en paradis, ont été peut-être envoyés par Dieu en enfer. Par exemple, que pensez-vous du recours aux prières des personnages dont les restes ont été découverts dans des tombeaux près de Rome, qui, d'abord pris pour des martyrs, ont été canonisés, et qui plus tard, mieux examinés, se sont trouvés les restes de païens ?

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Point de sacrifice. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Non, point de sacrifices de prêtres, mais le grand sacrifice de Jésus-Christ qui, dit saint Paul, s'est offert *une seule fois*. (Héb. ix. 25, 26. x, 12.)

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « SECONDE PARTIE, chap. 1, où l'on » prouve que les catholiques sont exempts de toute idolâtrie. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. On comprend qu'il s'agit ici de la présence réelle de Jésus-Christ dans le pain et le vin consacrés pour la sainte Cène. Pour prouver cette présence

réelle, les catholiques citent deux passages. Examinons le premier.

Jésus-Christ prit du pain, le bénit, le rompit et le donna à ses disciples, en leur disant : Prenez et mangez, ceci est mon Corps ; et prenant le calice, il rendit grâce et le leur donna en leur disant : Buvez-en tous, car ceci est mon Sang.

L'Eglise romaine affirme qu'il faut prendre ce passage à la lettre, et que le pain et le vin qu'offrit Jésus-Christ se changèrent réellement en chair et en sang.

L'Eglise réformée affirme, au contraire, que ces paroles signifient : ce pain représente mon corps, ce vin représente mon sang.

Des deux Eglises, laquelle a raison ? Supposons que ce soit l'Eglise de Rome, et qu'il faille prendre le passage à la lettre. Qu'on me permette maintenant de tirer quelques conséquences de ce principe d'interprétation littérale. Jésus dit ailleurs : Je suis le cep ; — ailleurs, Je suis la porte ; — ailleurs, Je suis le chemin ; — ailleurs, il est la pierre. Donc, il est aussi vrai que Jésus est un cep, une porte, un chemin, une pierre, qu'il est vrai qu'il soit un morceau de pain. Et les chrétiens qui adoraient un cep, s'agenouilleraient devant une porte, baiseraient le chemin, mangeraient une pierre, auraient tout aussi bien raison que ceux qui, en mangeant une hostie, prétendent manger le Corps de Jésus-Christ. Voilà une conséquence de votre traduction littérale. L'acceptez-vous ?

Secondement, si le morceau de pain que Jésus tenait à la main, il y a 18 siècles, était son Corps, ce n'est donc pas le morceau de pain que le prêtre vous présente aujourd'hui. Jésus-Christ n'a pas dit : le pain qu'on vous présentera dans les siècles à venir sera mon Corps ; mais il a dit, en présentant le morceau qu'il avait à la main : Ceci est mon Corps. — Mais, direz-vous, dire que le pain qu'il présentait était son Corps, cela signifie que le pain qui serait con-

sacré plus tard serait aussi son Corps. — Un moment, je n'admets pas votre mot : cela *signifie*. D'après votre principe, je prends tout à la lettre ; or, à la lettre, Jésus a dit : Ceci est mon Corps, et rien de plus, ni pour les prêtres à venir, ni pour le pain à venir. J'admets que le pain tenu entre ses doigts était son Corps, parce qu'il l'a dit, mais je n'admets pas que votre hostie soit son Corps, car il ne l'a pas dit. Voilà une autre conséquence de votre traduction littérale. L'acceptez-vous ?

Troisièmement, en présentant le calice, Jésus dit : Ceci est mon Sang. Donc, littéralement le calice lui-même est le Sang de Jésus-Christ. — Mais, direz-vous encore : Le calice, cela *signifie* le vin ? — Pas du tout, je traduis à la lettre d'après votre principe ; ainsi, ce n'est pas le *vin* mais le *calice* que vous devez avaler, car c'est le calice qui est le Sang de Jésus-Christ. Voilà encore une conséquence de votre traduction littérale. L'acceptez-vous ?

Quatrièmement, supposons un moment que le pain et le vin fussent le Corps et le Sang de Jésus-Christ. Puisque c'est *son Corps et son Sang*, ce n'est donc pas son âme, ce n'est pas *lui Dieu*, ce n'est que son *humanité*. — Donc, en adorant l'hostie, vous n'adorez pas Jésus-Christ Dieu, vous adorez Jésus-Christ homme, et même moins que cela, vous adorez son Corps matériel..... Vous êtes idolâtres. Voilà la conséquence de votre traduction littérale. L'acceptez-vous ?

Examinons votre second passage. Jésus a dit : « Je suis le pain de vie ; le pain que je donnerai, c'est ma Chair, et ma chair est véritablement une viande. »

Attachons-nous encore à la lettre ; donc le Corps de Jésus est du pain et en même temps il est une viande. Ainsi le corps de Jésus est deux choses différentes. Je traduis littéralement. Si vous me dites que le Corps de Jésus est une viande, je vous réponds : ce n'est donc pas votre hostie. Si vous me dites : Jésus est le pain de vie, je vous réponds : il n'est donc pas une viande ; un enfant de quatre ans com-

prendrait cela, et il comprendrait aussi que le moyen de faire disparaître toutes ces absurdités et toutes ces contradictions, c'est de dire : de même que le pain et la viande nourrissent nos corps, de même le Corps de Jésus sacrifié pour nos péchés sauve nos âmes. — Et pour dernière preuve que ces paroles de Jésus ne doivent pas être prises à la lettre, mais qu'il faut seulement en saisir l'esprit, il suffit de citer l'explication qu'il en donne lui-même dans ce même passage à ses auditeurs qui tombent dans la même erreur ; la voici : « C'est l'esprit qui vivifie, la chair ne sert de rien. Les paroles que je vous dis sont esprit et vie. » (Jean, VI, 63.)

Après ces paroles de Jésus, je n'ai plus rien à dire.

Je conclus : Le pain et le vin de la Cène ne sont pas Jésus-Christ ; les adorer c'est être coupable d'idolâtrie.

Le pain et le vin sont une commémoration de son Corps rompu pour nous, de son Sang répandu pour la rémission de nos péchés. Aussi, Jésus a dit : « Faites ceci en mémoire de moi. » Communier en mémoire de Jésus-Christ, c'est donc un moyen de mettre sous nos yeux, par des images sensibles, le grand bienfait de la rédemption de nos âmes opérée par lui il y a dix-huit siècles, et ainsi d'exciter en nous, pour lui, la reconnaissance et l'amour. Cette manière de voir la chose n'est pas moins respectueuse pour la Parole de Dieu, et elle est un peu plus raisonnable.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Les catholiques, en adorant les » croix et les images ne sont-ils pas idolâtres ? »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Nous ne suivons pas l'auteur dans tous ses raisonnements. Pour nous, l'autorité de la Bible seule est valable. C'est donc à examiner les passages de la Bible, cités en faveur du culte des images et des prières adressées aux Saints, que nous consacrerons quelques instants.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Dieu lui-même, dit l'Écriture, » autorise par des miracles le culte des images et des re-

» liques. Le peuple de Dieu dans le désert est tourmenté
» par des serpents ardents qui donnent la mort. Dieu or-
» donne à Moïse d'élever un serpent d'airain, et en regar-
» dant ce serpent tous ceux qui avaient été mordus par les
» serpents ardents étaient guéris. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Nous ne comprenons pas bien comment ce fait autorise le culte des images. Il nous semblait que, puisque ce n'était pas le serpent d'airain, mais Dieu lui-même qui faisait ces guérisons miraculeuses, c'était à Dieu et non à l'image du serpent que le culte était dû. Mais d'après le catéchisme, il paraît que non, et que c'est le serpent d'airain qui doit recevoir l'hommage. Voyons donc qui se trompe ; que la Bible elle-même prononce. On lit au chap. XVIII du second livre des Rois : « La troisième année d'Hosée, Ezéchias commença à régner. Il fit ce qui est droit devant l'Eternel. Il brisa le serpent d'airain que Moïse avait fait, parce que jusqu'à ce jour-là les enfants d'Israël lui faisaient des encensements. »

Que vous en semble : Ezéchias qui fit, nous dit la Bible, ce qui est droit devant l'Eternel, autorisa-t-il le culte rendu au serpent d'airain ? Pourquoi le catéchisme n'a-t-il donc pas cité ce fait ? Il me paraît qu'il tranche assez bien la difficulté. Que le lecteur en juge, et qu'ensuite il rende un culte aux images !

Voyons maintenant un passage de la Bible qui autorise, dit-on, les prières adressées aux Saints du Paradis.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Dans le livre de Job, ch. 42, Dieu lui-même n'approuve-t-il pas de la manière la plus expresse qu'on s'adresse aux Saints pour obtenir le secours de leurs prières ? Irrité contre les amis de Job, que leur dit-il ? Allez à mon serviteur Job... il priera pour vous et j'exaucerai sa prière. »

Et notre auteur ajoute : « Si ce n'est pas une idolâtrie de prier les Saints qui sont dans le ciel, etc. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Vous croyez sans doute, cher

lecteur, d'après ce qui précède, que ce Job qu'il fallait prier était un Saint déjà dans le ciel, et qui pouvait cependant entendre les prières faites sur la terre par ses amis? Pas du tout, Job était alors non un Saint, mais un pécheur que Dieu censure; il n'était pas dans le ciel, il était sur la terre. En sorte que pour vous prouver qu'il faut prier les Saints du Paradis, on vous donne des exemples tirés des hommes qui sont dans ce monde!... Est-ce de la bonne foi? Oui, les amis de Job pouvaient lui demander de prier pour eux, car Job sur la terre, à côté d'eux, les entendait, et de même dans l'Eglise réformée tous les fidèles prient Dieu les uns pour les autres. Mais non, les amis de Job n'auraient pas pu aller à lui pour lui demander de prier, si Job avait été dans le ciel. Tout en un mot : Dieu veut que nous ayons recours aux prières des vivants et non aux prières des morts, et l'on nous cite ici la prière adressée à un homme vivant pour autoriser la prière à des hommes déjà morts. Le choix de cet argument prouve qu'on n'en avait pas de meilleur, et le présenter, c'est s'avouer vaincu, c'est reconnaître que pas un passage de la Bible n'autorise les prières aux Saints du Paradis. Non-seulement la Bible ne les autorise pas, mais elle les condamne, et en voici la preuve. Elle dit : « Il n'y a qu'un seul intercesseur entre » Dieu et les hommes, savoir : Jésus-Christ (1 Tim. II, 5). » Est-ce clair? Réfutez, si vous le pouvez.

Enfin, pour montrer que la raison est du côté de l'Eglise catholique, notre auteur cite pour autorité... qui? L'Eglise catholique elle-même! Il est commode de se faire juge et partie; on est assuré de n'avoir jamais tort. Ainsi, il cite le concile de Constance (concile catholique); il cite les Pères de l'Eglise (Pères catholiques); il cite l'histoire ecclésiastique (histoire écrite par des catholiques); il cite les vies des Saints (Saints décrétés tels par l'Eglise catholique); les pèlerinages (pèlerinages catholiques); les établissements religieux (toujours catholiques); et enfin il termine par cet

ingénieux appel adressé aux protestants : « Avez-vous lu les vies des Saints ? Si vous les avez lues, en avez-vous trouvé beaucoup qui soient morts protestants ? » — Singulière question, en vérité ! Qui a fait ces Saints ? — L'Eglise catholique. — Est-il donc bien étonnant que parmi eux, elle n'ait pas placé des protestants ? L'Eglise réformée ne pourrait-elle pas canoniser Luther, Calvin, Théodore de Bèze, Zwingli, Ecolompade et tant d'autres réformateurs, et ensuite venir vous dire : Avez-vous lu les vies de nos Saints ? en avez-vous trouvé beaucoup qui soient morts catholiques ? Que répondriez-vous ? Et nous, qu'aurions-nous prouvé ? Rien. Donc, en faisant vous-mêmes le raisonnement que nous ne faisons pas, vous ne prouvez donc rien..., sinon que vous manquez de preuve.

En général, voici la manière de procéder de l'Eglise romaine : elle invente un dogme, une pratique nécessaires pour faire mieux marcher le rouage de son organisation, et quand elle a décrété cette vérité de son invention, elle va chercher dans la Bible quelques lambeaux de passages pour l'appuyer. Aussi, est-on quelquefois bien étonné de voir venir telle ou telle parole de la Bible en confirmation de tel dogme sans rapport avec elle. S'agit-il d'autoriser les prières aux Saints, par exemple, à saint Joseph, époux de la vierge Marie ? on va chercher dans l'Ancien Testament des paroles d'un païen, de Pharaon qui envoie les Egyptiens pour avoir du blé à Joseph, patriarche, fils de Jacob ! S'agit-il du culte de Marie, et veut-on lui adresser des litanies qui paraissent appuyés par la Bible ? on va chercher dans l'Ancien Testament, au Cantique des Cantiques, des passages qui se rapportent, non à la Vierge, mais à l'Eglise, et ainsi de suite. Si l'on vous avait montré les passages de la Bible, avant de vous dire à l'appui de quel dogme on les cite, vous ne l'auriez jamais deviné. En voulez-vous la preuve ? Notre catéchisme nous la fournit. Je vais vous rapporter deux passages du Nouveau Testament qui s'y trou-

vent cités, et je vous défie de deviner, après les avoir lus, à l'appui de quel dogme. Faisons cette épreuve. Voici les deux passages :

« Si quelqu'un profère des paroles contre le Saint Esprit, » il n'y aura pas de pardon pour lui, ni en ce siècle ni en » l'autre (Matth. XII). »

« Rien de souillé n'entrera dans le royaume des cieux » (Apoc. XXII). »

Eh bien ! lecteur, pourriez-vous me dire ce que prouvent ces deux passages ? — Qu'il y a un Saint Esprit peut-être, me direz-vous ? — Pas du tout. — Qu'il faut être sanctifié par Jésus-Christ pour entrer dans le ciel ? — Pas davantage. — Qu'est-ce que cela prouve donc ? — Cela prouve, nous dit le catéchisme, qu'il y a un purgatoire ; l'auriez-vous deviné ?

A cela on ajoute un passage des Machabées, et l'on dit que ce livre a été retranché du canon par les protestants, parce qu'il prouvait l'utilité des prières pour les morts. Je ne fais pas ici un travail de critique, je me contente donc de prouver que les protestants n'ont pas fait ce retranchement pour un tel motif, en citant un passage de Bergier, auteur très catholique : « Il y en a cependant, dit-il, quel- » ques-uns (livres de l'Ancien Testament catholique) que » les Juifs n'ont pas reconnus pour sacrés et canoniques, » et que les chrétiens des premiers siècles ne paraissent pas » avoir reçus non plus comme canoniques. Tels sont les » deux livres de Machabées. » Si ce sont les Juifs et les chrétiens des premiers siècles, ce ne sont donc pas les protestants qui ont rejeté les Machabées.

Ensuite viennent l'autorité de la tradition, l'autorité des Pères, l'autorité des raisonnements du catéchisme. Mais nous avons déjà dit que nous, protestants, tenions tout cela pour peu de chose et que nous ne voulons, en matière foi, d'autre autorité que celle de la Bible. Terminons donc par l'examen d'un dernier passage de la 1^{re} épître de Paul aux Corinthiens, chapitre III.

« Car quand l'un dit : Pour moi, je suis de Paul ; et l'autre : Pour moi, je suis d'Apollos ; n'êtes-vous pas charnels ? Qui est donc Paul, et qui est Apollos sinon des ministres par lesquels vous avez cru, selon que le Seigneur a donné à chacun ? J'ai planté ; Apollos a arrosé : mais c'est Dieu qui a donné l'accroissement. Or, ni celui qui plante, ni celui qui arrose, ne sont rien ; mais Dieu, qui donne l'accroissement. Et tant celui qui plante, que celui qui arrose, ne sont qu'une même chose ; mais chacun recevra sa récompense selon son travail. Car nous sommes ouvriers avec Dieu ; et vous êtes le labourage de Dieu, et l'édifice de Dieu. Selon la grâce de Dieu qui m'a été donnée, j'ai posé le fondement comme un sage architecte, et un autre édifice dessus ; mais que chacun examine comment il édifie dessus. Car personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui est posé, lequel est Jésus-Christ. Que si quelqu'un édifie sur ce fondement, de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, du bois, du foin, du chaume, l'œuvre de chacun sera manifestée ; car le jour la fera connaître, parce qu'elle sera manifestée par le feu ; et le feu éprouvera quelle sera l'œuvre de chacun. Si l'œuvre de quelqu'un qui aura édifié dessus demeure, il en recevra la récompense. Si l'œuvre de quelqu'un brûle, il en fera la perte ; mais pour lui, il sera sauvé ; toutefois comme par le feu. »

Résumons ce passage de la Bible : ceux qui annoncent l'Évangile peuvent le faire de différentes manières, l'important est qu'ils prêchent Christ comme le fondement du salut. A cette doctrine fondamentale, chacun en ajoute de secondaires plus ou moins pures, plus ou moins fausses ; tous cependant, s'ils conservent Christ comme fondement, seront sauvés ; mais ceux qui y auront mêlé l'erreur ne le seront qu'avec peine et comme un homme qui échappe à un incendie à travers les flammes. — Que l'on relise le passage cité et notre résumé, et qu'on juge s'il n'y a pas conformité.

Mais l'Eglise romaine, qui avait besoin d'un purgatoire pour y placer des âmes à sauver, par des messes payées, l'Eglise romaine s'est accrochée au mot de feu employé là par comparaison ; et sur ce mot elle a construit son purgatoire.

Jusqu'ici nous n'avons fait que réfuter la doctrine du purgatoire, sans citer des déclarations de la Bible en notre faveur, et l'on comprend pourquoi : comment trouver dans la Bible, écrite avant l'invention du purgatoire, des paroles qui le combattent ? Mais s'il est impossible de citer un passage qui dise : *Il n'y a pas de purgatoire*, on peut cependant en citer d'autres indirects, tout aussi concluants. Nous nous bornerons à un qui est décisif. Jésus, après avoir décrit le jugement dernier, ajoute : Ceux-ci iront aux peines éternelles, mais les justes s'en iront à la vie éternelle. — Voilà donc le genre humain jugé par Jésus-Christ, divisé en deux classes, placées dans le ciel ou en enfer ; mais pas un mot du purgatoire, pas un mot d'une troisième place !

Encore une réflexion. S'il y a un purgatoire, ce doit être sans doute pour un homme qui, pendant sa vie entière, aura volé et assassiné, et qui ne sera converti qu'à son lit de mort ; car un tel homme, sauvé par la grâce de Dieu, mérite au moins un petit séjour dans les flammes pour le purifier. N'est-ce pas là l'idée catholique ? Je le crois. Eh bien ! il paraît que Jésus n'était pas catholique, car il en juge autrement ; et à un brigand, suspendu à côté de lui pour des crimes, mais qui, seulement en mourant, fait une prière fervente et pleine de foi, à ce brigand converti à sa dernière heure Jésus dit : « Aujourd'hui même tu seras dans » le paradis. » — Qui mettez-vous donc en purgatoire ? Il ne vous reste qu'à y placer les pécheurs inconvertis et incrédules. Voyez si vous l'osez !

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « CHAPITRE III. Où l'on prouve que » l'Eglise catholique n'est point dans l'erreur en donnant » la communion aux laïques sous une seule espèce. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Encore six ou sept pages sans une seule parole puisée dans la Bible; nous nous abstenons donc d'y répondre. Seulement nous prions le lecteur de comparer le titre de chapitre du catéchisme avec ces quelques mots de Jésus-Christ.

Ayant pris la coupe et rendu grâce, il la leur donna, disant: « Buvez-en tous. » (Matth. XXVI, 27.)

Je vous demande quel tour de force il faut faire pour prouver que *buvez-en tous* veut dire que *personne n'en boive*, excepté le prêtre. Cependant, ce tour de force, l'Eglise romaine l'a fait. Je ne m'étonne plus après cela qu'on y interdise la lecture de la Bible aux fidèles!

CATÉCHISME GATHOLIQUE. « CHAPITRE IV. D. N'est-ce pas anéanti les mérites de Jésus-Christ que de dire, comme font les catholiques, que les bonnes œuvres sont méritoires?

» R. Non... Ce n'est qu'en Jésus-Christ et par Jésus-Christ que nous satisfaisons. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Bien; nous prenons acte de cet aveu. Le bien que l'homme fait n'étant accompli que par la force et la grâce de Jésus-Christ, ce bien est véritablement un mérite, non de l'homme, mais de Jésus-Christ.

Mais alors pourquoi dire que *nos* œuvres sont méritoires? Ne serait-il pas plus exact de dire que ce sont les œuvres de Christ et non les nôtres?

CONFIDENCE. Sans doute; mais alors l'orgueil de l'homme ne serait pas caressé, étant contraint de reconnaître que ce qu'il y a de bon en lui ne vient pas de lui. Il est bien plus doux pour la nature de notre cœur corrompu de s'attribuer quelque chose dans son salut, et pour plaire à ce cœur naturel et non régénéré, laissons-lui croire qu'il a des mérites, des vertus; nous le gagnerons à notre cause et le soumettrons à notre autorité. Quant aux protestants, s'ils viennent, la Bible à la main, nous dire qu'il n'y a pas « un seul homme qui fasse le bien, et que hors de Jésus on ne peut rien faire, » nous leur répondrons que les mérites

de l'homme, cela veut dire les mérites de Jésus-Christ ; et s'ils ne sont pas contents de cette réponse, nous aurons toujours l'air d'avoir répondu ; l'important ce n'est pas d'avoir raison, c'est de parler le dernier.

Mais si nous ne *satisfaisons* qu'en Jésus-Christ et par Jésus-Christ, notre satisfaction ne peut sauver que nous-mêmes, car qui *satisfait*, *doit* ; sa satisfaction présentée, sa dette est acquittée et rien de plus. Si ensuite Jésus-Christ nous accorde la force d'avancer dans la sainteté, c'est que sans doute cette force nous était nécessaire pour y parvenir, et nous n'avons jamais, que je sache, vu d'homme aller au delà de la sainteté parfaite nécessaire pour entrer dans le ciel ; donc, toutes les grâces, tous les pardons, toutes les forces qu'un chrétien peut obtenir lui sont nécessaires à lui-même.

Mais alors comment dire qu'il y a des saints qui ont fait des œuvres de surrogation, c'est-à-dire des œuvres de *trop* pour leur salut ? S'ils n'en avaient pas besoin pour eux, pourquoi Jésus les leur aurait-il accordées ?

Confidence. Sans doute ; mais si vous raisonnez ainsi, vous faites disparaître les œuvres de surrogation dont l'Eglise romaine dispose à son gré. L'Eglise s'est déjà emparée du trésor des mérites de Jésus-Christ, de ceux de sa Vierge ; laissez-lui y verser encore ceux de tous les Saints. Sans cela où puiserait-elle les grâces qu'elle veut vendre à prix d'argent ? Ne comprenez-vous pas que plus le trésor dont elle dispose est grand, plus la confiance du peuple est grande, et mieux ce peuple est disposé à payer une messe ? Ne comprenez-vous pas que puisqu'il y a en purgatoire beaucoup plus d'âmes qu'il n'y a de Saints en paradis, il faut bien tous les mérites de ceux-ci pour effacer les péchés de ceux-là ? Et si ce peuple allait faire la réflexion que depuis qu'on puise dans ce trésor de quelques mille Saints pour sauver des millions de pécheurs, ce trésor pourrait bien être épuisé depuis longtemps, ne

comprenez-vous pas que tout serait perdu ? Laissez-leur donc croire ce que criait Tetzal , sur les places publiques en présentant sa tire-lire, au nom du pape, à la foule allemande : « Dès l'instant où votre argent sonne dans le fond » de ma boîte, l'âme de votre père s'envole du purgatoire » en paradis. » Laissez-les donc écouter les sermons de ce prédicateur qui , il y a quelque temps à Paris , criait à plein gosier , que de toutes les bonnes œuvres la meilleure était de faire dire des messes pour les morts ! Et si les protestants viennent nous dire , la Bible à la main , que c'est « le Sang de Christ qui purifie de tout péché ; que son » nom seul a été donné aux hommes pour être sauvés ; » qu'il est le seul intercesseur entre Dieu et les hommes, » nous leur répondrons que les mérites des Saints, cela veut dire les mérites de Jésus-Christ; et s'ils ne sont pas contents , nous leur répéterons dix, vingt, cent fois la même chose , jusqu'à ce qu'ils se lassent de répondre. Comprenez-vous ?

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « CHAPITRE V, où l'on prouve que le » pape n'est pas l'antéchrist. »

« Si Jésus-Christ a permis qu'il y eût quelques papes » peu édifiants » (l'expression est douce pour des hommes adultères , incestueux , empoisonneurs) « dans leur conduite , c'est pour nous prouver que la mauvaise vie du » pasteur n'est pas capable de détruire l'Eglise... Ainsi » Luther et Calvin voulant établir une nouvelle Eglise , » auraient dû en prouver la divinité par leurs vertus, etc. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Réduisons tout cela à sa plus simple expression : Si les papes sont criminels, cela ne prouve rien contre leur infailibilité. Mais si les réformateurs sont vicieux, leur religion est fausse. Voilà de la logique ! Et savez-vous pourquoi cela ? Parce que, dit-on, Luther et Calvin ont voulu établir une nouvelle religion et que les papes ne faisaient qu'en continuer une déjà établie. Autant de faussetés que de paroles. Non, Luther et Calvin

n'ont pas voulu établir une nouvelle religion, ils ont voulu rétablir l'ancienne, la vraie religion de Jésus-Christ, dénaturée par l'Eglise romaine ; et pour preuve de leur bonne foi, ils ont remis dans la main de tous les peuples la Bible, la Parole de Jésus-Christ lui-même, tandis que le pape, encore de nos jours, défend à la Bible l'entrée de ses Etats, et publie sa propre parole à la place de la Parole de Dieu. — Non, il n'est pas vrai que les crimes des papes laissent intacte l'autorité de l'Eglise romaine, car cette autorité repose sur l'infaillibilité d'un homme vicieux et criminel, et il est absurde de dire qu'un Alexandre VI, père, époux et beau-père d'une même femme ; Jean XXIII, empoisonneur ; Jean X, créé pontife par une courtisane ; Calixte III, ayant pour concubines la mère et la fille ; Innocent X, vendant des emplois pour acheter la faveur d'une femme ; il est absurde de dire que de tels hommes soient infaillibles en sortant de la chambre d'une prostituée, en déposant la coupe de poison et montant, une heure après, sur un trône pour présider un concile. Non, il n'est pas vrai que les vices des réformateurs protestants attaquent la vérité de la religion réformée, car ces réformateurs ne se sont pas dits infaillibles, ce n'est pas sur leur parole que repose la foi de cette Eglise, c'est sur la Parole de Dieu ; ce n'est pas à l'infaillibilité de Luther et de Calvin que nous croyons, c'est à l'infaillibilité de Jésus-Christ. Nos réformateurs auraient donc été (ce qui n'est pas) aussi coupables que les papes, que notre foi resterait intacte et pure, car elle se base uniquement sur la Bible, et si l'on nous prouvait que Luther et Calvin n'étaient que des méchants, nous les plaindrions et n'en resterions pas moins dans une Eglise qui a pour guide un Dieu et non un homme, la Bible et non les fausses décrets, Jésus-Christ et non le pape.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « CHAPITRE VI, où l'on prouve que
» le clergé catholique ne vend pas les choses saintes. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Notre catéchisme voudrait prou-

ver (chose assez difficile) que les prêtres ne reçoivent pas de l'argent; mais comme chacun le donne, chacun est sûr qu'ils le reçoivent. Pour se tirer d'affaire, le catéchisme imagine de dire que l'argent donné aux prêtres n'est pas pour les prêtres, mais pour les pauvres. (Voyez pages 112 et 114.)

Si le produit des indulgences, perçu par Léon X, a été consacré au soulagement des pauvres, pourquoi l'Italie était-elle alors, comme de nos jours, couverte de mendiants, et avec quel argent a-t-on construit l'église de Saint-Pierre? Si les traitements des évêques sont consacrés aux pauvres, avec quel argent achètent-ils donc des équipages? Si le casuel de 10, 20, 30,000 fr. de vos curés de grande ville est distribué aux indigents, pourquoi nos ministres protestants ont-ils chaque jour à leur porte des nécessiteux catholiques auxquels le curé a refusé un secours? Si l'argent versé à l'église est distribué aux pauvres, où puise-t-on donc les fonds pour l'achat et l'entretien de ces milliers d'ornements d'or, d'argent, de peinture, de musique, de chant, qui décorent les églises catholiques? Si tout cet argent est destiné à soulager la misère, pourquoi ne peut-il pas passer directement de la main du fidèle à celle du pauvre, sans être obligé d'aller faire un détour par la poche du prêtre? Si cet argent est pour le pauvre, pourquoi un riche curé fait-il payer trente sous au dernier mendiant qui veut faire dire *une messe pour l'âme de son père*? Puisque vos ecclésiastiques à gros casuel en donnent le profit aux pauvres, pourquoi n'en versent-ils pas directement le produit dans les caisses des fabriques? Si le clergé romain a toujours versé l'argent, qu'il tire du peuple, dans la maison de l'indigent, de quel argent ce clergé a-t-il donc fait construire ce qu'il réclame, dans le catéchisme, comme une propriété dont il a été injustement dépouillé, « les ca-
» sernes, les préfectures, les palais de justice de plusieurs
» villes, les terres, les domaines d'un grand nombre d'é-
» glises et de monastères? »

Aussi, notre auteur sentant bien, ce qu'il n'avoue pas, l'impossibilité de se justifier, a recours à la récrimination, et accuse d'avarice le clergé de l'Eglise protestante. Il nous apprend, par exemple, qu'il est en Angleterre des évêques qui ont 100,000 fr., 600,000 fr., un million de revenus. Nous lui demanderons depuis quelle époque existent ces énormes traitements. Ont-ils été établis par Luther, Calvin, enfin par l'Eglise protestante elle-même? Non! ces revenus exorbitants ont été extorqués au peuple, en Angleterre, par l'Eglise catholique elle-même, avant l'époque de la réformation; c'est donc sur cette Eglise que retombe cette accusation. Au reste, nous ne prétendons pas, nous protestants français, justifier tout ce qui se passe dans l'Eglise anglicane. De tous les points de l'Angleterre elle-même s'élèvent à cet égard des réclamations; des abus ont déjà disparu; on travaille à en effacer d'autres, et je ne sache pas que l'Eglise romaine soit en aussi bon chemin: au contraire, je sais qu'on a trouvé bon, il y a peu de temps, d'augmenter largement les revenus de quelques évêques et archevêques français. De deux choses l'une: l'auteur du catéchisme blâme ou approuve ces gros revenus chez le clergé anglican; s'il les approuve, il ne peut pas en faire un argument contre l'Eglise protestante; s'il les blâme comme nous, il doit les blâmer aussi chez le clergé catholique et faire une pétition aux chambres pour réduire les 40,000 fr. votés par le budget à Monseigneur de Paris, aux 3,000 fr. votés au président du Consistoire protestant de la même ville; les 15,000 fr. des archevêques de Bordeaux, Lyon et Marseille, aux 2,000 fr. des pasteurs protestants dans les mêmes cités. — Il doit demander la suppression du casuel des curés, pour réduire leur traitement aux 1,500 fr. qu'y reçoivent nos ministres protestants; il doit adresser une exhortation à l'économie à ces conseils généraux de département qui, pour ne pas laisser mourir de faim leurs évêques, ajoutent encore 10,000 fr. aux 15,000 fr. de l'Etat.

— Notre auteur aura d'autant plus de mérite qu'il est lui-même évêque; l'exemple partant de haut, il sera sans doute suivi par la masse du petit clergé. Mais je crains bien que cet exemple ne soit ni donné, ni suivi.

Je clos cette discussion par des chiffres qui parleront plus clairement que tous les raisonnements possibles. A en croire notre auteur, le clergé protestant serait mieux rétribué par l'Etat que le clergé catholique. Qu'on en juge, non par un cas isolé, mais par l'ensemble. Le budget catholique est de 37 millions, le budget protestant de 1 million. Or, il y a en France, sur trente millions d'habitants, deux millions de protestants, c'est-à-dire que l'Eglise protestante reçoit, à proportion du nombre de ses membres, entre deux et trois fois moins que l'Eglise catholique, sans compter les allocations départementales, sans compter le casuel. Et cependant qui se plaint? qui exprime le regret d'avoir été dépouillé injustement des casernes, des préfectures, des palais de justice, des terres, des domaines?

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « Un traitement de 6 à 8,000 fr., » pris sur les fonds des sociétés bibliques, qui disposent de » 30 millions par an, est assuré au ministre protestant qui » se consacre aux missions. Toutes ces pitoyables missions » de comptoir, dont l'or est l'unique moteur, ne prouvent » jamais autre chose que l'incurable apathie des sociétés protestantes que l'intérêt seul remue. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Voilà de tristes paroles, et l'on sent que l'auteur avait besoin d'une tirade pour terminer son chapitre. Cependant, comme elles renferment autant de calomnies que d'assertions, nous prendrons la peine de les relever.

Il n'est pas vrai que les missionnaires protestants reçoivent un traitement de 6 ou 8,000 francs. La règle générale est de les payer selon les besoins de leurs missions. Comme ils construisent au milieu des sauvages des églises,

des écoles, leurs fonds leur sont fournis dans ce but et non mis dans leur poche comme l'argent d'une messe.

Il n'est pas vrai que ces fonds soient pris dans les caisses des sociétés bibliques. Celles-ci emploient toutes leurs ressources à faire vendre ou donner la Bible sur tous les points du globe, et j'ai la conviction qu'il n'est pas un des lecteurs de ces feuilles qui ne sache bien que c'est par les sociétés bibliques que la Bible est vendue en France à prix réduit et même donnée aux indigents; cela est si vrai que le clergé catholique lui-même se plaint de cette diffusion de lumières au milieu du peuple, et qu'il s'efforce, par ses défenses de lire ce livre divin, de mettre la lumière sous le boisseau et de poser l'éteignoir sur la vérité.

Il n'est pas vrai que les missions protestantes soient de pitoyables missions; elles comptent aujourd'hui plus de 4,200 missionnaires, c'est-à-dire six fois plus que l'Eglise catholique qui est cependant trois fois plus nombreuse.

Il n'est pas vrai que nos sociétés protestantes soient remuées par l'intérêt. Toutes les fonctions des membres de leurs comités et de leurs correspondants sont gratuites; des comptes publics sont rendus chaque année, et je ne sache pas qu'une seule accusation d'infidélité soit jamais sortie de la bouche de ceux qui donnent. Il faut que ce soit notre auteur, qui ne donne rien, qui vienne se plaindre.

Notre auteur a dit une seule vérité, c'est que nos sociétés bibliques, etc., disposent de 30 millions par an. Cela prouve qu'il y a beaucoup de charité chez les protestants qui font des dons aussi abondants, uniquement pour la conversion des païens et des catholiques superstitieux ou des incrédules. Si donc le clergé romain continue à maudire ces sociétés protestantes, elles n'en continueront pas moins à suivre le précepte de leur maître : « Faites du bien à ceux » qui vous persécutent; priez pour ceux qui vous maudis-

» sent; » et toujours elles leur enverront des Bibles en leur disant : C'est la parole de Dieu.

CATÉCHISME CATHOLIQUE, « CHAPITRE VII. Où l'on prouve que » l'Eglise catholique ne fait aucun tort à sa religion en ad- » mettant l'autorité de la tradition et ne permettant pas à » tout le monde la lecture des Saintes-Ecritures, ni en fai- » sant ses offices publics en langue latine. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Voici le passage de saint Paul cité en faveur des traditions : « Demeurez fermes et conservez les traditions que vous avez apprises, soit par nos paroles, soit par nos lettres. » A cela notre auteur ajoute : On voit par là que l'Apôtre veut qu'on retienne également ce qu'il a enseigné, soit par écrit, soit de vive voix.

Oui, il est vrai, chacun doit retenir ce que l'Apôtre lui a dit par écrit ou de vive voix. Ainsi, les Thessaloniens devaient suivre ce conseil pour les lettres qu'ils avaient reçues et pour les paroles qu'ils avaient entendues. Nous, de même, au dix-neuvième siècle, nous devons retenir ce que l'Apôtre nous a dit par écrit ou de vive voix. Or, nous avons ses lettres et nous retenons ce qu'il a écrit; mais nous n'avons pas entendu un seul mot de sa bouche, donc nous ne pouvons pas retenir ce qu'il ne nous a pas dit de vive voix. N'est-il pas évident que c'est abuser de la simplicité du lecteur que de vouloir nous confondre avec les Thessaloniens? et qu'il y a entre eux et nous, au sujet des traditions laissées par saint Paul, la différence du tout au tout, puisque *eux* ont entendu la voix de saint Paul et que *nous* ne l'avons pas entendue? — Mais, dit l'Eglise catholique, les Thessaloniens les ont répétées à leurs enfants, ceux-ci à leurs descendants, et ainsi ces paroles nous sont parvenues : donc nous devons suivre ces traditions comme nous acceptons l'Ecriture elle-même. — Voilà précisément la conclusion que nous ne pouvons pas admettre. Les épîtres de saint Paul, écrites en toutes lettres, confiées au parchemin et simplement copiées, ont pu nous parvenir sans

altération; mais quant aux paroles passant par la bouche des hommes de plusieurs générations, comment puis-je croire qu'elles n'ont pas été altérées? Altérées par la faiblesse de la mémoire; et si chacun y a changé un mot, qu'ont-elles dû bientôt devenir? Altérées par l'infidélité de leurs dépositaires; et si ces traditions sont précisément les seuls appuis des intérêts de l'Eglise catholique, comment croire que cette Eglise n'aura pas eu la tentation de les façonner sur ses besoins? Quoi de plus facile et de plus commode, quand on ne trouve rien dans la Parole de Dieu en faveur du dogme qu'on veut établir, que de dire : *On dit* que tel père de l'Eglise *a dit* qu'un autre père *avait dit* que les Thessaloniens *avaient dit* que saint Paul *avait dit* que... Comment, au milieu de *dit* et *redit* si nombreux et si intéressés, voulez-vous que j'accorde la moindre confiance à ces paroles?

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « D. L'Eglise catholique ne prive-t-elle pas les fidèles d'un grand secours en leur défendant la lecture de l'Ecriture-Sainte?

» R. L'Eglise n'a jamais interdit aux laïques la lecture des Saintes-Ecritures; elle a voulu seulement qu'ils fussent munis de quelque attestation de leur piété et de leur *docilité!!* »

COMMENTAIRE PROTESTANT. « De leur docilité, » c'est-à-dire qu'on vous permet de lire l'Ecriture-Sainte pouvu que toutes les fois que ce livre se taira sur les dogmes catholiques, vous soyez *dociles* et vous croyiez vos prêtres. Lisez la Bible, à condition que si elle contredit formellement l'Eglise romaine, vous soyez *dociles* et que vous fermiez les yeux. Enfin, lisez la Bible si vous voulez; mais soyez dociles à l'Eglise. J'avoue, qu'à cette condition, l'Eglise romaine n'a pas grand' chose à craindre; mais alors, je le demande, que signifie cette liberté de lire la Bible?

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « D'ailleurs, aujourd'hui les principaux pasteurs permettent la lecture des Saintes-Ecritures

» à tout le monde, pourvu qu'on les lise dans des traductions qui ne soient pas vicieuses. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Il paraît que le pape n'est pas un des principaux pasteurs, car il ne permet pas à une Bible de franchir la limite de ses Etats. Il paraît que le clergé des royaumes de Naples, de Sardaigne, etc., ne fait pas partie de ces principaux pasteurs, car une seule Bible de voyageur ne peut pas trouver grâce à leurs douanes. Enfin, je ne sais où sont ces principaux pasteurs; mais ce que je sais bien, c'est qu'à Paris, Lyon, Marseille, il n'y en a guère et que la Bible y est interdite par la plupart des ecclésiastiques. Voici le débat dont chaque jour on est témoin en France, entre des colporteurs bibliques protestants et des prêtres catholiques : Voulez-vous acheter une Bible ? — Non. — Pourquoi ? — C'est une version protestante. — Voici une version catholique ; la voulez-vous ? — Non, c'est celle de Sacy qui était janséniste. — Que vous faut-il donc ? — Une version approuvée. — Laquelle ? — La vulgate. — Mais en français ? — La vulgate. — Mais le peuple ne sait pas le latin ? — La vulgate. — Mais pourquoi n'avez-vous pas une traduction en langue vulgaire approuvée par l'Archevêque ? — La vulgate. — Vous m'impatientez avec votre vulgate ! autant vaudrait donner une Bible chinoise qu'une Bible latine à qui ne sait pas le latin. Si vous êtes de bonne foi, publiez donc enfin une version catholique en français, qui soit approuvée du pape et des archevêques ; formez donc, je ne dis pas comme nous, vingt sociétés bibliques, mais formez-en une seule ; vendez, je ne dis pas comme nous à prix réduits, mais à prix coûtants ! de grâce, répandez donc la Bible, La parole de Dieu ; brûlez un cierge de moins ; donnez une Bible de plus, et alors, nous croirons que la Bible ne vous est pas hostile, que vous ne la craignez pas. Nous vous le déclarons, aussi longtemps qu'il n'y aura pas une société biblique catholique en France, nous vous croirons ennemis de la Bible, ennemis de la vé-

rité et ennemis de celui qui l'a donnée au monde.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « *D.* l'Eglise catholique n'a-t-elle » pas tort de faire les offices publics dans une langue qui » n'est pas entendue par le peuple?

» *R.* Les protestants ont beau s'appuyer sur le quator- » zième chapitre de la première épître aux Corinthiens, où » saint Paul ne veut pas qu'on parle une langue inconnue » aux auditeurs dans les assemblées religieuses s'il n'y a » quelqu'un qui l'interprète. En lisant ce chapitre, il est » aisé de voir que l'apôtre n'entend pas y parler du culte » public, c'est-à-dire de la messe et des autres offices de » l'Eglise, mais de certaines assemblées particulières que » les simples fidèles formaient entre eux pour s'entretenir » des choses pieuses et s'animer les uns les autres à la » piété. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Observez l'ingénieuse distinction de notre auteur pour éluder l'ordre formel de l'Apôtre qui défend de parler des langues inconnues dans l'Eglise. Il appelle les Eglises dont parle saint Paul de *certaines assemblées particulières*, il affirme que ce n'est pas le *culte public*. Il est facile d'affirmer, mais difficile de prouver dans un tel cas. Saint Paul a-t-il dit qu'il fût question là d'assemblées particulières? qu'il y eût d'autres assemblées pour le culte public? Non; rien de semblable. Il nomme ces assemblées de *l'Eglise*, et neuf fois il répète dans le passage le mot *Eglise*. Il fait plus, il dit: « Si donc *toute l'Eglise* est assemblée, etc. » Est-ce là désigner certaine assemblée particulière, que de dire toute l'Eglise?

Le catéchisme ajoute que saint Paul n'a pas voulu parler « de l'office de la messe. » — Chose étonnante, en vérité que saint Paul n'ait pas voulu parler de la *messe* qui n'existait pas alors et qui est une invention des siècles suivants. En vérité notre auteur fournit des verges pour se faire fouetter.

CATÉCHISME CATHOLIQUE. « CHAPITRE VIII. Où l'on réfute les

» mauvais prétextes qu'apportent les protestants pour ne pas se faire catholiques. »

COMMENTAIRE PROTESTANT. Ces prétextes reviennent à ceci : 1° on ne doit pas quitter la religion de ses pères ; 2° nos parents s'opposent à notre conversion ; 3° en changeant, nous nous exposons aux persécutions de nos anciens coreligionnaires ; 4° il suffit de faire le bien dans toute religion.

L'auteur réfute très bien ces quatre prétextes ; il suffit de substituer le mot de catholique au mot de protestant, et ainsi, pour la première fois, son catéchisme et notre commentaire se trouveront d'accord.

CONCLUSION. — Cher lecteur, je me suis efforcé d'être rapide pour être lu. Maintenant je vous supplie de m'accorder encore deux minutes d'attention pour vous présenter le résumé des principes protestants mis en parallèle avec les principes catholiques. Après cela je vous laisse jugé. Que Dieu vous éclaire !

L'Eglise réformée vous dit : Ne vous en rapportez pas à ma parole, mais examinez la sainte Bible et soyez juge de ce que vous devez croire.

L'Eglise romaine vous dit : Croyez-moi sur parole et si vous prenez la Bible, que ce soit pour y voir ce que j'y vois ; sans cela, Anathème !

L'Eglise réformée vous dit : Il s'est rencontré de vrais chrétiens dans toutes les communions, ce sont ceux qui ont accepté dans leur cœur les vérités de la Bible.

L'Eglise romaine vous dit : Luthériens, calvinistes, grecs, tous ceux qui sont hors de l'Eglise romaine sont damnés ; et lors même que hors de cette Eglise, vous protesteriez de votre amour pour Dieu, de votre foi en Jésus-Christ, de votre respect pour la Bible, sur vous anathème !

L'Eglise réformée : Confessez-vous à Dieu.

L'Eglise romaine : Confessez-vous au prêtre.

L'Eglise réformée : Dieu seul pardonne.

L'Eglise romaine : Le prêtre absout.

L'Eglise réformée : On est sauvé par les mérites de Jésus-Christ.

L'Eglise romaine : On est sauvé par les mérites des Saints.

L'Eglise réformée : Dieu seul est infallible.

L'Eglise romaine : Le pape, homme, est infallible.

L'Eglise réformée : Répandez la Bible.

L'Eglise romaine : Cachez-la ou la brûlez.

L'Eglise réformée : Priez Dieu.

L'Eglise romaine : Priez la Vierge.

Tout ce qui précède peut se résumer en ceci : l'Eglise réformée vous adresse à la Parole de *Dieu*, à la confession à *Dieu*, au fils de *Dieu*, au pardon de *Dieu*, au salut de *Dieu*, en un mot, elle vous adresse toujours à *Dieu*.

L'Eglise romaine, au contraire, vous adresse à la Bible expliquée par l'Eglise, c'est-à-dire par les *hommes*; à la confession du prêtre, *homme*; à l'absolution du prêtre, *homme*; aux prières des saints, *hommes*; à l'infaillibilité du pape, *homme*; en un mot, elle vous adresse toujours à *l'homme*.

Tout en deux mots :

L'Eglise réformée vous adresse toujours à *Dieu*.

L'Eglise romaine vous adresse toujours à *l'homme*.

Voyez qui vous préférez pour guide : Dieu ou les hommes ? Voyez où doit être la boune foi et le désintéressement : chez ceux qui vous disent : Vous pouvez vous sauver sans moi, ou ceux qui vous disent : il vous faut mon absolution ? chez ceux qui vous laissent aller vous-mêmes à la source de la vérité, de la grâce et du bonheur, ou chez ceux qui s'interposent entre vous et le ciel, et qui vous disent : Tu ne passeras pas sans ma permission ? Oh mon Dieu ! est-il bien possible qu'on ait aveuglé ton peuple jusqu'à ce point ? est-il bien vrai que l'homme pécheur ait pu,

sans étonner le monde, prendre la place du Dieu saint? Mon Dieu! il en est ainsi, parce que ta Parole l'avait prédit; mais son règne n'est-il donc pas encore fini? Seigneur, hâte-toi! viens bientôt! Que ton Saint Esprit éclaire le monde! que Jésus soit cru et prêché sur la terre; que ton règne vienne, et que celui de Satan se dissipe comme les ténèbres de la nuit devant l'astre du jour, devant toi, Seigneur, Soleil de l'éternelle vérité!



LES SAINTS DE SAINTES

ou

EUTROPE, EUSTELLE ET LES DEUX INNOCENTS.



Comment les hommes en sont-ils venus à vénérer les reliques? c'est ce que nous allons examiner.

Jadis comme aujourd'hui, les philosophes, comme les hommes inspirés, ont adoré le Dieu créateur des cieux et de la terre; c'est à Lui qu'ils ont, non seulement adressé leurs hommages, mais encore leurs prières; et comme ce Dieu est amour et sainteté, les véritables sages lui ont demandé la sainteté de vie et l'amour pour leurs frères.

Mais ce Dieu trois fois saint, ce Dieu Esprit et Vérité ne fut pas toujours compris par l'esprit grossier des hommes, et ceux-ci, plus frappés des dons que de la bonté du donateur, transportèrent leur adoration du Créateur à la créature, par exemple, de Dieu aux astres; et comme le plus brillant sur leur tête et le plus fécond sous leurs pieds c'était le soleil, les Incas adorèrent l'astre qui nous donne le jour. C'était une erreur; mais enfin, elle s'explique par l'absence d'une révélation divine et par les bienfaits que cet astre versait sur ces hommes. Les Incas étaient déjà

des idolâtres, mais des idolâtres plus égarés que coupables.

Cette déification de la nature fut bientôt suivie de la déification de l'homme. L'antiquité eut ses Héros, ses Rois, ses Législateurs dont elle fit des êtres divins. Elle invoqua Mars dans les combats, Neptune sur les eaux, Cérès dans les champs, et s'éloigna plus encore que les Incas du Créateur; adorer le soleil, c'était adorer un objet bienfaisant, représentant Dieu; mais adorer un homme, quelquefois criminel, souvent pervers, toujours pécheur, c'était rabaisser la Divinité à notre niveau et en faire l'auteur du mal; c'était une dégradation pire que la précédente. L'homme avait ainsi fait Dieu à son image afin qu'il fût plus facile de lui ressembler; son idolâtrie n'était donc pas seulement une erreur, mais encore un péché.

Ce ne fut pas le dernier degré d'abaissement; on vit en Egypte des hommes transporter leur adoration de l'homme à la bête, et à la place de Jupiter mettre un crocodile ou un serpent, comme s'ils avaient peur d'avoir à suivre encore quelques bons exemples, comme s'ils désiraient être libres d'imiter complètement la brute. L'homme pervers a encore une conscience qui distingue entre le juste et l'injuste, et quoiqu'il fasse le mal, il approuve le bien. Cette conscience était donc un embarras, il fallait s'en délivrer, et la bête fut déclarée Dieu! Des appétits charnels furent les seules leçons qu'il restait à ses adorateurs: troisième degré, degré d'infâme dégradation.

Parvenus à ce point, il semble que les hommes ne pouvaient plus descendre; erreur! ces hommes, comme leurs dieux, n'étaient encore que courbés vers la terre, ils toucheraient à la boue; de nos jours d'autres s'y sont vautrés, ils ont creusé la terre, fouillé les tombes, remué la pourriture, tiré les os du milieu de la vermine, et, à ces os, ils disent: vous nous protégerez! matières infectes, écoutez nos prières! pourriture, reçois nos baisers! ali-

ments des vers, venez sur notre sein, montez sur nos autels, garantissez-nous de la maladie et de la misère ! carcasse de saint Eutrope, priez pour nous ! Et ces derniers idolâtres, pires que les païens adorateurs de Jupiter, pires que les Incas adorateurs du soleil, pires que les Egyptiens adorateurs d'un crocodile, ces idolâtres ont déterrés, baisés, encensés, promenés et priés des ossements décharnés ! tel Dieu, tels adorateurs. Le Dieu des Sages était saint, il exigeait donc la sainteté ; le Dieu des païens était valeureux, il demandait le courage ; le Dieu des Incas donnait des moissons, il réclamait la reconnaissance ; le Dieu des Egyptiens vivait, il rendait nécessaire les soins assidus de ses adorateurs. Mais cet os n'est ni saint, ni valeureux, ni bien-faisant, ni même animé comme la bête ; cet os est de la matière, de la matière inerte, morte, pourrie ; cet os n'exige donc rien de ses adorateurs, et voilà précisément pourquoi ses adorateurs l'ont choisi. Personne, en le baisant, ne songe à lui promettre d'être plus saint, plus pur, plus véridique, ni meilleur ; mais tous lui demandent, au contraire, quelques biens. Et quels biens, hélas ! non pas ceux du ciel, des vertus ; mais ceux de la terre, de la fortune, quelque prospérité vulgaire, ou même un mari qu'on ne peut pas trouver, et cela au prix d'une épingle et d'un verre d'eau (1) ! Honte, honte éternelle aux auteurs de telles jongleries, et malheur au peuple qui, écoutant plus ses passions que sa conscience, se laisse ainsi volontairement tromper (2) !

(1) Une épingle jetée dans la fontaine de sainte Eustelle, à Saintes, vous apprend si vous serez marié dans l'année, et un verre d'eau bu aide à trouver le mari.

(2) Nous n'ignorons pas que les idolâtres romains veulent établir une distinction entre vénérer des os et adorer Dieu ; mais nous savons aussi que cette distinction n'est que dans les livres et non dans les esprits. Quand une pauvre femme est à genoux devant la chaise d'Eutrope et prie, pensez-vous qu'elle ait un sentiment différent de celui qui l'anime lorsqu'elle prie Dieu ? Et vous, théologiens subtils de Rome, si vous

Mais ce que je viens de dire est-il un rêve ou bien une réalité? Vous allez en juger. J'ai lu aujourd'hui la brochure et vu aujourd'hui la cérémonie dont je vais vous parler.

La brochure intitulée : *Notice sur saint Eutrope, son tombeau et la découverte qui en a été faite le 19 mai 1843*; cette brochure m'apprend que saint Eutrope est l'apôtre de la Saintonge qui a vécu au premier ou au troisième siècle, et voici les preuves merveilleuses qu'on m'y donne de toutes ces assertions.

1° Les os découverts en 1843 sont bien ceux du saint, car le mot *saint* ne se trouve pas dans l'inscription.

2° Il est évident que ce sont bien là les restes d'Eutrope, apôtre, car il s'y mêle des os de deux petits innocents massacrés par Hérode et ceux d'une jeune fille de dix-sept ans.

3° Ce sont bien les résidus de l'apôtre qui a vécu aux premiers siècles; qui a évangélisé la Saintonge; qui a converti Eustelle, fille d'un prince païen; qui de tous temps a fait des miracles; qui a été connu dans tous les siècles; qui a été transporté d'église en église, de ville en ville; tous ces détails sont bien certains, car sur sa tombe, pour toute histoire, on a trouvé ce seul mot : EUTROPIVS! Plus le mot est solitaire, plus ces détails sont certains; car ce mot étant seul doit avoir été nécessairement écrit à une époque où l'on n'en savait pas davantage, époque lointaine; donc c'est bien Eutropius le saint; Eutropius l'apôtre de la Sain-

avez jamais sincèrement prié, voudriez-vous bien m'expliquer comment, en passant de l'autel d'un saint, créature, à l'autel où se trouvait le crucifix, image du Dieu créateur, vous avez en même temps dépouillé la vénération pour revêtir l'adoration? A quoi vous avez reconnu que ce degré de ferveur était dans la limite permise envers un Saint, et tel autre degré à la hauteur requise pour Dieu? Si vous fléchissez le genou devant une relique, si vous baisez un os, si vous priez la matière, si vous honorez et vénérez *religieusement* la créature, que faites-vous donc de plus pour Dieu? avez-vous deux paires de genoux et deux cœurs pour en donner un à chacun?

tonge ; Eutropius le convertisseur d'Eustelle ; Eutropius le faiseur de miracles. Si tout cela était écrit en tout autant de termes sur son tombeau, vous comprenez que la chose serait bien moins évidente. Oh ! logique romaine et miraculeuse !

La brochure nous dit encore : « C'est une grande question... de savoir si saint Eutrope est venu dès le premier » siècle... ou si sa mission ne date que du troisième... » On ne connaît rien de bien certain sur les détails de son » apostolat, et à l'égard de ces restes, au dix-septième siècle la tradition s'éteignit. Du Saussay... mit dans son » martyrologe gallican, en 1636, que toutes les reliques de » saint Eutrope qui se trouvaient à Saintes furent profanées et détruites..... » Malgré tout cela l'histoire détaillée qui précède n'en est pas moins assurée.

Mais une circonstance particulière mérite surtout d'être mentionnée, car elle constitue le droit d'Eutrope à faire vénérer ses os ; je veux parler de son martyre. Or, savez-vous quelles sont les preuves de ce martyre ? Ecoutez et appréciez bien : « Deux abbés ayant levé le couvert de la » capse où les ossements étaient renfermés, remarquèrent avec étonnement que sa tête était entamée par un » coup de hache. » Quel génie que celui de ces abbés qui, à l'inspection d'un crâne, reconnaissent qu'il a été tranché d'un coup (non pas de glaive) mais de hache ! Mais si ce génie ne vous paraît pas une garantie suffisante, voici le complément de la preuve. « La nuit suivante, le saint apparut à ces deux mêmes abbés et leur dit : Sachez que » c'est par cette blessure que vous avez remarquée à ma » tête que j'ai consommé mon martyre. » Ainsi un rêve de deux abbés déjà décidés à voir un coup de hache dans un coup quelconque, voilà la preuve indubitable qu'Eutrope fut jadis un martyr et aujourd'hui se trouve un saint.

Mais continuons ; les os trouvés à Saintes sont bien ceux d'Eutrope, car les Bénédictins de Vendôme prétendent

aussi les posséder. A la vérité notre auteur combat leur prétention. Je ne dis pas même qu'un des deux partis n'ait pas raison; mais alors il faut convenir que nécessairement l'autre a tort. Le corps d'Eutrope ne peut pas être à la fois à Saintes et à Vendôme, et si la relique est authentique ici, elle est fausse là-bas. Donc pendant des siècles les fidèles ont prié une relique mensongère, les restes d'un simple homme, d'un pécheur; peut-être d'un damné qui, en enfer, blasphème le nom de Dieu!

Il y aurait bien encore cette petite difficulté d'un nom commençant par une syllabe grecque et finissant par une désinence latine; d'un nom écrit avec une initiale prise dans l'alphabet d'Athènes et emprunté pour le reste à l'alphabet de Rome. Mais c'est pour les ignorants qu'on écrit de telles légendes; le peuple n'y regarde pas de si près: donc la brochure n'en dit rien.

Ne croyez pas cependant que son auteur soit un sot, même en Ecriture sainte, car il va vous donner bientôt une preuve étonnante de sa science d'interprète. Peut-être ignorant comme moi, vous aviez pensé que ces paroles de Jésus à ses apôtres: « Où deux ou trois seront réunis en mon nom, je me trouverai au milieu d'eux; » vous pensiez, dis-je, que ces paroles signifiaient tout bonnement que Jésus se trouvait au milieu des hommes qui le prient ou qui l'adorent? Eh bien! pas du tout, d'après notre savant interprète de la Parole de Dieu, cela veut dire que partout où les os de deux ou trois cadavres se trouvent réunis, Jésus se trouve au milieu d'eux! Voilà qui est clair, voilà qui est spirituel! Oh! enfants de la matière! aveugles qui aveuglez les faibles... Mais non, ce n'est pas l'ignorance, c'est l'imposture qui a dicté ces lignes; car vous le savez, pour ces Messieurs, l'imposture en pareille matière c'est fraude pieuse et bénie.

Quoi qu'il en soit, voilà les os qu'on a promenés aujourd'hui à la face du ciel, comme pour en insulter l'Auteur.

Voilà les os que de grands dignitaires, évêques et archevêques, ont salués, vénérés et priés ! Voilà les os que la foule ébahie était venue contempler de vingt lieues à la ronde ! voilà les os que j'ai vu passer sous ma fenêtre avec le cortège suivant :

Dix soldats pour écarter la foule ;
Plusieurs suisses d'église et leur tambour-major ;
Longue file de femmes chantant en chœur ;
Une centaine de religieuses ;
Environ trois cents prêtres ou séminaristes ;
Trente chanoines ;
Une urne d'encens ;
Sept manteaux de velours rouge ;
Cinq évêques mitrés et un archevêque avec crosse ;
Les os !
Dix robes jaunes ;
Des notabilités :
Quelques soldats ;
La musique militaire sortant de l'église ;
Deux ou trois cents badeaux ;
Une femme estropiée, portée par deux hommes ;
Un boiteux suivant de loin avec ses béquilles.

Ensuite la procession s'est dispersée, et le tour des badadins est venu. Sur la promenade publique on avait apporté un poisson empaillé, toutes les orgues de barbarie et les vielles des alentours ; et puis *à tous les coups l'on gagne* : et puis les bateleurs de foire ; et puis tout l'attirail qui s'attache à une fête mondaine, à un bal champêtre ; si bien les marchands de tout genre étaient convaincus que la foule était venue là pour voir et pour s'amuser ; voir les os comme le poisson empaillé ; s'amuser à l'église comme sur le cours. Enfin on a soupé à l'hôtel sans parler ni d'Eutrope, ni d'Eustelle ; on est monté en voiture, et, à l'heure où j'écris, le rideau de la nuit est tombé, la farce est jouée.

Voilà, prêtres romains, la foi que vous avez donnée au

peuple : la foi à la matière, sous l'appât d'un bienfait terrestre ! Mais non, votre peuple n'en est même plus là, et si quelques-uns vous appellent encore de leurs vœux, ce sont les cabaretiers dont, en attirant la foule, vous faites aller le commerce. Mais cette foule, un instant amusée, crie déjà qu'elle n'en a pas eu pour son argent ; elle dit que votre fête était mesquine, tandis qu'un homme d'esprit affirme qu'il n'y manquait rien... que la foi !

Insensés ! ne voyez-vous pas que vous achevez d'ébranler la maison que vous voulez habiter ?

Idolâtres ! ne voyez-vous pas qu'il n'y a rien de commun entre votre fétichisme et la religion de Jésus-Christ, esprit et vérité ?

Mais non, vous vivez de l'erreur et du mensonge, comment consentiriez-vous à voir ? Je vous laisse donc pour m'adresser à vos victimes, à ce peuple que vous abusez.

Oui, peuple, on te trompe : le romanisme n'est pas l'Évangile ; tu vas en juger. Rome met ton salut au prix de mille singeries ; place ton pardon sur un os ; met ton éternité au bout d'un pèlerinage, et, sous mille formes, t'extorque ton argent ou ta considération ; mais l'Évangile ne te demande rien de semblable, ou plutôt l'Évangile ne te demande rien ; au contraire, l'Évangile te donne, sans les trente messes commandées par Edouard d'Angleterre, sans le cierge entretenu et brûlé par Alphonse de Poitiers, au prix de vingt livres de rente, l'Évangile te donne, sans argent, le pardon de tes fautes, l'entrée du ciel et l'éternelle félicité. Dans l'Évangile personne ne spéculé sur toi, pauvre peuple ; c'est gratuitement et non à prix d'or qu'on te sauve ; c'est Jésus-Christ Dieu et non pas un prêtre homme qui te pardonne ; et les dons qu'on t'offre pour cette vie sont ceux du Saint-Esprit : la sagesse, la pureté, les vertus chrétiennes, et non pas la santé de ton corps et la prospérité de tes affaires terrestres. Ne vois-tu pas que ces spéculateurs te prennent par ton faible et te promettent, non ce

que Dieu veut te donner, mais les choses qu'ils savent être de ton goût, c'est-à-dire les biens de ce monde, la fortune et le plaisir?

Lecteurs, comparez donc la religion de Rome à la religion de l'Évangile, et jugez de la distance qui les sépare :

Pour obtenir le pardon de vos péchés, Rome vous envoie à des os morts; l'Évangile vous adresse à Jésus-Christ vivant.

Pour acquérir la gloire éternelle, Rome vous envoie aux habitants des sépulcres, aux compagnons des vers, à des restes que vous repugneriez à toucher; l'Évangile vous adresse au créateur des cieux et de la terre, au Dieu bon et tout-puissant.

Pour obtenir la foi, Rome vous dirige vers un cimetière; l'Évangile vous pousse vers le Saint-Esprit.

Maintenant choisissez : là des os, un sépulcre, toujours de la matière; ici, Jésus-Christ, Dieu, l'Esprit saint, toujours l'Esprit et la sainteté. Quelle ressemblance, je le demande, entre ces deux croyances? La ressemblance des ténèbres à la lumière, du mensonge à la vérité!

« Laissez donc, vous dit Jésus, laissez les morts enterrer leurs morts, et vous, venez au Dieu vivant qui vous aime et veut vous sauver. » Pour arriver à Lui, vous n'avez ni chässe, ni église à traverser; il vous suffit de vous humilier dans le sentiment de vos fautes, de prier ardemment Dieu et de vous confier à Jésus-Christ. Jésus-Christ! voilà le Soleil de Justice, voilà l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde, voilà le Prince de la vie. Cherchez-le donc dans le ciel parmi les vivants et non sur la terre au milieu des morts.

LES
MYSTÈRES

DE
LA SALETTE

Tout le monde sait qu'une apparition étrange a frappé les yeux de deux jeunes bergers sur la montagne de la Salette. Mais qui leur est apparu? — La Vierge Marie, dit-on. — C'est le Diable, vous dis-je, et voici mes preuves.

D'abord le jeune berger, selon la brochure elle-même, était d'une intelligence bornée. Il a donc bien pu se tromper. Quant à la jeune fille sa compagne, peu instruite des vérités chrétiennes, nous dit encore le petit livre, elle ignorait sans doute que « Satan se déguise en ange de lumière » (2 Cor. II, 14). Je crois donc les deux enfants sincères, mais sincères et dupés. Dupés par qui? — Sans doute par ceux qui, plus tard, tirèrent parti de cette ruse pour accroître leur fortune et leur autorité.

Vous jugez donc toute apparition impossible, me dira-t-on peut-être? — Non, au contraire, je crois avec la Bible que « l'homme de péché vient avec la force de Satan, avec » toutes sortes de puissances, avec des signes et des faux » miracles, et avec toutes les séductions qui portent à l'ini-

» quité ceux qui périssent parce qu'ils n'ont point reçu
» l'amour de la vérité pour être sauvés. C'est pourquoi
» Dieu leur envoie un esprit qui donne efficace à l'erreur,
» en sorte qu'ils croient au mensonge. » (2 Thess, II, 9-11.)
Si donc l'apparition sur la Salette ne vient pas des hommes, elle vient de Satan; œuvre humaine ou satanique, choisissez. Ici c'est un et même, et le diable reste instigateur ou artisan.

Nous voilà donc au 19 septembre 1846. Germain et Mélanie cherchent leurs vaches et trouvent une belle dame. Elle porte un brillant diadème, une chaîne d'or, une croix de diamants, et des pantouffles revêtues de rubis.

Avant d'aller plus loin, qu'on me permette une simple réflexion : comment ces deux petits bergers, pauvres et ignorants, ont-ils pu distinguer les diamants des rubis? Ils n'en ont jamais vu ni touché, et cependant les voilà connaisseurs en pierreries! Mais ce n'est pas la peine de s'arrêter pour si peu de chose; passons.

Approchez-vous de « la tant belle dame » et « voyez couler ses larmes, » dit le récit. Second mensonge, car la Vierge Marie est une habitante des cieux, où, dit la Bible, il n'y a ni cri, ni larmes. Si votre Marie pleure, ce n'est donc pas la véritable, qui ne peut s'attrister. Quand on est mort et qu'on verse des larmes, on vient, dit la Bible, de l'enfer « où se font entendre des pleurs et des grincements de dents. »

Mais silence! La déesse va parler. Marie qui, dans l'Évangile, fait monter vers le ciel ce saint cantique : « O mon âme! exalte le Seigneur; sa miséricorde dure d'âge en âge » (Luc I, 46 et 50), Marie sur la Salette s'écrie : « Il n'y aura pas de pommes de terre!... » L'ai-je bien entendu? Quoi, Marie, qui jadis célébrait la sainteté, la grandeur et la miséricorde de Dieu, nous parle maintenant de pommes de terre? Et ce serait la même femme! après avoir passé deux mille ans dans le paradis, au milieu des

élans d'amour divin, dans des extases d'adoration, elle descendrait de ce ciel radieux pour nous entretenir de pommes de terre ! Mais ne voyez-vous pas que c'est une indigne caricature ? ou plutôt, ne voyez-vous pas que c'est un fripon qui, pour duper les gens, les prend par leur faible, et parle aux campagnards de pommes de terre pour s'en faire mieux écouter ? Mais Satan ne donne rien pour rien ; il donne une espérance que, plus tard, il fera payer en pèlerinages et en processions !

Ici, tout fin qu'il est, le diable se contredit. Il fait écrire dans une brochure « qu'il faut labourer et ensemer avec courage ; » tandis que dans un autre écrit, il conseille au contraire « à celui qui a du blé de ne pas le mettre en terre. » Comme la première exhortation n'est pas celle du fantôme, mais celle de l'éditeur parisien mise en note, je m'en tiens à la seconde, qui est bien celle de l'apparition. Voilà donc la Vierge Marie qui engage les agriculteurs à ne pas ensemer leurs terres ! Supposez que ces braves gens soient assez superstitieux pour obéir, nous arriverons donc au mois de juillet prochain sans récolte, sans pain. Voilà les émeutes, les pillages, les meurtres qui recommencent, et cela grâce à cette sainte Vierge ! Que sert à monsieur le ministre de distribuer gratis des semences ? la sainte Vierge a défendu de semer ! Que sert à la chambre des députés de favoriser l'agriculture ? La sainte Vierge a défendu de semer ! Envoyez des soldats, des gendarmes, la guerre civile approche, la sainte Vierge a défendu de semer ! Et vous avez l'effronterie d'assurer que c'est Marie, mère de Jésus, qui a dit cela ? Ah ! menteurs infailibles ! Des magistrats moins indulgents vous auraient déjà traduits devant les tribunaux pour avoir égaré l'opinion publique et préparé la famine, le pillage et le meurtre au milieu du peuple que vous exploitez !

Mais écoutez comment le diable se fait bon apôtre et dicte un évangile de sa façon : « Les pommes de terre, dit-il,

» renaîtront d'elles-mêmes dans les lieux où l'on n'en aura
» pas semé ; et les rochers se changeront en greniers de
» froment ; et l'on moissonnera sur les pierres. »

Voilà ce que la brochure donne pour des expressions bibliques. Or, le croiriez-vous lecteur ? Dans toute la Bible, il n'y a pas une seule de ces expressions ! pas une seule de ces pensées ! Le démon agit ici en effronté menteur qui compte sur l'ignorance dans laquelle il entretient le peuple à l'égard des saintes Ecritures pour présenter sa propre parole comme la Parole de Dieu !

Après les prophéties, voici le sermon : les deux principaux crimes du peuple, est-il dit, c'est de travailler le dimanche et de jurer tous les jours. — Sans doute, ne pas respecter le jour du repos et prononcer un jurement, c'est, en effet, violer deux des dix commandements de Dieu ; mais pourquoi le diable ne dit-il rien des huit autres ? Pourquoi par exemple, ne pas s'élever contre le meurtre ? C'est que lui-même est un meurtrier. Pourquoi ne pas blâmer le larcin ? c'est que lui-même est un larron. Pourquoi ne parle-t-il pas contre l'adoration des images ? C'est que, désirant en venir à se faire adorer, il commence par pousser à l'idolâtrie du plâtre ou du papier. Eh bien, si j'avais jamais moi-même une telle vision, je voudrais répondre au Tentateur par cet autre commandement de Dieu : « Tu » ne te feras aucune image... Tu ne te mettras pas à genoux devant elle... Tu ne lui rendras aucun culte. » (Exode XX.) A ces paroles, que répondrait Celui qui prit la fuite en entendant Jésus lui dire : « Il est écrit : Tu adores le Seigneur ton Dieu, et tu le serviras lui seul ? »

« Vos crimes tuent les récoltes, dit ensuite le fantôme. » Il paraît que ce fantôme n'était pas ami de l'Eglise catholique, apostolique et romaine ; car, si les crimes des hommes tuaient les récoltes et que leurs vertus les fissent pousser, les catholiques irlandais, désolés par la famine, seraient de grands criminels ; et les Turcs assez riches en moissons

pour nous envoyer du blé, seraient de véritables saints. Mais non, d'après la Bible, le méchant souffre ou prospère ici-bas comme le meilleur chrétien. Ce n'est pas dans cette vie, c'est après la mort que Dieu récompense ou punit. Si la vertu procure de bonnes récoltes, comment se fait-il que tant d'honnêtes gens soient pauvres ? Et si le vice amène la pauvreté, comment se fait-il que tant d'avares soient riches ?

Cette apparition n'a pas ensorcelé seulement les deux petits bergers ; bon nombre de gens se sont conduits dans cette affaire comme de vrais païens. Vous allez en juger. Germain apporte une pierre ramassée sous les pieds de la madone ; on brise le caillou en deux, et quoique Germain n'y eût pas grande foi, nous dit la brochure, on trouve une image à l'intérieur. Dans l'Évangile, Jésus-Christ n'accorde de miracles qu'à ceux qui se confient en lui, et il refuse d'en faire devant les habitants de Capernaüm à cause de leur incrédulité (Matthieu XIII, 58). Mais ici, Satan n'est pas si difficile : il choisit pour le favoriser de ses prodiges un enfant qui n'y a pas grande foi !

Non content d'ensorceler Germain, le diable ensorcelle les gendarmes, qui, d'après la brochure, s'oublent jusqu'à menacer de la prison ces deux enfants pour leur arracher un innocent secret. Il ensorcelle un marquis qui s'abaisse jusqu'à feindre de se fâcher. Il ensorcelle quatre curés qui mentent pour « essayer toutes les surprises et qui feignent de savoir ce qu'ils ne savent pas. » Des prêtres chrétiens pourraient-ils user de supercherie, feindre ce qu'ils ignorent et mentir ? Non sans doute, et si certains prêtres le font, ce sont les prêtres de l'Antéchrist.

Enfin Satan a ensorcelé bon nombre des habitants de pays en leur suggérant le projet d'exploiter cette apparition. Aujourd'hui l'on va chercher dans ces contrées des pierres, de l'herbe et de l'eau. On organise des pèlerinages et des processions. Tout cela fait aller le commerce de l'E-

glise et du cabaret. On vend aux curieux venus de loin des indulgences et des cailloux, des messes et du vin, des prières et de l'herbage. Au lieu de vous exhorter à la sainteté, on vous sert du foin; en guise de bons conseils, on vous donne de l'eau claire. Tout le monde, peuple et prêtre, fait son petit métier; en définitive, on étouffe la véritable foi sous la superstition, et on vous exempte des vertus chrétiennes au prix d'un brimborion païen!

Ah! ce ne sont pas là les doctrines de l'Évangile. Ce n'est pas là cette adoration en esprit et en vérité recommandée par Jésus-Christ; ce n'est pas là ce salut donné gratuitement à quiconque se confie au Fils de Dieu, mort pour nos péchés; ce n'est pas là la vie active et pure que l'Esprit-Saint donne à ceux qui prient avec simplicité, non sur telle ou telle montagne, paradant devant le public, mais dans le secret du cabinet.

P. S. Il y a un an que les lignes précédentes sont écrites. Depuis lors les prédictions du fantôme se sont-elles réalisées? La terre a-t-elle refusé le blé aux agriculteurs qui l'ont ensemencée? Non, les moissons de cette année ont été assez abondantes pour faire diminuer le prix du pain de moitié. Les champs où les fervents catholiques n'ont pas planté des pommes de terre, en ont-ils produit? Non: les fermiers irlandais qui, cette année, ont suivi le conseil de la fausse Marie répété par leurs prêtres, ces pauvres fermiers irlandais, victimes de leur superstition, sont à la veille de manquer de pain, et ils ont en perspective pour cet hiver une famine plus horrible que celle qui l'an passé fit périr dans leur pays un million d'habitants!

Tout cela a-t-il ouvert les yeux des pauvres habitants de l'Isère et des Alpes? Hélas non! et au dernier anniversaire quinze à vingt mille pèlerins se ruaient encore sur le théâtre de cette comédie. Là, comme au milieu d'une foire, on voyait, semés dans les champs, des autels pour dire la

messe, des chaires pour prêcher, des tables pour boire, et les mêmes hommes pour se guérir et s'enivrer ! « Des centaines de malades, nous écrit-on à ce sujet, criaient miséricorde, demandaient à haute voix leur guérison à la Vierge, prosternés auprès d'une croix au bord de la fontaine, se disputant un peu d'eau bourbeuse, grattant avec leurs ongles le sol pour enlever quelques pierres et se les distribuer. Près de là une troupe de jeunes gens buvaient et chantaient *la Marseillaise*. Des gendarmes se présentent pour les faire taire ; mais un curé, au visage riant leur dit : laissez-les s'amuser, chacun est libre ! »

L'évêque de Gap, qui d'abord avait proclamé le miracle, s'est ensuite rétracté dans une lettre citée par le *Patriote des Alpes*, disant qu'il retirait comme évêque ce qu'il avait avancé comme particulier. Je ne demande pas comment on peut concilier cette contradiction, car il y a longtemps que ces messieurs ont le privilège de se contredire tout en restant infaillibles ; mais je demande comment on explique ce changement ? Voici la réponse du même correspondant : « Il y a à deux lieux de Gap un pèlerinage célèbre à Notre Dame de Laus qui apparut aussi il y a quelque cent ans à une bergère. Ce lieu rapporta de grosses sommes. Mais la Salette commençait à faire négliger le Laus. Aussi !! »

Vous devinez le reste.

Ceux qui douteraient de tous ces tripotages peuvent s'en convaincre en écrivant à Grenoble où l'on fait des expéditions à l'intérieur et à l'étranger, de l'eau merveilleuse puisée à la source de la Sorcière.

Demandez, Messieurs et Dames, faites-vous servir ; demandez tandis qu'il en reste ; ce n'est pas la peine de s'en passer, la bouteille ne coûte que 15 francs !

Eh ! ces gens-là ne sont pas des escrocs ?

Eh ! les tribunaux n'ont rien à dire ?

Eh ! le catholicisme ne favorise pas la superstition ?

Eh ! le clergé est désintéressé ?

Eh ! les évêques désirent l'instruction du peuple ?

Eh ! tout cela n'est pas l'œuvre de Satan ?

De qui donc, s'il vous plaît ?

Ah ! quand Dieu envoie ses messagers, c'est sous de tout autres apparences. Comparez les sublimes apparitions mentionnées dans la Bible avec la mesquine comédie de la Salette. L'ange de l'Eternel parle à Moïse, mais dans une flamme subtile, dans un doux zéphyr, pour faire comprendre que Dieu spirituel, invisible, veut un culte de cœur et d'esprit. L'ange de L'Eternel descend vers Jacob, mais c'est pour lui promettre que toutes les nations seront bénies dans sa postérité. L'ange Gabriel visite Marie elle-même, mais pour lui prédire la naissance d'un roi éternel, Fils du Très-Haut, Sauveur unique du monde. Un ange se montre à saint Jean dans Patmos, mais pour dérouler à ses yeux les destinées de l'Eglise universelle, le jugement dernier et la Jérusalem céleste. La sainteté, toujours la sainteté, jamais la pomme de terre, voilà le motif de ces apparitions ! On voit là que c'est Dieu qui parle, non pas l'homme, et que son but est de sanctifier, non de divertir.

Laissons donc là ces vaines superstitions d'hommes nous amusant pour nous exploiter, nous jetant l'appât mensonger d'une guérison corporelle pour tirer de notre poche un argent qui serait mieux employé à nous soigner. Pécheurs ou malades, nous pouvons croire en Dieu dans notre chambre, le prier dans notre lit tout aussi bien que sur la montagne de la Salette, car il nous voit et nous entend partout. Il enverra son Esprit dans notre cœur sur tous les points du globe sans avoir besoin de faire descendre Marie précisément sur une terre déserte où des spéculateurs seuls ont intérêt à nous attirer.

Mais peut-être tenez-vous à faire quelque chose de difficile pour plaire à Dieu ? Eh bien purifiez votre vie, cessez de mentir, de vous enivrer, de tromper vos frères. Voilà, je pense, une tâche assez belle et une tâche vraiment utile.

Pour se guérir des morsures des serpents brûlants, les Israélites n'avaient pas besoin de monter au sommet de la perche où Moïse avait mis le serpent d'airain, mais il leur suffisait de tourner vers lui des regards confiants. Eh bien ! de même pour être guéris de vos péchés, maladie chronique et sérieuse, vous n'avez pas besoin de gravir sur un calvaire pour y baiser un poteau de bois : il vous suffit d'élever votre cœur vers Jésus mort pour vous racheter ; bien qu'il soit dans le ciel, il vous entend de là. Où donc que vous soyez, et qui que vous soyez, sans changer de place, sans attendre une seconde, priez où vous êtes, priez à l'instant, et selon la promesse de l'Évangile vous serez exaucés.



APPEL AUX PRÊTRES.



Chers amis, c'est un ami plein de compassion qui vous adresse ces lignes. Je ne vous connais pas individuellement, mais je connais vos angoisses ; elles me touchent et je voudrais vous en délivrer.

Je le sais, intérieurement du moins vous ne songerez pas à le nier, vous n'êtes pas heureux : votre profession de prêtre vous pèse ; et s'il est un regret profond dans votre vie, c'est d'avoir fait l'abandon de votre liberté. Pour la plupart, vous êtes entrés dans les ordres poussés par une volonté étrangère, stimulés peut-être par de nobles illusions sur le bien qu'il vous serait donné d'accomplir. Mais aujourd'hui, devenus vos maîtres, aujourd'hui désillusionnés par l'expérience, si vous pouviez remonter dans votre passé, à l'heure fatale où vous étiez encore sur le seuil du séminaire, ah ! sans doute vous ne le franchiriez pas.

Malheureusement, pensez-vous, le pas est fait ; un abîme me sépare du monde, de la famille, du bonheur, et il ne me reste qu'à pleurer en secret. Qui me donnerait du pain

hors de l'église ? Qui voudrait me voir, dépouillé de ma robe de prêtre ? Le mépris du monde, la vengeance de l'église ne me poursuivraient-ils pas partout ?

J'en conviens, ces obstacles sont grands, mais sont-ils insurmontables ? Non ; ils ne vous paraissent tels que parce que vous êtes de l'autre côté de la barrière. Un peu de courage ! un noble élan, et vous êtes libres ! Si la force vous manque, venez la puiser dans l'examen sérieux de votre triste position. Je vais sonder vos plaies ; peut-être ma main vous paraîtra-t-elle lourde ; mais n'ayez crainte, loin de vous blesser, elle veut vous guérir. Parcourons d'abord ensemble les anneaux de cette chaîne de fer qui meurtrit votre vie.

Dans votre intérieur, une pénible solitude. Je le sais, on a tenté d'étouffer en vous le cri de la nature ; mais je sais aussi que Dieu est plus fort que l'homme, et que si ces coupables tentatives ont pu mâter votre chair, du moins elles n'ont pu refroidir votre cœur. Pour vous comme pour les autres, une épouse et ses soins, des enfants et leurs sourires, sont restés, dans vos rêves du presbytère, les premiers éléments du bonheur ; et peut-être, à vous qui ne pouvez légitimement les souhaiter, ces biens, apparaissent-ils encore plus précieux. Y penser est pour vous une torture, les désirer un crime, et cependant vous ne sauriez échapper à ces pensées, ni à ces désirs. Pour tromper cette solitude, vous avez appelé une servante, une nièce, et ainsi doublé vos angoisses ou vos dangers. Il ne vous suffit plus de vous tenir en garde contre une affection toujours prête à naître, mais vous devez encore refouler, à chaque instant du jour, une pensée qui voudrait se communiquer, une indécision en quête d'un conseil, une larme demandant une consolation, et cela sous peine de retrouver la tentation coupable dans une innocente intimité. Peut-être avez-vous résisté jusqu'à ce jour, et peut-être aussi céderez-

vous demain. On ne se durcit pas à de tels combats ; on y use ses forces ; les victoires elles-mêmes y préparent des chutes ; et vainqueur jusqu'à la fin, vous en sortirez encore brisé par les luttes de la résistance.

Du presbytère , vous descendez à l'église ; mais vous n'échappez à un piège que pour tomber dans un second. Ici, le matin, devant l'autel ou sous la chaire, une foule de femmes se pressent sous vos yeux et savourent vos paroles. Le soir, au confessionnal, elles viennent une à une se pencher à votre oreille et vous faire le confident de leurs pensées intimes. Celle-ci, mondaine, vous déroule le tableau séduisant de ses longues erreurs. Celle-là, jeune fille, vous ouvre son cœur vierge ; son innocence vous intéresse, ses confidences vous captivent ; elle vous confesse que si jamais elle n'aima que sa mère, cependant elle éprouve le besoin indéfinissable d'un autre attachement. Vous entendez cela ; votre cœur bat plus vite ; vous rêvez le bonheur de celui qu'elle cherche, vous... mais non, cette pensée est déjà coupable, il vous faut l'étouffer et souffrir en silence, ou la nourrir et tomber dans le crime. Il semble, en vérité, que Satan se soit attaché à vous sous la forme du célibat, et qu'il n'ait revêtu cette figure que parce que vos fonctions vous mettent plus souvent en présence du sexe défendu.

Ai-je exagéré vos périls ? Non, amis, vous le savez, je n'ai regardé qu'au bord d'un abîme où je ne veux pas plonger plus longtemps du regard, mais j'en appelle à vos souvenirs, et vous demande si le célibat n'est pas le ver rongeur de votre vie ?

Si du moins, après avoir fui la solitude de l'intérieur et les tentations de l'église, vous pouviez trouver des amis et la paix dans le monde ; mais non, encore ici des femmes que vous ne pouvez approcher sans danger, ni fuir sans souffrance ; des hommes dont le courant d'idées ou d'affaires n'a rien de commun avec le vôtre. Dans une famille,

dans un cercle, dans la rue, vous vous sentez étranger ; par respect pour vous, on garde le silence ; vous remarquez que votre présence gêne et qu'on attend votre départ pour être à l'aise. Si chacun, au contraire, agit et parle en liberté, il vous semble qu'on vous tend un piège ou vous jette une injure, si peu votre costume, vos pratiques et tout ce qui rappelle votre personne rencontre de sympathie dans le monde !... Voilà ce que vous avez pu remarquer vous-même, ce qui sans doute vous a souvent fait souffrir ; que serait-ce si vous pouviez soupçonner tout ce qu'en votre absence, un monde trop peu connu de vous, témoigne pour votre caste d'antipathie et de haine ! Ce monde a tort, je le veux croire ; mais enfin, sachez-le, il vous hait, et vous hait vous, sans vous connaître personnellement, par le fait seul que vous êtes prêtre. Regardez autour de vous, à l'heure où je vous parle, et vous verrez une foule ameutée vous jeter de toutes parts la pierre sous forme de gravures, de livres, de drames, de discours. Ne vous y trompez pas : il n'y aurait pas tant d'écrivains pour vous outrager, s'il n'y avait pas tant de lecteurs prêts à leur applaudir. Si cette haine générale était sans motif, je vous dirais : Supportez-la, et marchez comme le fit Jésus-Christ, votre maître. Mais non, vous le savez, si ce n'est pas vous, d'autres se la sont attirée, et fussiez-vous encore plus saints, qu'on ne voudra pas voir de différence entre vous et vos collègues ; leur cause perd la vôtre, leur passé ruine votre avenir, et les arrêts du peuple déjà portés contre vos frères coupables, vous frappent, vous innocent, et stérilisent d'avance vos plus nobles efforts.

Voilà vos rapports avec le monde, voyons ceux avec vos collègues. Remarquez que je ne calomnie pas, je vous suppose le désir de faire le bien : vous cherchez à moraliser votre paroisse, vous soulagez le pauvre, vous renoncez à un casuel odieux au peuple, vous donnez moins de place aux pratiques minutieuses, et plus à la prédication de l'é-

vangile. Je le veux, vous avez en partie réussi. Qu'avez-vous gagné ? De chacun de vos collègues vous avez fait un jaloux. Dans votre dévouement, il ne voit qu'une ambition condamnable, ou tout au plus un mérite importun qui lui barre le passage. Négligez vos devoirs, et vous aurez des dénonciateurs véridiques ; remplissez votre tâche, et vous aurez des délateurs mensongers : si vous voulez avancer, épiez vos égaux, flattez vos supérieurs, faites-vous les complices des faiblesses des uns et des autres. Espionnez ce curé voisin qui vous espionne à son tour : déguisez-lui vos pensées comme il vous cache les siennes ; découvrez ses fautes comme il cherche les vôtres, et pour y mieux réussir, accueillez avec un sourire le baiser du traître qui vous désigne dans l'ombre à la main qui doit vous traîner devant le sanhédrin. Les trente pièces d'argent qui lui sont réservées pour salaire, c'est l'humble poste où vous êtes, ou celui où vous tendez.

A l'envie de vos égaux viennent se joindre l'orgueil et la tyrannie de vos supérieurs. Cet homme qui tout à l'heure rampait au-dessous de vous se redresse maintenant au-dessus de votre tête. Votre complaisant d'hier est votre maître aujourd'hui..... Et quel maître ! aussi dédaigneux que Jésus était humble, aussi impérieux que Jésus était doux, vous faisant acheter par de longues années de soumission aveugle une récompense vingt fois méritée, vous interdisant même un geste sans permission, se faisant l'intermédiaire indispensable des faveurs du saint-siège, et réclamant encore sa large part dans les fruits de votre pauvre église. Tout cela serait peu, si vous n'aviez encore à craindre l'injustice et le caprice. Depuis longtemps vous espériez une autre place, c'est un nouveau venu plus servile qui l'obtient. Vous avez alors quelque velléité d'élever la voix, on vous impose silence par la perspective d'une suspension. On veut surtout vous apprendre à obéir ; on essaye en vous jusqu'à quel point le jonc peut plier sans se rompre :

courbez-vous, courbez-vous encore, que votre front touche à vos pieds ; surtout ne levez pas un timide regard, ne laissez pas échapper un soupir, on vous accuserait de révolte et vous jetterait dans une paroisse un peu plus obscure!... et vous êtes un homme ? et cet évêque est votre semblable ? ah ! pauvre ami, on pourrait en douter !

Ainsi tenté, meurtri, combattu par vos serviteurs, vos collègues et vos maîtres, pourrez-vous au moins vous reposer sur vous-même et vivre heureux dans votre conscience ? Non, ici de nouveaux tourments vous attendent. Mis chaque jour en face de devoirs factices, minutieux, puérils, vous êtes sans cesse tentés d'en éluder l'accomplissement. Toutefois vous ne l'oserez pas toujours, pas même en secret, et quoique ces lois de l'église n'aient rien de commun avec la loi de Dieu, leur violation blesse votre conscience, si bien que vous êtes malheureux de les suivre et malheureux de vous en éloigner. Vous souffrez à voir un homme sérieux gaspiller sa vie dans de vaines pratiques, à marmotér à l'autel des paroles latines, promener son corps dans les rues et dans l'église, user son énergie morale en observances de jeûnes et de macérations. Vous vous révoltez intérieurement contre de telles absurdités.... et cependant, ne pouvant rompre avec elles sans rompre avec l'église, vous en venez à les observer sans conviction. Chaque devoir accompli coûte à votre dignité et chaque devoir négligé coûte à votre conscience. C'est ainsi en vous une lutte dans laquelle vainqueur ou vaincu vous êtes toujours sûr de trouver une douleur.

Eh ! quel martyr ne doit-ce pas être pour vous que de vous montrer toujours ce que vous n'êtes pas ! Recommander une pratique que vous voudriez supprimer, donner un pardon que vous savez ne pas à votre disposition, prêcher aux autres un saint que vous ne priez pas pour vous, suivre les fervents dans leurs superstitions pour ne pas les blesser, cacher votre pensée sous des paroles fausses ou équivoques,

éluder une question, faire en public ce que vous ne feriez pas en secret, vous contrefaire pour donner l'exemple, mentir à vous-même pour édifier les autres, et ainsi pour ne pas scandaliser les hommes, consentir à scandaliser votre Dieu !

Et devant l'incrédule, combien ce rôle n'est-il pas encore plus pénible ! vous trouvez dans votre paroisse un homme instruit ou influent en position de vous aider à faire le bien, mais vous sentez que cet homme n'a pas confiance en vous, il semble qu'il ait peur de votre robe. Lui direz-vous que vous méprisez ces vaines cérémonies qui le font sourire ? Non, car il vous mépriserait vous-même pour votre inconséquence. Garderez-vous, à son égard, les apparences que vous gardez avec le reste du troupeau ? Mais il vous accusera d'hypocrisie et se tiendra loin de vous. Il ne vous reste, à l'exemple de tant de prêtres dont le langage change selon les circonstances et les hommes, qu'à dire à cet incrédule que votre religion est bonne pour le peuple ; mais que lui, philosophe, peut agir par des considérations plus hautes. Honteuse flagornerie, dont le succès ne fera de votre dupe qu'un fourbe de plus !

Oui, une vie de formes, d'apparences, disons-le, une vie tissée d'hypocrisies, voilà ce qu'il y a de plus insupportable au monde, et ce qu'il vous faut cependant supporter ! Ah ! dites-moi, n'en êtes-vous pas encore écrasé, et ne criez-vous pas bientôt grâce ? Ne voulez-vous pas reprendre votre dignité d'homme pensant, vos droits de citoyen libre, vos privilèges de chrétien responsable devant Dieu ? Oui j'aime à le croire, et c'est pourquoi je viens à vous dans l'espoir de vous aider à secouer le joug qui vous pèse.

Et d'abord, chers amis, n'allez pas croire qu'en vous exhortant à briser le joug de l'homme, je veuille vous pousser à secouer celui de Dieu. Non, mais je voudrais vous engager à distinguer entre les deux pour rejeter l'un dur et pesant, et charger l'autre doux et léger. Chose

étrange ! ce Dieu qu'on fuit pour sa sévérité est de fait bien plus facile à satisfaire que ces hommes qu'on recherche pour leurs accommodements. Oui, Dieu ne vous demande ni célibat, ni jeûnes, ni abstinences ; ce qu'il réclame de vous, c'est que vous vous repentiez et croyiez sincèrement en Jésus-Christ, sachant bien que cette repentance et cette foi vous donneront un nouveau cœur et une nouvelle vie. Je comprends que le faux salut de Rome, incertain, acheté par parcelle, chaque jour, au prix de quelques pénitences, n'ait rien de bien rassurant pour vous. Mais lorsque vous saurez que le salut véritable est un don de Dieu et non pas un fruit de vos œuvres ; que ce salut vous est assuré dès ce jour et à toujours, sans condition, sans pénitence, sans messe, sans purgatoire, mais par le seul sacrifice de Jésus-Christ accepté par vous avec foi, oh ! pourrez-vous alors ne pas tressaillir de joie, ne pas changer de vie et hésiter encore à rompre avec l'homme pour vous attacher à Dieu ?

Mais hélas ! Rome a tellement faussé vos idées par le salut, et tellement calomnié les doctrines contraires aux siennes que je crains bien que vous ne me compreniez plus sur ce point ou que vous n'écoutez qu'avec prévention ce qui me reste à vous dire. N'importe, je poursuivrai ; il me suffit de savoir que je défends la cause de mon Dieu, et que je parle pour votre bien, pour me donner le courage de parler.

Et d'abord, ne m'écoutez pas, je vous prie, comme un homme qui vient exposer ici un système théologique, mais comme un ami, parlant à son ami ; dites-vous qu'il s'agit de vous, prenez pour vous, personnellement pour vous, les promesses de Dieu, et voyez si elles ne sont pas bien faites pour répondre aux besoins de votre cœur.

Quel que soit le nombre et l'importance des œuvres et des cérémonies accomplies par vous, vous avouerez que votre conscience n'est pas tranquille devant Dieu et qu'à cette

heure, vous ne verriez pas venir la mort sans terreur. Que ferez-vous donc? dire de nouvelles messes, vous soumettre à de nouveaux jeûnes? ferez-vous plus d'œuvres? Mais ce qui ne vous a pas tranquilisé hier ne vous donnera pas mieux la paix demain. Que vous ayez plus ou moins de confiance à toutes vos pratiques, je sais que votre conscience se soulève encore et vous trouble. Non, vous n'avez pas et vous n'aurez jamais le calme intérieur par de tels moyens. Encore une fois donc, que faire? Tout simplement vous jeter tout couvert de vos péchés sans crainte et sans hésitation dans les bras de Jésus, mort pour les effacer. Le moyen est si simple que je crains que par sa simplicité même il ne vous échappe; et cependant je ne puis pas, je ne veux pas l'embrouiller pour lui donner à vos yeux plus de créance; ce que vous avez à faire, je le répète et le répéterai sans me lasser, c'est de vous jeter tout couvert de vos péchés, sans crainte et sans hésitation, dans les bras de Jésus, mort pour les effacer. Mais c'est trop peu de chose, direz-vous. Oui, cher ami, c'est si peu de chose que ce n'est rien; mais c'est précisément parce que ce n'est rien de votre part que c'est tout de la part de Dieu. Ne veuillez pas agrandir votre œuvre pour amoindrir la sienne; et vous ne serez jamais mieux dans l'esprit chrétien qu'en vous humiliant jusqu'à n'attendre rien de vous, et tout de Dieu. Tout est là, et pour la troisième fois je veux le répéter afin de contraindre votre esprit à s'y arrêter: vous n'avez rien à faire, sinon de vous jeter tout couvert de vos péchés, sans crainte et sans hésitation, dans les bras de Jésus, mort pour les effacer.

Mais peut-être pensez-vous que vous saviez déjà que Jésus est un Sauveur? Oui, vous le saviez en théorie; mais remarquez qu'en pratique, toute votre conduite contredisait cette vérité; c'est sur vous, vos œuvres, que vous comptiez pour escalader le ciel; en sorte qu'élevé sur cette montagne de sable mouvant vous sentiez à chaque instant vos

pieds s'enfoncer. Jésus n'était pas pour vous le rocher inébranlable du salut, le rocher que la tempête des péchés ne saurait renverser, ni même atteindre. Si Jésus avait été pour vous un véritable Sauveur, un Sauveur tout entier, un éternel Sauveur, vous n'auriez plus eu de crainte ni de la mort, ni de l'enfer; que dis-je, plus de crainte? vous auriez été triomphant dans la joie et avec Paul vous vous seriez écrié : « je sais, oui je sais que ni la » mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les » choses présentes, ni les choses à venir ne peuvent plus » me séparer de l'amour que Dieu m'a témoigné en Jésus- » Christ. »

Votre salut, votre salut assuré, certain, éternel, voilà la pensée qui doit d'abord vous réjouir, et ensuite sanctifier votre vie. Croyez cela, non parce que je vous le dis, mais parce que l'Evangile en est plein; croyez cela, et vous n'aurez plus de peine à vous détacher d'une Eglise qui vous enseigne précisément le contraire.

Mais je sens que ce n'est pas en quelques mots que je puis vous exposer ici la vérité telle qu'elle est en Christ. D'ailleurs j'aime bien mieux que vous l'entendiez de la bouche de Dieu lui-même: c'est pourquoi je vous supplie avec instance d'aller l'étudier directement dans la Bible et en particulier dans le Nouveau Testament de notre Seigneur Jésus-Christ.

Toutefois, avant d'avoir lu cette Bible, vous désirez abandonner la prêtrise, mais vous ne savez de quel côté vous tourner. Certes avec une véritable confiance en Dieu, « vous recherchiez premièrement le royaume des cieux et sa justice, sachant que le reste vous sera donné par-dessus. » Mais en attendant cette confiance, et même pour la faire naître, voyons ce que vous avez à faire.

Sur quelque point que vous soyez de la France, il est sans doute non loin de vous, de ces hommes qui font de la Bible leur tout, de ces hommes que le monde appelle pro-

testants, et qui se croient chrétiens. Choisissez parmi eux celui qui vous paraît le plus respectable, adressez-vous à un de ces pasteurs zélés, actifs, que vous avez peut-être entendu nommer; assurez-vous de sa discrétion, ouvrez-lui votre cœur, exposez-lui vos pensées, sinon de vive voix, du moins par correspondance; écoutez ce qu'il peut avoir à vous dire, demandez-lui quelques livres, examinez, et soyez certains qu'avec de la bonne foi et la prière, vous trouverez la vérité et le courage de la suivre.

Craignez-vous de prendre un confident trop rapproché de vos supérieurs? écrivez dans une de ces contrées étrangères, la Suisse, la Prusse, l'Angleterre; adressez-vous à Londres, à Paris, à Genève, aux sociétés bibliques, de mission ou d'évangélisation; si les renseignements, les noms, les adresses vous manquent, demandez-les même au libraire dont ces pages portent le nom, et soyez certains que vous trouverez des hommes heureux d'avoir à répondre à vos questions.

Je le sais, ils ne sont pas en petit nombre, les prêtres fatigués, comme vous, de la charge qu'ils ont prise inconsidérément. Cherchez donc autour de vous ceux qui méritent votre confiance, en vous mettant en garde contre les espions de l'évêque. Consultez-vous avec un de ces collègues discrets, liez-vous par de mutuels engagements et donnez-vous la main pour marcher avec plus de sécurité.

Ce ne sont pas là des conseils lancés au hasard; je ne fais qu'énumérer les moyens que d'autres ont déjà mis en usage. J'ai plus d'un frère en Christ, qui fut jadis prêtre; et je n'en connais pas un qui regrette son affranchissement. Aujourd'hui l'un prêche l'Évangile comme pasteur, l'autre instruit l'enfance: celui-ci est devenu père de famille avec la sanction de la loi de son pays; car il ne lui a fallu trouver pour cela, qu'un maire s'en tenant au code civil sans s'inquiéter

des canons ecclésiastiques ; celui-là est allé chercher à l'étranger la légitimation d'un mariage qu'un magistrat timide lui refusait en France. Vous le savez aussi bien que moi, il n'est pas un mot dans les lois de notre patrie qui valide les vœux formés devant l'Eglise. Marchez donc sans crainte , car vous avez pour vous le code de nos législateurs et la Parole de notre Dieu.



QUE CROIENT LES PROTESTANTS.



Dans un village retiré de la Haute-Vienne, devant une auberge et sur un banc de pierre, se reposait un voyageur. Pour utiliser cet instant de loisir, il parcourait un livre sur la première page duquel un paysan indiscret était venu lire par-dessus l'épaule de l'inconnu, ces mots : *Publié par la Société biblique protestante.* Le Limousin fit part de sa découverte à quelques autres villageois qui causaient près de là, sous un châtaignier ; et bientôt chacun expliquait à sa manière ce que sont les protestants. Au plus fort de la discussion, le curé vint à passer ; nos villageois l'arrêtèrent, et un d'eux lui posa la grande question : Monsieur le curé, dites-nous, je vous prie, qu'est-ce que les protestants ?

— Des hérétiques, répondit le curé.

— Mais qu'est-ce que des hérétiques ?

— Des hommes incrédules dans ce monde et damnés dans l'autre.

— Mais pourquoi damnés ?

— Pour n'avoir pas cru à notre sainte mère l'Eglise catholique.

— A quoi donc croient-ils, ces protestants?

— A rien ; ni au Pape, ni aux Saints, ni à la Vierge Marie, ni à Jésus-Christ, ni à... Le curé hésita un moment.

— Ni à Dieu, sans doute alliez-vous ajouter, cria le garde-champêtre. Eh bien ! moi je vous dis, sauf votre respect, que ce n'est pas vrai. Les protestants croient en Dieu ; ce sont de braves gens, toujours prêts à rendre service. Quand j'étais allé aux maçons, à la Rochelle...

— Ah ! vous voilà encore avec vos histoires, interrompit le curé. Moi je vous dis que les protestants sont des impies qui vivent dans l'immoralité.

— Et moi je vous répète aussi que les protestants sont d'honnêtes gens qui se moquent de vos balivernes sur le Pape, et Jésus-Christ.

Ici le voyageur qui, sans quitter sa place, avait prêté l'oreille, se leva et vint se mêler à la conversation.

— Pardon, Messieurs, dit-il ; mais vous allez tous deux beaucoup trop loin.

— Bon, dit un paysan, puisque vous le savez, Monsieur, dites-nous donc ça.

— Volontiers, répondit l'inconnu.

— Mais, qui êtes-vous, reprit le garde-champêtre, pour le savoir mieux que moi qui, à la Rochelle, ai vu...

— Je suis protestant.

— Ah ! fit le garde.

— Mais ce que vous croyez vous-même, dit le curé, tants.

ne nous apprendra pas ce que croient les autres protes-

Si bien, Monsieur, car non-seulement je suis protestant, mais encore pasteur ; il me semble que ce titre suppose que je connais un peu la croyance de mon Eglise.

— Oui, oui, parlez, dirent tous ensemble les paysans.

Le garde-champêtre et le curé furent bien obligés de se taire, et le pasteur protestant put alors continuer.

— Mes amis, dit-il, je dois d'abord vous faire remarquer qu'il ne faut pas confondre les protestants avec le protestantisme; pas plus qu'il ne faudrait confondre le catholicisme avec les catholiques. Le catholicisme déclare le Pape infallible et fait les prêtres, confesseurs; cependant vous savez qu'en France, sur 33 millions de catholiques, il y en a 30 qui ne croient pas au Pape et ne se fient guère aux prêtres. De même il y a bon nombre de protestants qui ne sont protestants que de nom; ce n'est donc pas l'incrédulité de ces protestants que je dois vous exposer, mais la foi de leur Eglise; ou si vous voulez, je dois vous exposer la foi des vrais et des bons protestants.

— C'est ça, dit un paysan.

— Mes amis, reprit le pasteur, bien des gens intéressés ou ignorants ont répandu sur notre compte une foule de calomnies ou d'erreurs. On a dit que nous étions déistes, incrédules, damnés. En réponse, je vous présente d'abord cette réflexion bien simple : si les catholiques sont les vrais croyants destinés au ciel, et les protestants des incrédules destinés à l'enfer, on doit s'attendre à retrouver dans leur conduite une différence correspondant au ciel et à l'enfer; les catholiques doivent vivre comme des saints et les protestants comme des démons; les catholiques ont toutes les vertus, et les protestants tous les vices. Or, je vous le demande à vous-mêmes, pouvez-vous dire que toutes les fois que vous avez trouvé dans le monde un méchant, un ivrogne, un voleur, que tous fussent des protestants? Ou bien, si vous avez connu quelques protestants, pouvez-vous dire qu'ils fussent plus mauvais que leurs voisins les catholiques?

— Non, non, dit le garde; à la Rochelle...

— Oui, mon ami, je sais que vous et bien d'autres catholiques êtes disposés à reconnaître qu'il y a plus de cha-

rité parmi nous que dans le sein de votre Eglise. Mais je ne veux pas me prévaloir de cet aveu, et je me contente de dire que puisque la conduite des protestants vaut celle des catholiques, il faut bien que tous les damnés ne soient pas de notre côté, et tous les élus du vôtre. Ainsi la foi protestante n'est pas fausse et corruptrice comme on dit, car elle produit des hommes tout aussi probes que les catholiques qui doivent aller tout droit en paradis. Maintenant faisons un pas de plus et voyons ce que croient les Eglises protestantes.

Toutes nos Eglises ont une base commune : la Bible, rien que la Bible. A cette parole de Dieu, les catholiques ajoutent la tradition et les décrets des conciles. Mais nous, je le répète, nous n'avons qu'une règle, la Bible.

— Oui, dit le curé, la Bible que chacun interprète à sa manière, et qui fait parmi vous autant de religions qu'il y a de protestants.

— M. le curé vous savez fort bien vous-même que c'est là une calomnie ; vous savez fort bien que les croyances fondamentales de toutes les Eglises protestantes sont exactement les mêmes, et que ces Eglises ne varient entre elles que sur des points de peu d'importance. De semblables différences ne se trouvent-elles pas au sein de votre Eglise qui se vante si fort de son unité ? N'avez-vous pas des gallicans qui condamnent des ultramontains ? des jésuites qui condamnent les jansénites ? des rois très catholiques qui rejettent telles bulles du Pape et tels décrets des conciles ? Le fameux concile de Trente, par exemple, n'est-il pas lui-même reçu en son entier à Rome et en partie repoussé en France ? Disons-nous pour cela que les catholiques français ne soient pas des catholiques romains ? Non. Eh bien ! soyez aussi sincères que nous, et reconnaissez que si, parmi les protestants, on administre le baptême, ici à la naissance, et ailleurs à l'âge de raison ; si les uns voient dans la cène une grâce, et les autres un simple mé-

morial ; si ceux-ci ont des pasteurs et des évêques , et ceux-là uniquement des pasteurs, reconnaissez, dis-je, que ces légères différences n'empêchent pas que toutes les Eglises protestantes n'aient les mêmes croyances fondamentales. On devait s'y attendre, car toutes ont puisé leur foi à une source commune, la Bible.

— Toujours votre Bible ! mais elle est bien grosse ; ne pourriez-vous pas nous donner un exposé plus court de la foi protestante ?

— Volontiers, le voici : « Je crois en Dieu le Père tout-
» puissant, créateur du ciel et de la terre ; en Jésus-Christ,
» son Fils unique, notre Seigneur qui... »

— Quoi ! dit le garde, vous récitez le Symbole des Apôtres ?

— Mieux que cela : nous le croyons.

— Mais alors, dit un paysan, vous croyez donc en Dieu Père, Fils et Saint-Esprit ?

— Oui, et ce qui vous étonnera , nous y croyons plus que vous.

— Comment plus que nous !

— Jugez-en vous-même, j'en dis d'abord que

LES PROTESTANTS CROIENT AU PÈRE PLUS ET MIEUX QUE LES
CATHOLIQUES.

En effet, tandis que vous dispersez vos hommages sur tous les saints du paradis, nous concentrons toutes nos adorations sur notre Dieu. Vos églises sont si pleines de madones qu'il n'y reste presque plus de place pour la divinité. Vous avez tant d'honneurs à rendre à Bazile, Ignace, Nicaise, Barbe, Boniface, Blaise, Pancrace et à tant d'autres créatures, que vous finissez par oublier le Créateur ; il en résulte que, comme le dit la Bible, en s'attachant au culte des anges, on ne retient plus le chef de l'Eglise (Colos., II, 18 et 19). On néglige le Maître pour le serviteur.

J'ai donc raison de dire que ceux qui ne prient que Dieu, qui n'honorent que Dieu, les protestants enfin qui concentrent sur Dieu tout leur culte prouvent par cela même qu'ils croient plus et mieux en ce Dieu créateur.

— Et en Jésus-Christ aussi, vous croyez plus que notre curé ? répondit le paysan étonné de ce qu'il venait d'entendre.

— Sans doute, reprit le pasteur ;

LES PROTESTANTS CROIENT PLUS ET MIEUX EN JÉSUS-CHRIST QUE LES
CATHOLIQUES,

et je vais vous le prouver. Croire, c'est se confier ; or de deux fils, lequel a le plus de confiance à son père, est-ce celui qui dit : « Je crois que mon père me pardonne toutes mes fautes et je vais me jeter dans ses bras ; ou celui qui dit : Je crois que mon père ne me pardonnera que lorsque j'aurai racheté mes torts par beaucoup de pénitences et beaucoup d'œuvres ?

— Oh ! c'est le premier, dit le garde.

— Eh bien ! le premier c'est le protestant qui dit : « Je me confie tellement en Jésus-Christ que je vais à l'instant lui demander le pardon de toutes mes fautes ; tandis que le second est le catholique qui dit : Jésus me sauve en partie et mes œuvres en partie ; il me donnera le ciel pourvu que j'en paie la moitié. Le catholique fervent s'impose chaque jour de nouveaux jeûnes, de nouvelles pénitences et tremble encore toute sa vie. Il pense devoir ajouter ses propres souffrances aux souffrances de Jésus-Christ, sa sainteté à la sainteté de Jésus-Christ ; comme si le salut offert par Jésus-Christ était imparfait ! Mais le protestant attend tout de son Sauveur ; il compte sur un pardon complet, certain, présent, et sur le don gratuit d'une vie bienheureuse dans les cieux. Je le demande : soit que vous admettiez ou que vous repoussiez cette opinion, n'êtes-vous

pas obligé de reconnaître que l'homme qui la professe se confie mieux et croit plus que tout autre en Jésus-Christ? Mais si cette preuve ne vous suffit pas, en voici une seconde; nous pensons, comme saint Paul le dit dans la Bible, que le sacrifice de Jésus-Christ n'a été offert qu'une seule fois et que ce seul sacrifice suffit au salut de tous les croyants, tandis que les catholiques pensent que ce sacrifice ne suffit pas et qu'il faut y ajouter les millions de sacrifices que les prêtres font chaque jour à l'autel. Or admettre que Jésus-Christ, en une seule fois et à lui seul, ait accompli le salut des croyants, n'est-ce pas avoir toute confiance en lui? Et supposer au contraire qu'il faille que les prêtres s'en mêlent et y ajoutent chaque jour leurs messes, n'est-ce pas dire que le sacrifice de Christ est incomplet? N'est-ce pas rabaisser l'œuvre, et ainsi se confier moins en son auteur? J'en dis autant sur la troisième personne de la Trinité :

LES PROTESTANTS CROIENT PLUS ET MIEUX AU SAINT-ESPRIT QUE LES
CATHOLIQUES.

En effet, nous pensons que l'homme ne peut rien faire de bien par lui-même et qu'il doit implorer et recevoir toute force de la part du Saint-Esprit; tandis que l'opinion de l'Eglise romaine est que l'homme naturel n'a pas perdu toute vertu, et que par lui-même il peut aider à sa sanctification, comme à son salut. Et, remarquez-le bien, nous ne disons pas que l'homme doive rester dans le péché : au contraire, c'est afin de l'en mieux retirer que nous l'invitons à ne pas compter du tout sur lui-même pour en sortir, et à rechercher d'autant plus le secours de l'Esprit-Saint. Ainsi, quoi que vous puissiez encore penser de cette doctrine, vous serez toujours obligés de reconnaître que ceux qui la professent croient plus au Saint-Esprit que les catholiques romains qui n'osant pas tout espérer de lui, attendent quelque chose d'eux-mêmes.

— Et à la Vierge Marie, dit le curé avec une ironie, y croyez-vous aussi plus que nous ?

— Non pas plus ; mais mieux.

— Que voulez-vous dire ?

— Ecoutez : Je vous ai dit que nous croyons plus en Dieu que vous, parce que vous dispersiez vos hommages et vos prières sur les saints et sur les saintes. Nous perdrons donc notre avantage de mieux croire en Dieu, si nous tombions dans votre faute d'honorer la Vierge. Ce que nous donnerions à Marie, nous le retrancherions à Dieu, et voilà pourquoi, afin de croire complètement au créateur, nous refusons toute confiance à la créature ; d'ailleurs ici, comme partout, nous partons de notre grand principe : nous croyons sur la mère de Jésus ce que la Bible enseigne ; or le voici : Marie dit elle-même dans cette Bible : « Tous les siècles me diront bienheureuse. » Nous répétons donc après Marie : en effet, elle est bienheureuse, puisqu'elle « a été tirée de sa bassesse, » comme elle le dit elle-même dans la Bible (Luc I, 48) ; bienheureuse, puisqu'elle a été « reçue en grâce, » comme le lui dit un ange à elle-même dans la Bible (Luc I, 28) ; bienheureuse, comme le sont tous les bienheureux introduits dans le ciel après avoir été pardonnés ; bienheureuse enfin, comme vous et moi, si nous avons la foi qui sauve.

— Ainsi vous ne croyez pas à Marie ?

— La Bible ne dit pas de l'adorer.

— Mais vous n'y croyez pas ?

— La Bible ne dit pas de l'honorer.

— Mais enfin vous n'y croyez pas ?

— La Bible ne dit pas de la prier.

— Encore une fois, y croyez-vous, oui ou non ?

— Ni oui, ni non. Vous voulez jouer sur le mot croire, M. le curé, et moi pour vous répondre je suis obligé de faire une distinction : Oui, nous croyons, comme le dit la Bible, que Marie a conçu par le Saint-Esprit (Matth. I, 20) ; et

qu'elle était vierge à la naissance de son premier-né (Matthieu I, 25).

— Ah! son premier-né! Ainsi d'après vous, Marie a eu d'autres enfants?

— Sans doute.

— Est-ce encore par le Saint-Esprit?

— Non, mais de Joseph, son légitime époux.

— Elle n'est donc pas toujours restée vierge?

— Non, car l'Évangile parle des frères et des sœurs de Jésus-Christ. Lisez vous-même dans l'Évangile selon saint Matthieu, au chap. XII, versets 46 à 50; et au chap. XIII, les versets 55 et 56.

— Mais ce sont là des cousins et des cousines.

— Oui des cousins et des cousines que la Bible appelle frères et sœurs.

— Croyez-vous mieux à l'Église que nous?

— Non pas à l'Église du Pape, mais à l'Église de Jésus-Christ.

— Mais ces deux Églises n'en font qu'une, car le Pape est le vicaire de Jésus-Christ.

— M. le curé, cette parole est un blasphème!

— Comment?

— Vicaire signifie remplaçant; cela revient donc à dire que le Pape est sur la terre le remplaçant de Jésus-Christ, et ainsi comme d'autres sont vice-rois, le Pape est vice-Dieu! Dire cela c'est blasphémer! Votre Pape est un homme, rien de plus; et s'il usurpe la place de Dieu, il est quelque chose de moins encore; il faut lui appliquer ce passage de la Bible: « l'homme de péché, le fils de perdition qu'on adore jusqu'à être assis comme Dieu dans le temple de Dieu! » (2 Thess. II, 3 et 4.)

— Ainsi vous repoussez l'autorité de l'Église?

— Oui, pour mieux croire à l'autorité de la Bible; car l'autorité de la Bible, au fond, c'est l'autorité de Dieu; comme au fond, l'autorité de l'Église, c'est l'autorité des

hommes. En effet, M. le curé, quand vous parlez de l'autorité de l'Eglise, cela veut dire de l'autorité des prêtres; et comme vous êtes prêtre finalement, cela signifie votre propre autorité. Or, je vous avoue que je me défie de quiconque veut établir sa propre autorité.

— Ainsi vous voulez que chacun soit libre de croire ce que bon lui semble, sans être contrôlé par personne?

— Oui, sans être contrôlé par personne, mais bien contrôlé par la Bible.

— Mais qui interprétera cette Bible?

— Monsieur le curé, quand je lis une lettre qui me vient de la poste, qui me l'interprète?

— Personne, je pense.

— Et cependant je la comprends. Laissez donc; je comprendrai bien la lettre que Dieu m'écrit.

— Mais la Bible n'est pas aussi facile à comprendre qu'une lettre.

— C'est-à-dire que Dieu n'écrit pas aussi clairement que les hommes?

— Je ne dis pas ça.

— Alors vous prétendez que mon intelligence qui me sert en lisant la lettre, m'abandonne en lisant la Bible?

— Je ne dis pas ça.

— Eh! que dites-vous donc?

— Je dis que l'Eglise a reçu le Saint-Esprit pour vous expliquer la Bible.

— Quand vous dites l'Eglise, vous voulez dire les papes, les évêques; or si les papes et les évêques, même ceux qui ont été impurs et criminels, ont reçu le Saint-Esprit pour comprendre la Bible, pourquoi donc moi ne le recevrai-je pas aussi bien qu'eux? N'en ai-je pas le même besoin? Et, en effet, Jésus me le promet lui-même: « Votre père céleste ne donnera-t-il pas le Saint-Esprit, dit-il, à ceux qui le lui demandent? » (Luc XI, 13.) Enfin s'il fallait une preuve que cette Bible n'est pas si obscure, je vous dirai que les pages

les plus difficiles de ce livre sont précisément des lettres sous le nom d'*Épîtres*.

— Eh bien, Monsieur, votre Bible elle-même vous condamne.

— C'est ce que nous allons voir. Je la tiens dans la main ; elle va prononcer entre vous et moi ; écoutez.

Les paysans se rapprochèrent encore plus, et au milieu d'un profond silence, le pasteur continua comme suit :

— Monsieur le curé, mettons vos doctrines et les miennes en présence, et qu'entre nous la Bible décide qui a tort et qui a raison.

Moi protestant, je n'admets pas d'autre autorité que la Bible ; vous catholique, vous y ajoutez l'autorité de la tradition et l'autorité de l'Eglise. La Bible entre nous deux prononce et dit : « Si quelqu'un ajoute à ces choses, Dieu fera venir sur lui toutes les plaies annoncées dans ce livre. » (Apsc. XXII, 18.)

Moi protestant j'affirme que le salut est par la grâce, par la foi ; vous catholique, déclarez qu'il est aussi par les œuvres. La Bible prononce entre nous et dit : « Vous êtes sauvés par grâce, par la foi ; ce n'est pas par les œuvres. » (Ephésiens II, 8 et 9.)

Moi protestant je pense que Jésus-Christ est le seul qui intercède pour nous auprès du Père ; mais vous catholiques, vous estimez que la Vierge et les Saints intercèdent aussi. La Bible prononce entre nous et dit : « Il n'y a entre Dieu et les hommes qu'un seul intercesseur, savoir Jésus-Christ. » (1 Tim. II, 5.)

Notre Eglise protestante lit et répand la Bible ; le Pape au contraire maudit quiconque la lit et la répand. La Bible intervient entre nous et dit : « Sondez les écritures. » (Jean V, 39) (1).

(1) Voyez la lettre encyclique du pape Grégoire XVI, en date du 8 mai 1844.

D'un côté, le protestant mange de la viande sans scrupule en tous temps; de l'autre le catholique s'en abstient les vendredi et samedi. Entre les deux la Bible prononce et dit : « mangez de tout ce qui se vend à la boucherie. » (I COR. X, 25.)

Les protestants pensent que les ecclésiastiques peuvent se marier; tandis que les catholiques croient que le clergé doit vivre dans le célibat. La Bible décide et dit : « que l'évêque soit mari d'une seule femme. » (I TIM. III, 2.)

Le pasteur protestant pour se faire comprendre prie, lit et chante en langue vulgaire dans l'église où le prêtre catholique prie, lit et chante en langue étrangère comme s'il avait peur d'être compris. Dans la Bible saint Paul intervient et dit : « J'aimerais mieux prononcer dans l'Eglise cinq paroles de manière à être compris que dix mille dans une langue inconnue. » (I COR. XIV, 19.)

Le protestant estime qu'il n'y a que deux places différentes pour les âmes après la mort : le Paradis et l'Enfer; mais le catholique en compte trois, et même quatre en y ajoutant les Limbes et le Purgatoire. La Bible ne parle que de deux et dit : « Ceux-ci iront aux peines éternelles et les justes iront à la vie éternelle. » (MATT. XX, 46.)

Le protestant croit que le corps de Jésus-Christ n'a été offert qu'une seule fois en sacrifice; mais le catholique estime que ce sacrifice se répète dans la messe des millions de fois par jour. La Bible prononce et dit : « Nous sommes sanctifiés par le sacrifice qui a été offert une seule fois du corps de Jésus-Christ. » (HÉB. X, 10, 12, 14.)

Le protestant...

— Oh! en voilà bien assez, interrompit le garde-champêtre. Mais si l'Eglise catholique a tant ajouté à la Bible, et tant retranché de la Bible; ce ne doit pas être sans de bonnes raisons : pourriez-vous nous les donner, ces raisons?

— Volontiers; elles se résument en une seule; et cette raison est la clé qui ouvre toutes les portes du catholicisme.

— Quelle est donc cette clé ?

— L'intérêt.

— Quoi, l'intérêt explique la messe ?

— Oui, car s'il n'y avait pas de messes à dire, il n'y aurait pas des hommes pour les payer.

— L'intérêt explique le Purgatoire ?

— Oui, car s'il n'y avait pas de Purgatoire, il n'y aurait pas d'argent à donner pour en tirer les âmes.

— L'intérêt explique donc les jeûnes et les maigres ?

— Oui, car si les prêtres n'imposaient pas le maigre et les jeûnes, les fidèles n'auraient pas besoin d'en acheter les dispenses.

— L'intérêt explique les mérites des Saints ?

— Oui, car si les Saints n'avaient pas des mérites, le Pape n'aurait pas à vendre leurs œuvres surérogatoires.

— L'intérêt explique la confession et l'absolution du prêtre ?

— Oui, car l'absolution s'achète par des pénitences ; et les pénitences se rachètent par de l'argent, il n'y a que l'argent qui ne se rachète pas. Quant à la confession, il est facile de comprendre si elle peut être intéressée !

— Mais qu'écrivez-vous du célibat imposé au clergé ?

— C'est un excellent moyen pour former une milice au Pape, pour détacher les prêtres de l'Etat, et créer entre eux un esprit de corps. Le prêtre catholique n'est pas citoyen, il est membre du clergé ; son roi n'est pas à Paris, mais à Rome. Aussi, pour monter en grade, pour devenir Evêque ou Cardinal, il se fera s'il le faut Espagnol ou Autrichien ; sa plus haute ambition est d'être Pape, c'est-à-dire Italien, et par conséquent ennemi des libertés de l'Eglise catholique de France. Vous voyez donc à quoi tend le célibat ; c'est à supprimer pour le prêtre les liens de famille qui l'auraient attaché à sa patrie, et à le disposer ainsi à passer au besoin des rangs des Français aux bataillons de l'étranger.

— Et que pensez-vous du latin employé dans nos églises ?

— C'est un moyen de jeter de la poudre aux yeux des ignorants qui admirent toujours ce qu'ils ne comprennent pas.

— Mais tant d'autres choses que nous avons et que vous n'avez pas, comme processions, fêtes, tableaux, cierges...

— Tout autant de moyens d'amuser les yeux, de réjouir l'oreille et d'endormir les consciences, en persuadant au peuple que regarder, se promener, s'agiter enfin, c'est avoir de la religion.

— Mais que faut-il donc chez vous protestants pour être vraiment religieux ?

— Il faut sentir profondément sa misère spirituelle devant Dieu, implorer son pardon, croire en Jésus-Christ sauveur, et sanctifier sa vie sous l'influence du Saint-Esprit.

— Alors, c'est bien commode dans votre religion : il n'y a ni jeûne, ni maigre, ni pénitence d'aucune espèce ; il n'y a rien à faire.

— Non, rien à faire, si ce n'est de changer de vie pour se conduire saintement. Si vous trouvez que ce ne soit rien, je n'ai plus rien à dire. Ici je répéterai sur vos pénitences ce que je vous disais sur vos Saints : si nous n'honorons pas les Saints, c'est afin de mieux honorer Dieu ; de même, si nous ne nous imposons pas des pénitences, c'est afin de mieux nous appliquer à sanctifier notre vie. Les forces et le temps que vous dépensez à jeûner, à maigrir, à courir les repositoires, nous les employons à veiller sur nos pensées, nos paroles et nos actions ; en sorte que toujours occupés d'une seule chose, nous avons plus de chances d'y réussir. Vos pénitences, vos jeûnes, vos cilices, vos chemins de la croix, tout cela vous tient lieu de pureté, de douceur, d'amour ; aussi a-t-on fait depuis longtemps la remarque qu'il n'y a rien de plus méchant qu'une dévotion ; tandis que les protestants ne peuvent pas se faire illusion par cette fausse piété, et sont ainsi laissés tout entiers au soin de sanctifier leur vie. Si tous ne le font pas,

c'est que tous ne sont pas de vrais protestants ; mais le protestant qui croit ce que je vous ai dit n'a qu'un but, purifier son cœur, ses lèvres, et sa vie. C'est ce qui vous explique la charité que les catholiques eux-mêmes disent avoir remarquée parmi nous. Vous voyez donc qu'en croyant ce que dit la Bible, nous sommes conduits à faire ce qu'elle commande ; après la foi vient la morale, comme après l'arbre viennent les fruits.

Eh ! comment ne travaillerions-nous pas avec plaisir à devenir meilleurs, puisque Dieu qui nous a créés, sauvés et dotés du ciel, nous le demande ? Comment n'aimerions-nous pas celui qui nous a tant aimés ? Ah ! si vous pouviez croire comme nous que Dieu vous a pardonné tous vos péchés et qu'il vous a donné sans retour une vie éternelle et heureuse, si vous aviez cette persuasion profondément enracinée dans le cœur, vous comprendriez bien alors que rien n'est doux comme de faire la volonté d'un bienfaiteur ; vous comprendriez que devenir pur, saint, charitable n'est pas pour le chrétien une tâche pénible, mais une joie réelle ; vous comprendriez que celui qui attend tout de Dieu, de Christ, de l'Esprit-Saint, celui qui croit sans réserve à ce Dieu trois fois saint, ne peut plus trembler ; que la paix descend dans son cœur, que dans cette paix de conscience, il est bien mieux placé que celui qui, craignant encore pour lui-même, ne saurait aimer un Sauveur qui un jour pour lui peut se changer en juge !

Et comprenez bien que ce n'est pas pour m'élever à vos yeux que je dis cela. Au contraire, s'il y a quelque chose de bon en moi, je reconnais que cela vient de Dieu ; quant à ce qu'il y a de mauvais, j'avoue que cela vient de moi. D'ailleurs cette foi qui sauve, vous pouvez l'obtenir ; pour cela priez Dieu et lisez sa Parole. Tenez, faites-moi le plaisir d'accepter ce volume ; et peut-être un jour, sur cette terre ou dans le ciel, vous m'en remercirez !

En parlant ainsi l'inconnu mit sa Bible entre les mains d'un paysan, salua l'assemblée et partit. Depuis lors personne dans le pays n'a plus entendu parler de lui ; mais personne non plus ne l'a oublié. Son livre a fait le tour de la commune : on s'en est procuré d'autres semblables ; on a fait venir un pasteur, et le village hier catholique est aujourd'hui protestant.



DIFFÉRENCE

ENTRE

CATHOLICISME ET PROTESTANTISME.



- Ah ça, voisin, on dit que vous êtes protestant ?
- C'est vrai.
- Mais dites-moi donc un peu quelle différence il y a entre votre religion et la nôtre ?
- Volontiers, seulement je vous prierai de répondre vous-même à quelques questions.
- Oh ! tant que vous voudrez.
- D'abord, dites-moi qui vous explique la Bible ?
- Personne, car je ne la lis pas.
- Je le sais ; mais je vous demande qui devrait, d'après votre religion, vous l'expliquer ?
- Le catéchisme nous dit que l'Eglise est l'interprète infallible de la Sainte-Ecriture.
- Mais qui est l'Eglise ?
- L'Eglise, c'est le Pape, les Evêques, les Curés.
- En sorte que, pour interpréter la Bible, vous devez avoir recours à des hommes ?
- Et vous donc, à qui avez-vous recours ?

— Au Saint-Esprit.

— Ah! c'est bien différent!

— Sans doute, car votre interprète est un homme, le mien c'est Dieu.

— Mais Dieu ne vient pas vous expliquer dans votre chambre...

— Non, mais je le prie; et selon sa promesse, il peut, il doit même, m'envoyer son Saint-Esprit.

— Oh! ce n'est pas sûr!

— Dites moi : quand votre enfant vous demande du pain, lui donnez-vous une pierre?

— Non.

— Et êtes-vous meilleurs que Dieu?

— Non.

— Vous voyez donc que si je demande à Dieu son esprit de vérité, lui qui est meilleur que vous, ne m'enverra pas un esprit d'erreur. Au reste, c'est lui-même qui dit cela.

— Bon, bon! Ensuite?

— Ensuite, je vous fais une seconde question : qui est le chef de votre Eglise?

— Le Pape.

— Qui est le Pape?

— Le pape, le Pape... c'est le Pape.

— Oui sans doute; mais je demande quel être c'est : est-ce un ange? est-ce...

— Du tout, du tout! pas même un saint; le Pape c'est un homme, voilà tout.

— Eh bien, tandis que vous avez le Pape pour chef de votre Eglise, j'ai pour chef de la mienne Jésus-Christ. Votre Pape est un homme, Jésus-Christ est un Dieu.

— Mais nous aussi, nous avons Jésus-Christ pour chef de l'Eglise.

— Oui, mais qui vous transmet ses ordres?

— Le Pape, son vicaire.

— Et comment savez-vous que ce sont bien les ordres de Jésus-Christ?

— C'est le Pape qui le dit.

— En sorte que, pour garantie du pape, vous avez le pape? Vous voyez bien qu'au fond c'est le Pape qui vous commande, le Pape qui est votre chef; car c'est lui-même qui se donne son brevet de Lieutenant.

— Non, ce n'est pas lui qui se nomme: ce sont les cardinaux.

— Et ces cardinaux sont-ils des anges, des...?

— Pas plus que le Pape!

— Ce sont donc des hommes. Or, homme pour homme, j'aime autant les uns que les autres, et ma conclusion est toujours juste: vos chefs sont des hommes, le mien est Dieu.

— Ah! j'aperçois votre malice; nous avons dit tout à l'heure que la Sainte-Ecriture était expliquée au catholique par l'Eglise, composée d'hommes, et au protestant par le Saint-Esprit qui est Dieu; maintenant vous me dites que mon chef, le Pape, est homme, et que le vôtre, Jésus-Christ, est Dieu; le tout pour me faire comprendre que...

— Oui, précisément, que votre religion est des hommes et la mienne de Dieu.

— Oh! oh! mais voyons la fin. Est-ce que le protestant est aussi un Dieu?

— Non, cher ami; le protestant et le catholique sont des hommes qui ressemblent bien moins à Dieu qu'à Satan.

— Que dites-vous?

— Je dis que l'homme est naturellement mauvais, et si mauvais que devant Dieu il est condamné et perdu.

— Oh! vous allez trop loin, à tout péché miséricorde; il nous est dit même qu'il faut pardonner jusqu'à septante fois sept fois. Donc, nous serons pardonnés.

— Oui, mais pour être pardonné, il faut au moins sentir et confesser ses fautes.

— Sans doute, aussi, nous catholiques, nous allons nous confesser.

— A qui ?

— Ah ! c'est encore vrai : c'est au curé qui est un homme. Et vous donc ?

— Tout le monde le sait, le protestant se confesse à Dieu.

— C'est bien plus agréable.

— Dites donc plus raisonnable.

— Pourquoi ?

— Vous allez en juger. Dites-moi, quand vous étiez jeune, vous avez probablement plus d'une fois offensé votre père ?

— C'est vrai.

— Et alors, alliez-vous en demander pardon à votre cousin ?

— Je comprends : Dieu c'est mon père, et le prêtre, c'est mon cousin.

— Précisément. Mais ce n'est pas tout ; il ne suffit pas de demander pardon pour effacer une faute ; le débiteur qui s'excuse va encore en prison, et le meurtrier qui pleure n'en monte pas moins sur l'échafaud, à moins qu'un ami n'acquitte la dette du premier, ou que le roi n'envoie la grâce du second.

— C'est juste.

— Eh bien, selon la foi protestante, c'est Jésus qui paie notre dette ; Jésus qui nous fait grâce, ou plutôt, Jésus qui meurt pour nous ; en sorte que Jésus est notre Sauveur.

— Et le nôtre aussi.

— Non.

— Comment, non ?

— N'avez-vous pas été bien étonné quand je vous ai dit tout à l'heure que l'homme était mauvais ?

— Sans doute.

— Donc vous le croyez bon ?

— Un peu du moins.

— Alors vous le jugez capable de mériter un peu le ciel, ou du moins d'effacer ses fautes par ses qualités. et ainsi de contribuer pour sa part à son propre salut ?

— Cela me paraît juste.

— Donc, en partie, l'homme est son propre sauveur. Or, vous, homme, pas plus que moi, nous ne sommes des dieux.

— Oui, mais je compte aussi sur Jésus-Christ pour me sauver ; par exemple, dans le sacrifice de la messe.

— Qui la dit, cette messe ?

— Le prêtre.

— Ainsi le prêtre est nécessaire à ce sacrifice de Jésus-Christ ?

— C'est certain.

— Ainsi le prêtre est en partie votre sauveur ? Vous voyez donc bien que j'ai raison de dire que mon sauveur est uniquement Jésus-Christ-Dieu : le vôtre, soit vous, soit le prêtre, est un simple homme.

— Je ne sais pas comment vous vous arrangez, mais vous arrivez toujours à votre conclusion.

— Oh ! vous n'êtes pas au bout.

— Voyons donc.

— Quand le prêtre a dit sa messe, quand il a prononcé sur vous son absolution, êtes-vous parfaitement sauvé ?

— Non ; après l'absolution, je dois accomplir quelques pénitences et quelques bonnes œuvres.

— C'est-à-dire que, par vos propres œuvres, vous vous sanctifiez ; tandis que moi je pense que je ne puis être saint dans ma vie que par le secours du Saint-Esprit. Ici donc encore, en vous sanctifiant par vos propres forces, vous êtes sanctifié par un homme : moi, reconnaissant mon impuissance pour faire le bien et attendant tout de l'Esprit Saint,

je suis sanctifié par Dieu. Votre religion est donc de l'homme, comme la mienne est de Dieu.

— Est-ce fini?

— Pas encore, mais bientôt. Dites-moi, qui prie pour vous dans le ciel?

— Marie.

— Et encore?

— Mon patron.

— Et puis?

— Le patron de ma paroisse.

— Qui de plus?

— Tous les saints du paradis.

— Ces saints sont-ils...?

— Oh ! je le sais, ce sont des hommes.

— Oui, des hommes; tandis que moi je n'ai recours qu'à l'intercession toute puissante de Jésus-Christ-Dieu, selon cette déclaration de la Bible : « Il n'y a qu'un seul intercesseur entre Dieu et les hommes, savoir, Jésus-Christ. » (I Timothée II, 5).

Maintenant résumons-nous : pour interpréter la Bible, vous avez l'Eglise composée d'hommes, moi j'ai l'Esprit de Dieu. — Pour chef vous avez le pape, homme, moi j'ai le Fils de Dieu. — Votre confesseur est un homme, mon confesseur c'est Dieu. — Pour vous sauver vous avez une messe chantée par un prêtre-homme, moi j'ai le sacrifice accompli sur la croix par Jésus-Christ-Dieu. — Pour vous sanctifier vous comptez sur vos pénitences et vos bonnes œuvres, c'est-à-dire sur des forces d'homme, moi je compte uniquement sur le secours de l'Esprit de Dieu. — Pour intercesseurs, vous avez dans le ciel des créatures jadis hommes, et moi j'ai Jésus-Christ toujours Dieu. Vous voyez donc que votre religion est des hommes, et la mienne de Dieu.

— Mais, à ce compte, tout votre salut vient de Dieu?

— C'est très vrai, et voilà précisément pourquoi ce salut

est parfait ! c'est Dieu lui-même qui m'explique la Bible que ma faible intelligence ne pourrait comprendre ; — c'est Dieu qui me sert de chef, et je n'ai pas à craindre que mon roi soit jamais détrôné ; — c'est à Dieu que je me confesse, et je suis assuré que lui ne sera ni trop sévère, ni mal à propos indulgent ; devant lui, je ne puis pas être tenté de cacher la vérité, et je n'ai pas besoin d'alléguer de longues raisons pour m'excuser ; — c'est Dieu qui offre le sacrifice, base de mon salut, j'ai donc la certitude qu'il en sera satisfait. Le sacrifice d'un Dieu ! qui pourrait me donner plus ? Aussi, je sens qu'il apporte la paix à ma conscience et la joie dans mon cœur ; — c'est Dieu qui, lui-même, intercède pour moi dans le ciel ; comment craindrais-je qu'une telle prière ne fût pas efficace ? Ah ! c'est précisément parce que ce salut vient tout de Dieu que je me sens en sécurité.

— Ainsi, je ferais donc aussi bien de me passer de prêtre pour être sauvé ?

— Non, vous feriez mieux.

— Eh ! vous avez bien des ministres ?

— Sans doute ; mais non pas pour me sauver. Entre l'office du ministre et l'office du prêtre, la différence est grande : le prêtre appelle le pécheur à lui ; le ministre l'adresse à Dieu. Le prêtre se déclare nécessaire pour accomplir votre salut, le pasteur n'est qu'un ami plus instruit qui me montre le chemin et me laisse marcher, ou plutôt, me place sous la conduite du Saint-Esprit. Le prêtre accapare les faveurs divines pour ensuite vous faire une part à prix d'argent ; le ministre me montre le trésor des grâces et me dit d'aller y puiser. Si le prêtre ne vous absout pas, ne dit pas sa messe à votre intention, ne vous apporte pas, avant la mort, les sacrements, vous passez de son purgatoire en enfer, ou du moins, vous restez plus longtemps dans son purgatoire ; tandis que sans absolution, sans messe, sans extrême-onction de mon ministre, je puis, avec la foi dans

le cœur, aller tout droit en paradis. Dans votre religion, le prêtre exagère son importance jusqu'à se faire l'indispensable, et finit par prendre place à la porte du ciel, pour ne vous laisser entrer avec votre bagage de péchés qu'après lui en avoir payé l'octroi. Eh bien ! voilà précisément ce qui me rend ce prêtre suspect : plus il grandit son rôle, grossit sa voix, gonfle ses joues, plus je m'en défie...

— A vous dire vrai, je n'y tiens pas beaucoup plus que vous, et j'espère bien me sauver sans lui ; car l'important c'est d'être honnête homme et de n'avoir rien à se reprocher.

— Cher ami, ce n'est plus là le catholicisme de votre curé ; mais au fond, c'est encore l'esprit du catholicisme ; car cela revient à dire que nous pourrions mériter le ciel par nos bonnes œuvres.

— Sans doute.

— Eh bien , ce résumé de votre religion est encore l'opposé de la nôtre. Selon vous, le salut vient des œuvres de l'homme ; selon nous, il vient toujours de la grâce de Dieu.

— La grâce de Dieu, la grâce de Dieu ! c'est toujours la même chose avec vous. Tout à l'heure, pour me sauver, vous ne vouliez ni du prêtre ni des saints ; à présent vous ne voulez pas même de moi...

— Eh bien soit, je vous accepte, voyons ce que vous pouvez faire de bien. D'abord, remarquez que puisque vous repoussez la grâce, vous ne devez invoquer que la justice ; une justice complète, stricte, absolue. Dieu récompensera vos plus petites actions, même un verre d'eau froide donné au malheureux. Maintenant comptons : quel bien avez-vous fait dans votre vie ?

— D'abord, toute ma vie j'ai travaillé.

— Pour qui ?

— Pour moi, sans doute.

— Et c'est d'avoir travaillé pour vous que vous demandez la récompense ?

— Mais, j'ai aussi travaillé pour mes enfants.

— Oui, comme votre père a travaillé pour vous; vous n'avez donc fait que vous acquitter.

— Mais je ne devais rien à mes enfants.

— Soit, c'est donc sur eux et non sur Dieu que repose la dette.

— Oui, mais de plus, j'ai toujours été honnête homme, je n'ai jamais tué ni volé.

— C'est vrai; mais en respectant la vie et la propriété de vos frères, vous n'avez fait que leur rendre ce que vous en exigiez; jusque là, Dieu ne vous doit rien.

— Mais je puis dire encore que je n'ai jamais eu les vilains défauts de tant d'autres, ivrognes ou débauchés.

— Oui, afin de ménager votre santé et votre argent qui sont restés votre récompense.

— Mais enfin, je me suis toujours conduit en homme d'honneur!

— Oui, pour conserver votre réputation; et pour tout cela Dieu ne vous doit rien. Pour être payé de quelqu'un, il faut avoir fait quelque chose pour lui; or, qu'avez-vous fait pour Dieu?

— Mais...

— Toujours des *mais*! Puisque vous prétendez mériter le ciel par vos œuvres, vous devez être traité avec justice; Dieu ne peut vous rendre qu'à proportion de ce que vous lui avez donné. Or, je le répète, qu'avez-vous fait pour lui?... Vous ne répondez pas; c'est avouer que vous êtes embarrassé. N'importe, je veux vous tirer moi-même d'embarras. Je suppose donc que vous ayez consacré toute votre vie à votre créateur. Vous n'avez, en cela, fait que lui rendre ce qui lui appartenait, car cette vie vient de lui; elle n'est pas votre propriété. — Je vais plus loin, j'admets que cette vie soit votre propre bien, et qu'ayant le droit de l'employer pour vous, vous l'avez cependant dé-

pensée tout entière pour votre Dieu; par là qu'avez-vous mérité?

— J'ai mérité le ciel pendant l'éternité.

— Quoi! quarante ou cinquante ans de vie valent des millions et des milliards d'années? Quoi! quelques aumônes sur la terre méritent les ineffables joies du ciel? mais vous n'y pensez pas! Pour être traité avec équité, il faut qu'on vous rende juste le prix de vos œuvres, la durée de votre dévouement; vous avez donné vingt ou trente ans de vie, vous aurez, en compensation, vingt ou trente années de bonheur.

— Vous vous moquez de moi?

— Non, je suppose que Dieu vous récompense justement. Oseriez-vous dire que Dieu vous doive autant de siècles que vous lui avez donné de minutes? Eh bien! j'y consens encore; mais convenez que ce bonheur devra finir. Vos mérites ont été limités, la récompense le sera; exagérez vos œuvres tant que vous voudrez, il faudra bien reconnaître un terme à leur prix, et ce terme sera celui de votre bonheur dans les cieux. On vous remboursera jusqu'à la dernière obole, mais après l'avoir reçue, vous devrez vous retirer.

— Oh! quand nous y serons, nous verrons, en attendant je jouirai...

— Un moment, un moment! Vous avez demandé une stricte justice, une exacte récompense de votre vie, et nous n'avons encore fait que le compte du bien.

— Comment?

— Sans doute; le mal aussi doit être récompensé, et sa récompense, c'est le châtement.

— Ah! vous allez me parler des peines éternelles?

— Non; mais de la simple justice et de la justice selon vos propres idées. Puisque vous acceptez la récompense de vos vertus, acceptez aussi la récompense de vos vices. Or, n'avez-vous jamais fait le mal? Je ne veux pas exagérer

la punition, je l'abaisse autant que vous voudrez; mais après toutes ces concessions, convenez que vos fautes, comme vos mérites, doivent être récompensées; or, la récompense d'une faute, c'est une punition.

— Mais après tout, je n'ai pas fait tant de mal?

— Non, comme vous n'avez pas tant fait de bien, et la conséquence de tout cela, c'est que vous n'aurez ni grande récompense, ni grande punition. Quand Dieu vous aura payé sa dette, vous rentrerez dans le néant.

— Le néant?

— Sans doute, vous est-il dû quelques chose au delà de vos mérites? Et vos mérites ne sont-ils pas bornés? Voyons, que voulez-vous pour une bonne action?

— De longues années de bonheur.

— Bien; et pour une seule faute, vous aurez de longues années de souffrance.

— Mais, j'ai fait plus de bien que de mal; ainsi le mal est effacé; le surplus du bien reste seul à rétribuer.

— Cher ami, tout ce que vous dites là, comme tout ce que je vous accorde, est plein d'erreurs et d'absurdités! N'importe, je veux vous suivre jusqu'au bout et je suppose encore contre toute vérité que Dieu, tenant compte de vos bonnes et de vos mauvaises actions, reste à la fin votre débiteur. Il faut toujours que vous conveniez d'une chose, c'est que sa dette envers vous n'est pas énorme, et que par conséquent, votre bonheur dans le ciel aura son terme. Demandez si vous voulez, au lieu de quarante ans, quarante siècles; il vous faudra enfin retomber dans le néant, et pour toujours dans le néant!

— Non, je ne veux pas de néant! comme vous, je veux une vie sans fin; Dieu est trop bon pour me damner.

— Oui certainement, il est trop bon, et c'est précisément pourquoi il vous offre dès à présent le salut sans condition, sans bonne œuvre; bien plus, malgré vos œuvres mauvaises; pour tout dire en un mot, ce Dieu vous pardonne

et vous sauve ; mais avouez au moins qu'il vous fait grâce et que vous n'avez pas mérité.

— Non, non ! et je vous déclare que j'aimerais mieux ajouter à mes bonnes œuvres, les mérites des saints, les messes de mon curé et les prières de mon patron que d'aller mendier votre grâce de Dieu !

— Vous en êtes bien le maître ; mais alors vous avouerez que votre catholicisme, en mettant votre salut au prix des cérémonies du prêtre et des vertus du fidèle, le fait reposer sur l'homme ; tandis que ma foi protestante, en plaçant toutes mes espérances dans le pardon de Jésus, l'influence du Saint-Esprit et la grâce du Père s'appuie uniquement sur Dieu. Donc dans tous les sens, ces paroles restent vraies : Votre religion est des hommes, et la mienne est de Dieu.

— C'est votre manière de voir ; mais ce n'est pas la mienne.

— Ce qui veut dire que vous désirez terminer la discussion. Soit, je n'ajouterai donc qu'une toute petite histoire. Jésus nous raconte que deux hommes montèrent au temple de Jérusalem pour prier. L'un dit : « Mon Dieu, je te re-
» mercie de ce que je ne suis pas comme le reste des
» hommes qui sont injustes, ravisseurs, adultères. Moi je
» jeûne deux fois la semaine, je donne la dixième partie de
» tous mes biens ! » Tandis que l'autre se frappant la poitrine, disait : « ô Dieu, aie pitié de moi qui suis pé-
» cheur ! » Lequel des deux, pensez-vous être retourné justifié dans sa maison ?

— Je ne sais.

— Eh bien, allez lire le chapitre XVIII de l'Evangile selon saint Luc et vous l'apprendrez.



QUESTIONS INDISCRÈTES

AUX

CURÉS, ÉVÊQUES, CARDINAUX ET PAPES.

Baptisé sans le vouloir, conduit à la communion sans l'avoir demandé, resté dans l'Eglise sans y réfléchir, j'ai voulu l'autre jour savoir pourquoi j'étais catholique-romain ? Devenu tel par le fait de mon curé, je crus devoir m'adresser à lui pour obtenir des éclaircissements. Je lui fis donc passer dès le lendemain la lettre suivante :

« Monsieur le curé,

» Quelques doutes me troublent l'esprit et je viens vous prier de répondre catégoriquement à mes questions :

» Pourquoi faire maigre les vendredis et samedis, plutôt que les lundis et mardis ?

» Comment les œufs, maigres toute l'année, sont-ils gras en Carême ?

» Quelle différence y a-t-il entre la chair de poisson et la chair de mouton ? entre la poule d'eau et la poule de basse-cour ?

» Si vous faites maigre, comment êtes-vous si gras ?

» Les parents que vous autorisez à se marier ensemble vous paient-ils pour faire le bien ou le mal ?

» Quand vous avez envoyé à votre évêque le produit des dispenses par vous accordées et à vous payées, y avez-vous jamais joint un écu pour votre propre compte ?

» Si vous payez messes, enterrements, dispenses comme tout le monde qui se plaint, pourquoi ne vous plaignez-vous pas comme tout le monde ?

» Pourquoi vous, qui me dispensez de tant de choses, ne pouvez-vous pas me dispenser de vous payer ?

» Dieu étant partout, comment pouvez-vous le faire descendre dans l'hostie où il est déjà ?

» Vous qui dites si souvent des messes pour les autres, en dites-vous souvent pour vous-même ?

» Si vous n'en dites pas pour votre propre compte, en faites-vous dire à votre intention ? et si vous les faites dire, les payez-vous à vos confrères, comme moi je vous les paye ?

» Assistez-vous souvent à la messe que vous ne dites pas ?

» Quand vous dites une messe basse, n'allez-vous pas plus vite qu'à la grand'messe, chantée en public ? et de ces messes solitaires ne sautez-vous jamais un mot ?

» Parmi les personnes qui vous ont fait des legs pour dire la messe, y avait-il beaucoup de prêtres ?

» Si le meunier vous demande la pluie et l'agriculteur le soleil pour la même époque, auquel des deux refuserez-vous ? Et si vous ne refusez ni à l'un ni à l'autre, comment direz-vous une messe à chacune des deux intentions ?

» Avez-vous jamais dit une messe gratis ? et ne serait-elle pas aussi bonne gratuite que payée ?

» Concevez-vous quelque chose de plus monstrueux que Jésus-Christ montant sur la croix pour une pièce de 30 sous ?

» Lisez-vous aussi souvent votre bréviaire dans votre cabinet qu'en public ?

» Pourquoi ce livre, que vous portez toujours sous votre bras est-il si gros, quand il pourrait être quatre fois plus petit ? Et pourquoi le portez-vous sous le bras et non dans la poche ?

» Que signifie cette phrase que prononçait l'autre jour un curé après avoir récité son office : « En voilà encore un dans le grenier du pape ? »

» Quand vous êtes seul dans votre église, saluez-vous encore l'autel en passant ?

» Marchez-vous dans la sacristie d'un air aussi posé que dans le chœur ?

» Récitez-vous le chapelet que vous faites réciter aux bonnes femmes, et si vous le récitez, pourquoi, comme les bonnes femmes n'en portez-vous pas un suspendu à vos côtés ?

» Un enterrement de quarante francs vaut-il plus qu'un enterrement de quarante sous ?

» Pourquoi n'ai-je jamais vu un prêtre à la suite d'un cortège funèbre ?

» Pourquoi n'envoyez-vous pas vos neveux ou cousins au séminaire où vous êtes allé, tandis que le pape fait si souvent ses cousins et neveux évêques ou cardinaux ?

» Quelle différence y a-t-il entre le cierge de votre autel et la bougie de ma lanterne, si ce n'est que ma bougie éclaire la nuit quand il le faut, et votre cierge le jour quand il ne le faut pas ?

» Vous qui sortez en procession pendant le beau temps pour obtenir la pluie, pourquoi ne sortez-vous pas pendant la pluie pour obtenir le beau temps ?

» Quand vous quêtez pour les âmes du purgatoire, à qui portez-vous l'argent ?

» Achetez-vous les reliques et les dispenses pour votre usage ou pour les revendre ?

» Le magicien Simon veut acheter et le prêtre romain veut vendre les faveurs du ciel : lequel est le plus avare ?

» Puisque la Bible dit : « *Confessez-vous les uns aux autres* , » pourquoi, lorsque les curés ont confessé les fidèles, les fidèles ne confessent-ils pas les curés ?

» Vous confessez-vous souvent, et dites-vous tous vos péchés ? S'il en est ainsi, pourquoi votre évêque a-t-il encore besoin de faire épier votre conduite par votre collègue que vous épiez à votre tour ?

» Qui expose plus au mal que la tentation ? et qui est plus exposé à la tentation que vous, célibataire et confesseur ?

» Vous faites vœu de célibat et non de pauvreté : le contraire ne vaudrait-il pas mieux ?

» Ne vous êtes-vous jamais ni repenti ni consolé de votre célibat ?

» Pourquoi votre servante doit-elle avoir quarante ans ?

» A la frontière c'est une femme qui visite la poche et le corset des voyageuses : au confessionnal c'est un homme qui fouille le cœur et la vie des pénitentes. Un prêtre a-t-il donc moins de pudeur qu'un douanier ?

» De qui me vient l'absolution : de Dieu ou du prêtre ? Si c'est du prêtre, qu'ai-je besoin de Dieu ? Si c'est de Dieu qu'ai-je besoin du prêtre ?

» Si vous aimez la Bible, pourquoi n'avez-vous pas une seule petite société biblique dans le monde entier ? Si vous haïssez l'impureté, pourquoi l'étudier dans vos séminaires et en parler dans vos confessionnaux ? Peut-on mieux dissimuler son amour et sa haine ? »

A cette lettre adressée à mon curé je ne reçus d'abord aucune réponse. Je laissai passer huit jours, mais en vain. Je pris patience un mois ; patience superflue. J'attendis encore ; toujours rien. Enfin, persuadé que M. le curé manquait de science ou de temps, je m'adressai à mon évêque, et avec un double des questions précédentes, je lui fis passer celles-ci, qui le concernaient spécialement :

« Puisque vous dites avec l'Évangile que les premiers seront les derniers et les derniers les premiers, pourquoi, étant curé, avez-vous accepté de devenir évêque? et pourquoi, étant évêque, ne redevenez-vous pas curé?

» Pourquoi le curé qui commet une faute est-il par vous changé et non suspendu? Mauvais pour une paroisse, est-il bon pour une autre?

» Pourquoi chez vous scandaliser est-il pire que pécher?

» Réclamer l'instruction du peuple par des professeurs qui repoussent l'examen, est-ce amour du savoir ou de l'ignorance? »

A cette lettre même réponse qu'à la précédente : le silence. Je copie donc les deux et les adresse au cardinal Prudentissimo, avec une troisième que voici :

« Si le pape seul est infaillible, comment les cardinaux font-ils un choix infaillible quand le pape est mort?

» Pourquoi choisissez-vous toujours pour pape le plus vieux ou le plus cassé d'entre vous?

» Le peuple, les rois et les cardinaux ont successivement nommé le pape; ces électeurs ont-ils été successivement infaillibles?

» Où réside l'infaillibilité de l'Église? Dans le pape ou dans le concile? ou bien dans le pape et le concile? Si c'est dans le pape, le concile reste donc faillible? Si c'est dans le concile, le pape peut donc se tromper? Si c'est dans les deux réunis, comment l'infaillibilité résulte-t-elle du concours de deux faillibilités? Un rouage ébréché et une chaîne rompue feront-ils une bonne montre? »

Conformément à l'unité de l'Église, le cardinal fit comme l'évêque qui avait fait comme le curé : il ne répondit pas. Presque désespéré j'en appelai au pape, qui en sus des trois précédentes lettres reçut encore celle-ci :

« Si l'ignorance excuse le péché, n'êtes-vous pas dou-

blement coupable, vous, infaillible dans votre foi et failli dans votre conduite?

» Si votre foi moralise vos sujets, pourquoi faites-vous garder vos frontières par des Autrichiens, étrangers? et votre palais par des Suisses, hérétiques?

» Si la Bible doit être lue en latin, pourquoi Dieu l'a-t-il fait écrire en grec et en hébreu? Et si le grec et l'hébreu étaient alors des langues vulgaires, pourquoi ne la lirait-on pas aujourd'hui en français?

» Après le concile de Trente, un pape a publié une édition de la Vulgate; un second a retouché l'édition du premier: un troisième a fait coller des bandes sur quelques passages du second: de ces trois versions différentes laquelle est infaillible?

» Hérode souille sa sœur, Borgia sa fille; Judas vend son Dieu, Borgia son Eglise; Caïphe perd un innocent, Borgia des centaines; ce pape a-t-il mérité le nom de Sainteté? »

Je ne sais si le pape avait reçu ou donné le mot d'ordre; mais en tous cas il le suivit: silence, silence, profond silence. Cette fois j'étais presque découragé et j'allais jeter au feu mes questions, lorsqu'il me vint à l'esprit qu'après tout, si le curé dépendait de l'évêque, l'évêque du cardinal, le cardinal du pape, le pape à son tour relevait de Dieu. Mon talon de botte posait ce point d'interrogation sur le parquet, lorsque l'ébranlement donné au plancher fit descendre d'un rayon de ma bibliothèque sur ma tête un gros volume où je lus en le ramassant ce mot tombé le premier sous mes regards: LA PAROLE DE DIEU. Cet accident me parut la réponse la plus satisfaisante. J'étudiai donc cette Bible, et aux questions suivantes je trouvai dans ce livre divin les réponses qu'on va lire:

Ma 1^{re} question: Est-ce un péché que de faire gras?

Réponse de saint Paul: Mangez tout ce qui se vend à la

boucherie sans vous en inquiéter par scrupule de conscience (1 Cor. X, 25).

Réponse de Jésus-Christ : Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme, mais bien ce qui en sort (Matthieu XV, 11).

Ma 2^e question : Nos cierges, notre eau bénite, nos processions, notre pain béni, nos fêtes à tous les saints peuvent-ils plaire beaucoup à Dieu ?

Réponse de Dieu par la bouche du prophète Esaïe : Qu'ai-je à faire de la multitude de vos sacrifices ? Ne continuez plus à m'apporter des oblations de néant ; l'encens m'est en abomination ; je ne puis supporter l'ennui de vos assemblées solennelles ; je hais vos fêtes. Cessez donc de mal faire, apprenez à faire le bien (Esaïe I, 11 à 17) !

Réponse de Jésus-Christ : Dieu est esprit et vérité ; il faut que ceux qui l'adorent l'adorent en esprit et en vérité (Jean IV, 24).

Ma 3^e question : Dieu exige-t-il la récitation du chapelet où je répète cent fois la même chose ?

Réponse du Sauveur lui-même : Quand vous priez n'employez pas d'inutiles répétitions comme font les païens ; car ils s'imaginent être exaucés en parlant beaucoup (Evangile selon saint Matthieu, chap. VI, 7).

Ma 4^e question : Si l'abondance des cérémonies et des paroles est inutile, ce n'est donc pas le baptême qui nous sauve ?

Réponse de saint Pierre : Le baptême qui nous sauve n'est pas celui qui nettoie le corps ; mais c'est l'engagement d'une bonne conscience devant Dieu (1 Pierre III, 21).

Ma 5^e question : Alors sommes-nous sauvés par les bonnes œuvres que nous faisons, ou faisons faire ?

Réponse du Roi David : Il n'y a personne qui fasse le bien ; non pas même un seul (Psaume XIV, 3).

Réponse de l'apôtre Paul : Personne ne sera justifié devant Dieu par les œuvres de la loi ; tous ayant péché, tous

sont entièrement privés de la gloire de Dieu (Romains III, 20 et 22).

Comment donc pouvons-nous être sauvés ?

Réponse du même apôtre : Vous êtes sauvés par la grâce, par la foi ; cela ne vient point de vous, c'est un don de Dieu.

Réponse de Jésus-Christ : Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils afin que quiconque croirait en lui ne pérît pas, mais qu'il eût la vie éternelle.

Réponse de saint Pierre : Vous avez été rachetés, non par des choses périssables, comme l'argent ou l'or ; mais par le précieux sang de Jésus-Christ (1 Pierre I, 18 et 19).

Ma 6^e question : Mais quand les prêtres nous demandent de les payer pour chaque sacrement, chaque parole, chaque geste et même pour nous permettre d'embrasser un os desséché ou de regarder une image, que faut-il leur dire ?

Réponse de Jésus-Christ : Vous l'avez reçu gratuitement, donnez le gratuitement (Matthieu X. 8).

Ma 7^e question : Mais s'il se trouve des hommes assez coupables pour s'imaginer qu'ils peuvent obtenir la faveur du Ciel en donnant de l'or aux prêtres, que devront leur répondre ceux-ci ?

Réponse de saint Pierre : Périsse ton argent avec toi-même, puisque tu as pensé que le don de Dieu s'acquiert avec de l'argent (Actes des apôtres VIII, 20).

Ma 8^e question : Que penser des hommes qui nous imposent le fardeau de tant de cérémonies ?

Réponse de Jésus-Christ : Ils font des fardeaux pesants et insupportables et les chargent sur les épaules des hommes : mais ils ne voudraient pas les remuer eux-mêmes du doigt. Ils font toutes leurs actions afin que tout le monde les voie ; ils aiment les premières places. Malheur à vous hypocrites, parce que vous fermez aux hommes le royaume des cieux ; vous n'y entrez point et vous ne laissez pas les autres y entrer (Matthieu XXIII. 4, 6 et 9).

Ma 9^e question : Ils ne font donc pas bien de s'imposer à eux-mêmes le célibat?

Réponse de saint Paul : Que l'évêque soit mari d'une seule femme (I, Timothée, III. 2). Il vaut mieux se marier que de brûler (Corinthiens, VII. 9). Le mariage est honorable pour tous (Épître aux Hébreux, XIII, 4).

Ma 10^e question : Mais si le prêtre se marie, confesser lui devient impossible?

Réponse de saint Jacques : Confessez-vous les uns les autres.

Ma 11^e question : Mais cette confession mutuelle, espèce de confiance, entre frères qui veulent se donner des conseils, n'est pas l'absolution; qui donc nous pardonnera nos péchés?

Réponse de saint Jean : Si nous confessons nos péchés, Dieu est fidèle pour nous les pardonner (première Épître de Saint Jean, 1. 9).

Ma 12^e question : Si le prêtre continue à confesser sans absoudre, pourra-t-il continuer à faire les questions qu'il n'ose aujourd'hui hasarder qu'à voix basse?

Réponse de saint Paul : Que les choses impures ne soient pas même nommées parmi vous.

Ma 13^e question : Mais n'ai-je pas tort d'aller moi-même chercher dans la *Bible* des réponses à mes questions?

Réponse de Jésus-Christ : Sondez avec soin les Ecritures, car c'est par elles que vous estimez avoir la vie éternelle et ce sont elles qui rendent témoignage de moi (Jean, V. 39).

Rassuré par cette dernière parole, je lus et relus les pages du Livre divin et chaque jour je sentis la lumière pénétrer plus vive dans mon esprit et l'amour plus ardent dans mon cœur. Je compris que je ne pourrais avoir la paix dans mon âme qu'autant que j'irais la puiser en Dieu.

Aussi fut-ce pour moi un bonheur inexprimable que d'apprendre que ce Dieu me pardonnait mon ancienne incréduité, mes fautes nombreuses, si seulement je voulais m'humilier devant lui, implorer ma grâce et recevoir en pur don la vie éternelle. Cette bonne nouvelle me donna d'abord le désir de faire le bien; mais hélas je sentis bientôt que *vouloir* n'est pas *pouvoir*.

Grâce à Dieu mon impuissance profondément sentie, me conduisit à consulter encore ma *Bible*, et Dieu, qui ne fait rien à demi, m'apprit qu'il donne la force au faible qui la lui demande avec sincérité. « Si vous, tout méchant que » vous êtes, me dit Jésus, vous savez donner de bonnes » choses à vos enfants, combien plus votre Père céleste ne » donnera-t-il pas son Saint-Esprit à ceux qui le lui demandent? »

Je priai: donc je fus exaucé; et maintenant sans songer à me glorifier de ce que j'ai reçu, je puis dire que le bien m'est devenu plus facile; je prierai donc encore pour qu'il me le soit tout à fait.

Maintenant, lecteur, me permettrez-vous de vous poser à vous-même quelques questions? En tout cas, je vais les faire, et je vous prie d'adresser les réponses, non pas à moi, mais à votre propre conscience :

N'avez-vous pas lu mes questions au clergé romain avec un certain plaisir, et mes réflexions religieuses avec une certaine peine ?

Vous étiez donc bien aise d'avoir à parler des hommes pour en dire du mal, et fâché d'entendre parler de Dieu pour en dire du bien?

Si l'on parle volontiers de ce qu'on aime vous haïssez donc Dieu?

Si vous l'aimez, pourquoi ne le priez-vous pas? Si vous l'aimez, pourquoi ne faites-vous pas sa volonté? Si vous l'aimez, pourquoi ne l'adorez-vous pas? Si vous l'aimez, pourquoi son nom vous coûte-t-il à prononcer? ou bien,

si je me trompe et que vous priez, adoriez et serviez Dieu, comment se fait-il que je vous ennuie en ce moment ?

Ne serait-ce pas que votre cœur, comme celui de tout homme, est mauvais et votre vie souillée ?

Si vous avez fait le mal dans le passé, comment, toujours le même, pourrez-vous faire le bien à l'avenir ?

Si le mal remplit votre vie, comment serez-vous sauvé ?

Un malade perdu, un coupable condamné, se sauvent-ils eux-mêmes, ou bien leur faut-il médecin pour guérir et roi pour gracier ?

Quel médecin peut guérir une âme ? Quel roi peut gracier un damné ? En connaissez-vous un autre que Jésus-Christ ?

Pourquoi ce nom, comme celui de Dieu, vous est-il pénible à entendre, et plus pénible à prononcer ?

Vous qui parlez sans peine d'un conquérant, pourquoi parlez-vous sans plaisir du Sauveur ? N'est-ce pas la preuve la plus forte de votre corruption morale ? l'indice le plus clair que vous avez besoin de grâce et de pardon ?

N'avez-vous pas envie à cette heure de déposer cette feuille sans aller jusqu'au bout ? Pourquoi cela, si ce n'est par haine de Dieu, de Christ, de la religion et de la sainteté ?

Mais si vous ne lisez pas plus loin serez-vous plus excusable ?

Ah ! il faut que je vous réponde enfin moi-même : Oui, de votre nature vous êtes mauvais, comme moi ; vous avez besoin d'être pardonné, comme moi. Il n'y a qu'un être qui pardonne : c'est l'offensé, Dieu lui-même. Eh bien ! sachez que telle est sa bonne volonté à votre égard ; il ne vous demande qu'une chose, de vous humilier devant lui, de vous confier en lui. Croyez, croyez, et vous serez sauvé ! Jésus a souffert pour vous donner la santé ; son sang est la rosée qui fait épanouir la fleur de votre existence.

Lui, mort pour vous, ne vivrez-vous pas pour lui? Votre péché pris sur lui, ne prendrez-vous pas sa sainteté pour vous? Ah! si vous ne me comprenez pas encore, prenez donc à votre tour cette Bible qui m'a si bien répondu, et soyez certain qu'à vous aussi lecteur humble et assidu, elle répondra mieux que ne pourraient le faire tous les hommes et tous les écrits qui couvrent l'univers.



LES CATHOLIQUES SONT PROTESTANTS.

Ami lecteur, quelle est votre religion ?

— Je suis de la religion de la majorité des Français, comme dit la Charte :

— Donc vous êtes protestant ?

— Non, je vous dis que je suis de ceux qu'on appelle en France catholiques apostoliques et romains.

— Eh bien oui, vous êtes protestant.

— Mais êtes-vous sourd ? je vous dis que je suis de la religion qui domine en France, de la religion de tout le monde, enfin, de la religion catholique.

— Je ne suis pas plus sourd que muet, et je vous répète que vous êtes protestant.

— Pour le coup c'est trop fort ! est-ce que je ne sais pas mieux que vous de quelle religion je suis ?

— Non.

— Quoi, vous voulez me l'apprendre et me soutenir que je suis...

— Oui, que vous êtes protestant, je le soutiens, et si vous le voulez j'en donnerai des preuves.

— Ah ! je serais curieux de les connaître ces preuves là !

— Ecoutez donc : croyez-vous qu'il y ait dans le monde un homme qui ne se soit jamais trompé ?

— En tous cas ce n'est pas vous qui me soutenez que je suis...

— Bien, bien ; répondez seulement à ma question. Croyez-vous qu'il existe un homme qui ne se trompe jamais ?

— Il faudrait être bien niais pour croire ça.

— Je change donc un peu ma demande, et je vous dis : de bonne foi, croyez-vous que ce vieillard qui habite Rome, et qu'on appelle pape, soit infallible ? et que pourvu qu'il parle religion il ne puisse plus errer ?

— Que m'allez-vous chercher avec vos balivernes...

— Soit, laissons cela ; mais alors répondez à une autre question : croyez-vous qu'un homme voleur, impudique, assassin, puisse obliger Dieu à descendre sur la terre ?

— Ah ! ça, si vous n'êtes pas sourd, vous êtes fou, avec toutes vos questions plus biscornues les unes que les autres !

— Sourd ou fou, tant que vous voudrez, mais répondez : Croyez-vous que tous les curés (et vous savez que nos tribunaux en ont condamné plus d'un pour crime), croyez-vous que tous les curés, quels qu'ils soient, fassent descendre le bon Dieu dans une hostie ?

— Voyons, pour en finir : non ! non ! Après ?

— Un peu de patience : Allez-vous souvent vous confesser ?

— Toutes les fois que je me marie.

— Et combien vous êtes-vous marié de fois ?

— C'est bien assez d'une !

— Donc, vous ne vous êtes confessé qu'une fois ?

— Non, deux fois, y compris ma première communion.

— Et pourquoi n'allez-vous donc pas vous confesser ?

— Et moi je vous dis : pourquoi irai-je raconter ma vie à un homme qui ne vaut pas mieux que moi, et qui se moquera, sous cape, de ma simplicité ?

- Cependant, si cet homme vous pardonne vos péchés ?
- Allons donc !
- Vous n'avez donc pas de confiance à la confession ?
- Pas trop.
- Ni même assez, je crois ?
- Assez pour moi.
- Bien ; mais puisque vous ne vous confessez jamais, j'en conclus que vous ne croyez pas qu'un prêtre puisse donner l'absolution ?
- Ensuite, qu'est-ce que ça prouve ?
- Avant de vous répondre, permettez-moi encore une question : observez-vous le maigre ?
- Oui, quand je n'ai pas de viande.
- Avez-vous un chapelet ?
- Oui, tout neuf, encore chez le marchand.
- Allez-vous à la messe ?
- Oui, quand il y a de la musique.
- Jeûnez-vous souvent ?
- Toutes les nuits.
- Avez-vous de l'eau bénite chez vous ?
- Je n'en use pas.
- Combien récitez-vous d'*Ave Maria* par jour ?
- Ah ça ! seriez-vous un prêtre déguisé venu pour me confesser ?
- Non, écoutez...
- Ou bien un jésuite pour me mettre à l'inquisition ?
- Il paraît que vous ne croyez pas non plus à la sainte inquisition ?
- Je crois à l'inquisition, car elle a donné plus d'une fois signe de vie en brûlant des hérétiques ; mais pour la croire sainte, c'est une autre affaire.
- Maintenant, je n'ai plus qu'une demande à vous poser.
- Voyons, et que ce soit bien la dernière !
- Comment vous appelez-vous ?
- Ignace.

— Priez-vous saint Ignace ?

— Et vous, vous moquez-vous de moi ?

— Je parle sérieusement, et je vous demande, pour en finir, si vous priez saint Ignace ?

— Pas plus Ignace que Pancrasse.

— Donc, vous ne priez pas les saints ?

— Ni les saintes.

— Alors, vous ne comptez pas sur eux pour vous tirer du purgatoire ?

— Dites donc que je ne crains pas le purgatoire dans l'autre monde, car avec vos questions, vous me faites faire mon purgatoire sur la terre.

— Bien ; à cette heure, c'est moi qui vais répondre, et vous prouver que vous êtes protestant. L'Eglise romaine dit le pape infallible, mais vous nommez cette croyance une niaiserie, ainsi, vous protestez contre le pape ; donc, à cet égard, vous êtes protestant. L'Eglise romaine prêche la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans l'hostie ; vous, vous dites ce dogme une baliverne ; donc, encore ici vous êtes protestant. L'Eglise romaine dit que le prêtre peut pardonner les péchés, mais vous déniez ce pouvoir au prêtre ; donc, vous êtes toujours protestant. L'Eglise romaine vous dit :

« Vendredi, chair ne mangeras

« Ni le samedi même. »

or, vous mangez chair toutes les fois que vous en avez ; donc vous êtes protestant. Le curé vous appelle à la messe, vous recommande le chapelet, vous offre l'eau bénite ; mais vous protestez contre messe, chapelet, eau bénite ; donc, vous êtes protestant. Vous ne priez ni les saints ni les saintes, vous ne croyez ni à l'inquisition ni au purgatoire...

— Donc je suis protestant, je comprends vos raisons. Mais un moment vous m'avez dit : vous protestez contre ceci, vous protestez contre cela ; pas du tout ! je ne pro-

teste contre rien ; seulement je n'y crois pas, et je laisse faire.

— C'est vrai, et même vous pourriez dire que vous faites presque semblant d'y croire. Ainsi, vous envoyez vos enfants au catéchisme, vous laissez votre femme aller à la messe, votre domestique au confessionnal, et même vous ne refuseriez pas de prendre un prêtre et un cierge pour accompagner le convoi d'un parent.

— Vous voyez que je ne proteste pas...

— Non, je vois seulement que vous jouez l'hypocrite, comme les jésuites que vous blâmez si fort, vous ne croyez pas et vous laissez les autres croire.

— Tiens ! voulez-vous donc que j'aille me faire prédicateur contre le pape et la messe ?

— Non, mais je voudrais que vous eussiez la franchise de dire tout haut ce que vous pensez tout bas. Il est indigne d'un homme d'honneur de spéculer sur la faiblesse des autres ; indigne de taire sa pensée, indigne de faire semblant, indigne de garder les formes d'une religion dont on rejette le fond. Votre religion personnelle n'est ainsi qu'une mascarade de paroles et de gestes dont rien ne part du cœur.

— Mais je ne fais de mal à personne en me taisant ?

— Quoi ! ce n'est pas faire du mal à votre famille que de la laisser sous un joug que vous ne voulez pas accepter pour vous ? Ce n'est pas tromper vos concitoyens que de les maintenir, par vos singeries, dans des superstitions qui absorbent leur temps, fatiguent leur corps et perdent leur âme ? Dites-moi : auriez-vous le courage d'envoyer, chaque matin, votre femme chercher de l'eau dans un puits que vous sauriez vide ?

— Non.

— Pourquoi donc la laissez-vous aller chercher dans l'Eglise romaine un pardon qu'elle n'y trouvera pas ?

— Parce qu'une religion, quoique fausse, peut encore rendre sage.

— Et pourquoi ne la prenez-vous pas pour vous? avez-vous aussi peur d'être sage que d'être catholique?

— Non, mais moi je suis philosophe.

— Mais votre femme ne pourrait-elle pas être philosophe aussi?

— Ah! ce n'est pas la même chose!

— Dites donc que vous n'avez pas plus de confiance à la philosophie qu'au catholicisme, et que ne connaissant dans le monde aucune vérité capable de rendre l'homme sage, vous consentez à lui faire prêcher la sagesse au nom du mensonge. Eh bien! c'est ce que j'appelle de l'hypocrisie; vous laissez tromper les autres pour profiter vous-même de leur erreur.

— Je ne les force pas à croire.

— Non, mais vous les laissez croire; vous contribuez à entretenir ce grand mensonge que la France est catholique; pour votre part, vous êtes cause qu'on nous impose trente-quatre mille ecclésiastiques, et des milliers d'églises pour jouer une comédie où chacun à la fois, public et acteur, dupe et fripon, paie, joue et s'ennuie sans oser sortir, crainte de désabuser la foule qui n'attend qu'un signal pour siffler comédie et comédiens. Ce sont ces deux voyageurs qui se rencontrent couverts d'une peau d'ours; chacun a peur et hurle pour bien prouver qu'il est bête et non homme; mais à la fin, l'un par mégarde, laisse tomber sa tête postiche; l'autre, reconnaissant son semblable, jette la sienne, et tous deux s'embrassent avec surprise et bonheur. Faites de même, jetez votre masque catholique, montrez-vous ce que vous êtes, et les autres en feront autant. Alors vous vous reconnaîtrez et vous pourrez vous entendre sur ce qu'il y a de mieux à faire; en tous cas, vous ne jouerez plus un rôle menteur, et ne pousserez pas à le jouer votre famille et vos concitoyens. Ayez le courage d'être vous-même; vous protestez dans votre pensée, protestez par vos paroles, protestez par votre conduite.

— Ah ! j'ai bien autre chose à faire que d'aller m'embarasser dans toutes ces questions !

— Et pourquoi vous embarrassez-vous si souvent dans des discussions politiques ? L'administration du ciel ne vaut-elle pas celle de la terre ? Pourquoi vous embarrassez-vous chaque jour dans des affaires de commerce ? Le soin de votre corps est-il plus important que celui de votre âme.

— Mon âme ! mon âme ! qui vous dit que j'ai une âme ?

— Mais puisque vous n'en avez pas...

— Je ne dis pas ça !

— Que dites-vous donc ?

— Je dis que je n'en sais rien. Je suis dans le doute, et voilà tout.

— Ecoutez : il y a un Dieu, ou il n'y en a pas ; s'il existe, le croyant est dans la vérité ; s'il n'existe pas, c'est l'incrédule qui a raison ; mais qu'il existe ou non, à coup sûr celui qui doute est dans l'erreur.

— C'est vrai.

— Donc il ne vous sert pas plus de douter que de nier.

— Que faire donc ?

— Chercher, questionner, lire, méditer, et surtout prier.

— Non, j'aime mieux rester comme je suis, et je vous accorde à cette heure que je suis protestant.

— Un moment, nous ne sommes pas encore d'accord, car non-seulement j'affirme que vous êtes protestant, mais j'ajoute que vous êtes un mauvais protestant.

— Oh ! pour le coup c'est une insulte !

— Non, c'est une vérité, et si vous voulez m'écouter, je la prouverai comme la première.

— Ne soyez pas trop long.

— N'ayez pas peur. Vous conviendrez d'abord qu'un homme, bien qu'il soit baptisé ou circoncis à sa naissance, ne vient pas au monde avec telle ou telle religion dans le cœur ; s'il veut une croyance réelle, vivante, il faut qu'il la choisisse lui-même en avançant dans la vie, au milieu d'un

monde où se heurtent tant d'opinions diverses; de sorte qu'il faut nécessairement admettre certaines choses en même temps qu'en rejeter d'autres. Vous comprenez, en effet, que si un homme se bornait à repousser tel ou tel dogme, il n'aurait pas encore une religion : car, à ce compte, le plus pieux serait celui qui repousserait le plus; il n'y aurait donc qu'à nier tout, Dieu lui-même, pour être l'homme le plus religieux du monde.

— C'est juste, il faut croire le vrai en même temps qu'on nie le faux.

— Bien. Or, c'est ce que fait le bon protestant. Il ôte l'infailibilité au pape, mais il la donne à Dieu; il ne se confesse pas au prêtre, mais il se confesse à Dieu; et ainsi du reste, le protestant qui ne ferait que crier contre le pape et contre les prêtres, serait donc un mauvais protestant.

— C'est vrai.

— Et c'est votre cas; vous prenez du protestantisme les ruines qu'il a faites, mais vous n'entrez pas dans le palais qu'il a construit, ou plutôt, dans le palais qu'il a mis à découvert en renversant les ruines du catholicisme.

— Quel palais?

— L'Évangile de Jésus-Christ.

— Ah! vous allez me ramener, sous un autre nom, les sottises que je condamnais tout à l'heure? J'avais bien raison de dire que vous étiez un jésuite ou un prêtre déguisé.

— Mon ami, je déteste le jésuitisme et le déguisement; et si vous voulez m'écouter jusqu'au bout, vous verrez que ce que j'appelle le bon, le vrai protestantisme, est tout différent de la religion fabriquée à Rome et débitée en France. Le nom de protestant est un nom qui nous a été donné, mais celui que nous prenons est le nom de chrétien réformé. Ce n'est pas à dire que nous voulions donner une autre forme au christianisme, mais le ramener à sa forme première. Notre prétention est bien simple : c'est d'en revenir à la religion de Jésus-Christ et des Apôtres.

— Oui, mais nos prêtres prétendent, au contraire, que vous vous en éloignez.

— Entre la prétention de vos prêtres et la nôtre, il est un moyen facile de juger. Nous, protestants, pour former notre foi, nous puisons uniquement dans la Bible; il me semble que pour avoir de l'eau pure on ne saurait mieux faire que de remonter à la source; c'est ce que nous faisons, tandis que vos prêtres y mêlent les ruisseaux fangeux de la tradition, des pères, des conciles, des papes, et mille autres torrents nés des orages ecclésiastiques pendant dix-huit siècles. Remarquez bien que nous ne prétendons pas, de notre côté, substituer l'autorité de Luther et de Calvin à celle des papes et des conciles. Non, nous nous en tenons au code fondamental, à la charte évangélique, au livre divin des Prophètes et des Apôtres: Il me semble que c'est là d'abord un signe de notre bonne foi.

— J'en conviens; mais voyons, que contient, selon vous, cette Bible?

— Deux livres qui renferment chacun deux choses. D'abord, l'Ancien Testament nous présentant la loi de Dieu et le péché de l'homme. Cette loi, prononcée sur le mont Sināï est si juste, si sainte, qu'elle s'impose d'elle-même à notre conscience. Il suffit de la lire pour reconnaître que nous devons aimer et honorer Dieu d'un côté, et respecter la propriété et la personne de nos semblables de l'autre.

— Rien de plus juste.

— Oui, mais aussi rien de plus rare; vous et moi reconnaissons volontiers qu'il faut faire le bien, et cependant ni vous, ni moi ne le faisons. Aussi ce même livre parle-t-il longuement et fortement du péché de l'homme, en sorte que la loi de Dieu rapprochée de notre culpabilité, met en évidence notre condamnation.

— Savez-vous que votre protestantisme n'est guère consolant?

— Ecoutez jusqu'au bout. D'abord il ne s'agit pas de savoir ce qui vous plaît, mais ce qui est vrai. Or, j'en appelle à votre conscience, est-il juste, oui ou non, d'aimer Dieu notre créateur, et de respecter les biens de nos semblables ?

— Très juste.

— Ensuite, pouvez-vous dire avoir toujours fait l'un et l'autre ?

— Pas précisément.

— Donc, vous êtes avec raison condamné; en vain vous vous débattiez contre cette conclusion, et le moyen d'être heureux c'est de l'accepter.

— Quoi ! pour être heureux il faut que je m'avoue coupable ?

— Oui, mon ami. Ecoutez : je vous ai dit que le second livre de la Bible, le Nouveau Testament renfermait aussi deux choses, les voici : « Le Fils de Dieu est venu, nous dit-il lui-même, chercher et sauver ce qui était perdu ; » en sorte que si vous vous sentez coupable, en allant à lui vous serez pardonné. Vous deviez mourir, il est mort à votre place ; vous aviez mérité l'enfer, lui vous mérite le paradis ; si bien qu'aujourd'hui, sentant vos misères, implorant votre pardon, vous pouvez obtenir dans votre cœur l'assurance d'une bienheureuse immortalité.

— S'il ne faut que sentir sa misère pour obtenir le ciel...

— Oui, sentir sa misère et croire en Jésus-Christ.

— En ce cas, je suis sauvé, car je me repens de mes fautes, et je suis bien aise que Jésus-Christ m'ait sauvé.

— Parlez-vous sérieusement ?

— Très sérieusement.

— Vous vous repentez de vos fautes et croyez en Jésus-Christ ?

— Je me repens et je crois.

— Bien ; il ne vous manque plus qu'une chose.

— Laquelle ?

— De le prouver.

— Comment ?

— Par votre vie. Je vous ai dit qu'il y avait deux choses dans le Nouveau Testament, et c'est ici la seconde. Dans les Evangiles, nous avons vu Jésus-Christ sauver les croyants ; dans les Actes des Apôtres, nous voyons les croyants prouver leur foi par la sainteté de leur conduite, le dévouement de leur vie, la pureté de leurs paroles, et l'ardeur de leurs prières. Faites ainsi, et vous aurez prouvé que votre foi étant réelle, Jésus-Crist vous a réellement sauvé. Alors vous ne serez plus un catholique protestant, mais un vrai, un bon protestant ; c'est-à-dire un chrétien.

— Bon soir !

— C'est-à-dire que je vous fatigue ?

— A vrai dire, ce n'est pas très amusant.

— Savez-vous pourquoi ?

— Pourquoi ?

— Parce que vous aimez mieux les ténèbres que la lumière.

— Quelles ténèbres et quelle lumière ?

— La lumière de la vérité religieuse qui vient briller sur les ténèbres de votre vie pécheresse.

— Et c'est vous qui osez me dire ça ?

— Non, c'est Jésus-Crist ; écoutez plutôt : « Voici, vous » dit-il, le sujet de la condamnation : la lumière est venue » dans le monde, mais les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, parce que leurs œuvres étaient » mauvaises ; car quiconque s'adonne à des choses mauvaises hait la lumière et n'y vient point de peur que ses » œuvres ne soient censurées. »

— Où Jésus-Christ a-t-il dit ces paroles ?

— Dans l'Évangile selon saint Jean , au chapitre III , au verset 19.

— Où est cet Évangile ?

— Dans le Nouveau Testament.

— Et le Nouveau Testament ?

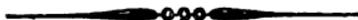
— Chez tous les libraires.

— Je veux me le procurer.

— Vous ferez bien.

— CHOND —

LE CATHOLIQUE AUTOMATE.



Un riche mécanicien s'était retiré à la campagne. Le curé du lieu, dont l'église touchait au jardin du nouvel arrivé, vint lui faire visite, et après les compliments d'usage s'ouvrit entre eux la conversation suivante :

— J'espère, dit le curé, avoir en vous non seulement un bon voisin, mais encore un bon paroissien.

— Moi, je ne l'espère pas autant que vous.

— Comment? est-ce que vous ne viendrez pas à la messe?

— A quoi bon, puisque vous la dites en latin et que je ne comprends pas cette langue?

— N'importe, il suffit de l'entendre.

— Oh! s'il ne faut qu'entendre, la chose est bien facile.

— Sans doute; mais vous ferez bien de venir encore aux vêpres.

— Je n'y comprendrai rien.

— Vous y assisterez toujours.

— A la bonne heure. Ainsi, en entendant la messe et assistant à vêpres les dimanches, je serai un bon paroissien?

— Oh ! la semaine , vous aurez bien aussi quelques devoirs à remplir.

— Et lesquels ?

— Par exemple , vous abstenir de viande les vendredis et samedis.

— Mais je ne vois pas quel bien cela pourra faire à mon corps ou à mon âme ? je n'en serai ni plus gras , ni plus saint.

— N'importe, l'Eglise le commande.

— Mais j'espère que ces trois jours de la semaine vous suffiront, et que vous me laisserez les quatre autres ?

— Sans doute , excepté les quarante jours de carême, les Quatre-Temps et les Vigiles, où il faut encore jeûner et s'abstenir.

— Mais quel rapport ces jeûnes ont-ils avec la sainteté de la vie, la pureté du cœur ?

— Je vous ai déjà dit que l'Eglise le commande.

— J'avoue que je crains bien de manquer souvent aux ordres de l'Eglise.

— Dans ce cas, l'Eglise ne vous fera pas défaut ; elle effacera vos fautes au prix de quelques *Pater* et de quelques *Ave Maria*.

— Mais, Monsieur le curé, répéter vingt, trente fois les mêmes paroles, c'est le moyen bien assuré de les réciter sans y songer ; c'est s'abaisser au-dessous du perroquet qui, du moins, pense au cri qu'il répète, s'il ne le comprend pas.

— Mais vous revenez toujours à votre idée fixe de penser, comprendre, sentir ! L'important, c'est de faire, d'exécuter, d'accomplir. Que vous y pensiez ou non, vos *Ave Maria* n'en seront pas moins récités.

— Bien ! bien !

— Au reste, il est, dans chaque paroisse, un homme pur dont les prières peuvent suppléer aux vôtres , dit le curé en baissant la tête, et les messes...

— Quoi ! des paroles latines, rapidement chantées par un prêtre inattentif, auront quelque efficacité pour mon salut ?

— Certainement. La rapidité n'y fait rien, pas plus que la distraction ; l'important, c'est que l'intention première du prêtre soit de faire ce que fait l'Eglise ; pourvu qu'il ne détourne pas les yeux de dessus son livre, qu'il ne saute pas un mot de la messe, il peut aller aussi vite qu'il veut et penser à quoi bon lui semble. L'œuvre s'accomplit elle-même. En effet, notre grand principe est celui-ci : la valeur d'une œuvre vient de son accomplissement matériel et non de la dignité morale de celui qui l'accomplit, ou, comme le disent nos traités de théologie : *ex opere operato et non ex opere operantis* ; ce qui veut dire que la valeur d'un sacrement vient de l'œuvre faite et non de celui qui la fait. Voici un exemple cité par un de nos docteurs : un prêtre criminel que son évêque faisait poursuivre, se réfugia chez un boulanger, et là, par esprit de vengeance, il consacra toute la pâte de la boutique. Savez-vous ce qu'il en arriva ?

— Non.

— Toute la pâte se trouva transformée en corps de Jésus-Christ.

— Quoi ! chez un boulanger ?

— Oui.

— Par les mains d'un prêtre criminel ?

— Oui.

— Malgré l'esprit de vengeance qui avait inspiré la pensée de cette consécration ?

— Oui, oui, oui. Les théologiens le disent.

— Et quels sont ces théologiens ?

— Ceux dont on nous enseigne les doctrines dans nos séminaires.

— Encore ici je n'ai plus rien à répondre, et je commence à saisir l'esprit de l'Eglise ; cela m'explique, par

exemple, la vertu de l'eau du baptême, de la flamme des cierges, etc.

— C'est cela.

— Eh bien, je vous dirai, Monsieur le curé, que j'ai un cousin en Angleterre...

— Quoi ! en Angleterre ; il est donc protestant ?

— Sans doute.

— Il vous faut le convertir.

— Oh ! ce ne serait pas si facile, et j'allais précisément vous dire que je l'ai vingt fois entendu se moquer du catholicisme, et présenter contre ses doctrines des arguments assez solides.

— Dans ce cas, il est un autre moyen de le convertir.

— Lequel ?

— Tenez, sans qu'il le sache, faites eoudre cette médaille dans son habit ; et, tôt ou tard, soyez certain qu'il en ressentira de bons effets.

— Pour le convertir ?

— Oui.

— Sans qu'il le sache ?

— Certainement.

— Mais pour changer d'opinion il faut y penser ?

— Je vous dis que la médaille opère d'elle-même, et qu'il s'agit d'opérer et non de penser.

— A ce compte je me déclare vaincu.

— Et votre famille, cher voisin, j'espère qu'elle suivra votre exemple ?

— Oh ! quant à ma famille, elle fera comme moi.

— Ainsi, vous voilà converti ?

— Nous verrons. Adieu, M. le curé. Sans attendre de réponse, le mécanicien se retira. Quant au prêtre qui, pendant cette conversation, avait d'une main fait glisser les grains d'un chapelet entre les doigts, et de l'autre porté une médaille par distraction à ses lèvres, il sortit bien convaincu que tout cela avait agi *ex opere operato*.

Après cet entretien, les jours, les semaines, les mois se passèrent sans que le mécanicien profitât de son voisinage pour aller à la messe ni à la confession. Cependant le curé n'avait pas perdu tout espoir, car son voisin lui avait fait demander une médaille tout en continuant à passer son temps et à confectionner un chef-d'œuvre de mécanisme au fond de son jardin dans un pavillon adossé à l'église. Ce mécanisme était un de ces hommes de bois, de fer et de peau qui, mis en mouvement par des contrepoids et des ressorts, agissent et parlent comme une personne naturelle : enfin c'était un *automate*. Le curé revint donc trouver son voisin ; et la conversation fut bientôt ramenée sur la religion.

— Eh bien, mon cher Monsieur, on ne vous voit pas souvent à la messe ; vous n'êtes pas encore venu une seule fois vous confesser. Et cependant je vois le boucher entrer chez vous tous les jours de la semaine. Vous m'aviez pourtant bien promis de remplir vos devoirs religieux.

— Monsieur le curé, je tiens toujours ce que je promets.

— Quoi ! vous avez entendu la messe et assisté aux vêpres tous les dimanches ?

— Oui.

— Dans mon église ?

— Oui.

— Vous vous êtes confessé, et vous avez accompli vos pénitences ?

— Oui, oui, j'ai fait tout ce que vous avez dit.

— Mais comment donc moi, le seul prêtre de la paroisse, n'en ai-je rien su ?

— Vous allez le savoir, venez avec moi.

Le curé suivit le mécanicien au fond du jardin et se trouva en face d'un magnifique automate de cinq pieds six pouces, agenouillé sur un prie-dieu et l'oreille appliquée contre la muraille mitoyenne du pavillon et de l'église.

— Qu'est-ce que cela signifie ? dit le curé.

— Cela signifie que cet automate entend la messe pour moi, toutes les fois que vous la chantez dans l'Église.

— Mais vous plaisantez ?

— Non. Ne m'avez-vous pas dit qu'il importe peu de comprendre et qu'entendre suffit ? Eh bien, je vous assure que mon automate comme moi, moi comme mon automate, nous ne comprenons rien au latin. Les mots de la messe frappent mon oreille sans descendre dans mon esprit, ni sans toucher mon cœur ; de même, ils frappent l'oreille de mon automate sans descendre dans son esprit, ni toucher son cœur.

— Mais....

— Oh ! attendez ; ce n'est pas tout, permettez que je pousse ce bouton.

Le mécanicien pressa du doigt un ressort ; aussitôt les lèvres de l'automate s'agitèrent et l'on entendit sortir de sa bouche ces paroles : *Deus in adjutorium.*

— Quoi, dit le curé, il chante les vêpres !

— Certainement, et il les chante à ma place.

— Mais ce n'est pas la même chose...

— Pardonnez-moi, car, mis à ma place, mon automate chante comme je chanterais moi-même ; c'est-à-dire, sans y rien comprendre et sans rien sentir ; il fait du bruit, je n'en ferais pas davantage. Vous voyez que j'ai retenu votre grand principe : *ex opere operato.* Tout vient de l'accomplissement de l'œuvre, et rien de la dignité morale de celui qui l'accomplit.

— Mais, Monsieur, quand même cela serait vrai pour la messe et pour les vêpres, cela ne suffirait pas ; car la visite journalière de votre boucher me prouve que vous ne jeûnez pas plus que vous ne faites maigre.

— C'est ce qui vous trompe ; mon automate jeûne tous les jours, car il ne mange rien ; or, qui jeûne toujours ne fait jamais gras.

— Maist c'est vous, vous-même, Monsieur, et non votre

automate qui devez jeûner et faire maigre, et en cas d'oubli accomplir vos pénitences.

— Oh ! j'ai pourvu à tout, vous allez voir.

Le mécanicien poussa un second bouton, et l'automate se mit à réciter un *Ave, Maria, gratiâ plena* jusqu'au bout, et il le répéta dix fois en faisant filer dans ses mains les grains d'un chapelet.

— Mais, Monsieur, vous n'y pensez pas ?

— Au contraire, Monsieur le curé, c'est l'automate qui n'y pense. Ne m'avez-vous pas dit que la pensée n'était pas nécessaire ? N'ai-je pas vu cent fois des dévotes réciter un chapelet et penser à autre chose, regarder partout ailleurs, écouter même une conversation ? N'est-ce pas toujours, chez la dévote comme chez mon automate, *ex opere operato* ?

— Mais qu'avez-vous donc voulu faire de la médaille que vous m'avez envoyé demander ?

— La voici ; je l'ai cousue dans le pantalon de l'automate pour convertir mon cousin qui est en Angleterre.

— Mais c'est une plaisanterie ?

— Du tout. Puisque la médaille opère d'elle-même, elle opérera ici comme à Londres, et puisqu'elle convertit un homme qui la porte sans le savoir, mon automate peut très bien remplacer mon cousin, car je vous assure qu'il la porte sans s'en douter.

— Mais il faut au moins que celui qui coud la médaille sur un autre le fasse avec intention.

— C'est précisément ce que je me suis dit : aussi, en la cousant, avais-je beaucoup d'intention, c'est comme si l'automate portait le vêtement de mon cousin.

— Cher voisin, je vois qu'il est inutile de vouloir vous amener à de meilleures doctrines ; mais au moins, songez à votre famille.

— Monsieur le curé, en créant mon automate, j'ai songé à ma femme et à mes enfants, tout aussi bien qu'à moi.

Mon automate nous remplace tous ; ses jetnes et ses maigres continuels suffisent à ma famille ; je remonte ma machine chaque soir, elle marche vingt-quatre heures sans s'arrêter, et, comme le plus grand dévot, elle répète machinalement messes, vêpres, prières, et tout le reste.

— Eh bien ! je vous prends dans vos propres paroles ; il ne suffit pas d'être dévot pour dire la messe, il faut encore être prêtre.

— Qu'à cela ne tienne ; mon automate est un automate curé. Si votre prêtre criminel et vindicatif a pu changer de la pâte en Dieu, c'est-à-dire si l'existence de mauvais sentiments ne fait pas obstacle à la transsubstantiation, à plus forte raison l'absence de tout sentiment n'y nuira-t-elle pas. Si la messe d'un prêtre assassin est bonne, pourquoi celle d'un prêtre de bois ne le serait-elle pas ? Aussi mon automate non-seulement dit des messes pour moi et pour toute ma famille, mais il peut encore en dire pour tous les pécheurs du village.

— Que voulez-vous dire ?

— Le voici : j'ai appris qu'un prêtre pouvait faire dire par un autre prêtre les messes dont il s'était chargé, et qu'ainsi, sans connaître la vie du pécheur, l'officiant n'en opérât pas moins son salut. Aussi, j'espère, Monsieur le curé, que vous voudrez bien confier à mon automate la confection d'une partie de vos messes ?

Bonne idée, pensa le curé. Sottise, dit-il tout haut. Au reste, pour vous prendre dans votre propre raisonnement, je vous dirai que votre automate, pût-il vous remplacer vous-même, il resterait encore à représenter toute votre famille.

— C'est ce qui vous trompe. J'ai baptisé mon automate de tous les noms de ma femme et de mes enfants ; il s'appelle Jean-Baptiste-Pierre-François-Jules-Eléonore-Adolphe Durant.

— Mais on ne baptise pas le bois !

— Vous baptisez bien le fer.

— Comment?

— En baptisant les cloches.

— Oh ! mais pour baptiser il faut être prêtre.

— Non, Monsieur le curé ; votre Eglise déclare valable le baptême administré même par un hérétique ; chaque jour une sage-femme ondoie l'enfant qui vient de naître et vous dites que cela lui ferme les limbes.

— Malgré tout ce que vous pourrez dire, je vous répète que votre automate ne pense pas.

— C'est comme le prêtre qui récite la messe avec volubilité.

— Il ne comprend pas.

— C'est comme le fidèle qui écoute la messe et n'y comprend rien.

— Il ne sent pas.

— C'est comme la dévote qui récite son chapelet à demi-endormie.

— Il est incapable d'amour.

— C'est comme celui qui jeûne et fait maigre sans en avoir un meilleur cœur.

— Il ne croit pas.

— C'est comme mon cousin que la médaille malgré lui doit rendre croyant ; comme la cloche baptisée, comme le cierge bénit et l'eau bénite. Tout cela comme mon automate agit *ex opere operato*. Tous ces gens et toutes ces choses se meuvent sans penser, sans sentir, et leurs actions sont bonnes alors même qu'elles s'opèrent machinalement.

— Mais, Monsieur, en admettant que les œuvres de la messe, des prières, des pénitences s'opèrent machinalement, du moins y a-t-il toujours une intention première dans celui qui les accomplit ; s'il n'y pense pas en les faisant, il y pense avant de les faire ; il n'y a pas attention soutenue, mais il y a eu intention première de faire ce que fait l'Eglise, et cela suffit.

— Très bien, Monsieur le curé; et moi je vous réponds que s'il n'y a pas attention soutenue chez mon automate, il y a chez moi intention première toutes les fois que j'ai poussé le bouton qui met la machine en train. Ainsi le prêtre et le dévot ont eu une fois l'intention de faire leur salut et le salut des autres; ensuite ils ont laissé leurs pieds, leurs mains et leur langue opérer machinalement. Eh bien! il en est exactement ici de même: j'ai eu l'intention de faire mon salut et celui des autres: mon intention a fait avancer mon doigt, mon doigt a poussé le bouton, et le bouton une fois poussé avec intention, mon automate a fait le reste.

Le curé se tut.

Mais en voilà assez, dit le mécanicien. J'espère que vous avez compris ma pensée. J'ai voulu, Monsieur le curé, vous convertir à ma foi, vous qui voulez me convertir à la vôtre. J'ai voulu vous montrer l'absurdité de votre principe *ex opere operato*. J'ai voulu vous faire sentir ce que valait une Eglise où tout marchait passivement sous l'impulsion d'un ressort; où l'on croit non parce qu'on a examiné mais parce qu'on vous a dit de croire; où l'on agit non avec spontanéité, mais parce qu'on vous pousse; non par amour, mais par obligation. Oui, le clergé de l'Eglise romaine est un grand automate où la foi et l'action se communiquent comme le mouvement dans un rouage. Le pape dit: « Hors de l'Eglise point de salut; » et, écho de sa voix, les évêques répètent: « Hors de l'Eglise point de salut; » les curés redisent: « Hors de l'Eglise point de salut. » Les papes, jadis ariens, se font aujourd'hui trinitaires; et les évêques, jadis ariens, se font aujourd'hui trinitaires, comme les curés, jadis ariens, se disent aujourd'hui trinitaires. Si le pape lève le pied ou la main, les évêques lèvent le pied ou la main, les curés lèvent le pied ou la main! Est-ce là de la vie? Non, c'est de la machine! Sont-ce là des hommes? Non, ce sont des automates! Non, Monsieur le curé, je n'ai pas plus de

confiance que vous à mon assemblage de bois et de fer ; mais j'ai voulu, en façonnant ce mannequin, vous faire comprendre que vous ne deviez pas plus vous confier à des œuvres automatiques accomplies par des mains de chair, que par des mains de bois. Quant à moi, je crois que l'acte par lui-même n'a aucune valeur et que le sentiment seul lui en donne. Aussi saint Paul nous dit-il : « Quand » même je donnerais tous mes biens, pour les distribuer » aux pauvres, et que je livrerais mon corps pour être » brûlé, si je n'ai pas l'amour, cela ne sert de rien » (I Cor. XIII, 3). Enfin, si vous voulez une parole décisive, une parole divine, écoutez celle de Jésus-Christ lui-même : « Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui » souille l'homme, mais ce qui en sort » (Matth. XV, 11). Vous voyez donc qu'on peut mettre dans sa bouche des viandes sans en être souillé. Mais savez-vous ce qui sort de l'homme et le souille ? Jésus va vous répondre : « Ce sont » les meurtres, les adultères, les larcins, les faux témoignages, les blasphèmes » (Matth. XV, 29). Voilà les œuvres dont l'homme est capable ; voilà ce qu'il opère, et voilà pourquoi ses œuvres, loin de le sauver, le perdent.

— A ce compte tous les hommes sont perdus par leurs œuvres ?

— Sans doute ; mais s'ils le sentent vivement, du moins peuvent-ils être sauvés par Jésus-Christ.

— Mais alors selon vous, comme selon moi, l'homme est sauvé par un autre que lui-même.

— Oui, mais par un autre qui a senti, aimé, souffert ; par un Dieu mourant sur une croix, et non par les mouvements automatiques d'un prêtre. Le salut qui me vient de Jésus m'émeut de reconnaissance ; celui que vous accomplissez par vos mains distraites, vos lèvres oublieuses, sous l'influence d'un cœur corrompu, ne m'inspire que du dégoût. Quand j'apprends que Jésus m'a tant aimé que de

mè pardonner et de mè donner le ciel, je sens qu'à mon tour je l'aime, et qu'en l'aimant je suis conduit à faire sa volonté. Mais vous qui attendez votre salut de mouvements passifs, de cérémonies matérielles, d'un corps sans âme, vous ne pouvez que rester froids après de pareilles momeries, ou devenir orgueilleux après en avoir été l'auteur ; car à vos yeux, ce sont de bonnes œuvres ! Christ me donne sa vie, et le don fait appel à ma générosité ; tandis que vous me vendez vos mouvements, et cette vente ne fait qu'éveiller mon avarice. Une œuvre automatique, faite pour moi par le prêtre, trompe ma conscience sans changer ma vie ; faite par moi-même, elle excite mon orgueil et me fait oublier ce dont elle tient lieu : la sainteté. Oui, voilà le grand danger de vos œuvres machinales : c'est de laisser l'homme souillé, et de calmer sa conscience sans calmer ses passions. En mettant l'acte matériel à la place de l'élan spirituel qui l'inspire, vous tuez la moralité, et la remplacez par le mouvement et le bruit qui n'en ont que l'apparence. L'homme sous votre main devient un cadavre gonflé d'air, ou bourré de paille, qui semble vivant et qui est mort ! Ah ! laissez donc l'homme à lui-même ; laissez-le sentir vivement son péché ; qu'il en souffre, qu'il crie, qu'il pleure jusqu'à ce que la douleur du repentir l'amène aux pieds de Jésus-Christ. Ouvrez-lui la Bible, cette Parole de Dieu, et que là il apprenne qu'un Sauveur est mort pour lui, lui pardonne ses péchés, lui donne le ciel, lui garantit l'éternité ! Et soyez assurés que l'homme qui croira cela fera mieux que des œuvres machinales ; mieux que de brûler des cierges, marmoter du latin, secouer de l'eau bénite, refuser des viandes le samedi pour en demander le double le dimanche. Touché du dévouement de son Dieu sauveur, mourant pour lui obtenir le ciel, cet homme éprouvera le besoin d'imiter son maître, de se dévouer comme lui, d'aimer son Dieu et ses frères ; et cet amour produira des œuvres autrement bonnes, autrement saintes

que cet automate, fidèle image de votre catholique romain.

- Je ne sais si le curé comprit ces paroles de son voisin protestant, mais il me suffit d'espérer que le lecteur saura les comprendre, et s'il n'en pénètre pas encore bien le sens, qu'il aille en chercher la pleine intelligence dans la lecture assidue de la Bible et dans de ferventes prières à son Dieu.

— CHORD —

LE PURGATOIRE.



Trois religions se partagent l'univers : la religion de Satan, qui conduit en enfer ; la religion du Pape qui mène au purgatoire ; la religion de Jésus qui donne le paradis.

Satan nous dit : faites le mal.

Le pape nous dit : rachetez de moi vos fautes.

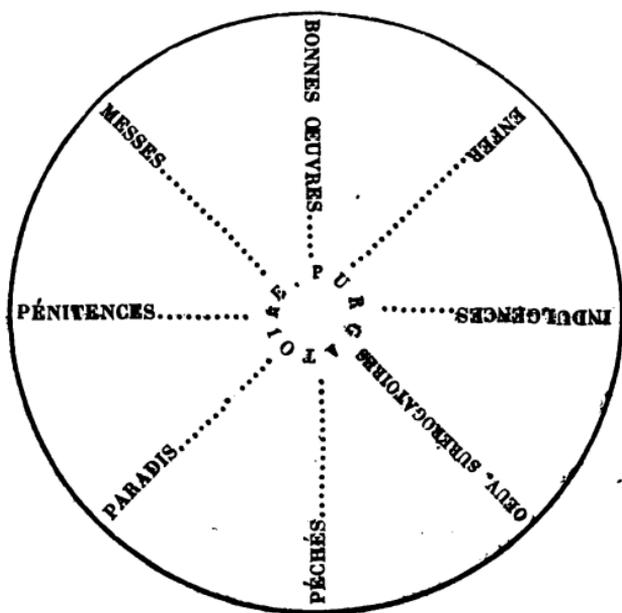
Et Jésus nous dit : je vous pardonne vos péchés.

Examinons chacun de ces trois points.

La religion de Satan offre le plaisir pour quelques heures, la souffrance pour l'éternité. Je ne vous dis pas que le péché soit sans douceur, mais vous savez aussi qu'il n'est pas sans remords, et vous connaîtrez un jour qu'il n'est pas sans châtement ! Jouissez-en donc un, dix, vingt, cent ans, si vous pouvez, mais rappelez-vous que ce n'est peut-être qu'au prix d'éternelles douleurs. La religion de Satan, c'est la religion de l'enfer. Ce point est clair, passons au second.

Le Pape a pour religion le purgatoire. En effet, c'est au purgatoire que tout aboutit : les messes du prêtre tirent

les âmes du purgatoire; les indulgences du Pape abrègent le purgatoire, les mérites des saints dispensent du purgatoire, les pénitences des fidèles acquittent la dette du purgatoire; nos péchés allongent et nos bonnes œuvres abrègent notre temps du purgatoire. Le purgatoire est donc le centre de la religion papale, comme le montre à l'œil la figure que voici :



Que Satan nous prêche l'enfer, cela se conçoit; il aime le mal. Mais, pourquoi le pape nous prêche-t-il le purgatoire? C'est qu'il aime l'argent.

En effet, tout ce qui se rattache à cette croyance est l'objet d'une spéculation. Les péchés se rachètent par des pénitences; les pénitences s'échangent contre des messes, et les messes se paient trente sous. Ces transactions sont variées, mais toutes aboutissent à l'argent; en sorte que

cette diversité de formes n'a pour but que de mieux dissimuler le résultat final et sonnante. Si vous voulez pécher, jeûnez et faites maigre. Si vous ne voulez pas faire maigre, prenez une dispense, et si vous voulez la dispense, donnez de l'argent. Avez-vous le désir de commettre la grosse faute d'épouser votre cousin ou votre cousine ? donnez de l'argent ! — Voulez-vous arracher votre père par une messe aux flammes du purgatoire ? donnez de l'argent ! — Désirez-vous qu'une confrérie vous dispense de prier, en priant pour vous ? donnez de l'argent. Le péché, voilà le commencement ; l'argent, voilà la fin ; entre les deux, on place pénitence ou messe, jeûne ou neuvaine, aumône ou relique. Selon les goûts de chacun, un de ces ingrédients peut être commué en un autre ; la relique ajoutée à la messe : le jeûne retranché de la pénitence ; la neuvaine transformée en aumônes ; mais aucun de ces équivalents chimiques de l'Eglise ne peut faire disparaître l'argent ; tandis que l'argent peut tous les faire disparaître. Dites, par exemple, à votre confesseur, que votre estomac ne supporte pas le jeûne, il le remplacera volontiers par vingt tours de chapelet. Mais demandez-lui de prendre vingt tours de chapelet en paiement d'une messe de trente sous, et soyez sûr qu'il refusera. Je me rappelle avoir lu dans une brochure publiée, par l'évêque de Marseille, à l'occasion d'un jubilé, que toutes les pénitences qu'il imposait pouvaient être transformées les unes en les autres, et toutes remplacées par une dernière, mais celle-ci ne pouvait être remplacée par aucune ; or c'était un don au petit séminaire ; encore l'inévitable argent.

Voulez-vous bien vous convaincre que le purgatoire est la poule d'or du Pape et des prêtres ? c'est qu'ils y envoient presque tout le monde, ou du moins, qu'ils font comme si tout le monde y allait. En effet, avant de dire votre messe à l'intention d'un parent, vous demandent-ils quelle a été la conduite de ce parent, pour savoir s'il ne serait peut-être

pas déjà en enfer ou en paradis? Jamais! Et cependant, s'il est en enfer, à quoi bon le tirer d'un purgatoire où il n'est pas même entré? Et s'il est en paradis, comment le tirer d'un purgatoire d'où il est déjà sorti? Faites mieux : demandez à ce prêtre une messe, non pas pour votre père, mais pour le plus éloigné de vos ancêtres; dites-lui que c'était un excellent chrétien, et que, s'il est entré en mourant au purgatoire, aujourd'hui, après dix siècles, il doit en être probablement sorti; le prêtre vous répondra que le plus sûr, c'est de faire dire une messe, et si vous offrez le paiement de deux, de vingt, de cent, vous ne serez pas refusé. Dites-lui, au contraire, que le défunt était un grand pécheur, qu'il a tué père et mère, et qu'il est probablement en enfer. Il vous répondra que le plus sage est toujours de faire dire la messe, et que, peut-être, vos trente sous iront le soulager. Le prêtre espère toujours assez pour dire que le mort n'est pas en enfer, mais jamais assez pour le croire en paradis; par la raison toute simple que l'entrée directe en paradis, comme celle en enfer, rendraient le purgatoire superflu, et que, sans purgatoire plus de messe; sans messe, plus d'argent. Les prêtres disent donc des messes pour le défunt le plus saint comme pour le plus coupable. Le 21 janvier, ils prient pour Louis XVI; donnez leur trente sous, ils prieront pour ses juges. Et cependant, si le premier est un martyr, les seconds sont des bourreaux; si l'un est au ciel, les autres sont en enfer; ce qui n'empêche pas nos curés de faire comme si victime et bourreaux étaient ensemble en purgatoire, et ils diront, si vous le voulez, une messe à l'intention de tous à la fois.

Si vous conservez encore un doute, demandez au prêtre quelle est précisément la quantité de péchés qu'il faut commettre pour aller en enfer? Il ne vous le dira pas. Demandez lui quelle est la somme exacte de vertus qu'il faut avoir pour entrer tout droit en paradis? Il vous répondra qu'il est impossible de rien préciser; c'est-à-dire, qu'il

vous laissera toujours entre le ciel et l'enfer juste dans le purgatoire, par la raison, bien entendu, qu'il s'est donné le privilège de vous en tirer.

Le purgatoire, voilà donc le grand balancier qui sous la main du prêtre bat monnaie ; voilà l'âme du système, le résumé de l'Eglise, le fond de la religion romaine ; c'est donc avec raison que j'ai dit la religion du Pape est la religion du purgatoire. Il ne nous reste plus qu'à connaître la religion de Jésus, celle du paradis.

Mais ici une question se présente au passage. La religion du Pape et la religion de Jésus ne sont-elles pas une seule et même religion ? Non, et je n'en veux qu'une preuve, c'est que Jésus n'a jamais parlé du purgatoire ; non, jamais parlé du purgatoire ! Ce n'est pas tout : ce purgatoire dont Jésus n'a jamais parlé, les Apôtres non plus n'en ont rien dit ; non, jamais rien dit ! Enfin, la Bible entière ne parle pas du purgatoire, son nom même ne s'y trouve pas. Qu'on me montre dans toute la Sainte-Ecriture le seul mot de purgatoire et je me fais catholique romain.

Mais je puis vous donner une autre preuve que ni le nom, ni la chose ne se trouvent dans la Bible. La voici : Jésus, en nous faisant le tableau du jugement dernier, place les bons à la droite de son Père ; les méchants à sa gauche ; mais personne entre deux. N'est-ce pas déjà un indice qu'il n'existe pas de milieu entre le sort des uns et le sort des autres ? Et comme pour compléter la démonstration, Jésus, au milieu de cette scène, dit aux uns : « Venez, les bénis » de mon Père, possédez en héritage le royaume qui vous » a été préparé ; » et aux autres : « Maudits, allez au feu » éternel préparé pour satan et ses anges. » Mais encore ici, Jésus n'envoie personne en purgatoire. N'est-ce pas une preuve évidente que le purgatoire n'existe pas ? Enfin, puisqu'il faut être plus clair que le jour, citons les paroles par lesquelles le Sauveur termine ce tableau du jugement dernier : « Ceux-ci, dit-il, iront aux peines éternelles ; mais

» les justes à la vie éternelle. » C'est tout, et il n'est pas dit que personne aille en purgatoire ! Jésus l'a-t-il oublié, ou ne le savait-il pas ?

Maintenant, voulez-vous une raison prise, non plus dans la Bible, mais dans le simple bon sens ? Ecoutez.

Quand viendra la fin du monde et qu'il n'y aura plus de prêtres pour dire la messe, que deviendront les âmes alors en purgatoire ? Elles ne pourront donc pas être soulagées comme les précédentes ? Quoi ! parce qu'il n'y a plus de prêtres sur la terre, il faut que les âmes qui n'en peuvent pas davantage, restent davantage dans les tourments ? Mais c'est absurde ; mais c'est injuste, mais c'est anti-chrétien !

Une autre preuve : vous êtes riche, moi je suis pauvre. Vous faites dire cent ou deux cents messes pour votre père, et son âme passe du purgatoire en paradis. Quant à moi, comme je ne puis acheter une messe qu'on ne me donnera pas gratis, je ne la fais pas dire, et mon père reste plongé dans d'horribles douleurs. La différence de fortune se fait donc sentir jusque dans l'autre monde ? Dieu traite donc avec égard le riche, et avec dureté le pauvre ? Mais c'est injuste, absurde, antichrétien !

Encore une preuve : Un scélérat meurt, laissant pour dire des messes la moitié de la fortune qu'il a dérobée tout entière ; son temps de purgatoire sera considérablement abrégé, et, passant dans le ciel, il sera finalement récompensé à la faveur de son argent volé. A côté de lui, un honnête homme expire de faim sur un grabat sans laisser un sou à son curé, son temps de purgatoire reste tout entier, en sorte que Dieu le fera souffrir plus longtemps, faute d'avoir comme l'autre, volé ! Je vous dis que c'est injuste, absurde, anti chrétien !

C'est tellement injuste et absurde que les raisons se pressent dans mon esprit, et que je ne puis suffire à vous les présenter. Je n'ajouterai donc plus que celle-ci.

Le purgatoire est le plus grand des encouragements à commettre le péché. Si vous dites à un homme qu'en faisant le mal il ira en enfer, cette crainte pourra lui être salutaire, et il reculera peut-être devant un châtiment qui doit durer une éternité ! Mais dites-lui qu'il existe un purgatoire et qu'on peut même y abréger son temps à faire ; cet homme désireux de mal faire s'y sent encouragé, car toute douleur qui n'est pas sans remède lui paraît supportable, et d'ailleurs, cette douleur à venir est compensée à ses yeux par le plaisir présent. Il se dit qu'il aura bien le temps après son purgatoire de jouir dans un ciel sans fin, et que puisque le péché n'a pas de plus terribles conséquences, ce n'est pas la peine de s'en priver !

Mais placez au contraire cet homme entre la perspective d'un enfer éternel et d'un ciel éternel : dites-lui qu'il souffrira sans terme, ou jouira sans fin ; dites-lui qu'il n'y a pas de milieu, qu'il sera perdu pour toujours ou pour toujours sauvé ; et alors, cet homme effrayé par une éternité de souffrance ou attiré par une éternité de bonheur fuira le mal pour faire le bien ; si ses passions le dominent encore, du moins, ces pensées d'éternelle félicité ou d'éternelle angoisse viendront le solliciter à les combattre ; tandis que l'attente d'une punition à temps limité, le laissera s'endormir dans le mal, et l'empêchera de se convertir au bien. Aussi comme le purgatoire est la religion du Pape, la religion du paradis est-elle celle de Jésus-Christ. C'est tout ce qui me reste à vous montrer.

Jésus veut le salut de tous les hommes, jeunes, vieux, riches, pauvres, honnêtes et pécheurs ; ou comme il le dit lui-même « tant mauvais que bons. » Que fera-t-il donc pour mettre ce salut à portée de tout le monde ? Demandra-t-il des messes ? Non, car les pauvres seraient perdus. Exigera-t-il de pénibles travaux ? Non, car les enfants seraient perdus ? Lui faudra-t-il tel ou tel nombre de bonnes œuvres ? Non, car tel ou tel pécheur serait perdu.

Quelle sera donc la condition également facile à remplir pour tous, jeunes, vieux, pauvres et riches, grands coupables et pécheurs—honnêtes—hommes? Cette condition, la voici : c'est Jésus qui la nomme : c'est uniquement de se confier en lui ; uniquement de consentir à être sauvé, uniquement de vouloir bien entrer dans le Ciel ; en un mot comme dit Paul : « Crois au Seigneur Jésus-Christ et tu seras sauvé ! »

Mais est-ce bien à tous que Jésus offre ainsi le Ciel? N'y a-t-il pas certain degré de perversité qui ne saurait obtenir le pardon? l'Évangile va nous le dire. A la droite de Jésus sur la croix, était un brigand, implorant sa grâce. Que lui répondit Jésus? « Aujourd'hui même tu seras avec moi en Paradis. » Quel bien avait fait cet homme? aucun; seulement, il avait cru en Jésus-Christ et tout brigand qu'il avait été, il entra en Paradis. N'est-ce pas là le plus beau monument de la bonté divine, et si Jésus donne le Paradis à un tel homme repentant et croyant, ne le donnera-t-il pas à tous quels qu'ils soient qui se repentiront et croiront aussi? Oui, le Paradis, le Ciel, la vie éternelle et heureuse à tous ceux qui se repentent et qui croient, voilà la religion de Jésus-Christ! Et n'allez pas vous imaginer que Jésus pardonne parce que le péché lui paraît peu de chose; non, mais au contraire, parce qu'il lui paraît si monstrueux que lui seul a pu l'expier. Son sang a coulé, Jésus est mort et voilà pourquoi vous êtes sauvé. Le prêtre se faisait payer pour vous épargner l'enfer; Jésus au contraire, paye à votre place et vous entrez dans le Ciel. Le prêtre vous vendait son purgatoire, Jésus vous donne son paradis. Voyez à qui vous préférez aller!

Ah! prenez y garde lecteur; les pages si courtes que vous venez de parcourir pourraient bien peser d'un poids énorme sur votre éternité! Aussi longtemps que vous avez ignoré que la doctrine du purgatoire n'était pas chrétienne et qu'elle favorisait le péché, vous n'étiez qu'à

demi coupable de l'avoir adoptée. Mais aujourd'hui où vous la savez contraire à la Bible et contraire à la moralité, si vous la reteniez encore, on pourrait bien croire que c'est précisément parce qu'elle laisse une porte ouverte à vos passions. Vous la garderiez afin de pouvoir faire le mal plus à l'aise. Mais dites-le vous : il n'est plus temps ! vous avez aperçu la lumière, vous ne pourriez plus vous excuser sur votre ignorance, aujourd'hui dissipée. En vain vous fermeriez les yeux ; vous avez vu, vous êtes condamné !

Mais non ; loin de rester dans des demi-ténèbres , vous chercherez de nouvelles lumières ; vous interrogerez vous-mêmes la Bible ; vous écouterez Jésus-Christ ; vous étudierez les Apôtres , vous soufflerez sur la lumière, non du souffle peureux des prêtres pour l'éteindre , mais d'un souffle d'étude et de prière pour la raviver.

Est-ce une espérance que j'exprime ? Hélas ! je crains bien que pour un grand nombre , ce ne soit qu'un souhait !

Mon Dieu, mon Dieu, que pour un seul du moins ce vœu soit exaucé !



LES

SOLDATS DU PAPE,

Petit Catéchisme à l'usage des catholiques romains.

Demande : Qu'est-ce que le pape ?

Réponse : Un roi d'Italie.

— Quels sont ses soldats ?

— Les prêtres.

— Du pape-roi quels sont les ministres ?

— Les cardinaux.

— Des prêtres-soldats quels sont les généraux ?

— Les archevêques.

— Et les colonels ?

— Les évêques.

— Et les chefs d'escadron ?

— Les vicaires-généraux.

— Et les capitaines ?

— Les archiprêtres.

— Et les lieutenants ?

— Les chanoines.

— Et les sergents ?

— Les curés.

— Et les caporaux ?

— Les desservants.

— Donc tous commandent ?

— Oui, et le peuple obéit.

— Combien d'hommes dans cette armée ?

— Quelques millions.

— Où sont-ils ?

— Partout.

— Combien en France ?

— Quarante mille de toutes armes et de tous grades.

— Qui les enrôle ?

— Le pape.

— Et qui les paie ?

— Le roi.

— Pour qui se battent-ils ?

— Pour le pape.

— Et qui les loge ?

— Le roi.

— Du pape quelles sont les armes ?

— Des bulles.

— Quel est le plus puissant : la bulle du pape ou le glaive du roi ?

— Avec ses trois cents mille glaives, le roi ne peut m'ôter ni me donner un seul désir ; avec sa simple bulle, le pape commande à quarante mille hommes, façonnant des millions de volontés.

— Le pape commande-t-il au roi ?

— Non ; mais il approuve ou annule ses ordres (1).

— Le pape commande-t-il aux préfets ?

— Non ; mais il inspire les évêques.

— Les évêques commandent-ils aux maires ?

(1) D'après le concordat entre Rome et la France, les nominations d'évêques par le roi sont soumises à l'approbation ou au veto du pape.

- Non ; mais ils passent le mot d'ordre aux curés.
- Et qui prêche dans la paroisse, est-ce le maire ?
- Non, c'est le curé.
- Qui confesse, est-ce le maire ?
- Non, c'est le curé.
- Qui décharge des pénitences, est-ce le maire ?
- Non, c'est le curé.
- Qui ferme l'enfer ?
- Le curé.
- Qui ouvre le ciel ?
- Le curé.
- Qui donc est le serviteur de l'autre ?
- Ce n'est pas le curé.
- Quel intérêt les soldats-prêtres ont-ils à servir le pape-roi ?
- Le pape nomme les cardinaux et confirme les évêques ; les évêques présentent les curés et placent les desservants.
- Cette armée a-t-elle des troupes auxiliaires à l'intérieur ?
- Les moines et les nones.
- Et des espions à l'étranger ?
- Les jésuites, mâles et femelles.
- Quelles sont les armes de ces soldats ?
- L'inquisition pour le corps, la damnation pour l'âme.
- Sur qui font-ils feu ?
- Sur le peuple.
- Quelles sont leurs citadelles ?
- Les églises.
- Et leur enceinte continue ?
- Les couvents.
- Quel est leur genre de combat ?
- L'embuscade.
- Où ?
- Au confessionnal.
- Qu'est-ce que la confession ?
- Le plus sûr moyen de connaître les secrets.

- Quoi de plus?
- Une école où la pénitente apprend le mal qu'elle ignore.
- Et encore ?
- Une étude où le curé-notaire dirige les consciences, les aumônes et les héritages (1).
- Ce dernier fait est-il probable ?
- La loi l'a prévu.
- Qui va se confesser ?
- La femme.
- Qui rassure le mari ?
- Le célibat du prêtre.
- Et qui devrait l'effrayer ?
- Ce même célibat.
- Quelle différence entre le mariage et le célibat ?
- D'un besoin le mariage fait un devoir ; le célibat en fait un crime.
- Qui calme la passion ?
- Le mariage.
- Qui l'irrite ?
- Le célibat.
- La nature comprimée s'affaiblit-elle ?
- Comme la soif et la faim.
- Que fait donc le célibat ?
- Un martyr ou deux coupables.
- Quels sont, en France, les nombres comparés des femmes et des hommes ?
- Egaux.
- Qu'étaient donc, dans l'intention du créateur, nos quarante mille femmes délaissées ?
- Les épouses légitimes de nos quarante mille curés.

(1) Depuis quelques temps, il n'est question dans les journaux que des procès intentés par les familles à tel couvent, tel ecclésiastique, accusés et souvent convaincus d'avoir détourné des fortunes. Voyez, par exemple, les *Débats* du 6 août 1845.

- Prendre la soutane est-ce déposer la passion ?
- Non.
- Aller au confessional est-ce fuir la tentation ?
- Non.
- Qui donc y tente le prêtre ?
- Sa pénitente.
- Et dans le presbytère ?
- Sa servante.
- Et au pied de l'autel ?
- Les époux qu'il unit.
- Et dans le monde ?
- Les femmes qu'il dirige.
- Mais comment éviter le scandale ?
- En aggravant le crime.
- Qui donna l'exemple du célibat à nos curés ?
- Des païens, prêtres d'Isis.
- Et à nos religieuses ?
- Des païennes, les vestales.
- Et qui leur donna l'exemple du mariage ?
- Les prêtres du vrai Dieu.
- Aaron était-il marié ?
- Oui; la Bible nomme ses enfants.
- Les prophètes étaient-ils mariés ?
- Oui; Esaïe parle de sa femme.
- Les Apôtres étaient-ils mariés ?
- Oui; l'Évangile nous montre la belle-mère de saint Pierre.

— Pourquoi donc le pape préfère-t-il le célibat pour ses prêtres ?

— Par les raisons qui le font préférer au roi pour ses soldats. Le prêtre sans femme ni enfants, mais uni d'intérêt à ses collègues et à ses maîtres, est toujours prêt à sacrifier sa patrie à son Église. Quand il a fait sa malle, le prêtre peut partir; il ne laisse rien derrière lui; il retrouvera ses amis et sa place à cinq cents lieues plus loin. Il

n'a besoin ni de votre complaisance pour marier sa fille, ni de votre protection pour placer son fils, ni de votre bras pour accompagner sa femme. L'Eglise lui tient lieu de tout. Son pape l'interdit ou le fait cardinal sans votre permission, fussiez-vous pair de France ou député. La protection d'un bedeau lui vaut mieux que celle d'un roi... à moins que le roi se mette bien avec l'Eglise; ce qui revient à dire qu'ici, par lui-même, le roi ne peut rien. Aussi, ce prêtre, n'ayant personne à ménager, avance, parle, combat et brise tout, plutôt que de céder un pouce de terrain.

— Les autres pratiques du prêtre romain ne moralisent-elles pas la société ?

— 1° La viande qu'on ne mange pas ne saurait moraliser; 2° Le carême, en nous privant d'œufs et de beurre, ne saurait moraliser; 3° La cendre mise au front ne saurait moraliser; 4° Les doigts de l'évêque appliqués sur notre joue ne sauraient nous moraliser; 5° L'huile d'olive oignant le malade ne saurait le moraliser; 6° Un cilice appliqué sur notre peau ne saurait nous moraliser; 7° Des mots incompris, récités à tant par heure, ne sauraient moraliser; 8° Les questions impures d'un confesseur ne sauraient moraliser.

— Mais le prêtre ne parle-t-il donc jamais au peuple hors du confessionnal ?

— Oui, il le baptise en latin, le confirme en latin, le marie en latin, l'officie matin et soir en latin, le visite à son lit de mort en latin et l'enterre en latin. Or, pas plus vivant que mort le peuple ne comprend le latin (1).

(1) Voici ce qu'on lit dans un catalogue récent publié à Lyon par le libraire de Sa Sainteté le pape : « On ne peut se dissimuler que parmi les » personnes qui se font un devoir d'assister aux offices de l'Eglise, il en » est un grand nombre qui trouvent le temps bien long, parce qu'elles ne » comprennent pas le sens des prières qu'elles entendent, et que leur esprit et leur cœur n'étant pas occupés, elles s'ennuient de n'avoir rien à » faire. » — L'aveu est naïf.

— Mais ne lui prêche-t-on pas en français l'obéissance à Dieu?

— Bien moins à Dieu qu'à l'Eglise, c'est-à-dire aux prêtres.

— Ces prêtres-sont donc inutiles à la société?

— Non, ils lui sont nuisibles.

— Comment?

— Ils privent la patrie de quarante mille paires de bras.

— Et encore?

— De quatre-vingt mille enfants.

— Cette dernière parole n'est-elle pas sévère?

— Non, car elle suppose qu'ils sont tous des saints.

— Le sont-ils en effet?

— L'histoire va répondre : Remarquez d'abord que saint Paul lui-même suppose que les ecclésiastiques se marient, car tenant un juste-milieu entre le célibat de notre temps et la polygamie du sien, il ordonne que non-seulement le prêtre, mais « que l'Evêque soit mari d'une seule femme (1 Tim. III, 2.) » Aussi, évêques et prêtres se marièrent-ils pendant les premiers siècles de l'Eglise. Eusèbe nomme les évêques d'Egypte, Chérémon et Philéas, qui, au milieu de leur martyre, furent assistés par leurs femmes et leurs enfants (Hist. eccl. XVI, c. 48, l. VIII, c. 9). Malheureusement, au quatrième siècle, le pape Sirice, pour mieux discipliner ses troupes, décréta « que si, dorénavant, quelque évêque, prêtre ou diacre, ne gardait le célibat, il ne devait plus espérer de pardon (1^{re} décrétale). » Durant des siècles, les soldats pontificaux luttèrent contre cette monstrueuse exigence, et ce ne fut que sous Grégoire VII qu'elle leur fut définitivement imposée. L'armée se soumit, mais non sans compensation; à tel point que plusieurs synodes d'Allemagne durent, plus tard, accorder le concubinage au clergé, pour le maintenir dans le célibat (1). Les évê-

(1) Fra-Paol, Hist. Conc. de Trente.

ques cherchèrent ensuite dans cette heureuse inventio une source de richesse; l'impureté fut non-seulement autorisée, mais encore taxée (1)! Et Agrippa nous parle d'une permission qui accordait aux femmes dont les maris étaient absents, le privilège (2)... mais c'en est assez!... Non, encore un fait : Un inquisiteur espagnol, informé que quelques femmes avaient à se plaindre de leurs confesseurs, eut la bonhomie d'ouvrir un registre pour recevoir leurs dépositions. Les pénitentes vinrent en si grand nombre, que bientôt un greffier ne suffit plus pour les écouter, et qu'on dut en nommer un second. Avec les facilités pour les inscrire, les plaintes se multiplièrent; et comme elles arrivaient de tous les points du royaume, le grand inquisiteur ouvrit un second bureau dans une autre ville. Un terme avait été fixé; mais le dernier jour n'amena pas la dernière déposition, et il fallut retarder la clôture des listes de quatre mois. Ce fut alors un tel déluge d'accusations d'impuretés, d'adultères et de crimes lancées contre les confesseurs par leurs pénitentes, que le Saint-Office, épouvanté, fit fermer les bureaux et déclara qu'il ne donnerait pas suite à ce hideux et dégoûtant procès (3)!

— De ces désordres qui faut-il excepter?

— Les êtres à sang froid par nature, remède ou vieillesse, ceux qui gémissent d'être dans l'Eglise ou se réjouissent d'en sortir.

— Résumez votre pensée sur l'armée papale.

— C'est l'étranger dans la patrie; une puissance dans l'Etat; une caste dans la société. Tout ce qu'elle gagne, nous le perdons. Un prêtre de plus, c'est un citoyen de moins. Un couvent élevé, c'est une ferme abattue; et

(1) Agrippa, de Vanit. Scient.

(2) Voyez page 356 de l'ouvrage intitulé : *Des inconvénients du célibat des prêtres prouvés par des recherches historiques.*

(3) *Reginaldus Gonzalvius Montanus : Inquisitionis Hispaniæ artes; rubrica et exempla quædam, paginæ 184, édition de Heideberg.*

comme ils vivent de notre argent, de notre travail, sans nous rendre ni travail, ni argent, il s'ensuit que plus ils prospèrent plus nous dépérissons. Elevés par le peuple, ils emploient leur élévation à s'asservir la nation. Donnez-leur l'argent pour ouvrir une école, fonder un hospice, ils vous vendront ensuite l'entrée de l'école et de l'hospice au prix de votre influence ou de votre liberté ! Recevant gratuitement et vendant cher, ils ne peuvent que s'enrichir, et, par leur or, gouverner les consciences et les passions. Jadis, il ne leur fallut que le rétablissement des autels, plus tard, les petits séminaires, et bientôt le monopole de l'instruction. Jadis ils ne voulaient que le prêtre ; aujourd'hui ils ont les ordres religieux : prenez patience, ils demanderont l'inquisition ; et, revenant en arrière à force d'avancer, ils vous donneront à vous, peuples, des dimes à payer, à vous, rois, une pantoufle à baiser !

— Que faire donc pour arrêter la marche de cette monstrueuse armée, qui nous écrase sous son pied d'éléphant ?

— Tout simplement lui arracher ses deux défenses.

— Lesquelles ?

— La confession et le célibat.

— Que faire pour amener les prêtres au mariage ?

— Ne plus leur envoyer de femmes à confesser.

— Mais sans nous confesser, le prêtre ne voudra plus nous donner l'absolution ?

— Tant mieux, c'est à Dieu que nous irons la demander.

— Mais le prêtre marié n'osera plus offrir le sacrifice de la messe ?

— Tant mieux, nous aurons recours au grand sacrifice de Jésus-Christ.

— Mais nous n'aurons plus les conseils du confessionnal ?

— Tant mieux, nous irons chercher ceux de la Bible.

— Plus de casuistes pour nous guider ?

— Tant mieux, nous implorerons les secours du Saint-Esprit.

— Plus de pénitences?

— Tant mieux, nous n'en aurons que plus de temps pour sanctifier notre vie.

— Plus d'indulgences?

— Tant mieux, n'y comptant plus pour l'avenir, nous veillerons mieux sur notre conduite.

— Mais enfin, qui nous pardonnera nos péchés?

— Eh! ne voyez-vous pas que je ne vous arrache au pardon mensonger de l'homme que pour vous conduire au pardon véritable de Dieu? Qui vous pardonnera, si ce n'est l'offensé? Qui est mort pour vous, si ce n'est Jésus-Christ? Qui vous donnera la force de bien vivre, si ce n'est le Saint-Esprit? Ah! laissez donc là l'institution humaine pour vous élever à la divine. Ne voyez-vous pas qu'il y a deux choses complètement différentes que, jusqu'à ce jour, vous avez confondues : l'Eglise et la religion; les prêtres et Jésus-Christ; la parole des hommes et la Parole de Dieu? Si vous ne savez pas encore en faire la différence, écoutez.

Je suppose que, sentant vos péchés, vous alliez à un prêtre demander l'absolution, que vous dira-t-il?

— Il faut : Répandre des aumônes.

Réciter des Ave.

Aller en pèlerinage,

Faire une neuvaine,

Brûler un cierge,

Payer des messes,

Endosser un cilice,

Jeûner,

Faire maigre,

Porter une médaille,

Baiser une relique,

Marcher sur les genoux.

Supposez ensuite qu'au lieu d'aller au prêtre romain, vous veniez à Jésus-Christ lui-même parlant dans la Bible; que répondra-t-il à l'aveu de vos fautes fait avec confiance et repentir? — Il répondra ce qu'il répondit à la grande pécheresse : « Tes péchés te sont pardonnés : va-t-en en paix, ta foi t'a sauvée. » (Luc, VII, 48 et 50.)

De ces deux pardons, lequel vous semble le plus simple, le plus noble, le plus grand? lequel sent l'homme? lequel sent Dieu? Comparez.

Enfin, lorsque vous aurez répandu aumônes, récité chapelet, fait pèlerinage, accompli neuvaines, brûlé cierge, payé messe, endossé cilice, jeûné, maigri, porté médaille, baisé relique, ployé genoux; dites, pensez-vous en être beaucoup mieux disposé à vivre saintement à l'avenir? Tout cela vous fera-t-il aimer la justice, la pureté, la tempérance? Je ne sais; mais attendez. Revenez à ce Jésus, fils de Dieu, qui vous a dit : « Tes péchés te sont pardonnés. » Si vous croyez à sa parole, qu'éprouverez-vous à la nouvelle de ce don magnifique du ciel, sans réserve, sans pénitence, sans condition? Ah! si je ne puis dire ce que vous sentirez vous-même, je puis dire ce que sentit Madeleine : Elle aima beaucoup Jésus, parce que Jésus lui avait beaucoup pardonné; elle inonda ses pieds de larmes de reconnaissance, et mérita le plus bel éloge qui soit jamais sorti de la bouche du Sauveur. Voilà ce que fit Madeleine, et si, comme elle, vous étiez pardonné par Jésus, voilà ce que vous feriez. (Voyez Luc VII, 36 à 50.)

Mesurez à cette heure la distance immense, l'abîme profond qui sépare l'Eglise de Rome de l'Evangile de Jésus-Christ : Là, un pardon mesquin, vendu, et pour quatre jours. Ici, un pardon sublime, donné, et pour toujours! — Chez le prêtre, un pardon qui se perd et que chaque mois il faut acquérir contre quelques tours de chapelet. Chez Jésus, un pardon imperdable et payé par son sang! — Au confessionnal, un pardon qui provoque de nouvelles fautes,

car on sait comment les acquitter soi-même et à bon marché. Sur la croix, un pardon qui inspire l'horreur du péché, car ce péché a crucifié un ami, un sauveur! — Devant le prêtre, la mesquinerie d'une pénitence! Devant Jésus, la mort d'un Dieu! Dites, dites, de ces deux pardons lequel vous semble venir de Dieu, et lequel inventé par les hommes?

Ah! jetez loin de moi ce vain attirail de formes, de jeûnes, de macérations! J'ai bien autre chose à faire : j'ai ma vie à dépenser en œuvres d'amour, de courage et de pureté! Je ne flagellerai plus ma chair, mais je purifierai mon cœur, je ne marmotterai plus des prières latines, incomprises et fatigantes, mais avec élan de cœur je crierai à mon Dieu : Merci, merci, mon père, tu m'as sauvé! Je veux t'aimer, aimer mes frères, et vivre moi-même dans la sainteté.

Emportez vos images : ma Bible me suffit!

Retirez vos chapelets : je ne compte plus mes prières!

Débarressez-moi de vos jeûnes, je ne veux plus m'abs-
tenir que du péché!

Merci, merci, mon père, tu m'as sauvé!



LES

RELIQUES JUIVES ET PAINNES

DE M. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.



Je ne ne sais qui a dit, je ne sais où, que la nature avait créé l'énorme corps de Mirabeau pour montrer jusqu'à quel point la peau humaine était susceptible de s'étendre. Je crois de même que Satan a inventé le catholicisme pour prouver jusqu'où la sottise humaine pouvait aller. A cela donnons une seule preuve, et commençons par une supposition.

Supposez qu'un respectable père de famille ait été pendu par des brigands; que penseriez-vous de son fils s'il venait acheter la corde qui a pendu son père pour la baiser, la bénir, la porter à son cou, en répétant chaque jour : « Oh ! bienheureuse corde qui a pendu mon père ! »

Une autre supposition : supposez qu'à la bataille de Wagram une balle autrichienne soit venue percer le corps d'un soldat français et que sa veuve courût sur le champ de bataille chercher la balle ennemie, pour la porter en médaillon sur son sein, la baiser à chaque instant et lui dire : Oh ! bienheureuse balle autrichienne, qui perças

un cœur français, le cœur de mon mari, je te salue ! que penseriez-vous de cette veuve désolée ?

Une dernière supposition : au temps de la terreur, on fait dresser l'échafaud sur la place publique ; on envoie prendre dans leurs demeures de paisibles citoyens ; les jette péle-mêle dans une charrette ; et, sans autre forme de procès, les fait guillotiner. Que penseriez-vous des familles en deuil qui viendraient se disputer le fatal couperet et qui, ne pouvant l'obtenir chacun tout entier, en demanderaient du moins une parcelle pour s'agenouiller devant ce fer humide du sang de leurs parents ?

Vous penseriez sans doute que ces familles, cette veuve et ce fils sont des fous, ou des sélérats ! Eh bien ! réformez, je vous prie, ce jugement, car cette conduite est précisément celle que vous propose votre seigneur l'archevêque de Paris !

Jugez vous-même : Jésus-Christ.... non pas votre père, votre époux, mais Jésus-Christ, votre Dieu, a été couronné d'épines par une bande de brigands, cloué sur un bois infamant par un terroriste juif ; percé d'une lance païenne, et aujourd'hui on vous propose de vénérer cette épine, cette croix et ce clou ! Il faut que vous disiez : « Bienheureux clou, tendre croix, épine sainte, qui avez fait couler » le sang de mon Sauveur, je vous salue ! oh ! clou qu'en » fonçait une main meurtrière, épine que tressait un huis- » sier insolent, croix dressée par des déicides juifs et » païens, soyez bénis ! »

Eh ! triple fous, que n'adorez-vous aussi la main qui enfonça le clou, tressa l'épine, dressa la croix ! que ne vénerez-vous le soldat bourreau, le juif bourreau, le juge bourreau ! Ce serait être conséquent avec vous-même ; aussi je ne désespère pas que vous n'en veniez là !

Si l'on me disait qu'aujourd'hui un descendant de Caïphe ou de Pilate encore Juif ou païen, conserve, par haine pour les disciples de ce Jésus que ses ancêtres ont fait mourir,

les instruments de ce supplice, je le comprendrais. C'est ainsi qu'un soldat garde le glaive dont il a percé ses ennemis. C'est ainsi qu'un conquérant rapporte les dépouilles de l'étranger dont il a triomphé. Mais ces armes et ces dépouilles qui font la gloire du vainqueur, font la honte du vaincu, comme la Colonne fait la gloire de Napoléon et la honte des armées dont les canons pris et fondus s'élèvent en trophée sur la place Vendôme. Mais que ces trophées français fussent conservés par des Cosaques! mais que le clou, l'épine et la croix, trophées juifs soient conservés par des chrétiens, voilà ce que je ne saurais comprendre! et autant j'aime Jésus mon Sauveur et mon Dieu, autant j'éprouve d'horreur pour les instruments qui ont déchiré son corps et causé sa mort.

Mais le catholique romain ne doit pas y regarder de si près. Son devoir est de prier, de vénérer, adorer tout ce qui se présente : instruments de supplice ou de bénédiction; apportez-lui bois, pierre, calicot, il adorera tout! tant il a besoin de s'abêtir sur la matière, au lieu de croire en Jésus-Christ.

Les Incas, qui adoraient le Soleil, pouvaient au moins s'excuser en disant que cet astre mûrissait leurs moissons.

Les Egyptiens, qui adoraient les poireaux et oignons, auraient à la rigueur pu alléguer qu'ils en faisaient leur soupe.

Mais de grâce, quels services vous rendent des os décharnés, des chiffons pourris, des cloux rouillés? Quand vous les aurez vus et touchés, en serez-vous meilleurs?

La Bible nous dit que Huza toucha l'arche sainte et que Dieu le frappa de mort. Pourquoi? Parce que Huza avait manqué de confiance en Dieu, en supposant que l'arche du Seigneur pût tomber. C'est donc aux sentiments du cœur et non au contact de la main que Dieu regarde. Je sais bien que la femme qui toucha le bord du vêtement de Jésus fut

guérie ; mais je sais aussi que selon l'historien, Jésus connut qu'une vertu était sortie *de lui* et non du vêtement. Cette histoire ne fait donc que confirmer notre dire : ce n'est ni le toucher, ni l'objet que l'on touche qui procure une grâce ; c'est uniquement de la part de l'homme, sa foi ; et de la part de Dieu sa bonté et sa puissance.

Mais voyez, ajoute-t-on, il est dit au livre des *Actes des Apôtres* que « le peuple apportait des malades, afin que » lorsque Pierre viendrait, son ombre passât sur chacun » d'eux. »

C'est parfaitement vrai ; mais ne voyez-vous pas vous-même que ce fait prouve contre les reliques ? En effet, qu'est-ce qu'une ombre ? Ce n'est pas un objet ; c'est, au contraire, son absence ; l'ombre n'est que la privation de la lumière : et être à l'ombre de Pierre, c'était tout simplement être où le soleil n'était pas. Comment donc une absence, une privation, enfin un rien, un néant, peut-il opérer un miracle ? N'est-il pas évident qu'ici la guérison était encore le fruit de la foi ?

Toutefois, je dois le dire, si les reliques sont inutiles au croyant, elles sont fort commodes pour le pécheur. Aussi, les met-on au service de tout le monde. En Italie, le voleur de grands chemins en porte pour échapper à la potence. En Espagne, la femme de mauvaise vie en porte pour..... Horreur et sacrilège ! Pensez-vous que ce brigand et cette femme continueraient leurs infâmes métiers, si au lieu de leur conseiller ces reliques, vous leur disiez que sans la sanctification nul ne verra le Seigneur ? Ne voyez-vous pas que les reliques sont des encouragements à l'immoralité, parce que, comptant sur leur vertu propre, celui qui les porte s'occupe d'autant moins de veiller sur sa conduite ? Aussi, les païens anciens et modernes ont-ils des amulettes tout en vivant dans le crime et l'impureté.

Mais, direz-vous, les reliques ne sont donc bonnes à rien ? Je ne dis pas cela ; bien au contraire ; après avoir favorisé

le pécheur, elles enrichissent le prêtre. Ainsi la Robe sans couture qu'on faisait voir à Trèves a produit à l'archevêque Arnoldi quelques millions. Ainsi les ossements recouverts de cire qu'on faisait baiser naguère dans une église de Paris, en présentant le plat de la collecte, après chaque baisé, ont rapporté quelques milliers de francs. Quant aux reliques de l'archevêque, j'ignore quel a été leur produit en espèces; je le suppose bien mince, car ça n'a pas pris. Mais, en tout cas, elles ont attiré la foule, achalandé le clergé, et enfin occupé le public de cette église romaine, qui, sans un peu de nouveauté et de réclame, risquerait bien de tomber dans l'oubli.

Comprenez-vous maintenant pourquoi vos prêtres tiennent tant aux reliques? Comprenez-vous pourquoi celles-ci deviennent rares ou abondantes selon le siècle et le peuple où elles poussent? Comprenez-vous comment il s'est fait que dans un temps, on comptât dans la chrétienté assez de fragments de la vraie croix pour en former trente-sept fausses de la plus grande dimension? Comprenez-vous comment on conservait et conserve encore quinze ou seize clous, bien qu'il n'en ait fallu que trois ou quatre, un pour chaque membre de Jésus-Christ? Comprenez-vous pourquoi le sang du Sauveur, conservé pendant des siècles; au lieu de se dessécher, s'est tellement étendu, qu'on pourrait en remplir plusieurs cuves? Pourquoi la couronne d'épines a si bien fleuri dans la main des prêtres, qu'aujourd'hui on pourrait en faire un fagot? Pourquoi l'unique robe sans coutures se trouve en même temps et tout entière à Trèves, en Allemagne, et à Argenteuil, près de Paris?

Aussi, a-t-on exploité cette branche de commerce romain avec une rapacité qui ferait honte au dernier charlatan. On a tout mis à profit, et l'on montre encore, ou l'on a jadis montré :

Du lait de la Vierge Marie,
Ses cheveux,

Son peigne,
La semelle de sa pantoufle,
Sa chemise,
Les langes dont elle enveloppa l'enfant Jésus ;
Une dent du Sauveur,
Ses larmes,
Ses rognures d'ongles,
Et telle partie de son corps que la décence ne permet pas de nommer !

Voilà la matière dont Rome fait marchandise ! voilà l'étoffe de sa sainteté ! Elle spéculé non-seulement sur la superstition, mais encore sur nos appétis charnels : et autant qu'il le faut, pour nous gagner à sa cause, elle flatte notre penchant pour l'impureté. Elle mêle l'esprit et la matière, la piété et la passion ; elle réveille nos sens pour arriver à notre cœur, ou plutôt à notre bourse, et à l'exemple des prostituées, nous offre des plaisirs charnels (et le pire) sous le nom de piété !

Tel est le dégoûtant calcul qui nous explique la fabrication de reliques telles qu'une chemise, et même les objets honteux qu'elle cache... Mais non, je ne souillerai pas ma plume en la trempant dans ce cloaque fétide où d'autres vont chercher de l'or.

Voilà Rome et ses reliques ! Maintenant, homme de bon sens, courbez-vous et adorez ! Baisez cette pantoufle ! prosterner-vous devant ces rognures d'ongles ! adorez cette chemise !... Stupidité du peuple, blasphème du prêtre ! horreur et abomination ! Eh ! moi, je réprimerai mon indignation ! je ne vengerais pas mon Sauveur outragé ! je ne laverais pas sa religion traînée dans la boue ! Ah ! Dieu me préserve de cette lâcheté, et me donne la force de crier à plein gosier : Rome est la grande prostituée, la grande Babylone, la grande marchande de l'univers. Elle boit le sang de ses adversaires, et dévore les âmes de ses partisans. Si vous ne voulez périr avec elle, sortez de son enceinte ;

ses murs s'ébranlent, ses remparts vont tomber; son trafic devient lui-même le moyen de sa perte; les reliques l'ont enrichie, les reliques vont la ruiner. Déjà l'exploitation de la tunique de Trèves, qui a produit cent fois son pesant d'or à l'archevêque Arnoldi, a détaché la première pierre de la voûte romaine. Indignés d'une telle imposture, cinquante mille Allemands se sont déjà levés; et à la face du monde, prêtres et fidèles ont secoué le joug honteux du brocanteur de Rome! Nous verrons si la France sera plus superstitieuse que la Germanie, et adorera longtemps encore une matière putride sous le nom de reliques saintes.

Si nous étions plus croyants, nous serions moins superstitieux; si nous avions plus de confiance en Dieu, nous en aurions moins aux reliques. Savez-vous pourquoi le clergé réussit si bien à faire honorer la matière? C'est que naturellement nous n'aimons pas une religion qui est esprit. Nous préférons la relique à Dieu, parce que la relique s'adresse au corps et Dieu à l'âme. La relique prétend rendre la santé, éloigner l'accident, conduire même à la fortune; en un mot, elle travaille pour cette terre; voilà pourquoi nous la cherchons; tandis que Dieu nous offre des vertus, de la sainteté; et voilà pourquoi nous le fuyons.

Insensés! si du moins les miracles des reliques étaient réels, on comprendrait cette préférence chez des hommes si profondément pécheurs. Mais non: ces reliques sont fausses! ces miracles sont faux! et cependant nous fermons volontairement les yeux, nous voulons être trompés!

Oui, voilà le grand complice de l'exploitation romaine: c'est notre amour pour les biens de cette terre. On nous offre ce qu'on nous sait disposés à accepter; on vient au-devant de notre faible, on le caresse et l'on nous dupe, d'autant plus facilement que nous y donnons la main.

Voilà pourquoi l'on nous indique des reliques, des pèlerinages, des eaux, des poudres pour toutes les maladies; telle madone est particulièrement bonne pour guérir les

enfants; telle fontaine a une vertu contre les rhumatismes; comme tel onguent guérit la brûlure, ou tel élixir arrête un mal de dent. Mais si l'on nous proposait des cierges, des reliques et des pèlerinages pour nous guérir du mensonge, de l'impureté, de l'avarice, oh ! soyez certains que nous n'y aurions pas tant de confiance : aussi se garde-t-on bien de nous offrir le remède contre l'immoralité.

Eh bien, ce remède, le seul qu'on ne nous présente pas, le seul pour lequel nous n'ayons pas de goût, est précisément le seul qui soit vrai, et le seul que la religion veuille nous faire prendre. Oui, il est un remède, une religion qui guérit du mensonge, de l'impureté, de l'avarice et qui donne la sainteté. Ce remède ne se vend pas, on le donne; seulement ce n'est pas le prêtre, c'est Dieu qui le distribue.

Vous sentez-vous donc malade du péché, et voulez-vous être guéri, c'est-à-dire pardonné et sauvé? Sachez que Jésus-Christ est le grand médecin. Son traitement est étrange : il prend sur lui nos propres maladies, nos propres meurtrissures et même la mort que nous avons méritée; en un mot, il souffre et meurt afin que ceux qui se confient en lui retrouvent la santé spirituelle et la vie sans fin. La foi en Jésus-Christ, voilà donc le grand remède, la précieuse relique qui guérit notre passé, sanctifie notre avenir et nous assure une bienheureuse éternité.

Mais peut-être, cher lecteur, ne m'avez-vous pas bien compris? C'est que nous n'écoutons guère volontiers celui qui nous parle de nos péchés. Je vous adresse donc à Dieu lui-même : je vous supplie d'aller chercher plus d'explications dans la Bible qui est sa propre parole, et en particulier dans le Nouveau-Testament de notre Seigneur Jésus-Christ, où vous trouverez des promesses telles que celles-ci : « Vous » tous qui êtes fatigués et chargés, dit Jésus, venez à moi, » et je vous soulagerai. Le fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu; ce ne sont pas les » justes que je suis venu appeler à la repentance; mais les

» pécheurs. Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son
» fils unique afin que quiconque croirait en lui ne périclit
» point, mais qu'il eût la vie éternelle. Quiconque croira
» sera sauvé, et que celui qui ne croira pas sera con-
» damné ! »

Oui, condamné; car il mourra de la blessure qu'il s'est
faite lui-même, de la blessure de son péché.



JÉSUS ET JÉSUISTE.



L'autre jour, sur le boulevard des Capucines, deux cochers de fiacre s'étaient pris de dispute. Tandis que l'un, remonté sur son siège, y gardait le silence, les bras croisés et sifflant en l'air, l'autre continuait à lui vociférer des injures :

— Imbécile ! criait-il.

Le premier reste immobile.

— Voleur !

Même silence.

— Echappé des galères !

Rien.

— Gibier de potence !

Pas davantage.

— Faussaire !

Même calme. •

— Assassin !

Même flegme.

L'insolent, exaspéré par le calme du philosophe, s'ar-

rête pour chercher une injure qui les renfermât toutes :

— Jésuite ! s'écrie-t-il enfin.

Cette fois le cocher flegmatique saute à bas de sa voiture, saisit son fouet et en sangle la figure de son adversaire. La foule, amassée par la dispute, partit d'un grand éclat de rire, tandis qu'une larme vint briller sur la joue cuivrée d'un étranger, à la figure bienveillante, qui passait, et que nous allons suivre. Arrivé près du libraire de la maison dorée, il s'arrête à parcourir ces titres, qui sollicitent son regard : *Procès des jésuites ; les jésuites démasqués, etc.*

La tristesse de notre ami parut augmenter, et, comme pour y échapper, il quitta le boulevard par la rue Richelieu. A la hauteur du Théâtre Français, la foule l'arrête encore ; il questionne et apprend qu'on va jouer *Tartufe*.

— Qu'est-ce que Tartufe ? dit-il.

— Tiens ! répond un décrotteur qui gardait une place à la queue, d'où sort-il donc celui-ci qui ne connaît par Tartufe, le jésuite hypocrite et voleur ? Donnez trois francs, prenez ma place, et vous m'en direz des nouvelles en sortant.

L'homme cuivré, sans savoir où il allait, se laissa pousser jusque sur une banquette du parterre. Il serait superflu de dire que le public applaudit chaque trait lancé par Molière contre les faux dévôts et tournés par tout le monde contre les jésuites ; on devine aussi que notre pauvre étranger n'en devint pas plus gai ; mais il faut du moins expliquer la cause de sa tristesse.

Olilu était né dans une contrée depuis peu fameuse en France, l'île de Taïti. Tout le monde sait que ce rocher de l'Océanie, depuis cinquante ans arraché à la barbarie, était devenu chrétien par les soins des missionnaires protestants. Tout le monde sait que, il y a peu d'années, le parti ultramontain, jaloux des succès de cette mission, imagina de la détruire et d'en confisquer les débris au profit de l'Eglise romaine. Mais ce que tout le monde ne sait pas, c'est que le ressort de cette machination était sous la main des jé-

suites, assez habiles pour prétexter des intérêts politiques, soulever l'orgueil national, et conduire leurs affaires de sacristie sur les vaisseaux de notre marine et aux frais de l'Etat. Mais passons.

Notre Taitien avait donc jadis lu la Bible et trouvé le plus vif plaisir à contempler l'admirable vie de Jésus-Christ. *Jésus*, ce mot seul résumait pour lui toutes les vertus : droiture, amour, dévouement. Aussi n'avait-il qu'une règle de conduite : imiter son Sauveur, et qu'une manière de raisonner : en citer les paroles. Il était dans ces dispositions, lorsqu'arrivèrent les missionnaires de Rome, assez jésuites pour cacher d'abord leurs intentions. Un d'eux, désireux d'apprendre la langue du pays, prit Olilu pour maître, et ne fut pas peu surpris de trouver chez le soi-disant sauvage un si vif attachement pour sa Bible, une admiration si profonde pour Jésus-Christ. Mais songeant à l'emmener en Europe pour y enseigner le taitien à ses collègues, futurs missionnaires dans le pays, le père Clément jugea prudent de lui laisser croire qu'ils avaient tous deux la même religion. Olilu se laissa persuader et s'embarqua. Pendant la traversée, le père Clément voulut commencer la conversion de l'admirateur de Jésus, et ne crut pouvoir mieux se recommander qu'en se disant jésuite. Malheureusement il tomba bientôt malade, et mourut avant de toucher au port. Son néophite, encore inconverti, débarqua donc seul en Angleterre.

Le premier soin d'Olilu fut de s'informer (car il avait appris l'anglais avec les missionnaires protestants) où étaient les jésuites? — Les jésuites? lui répondit-on avec surprise; depuis des siècles ils ont été chassés du royaume. — Où les trouverai-je donc? — Sans doute en Portugal dont vous voyez précisément un navire en partance dans le port.

Parvenu à Lisbonne, Olilu demande les révérends Pères. — Chassés, chassés du royaume et de ses colonies, répond-on. Olilu se dit que sans doute ses amis n'avaient fait

que passer la frontière; il vint donc à Madrid. Ici, même question, ici, même réponse, avec cette seule différence que d'Espagne les jésuites avaient été chassés et rechassés.

Cette fois Olilu se dit qu'il avait eu tort de ne pas aller directement en France, puisque le père Clément était Français; il arrivait à Paris où nous l'avons rencontré, et l'on comprend à cette heure sa tristesse et sa déception.

Nous l'avons laissé au Théâtre Français assis près d'un jeune homme au regard timide et en-dessous. Olilu, d'un caractère franc et ouvert, avait déjà, dans un entr'acte, raconté son histoire, en la terminant par son éternelle question :

— Enfin, où puis-je donc trouver mes amis, les jésuites?

— Chut! fit le jeune homme d'un ton mystérieux; mais, s'apercevant que son voisin de gauche avait prêté l'oreille à la question, et attendait aussi la réponse, il reprit tout haut :

— Des jésuites? il n'y en a plus, ils ont été chassés de France. Toutefois, voyant sur la figure d'Olilu des signes d'un regret véritable, il lui dit à l'oreille, en lui présentant une carte : Venez demain à cette adresse, et nous en causerons.

Olilu, fidèle au rendez-vous, ne fut pas peu surpris de trouver en soutane le jeune homme qu'il avait vu la veille en habit noir.

— Quoi! lui dit-il, seriez-vous prêtre comme le père Clément?

— Peut-être.

— Mais alors pourquoi vous ai-je vu hier dépouillé du costume sacré?

— Parce que selon les idées du monde, un ecclésiastique ne doit pas aller au théâtre.

— Mais si c'est un péché quand le monde le sait, n'en est-ce pas encore un quand le monde l'ignore.

— Non, mon ami; quel mal cela fait-il à mon prochain

que je passe la soirée là-bas ou ici? Sans doute, si les gens du dehors le savaient, ils pourraient en être scandalisés : aussi, devons-nous prendre toutes les précautions pour échapper aux regards indiscrets, et, par exemple, plutôt que d'exposer la soutane dans les rues à dix heures du soir, rentrer chez nous à deux heures du matin (1). Je le répète avant tout, évitons le scandale; tous nos docteurs sont d'accord là-dessus.

— De quels docteurs parlez-vous ?

— De ceux de vos amis.

— Quoi! vous êtes jésuite? dit Olilu avec joie.

Le jeune homme sourit.

— Oui, dit-il tout bas, se rappelant que les murs ont des oreilles; et sachez que je ne vous eusse pas fait cette confidence, si vous ne m'aviez pas tant parlé du père Clément; le pauvre homme est mort; mais vous pouvez encore nous être utile en nous enseignant la langue de votre pays.

— Je m'y perds, dit Olilu tout ébahi. Je viens en Europe à la recherche des jésuites, et à chacune de mes demandes, j'entends une de ces réponses : Chassés d'Angleterre; — chassés de Portugal; — chassés d'Espagne; — chassés de France. Jusque-là, je pouvais me dire que les disciples de Jésus-Christ avaient toujours été persécutés, et concilier ainsi les vertus de mes amis avec leurs expulsions. Mais à cette heure j'apprends que d'après leurs docteurs, les ténèbres sanctifient le péché, et que, pourvu qu'on évite le scandale, le vice n'est plus vice... A ce compte, c'est le mal que vous cachez, tandis que notre commun Maître recommande de cacher le bien? « Quand tu pries, entre dans ton cabinet, et fermes-en la porte, » dit Jésus. Mais vous, jésuites, c'est pour pécher que vous fermez la porte de votre cabinet. Une chose m'étonne encore, hier, au théâtre, en présence de notre voisin, vous m'avez dit, en parlant des

(1) Historique.

jésuites : « Il n'y en a plus ! » Et aujourd'hui vous en êtes un ! Une des deux fois vous avez donc menti ?

— Non.

— Cependant, vous avez dit tout haut : « Il n'y a plus de jésuites en France ? »

— Mais j'ai ajouté tout bas : Il n'y en a plus devant la loi

— Quoi ! Selon vous, ce n'est pas un mensonge ?

— Non, mon ami, c'est une simple restriction mentale, selon nos docteurs.

— Mais le Maître de vos docteurs, Celui dont vous portez le nom a dit au contraire : Que votre parole soit : « Oui, oui; non, non; ce qu'on dit de plus vient du diable ! » Voilà la droiture de Jésus; il me paraît qu'elle contraste singulièrement avec les détours de ses imitateurs !

Comme le jeune homme cherchait une réponse, Olilu reprit : « Au reste, je vous avoue maintenant que j'ai vu vos théâtres, que je suis assez de l'avis de ces gens du monde qui pensent que ce n'est pas là votre place.

— Sans doute, mon ami, si, comme le vulgaire, j'y étais allé chercher des plaisirs mondains.

— Etiez-vous donc là pour votre édification ?

— Pourquoi pas ? Ne comprenez-vous pas qu'il est indispensable de voir le mal pour le combattre, et d'entrer parfois dans un mauvais lieu pour en dévoiler aux autres les dangers ? Aussi n'étais-je là qu'avec les intentions les plus pures : mon but était de faire le bien ; or, pour l'atteindre, tous les moyens sont bons.

— Vous croyez ?

— Sans doute, et c'est à nos moralistes qu'est dû ce précepte bien connu : « La fin justifie les moyens. »

— Je ne connais pas vos moralistes, mais je connais un apôtre de Jésus qui a dit : « Férons-nous le mal pour qu'il en résulte du bien, comme le disent de nous des gens qui méritent condamnation ? » Il me semble, monsieur le jésuite, que les gens ici condamnés, c'est nous-mêmes ?

— « *Il me semble* » est bien dit, reprit le jeune homme d'un ton doucereux ; car cette expression me fait comprendre que vous admettez qu'on puisse voir la chose autrement. Or, dès qu'une opinion peut être discutée, dès qu'elle n'est que probablement vraie, probablement bonne, chacun est libre de la prendre ou de la repousser. Même nos docteurs disent que de deux opinions probables on est libre de choisir celle qui l'est le moins : c'est ce que nous appelons le probabilisme.

— Le probabilisme ? dit Olilu avec un long étonnement. Je n'ai jamais vu ce mot dans l'Évangile. Au contraire, j'y ai rencontré des paroles telles que celle-ci : « Abstenez-vous même de l'apparence du mal. » Vous voyez que de mon bon Jésus à vos indulgents jésuites la distance est grande.

— Mon ami, je ne sais dans quelle édition de la Bible vous allez puiser vos citations ; mais elles me paraissent étranges.

— Cependant voyez mon Nouveau-Testament.

— Quoi ? un Nouveau-Testament protestant ?

— Je ne connais que celui-là. En existe-t-il donc un autre ?

— Sans doute, et voici celui du père Amelot.

— Voyons. Mais je ne m'y reconnais plus ; une de ces deux traductions est fautive. Voyez par exemple, il est dit ici que l'évêque doit avoir été et non pas qu'il doit être mari d'une seule femme. Or, plus bas il est parlé des épouses comme étant encore vivantes. C'est donc votre Amelot qui se trompe ?

— Non, mon ami, ce n'est pas une erreur ; c'est une prudente correction.

— Quoi, le père Amelot corrige Dieu ? Dites donc que c'est une fraude.

— Pas précisément. Il faut distinguer entre fraude et fraude. Ainsi, altérer de la marchandise dans le but de ga-

gner de l'argent est un péché; mais se permettre une innocente supercherie pour maintenir les hommes sous le joug salutaire de la religion est une chose permise. Vous comprenez que le célibat des prêtres est utile à l'église, édifiant pour le peuple, favorable à la confession. Modifier légèrement un texte pour appuyer une bienfaisante doctrine qu'une traduction trop servile aurait ébranlée, ce n'est donc pas une fraude; ou du moins, convenez que c'est une fraude pieuse.

— Une fraude pieuse? Mais, monsieur le jésuite, vous abusez singulièrement de la complaisance des mots à se laisser tordre. Une fraude pieuse! Ces mots déchirent mon oreille comme si vous me parliez d'un mensonge véridique, ou d'un crime vertueux. J'avoue que mon Evangile ne m'en a pas appris si long. J'y vois que le chrétien doit être simple comme la colombe, agir comme un enfant de lumière et se conduire comme en plein jour.

— Mon ami, je n'ai pas l'habitude de tant disputer; notre premier devoir comme membre de la société, c'est d'obéir à nos supérieurs.

— Mais monsieur, on peut obéir en faisant usage de sa raison.

— La raison, dites-vous? Non, la raison n'est rien où Loyola commande. Pensée, réflexion, conscience, n'ont plus de sens pour nous. Nous devons sur un signe du général de l'Ordre, renoncer à notre volonté, à nos idées, à notre intelligence, à notre cœur, et nous laisser tourner et déchirer sans résistance, comme un cadavre...

— Et c'est là ce que vous nommez un jésuite ?

— Oui.

— Et c'est là ce que vous appelez imiter Jésus?

— Oui.

— Eh bien ! Je vous dis que vos jésuites ressemblent à Jésus comme le diable ressemble à Dieu, l'enfer au paradis, la nuit au jour, le mensonge à la vérité, l'hypocrisie

à la franchise ! Oh ! maintenant je comprends les passages de la Bible où il est parlé de loup caché sous la dépouille d'un agneau et de Satan déguisé en ange de lumière ; évidemment , ce sont les jésuites empruntant le nom de Jésus.

Ici le jeune homme, au regard en dessous , s'efforça de sourire tout en grinçant des dents ; et tirant son carnet il demanda à notre ami son nom et son adresse. Celui-ci donna les deux et sortit.

Le lendemain Olilu avait disparu. Peu de temps après un cachot de la Sainte Inquisition s'ouvrit, se ferma et ne se rouvrit plus.

Voilà les hommes qui veulent aujourd'hui nous gouverner ? Voilà ceux qui se disent les grands champions du catholicisme ; ou plutôt qui se prétendent le catholicisme lui-même. Soit. Mais alors qu'on nous permette de repousser le catholicisme pour l'Évangile, les jésuites pour Jésus, l'hypocrisie pour la droiture, le démon pour le Seigneur ! Mieux vaut l'ivrogne au cabaret, le joueur dans son tripot que le jésuite sous son masque ; car l'ivrogne s'avoue ivrogne, le joueur joueur et peuvent ainsi se convertir ; mais le jésuite parlant de ses vertus au milieu de ses vices n'a droit qu'à la récompense des hypocrites : l'éternelle damnation. Malheur à l'Église poussée sur cette pente ! Malheur au peuple jeté sous cet étouffoir ! Qu'il tarde encore, et il ne sera plus temps !

Mais peut-être les hommes valent-ils mieux que leurs principes, et après avoir prêché le mal font-ils le bien ? Soit ; alors c'est l'Europe entière, et le meilleur des papes, qui sont les coupables ; car le pape et l'Europe ont balayé de dessus la terre la vertueuse compagnie. Ou bien Clément XIV, les monarques de son temps et les peuples de son siècle ont été de criminels persécuteurs, ou bien les jésuites, accusés de tous les crimes, ont été justement chassés. Or, est-ce Henri IV qui a conseillé à Ravallac d'assassi-

ner les jésuites ou les jésuites qui ont poussé Ravillac à poignader Henri IV? — Est-ce le pape Ganganelli qui a fait empoisonner les jésuites ou les jésuites qui ont fait empoisonner Ganganelli? — Est-ce le parlement anglais qui voulut faire sauter les jésuites dans la conspiration des poudres, ou les jésuites qui machinèrent cette épouvantable conspiration contre le parlement? — Qui s'est rendu coupable de haute trahison en Espagne, le roi ou les jésuites? — Qui s'est révolté au Paraguay, les Portugais ou les jésuites? — Qui du fond du confessionnal a dirigé tant d'intrigues, dépouillé tant de familles, conduit tant de poignards, sont-ce leurs martyrs ou les jésuites confesseurs? Ouvrez l'histoire, qu'elle réponde, et (chose rare!) vous verrez les peuples et les rois s'unir pour secouer de leurs maisons et de leurs royaumes cette vermine dans la boue!

Et c'est de cette boue infamante qu'aujourd'hui nous irions les tirer pour les faire asseoir à nos côtés et nous salir? Non! ouvrons les yeux; relevons une tête déjà appesantie sous le poison de la morale jésuitique que nous versent journaux ultramontains, chaires romaines et livres catholiques; et pour mettre entre nous et les Jésuites le plus profond des abîmes allons à Jésus lui-même.

Voulez-vous connaître par un seul mot la distance qui sépare la doctrine des jésuites de la doctrine de Jésus? Ecoutez, le voici: Jésus pardonne le mal déjà fait; les jésuites excusent le mal encore à faire. Par son pardon généreux et complet du passé, Jésus porte l'homme à faire le bien; tandis que par leur indulgence pour notre conduite à venir, les jésuites poussent à tous les crimes. Jésus pardonne, afin que l'homme pardonné puisse joyeusement aimer ses frères et leur faire du bien; les jésuites excusent, afin de donner à l'homme excusé le droit de faire le mal innocemment.

Je me ferai mieux comprendre par une histoire: Le bon roi d'un méchant peuple consulte deux de ses ministres

sur le moyen à prendre pour faire observer ses lois. « Sire, » lui dit le premier, faites un code facile à suivre ; tolérez » les petites fautes, adoucissez les peines portées contre » les grandes ; appelez le mensonge, *plaisanterie* ; l'impu- » reté, *plaisir* ; le vol, *nécessité* ; le crime, *folie*, et réserver vos coups pour des monstres d'impureté tels, que » vous ne trouverez presque personne à punir. » Le roi suivit ce conseil, et il arriva que le peuple méchant, profitant de l'indulgence de la loi, devint plus méchant encore : il mentit et dit qu'il plaisantait ; il se souilla et dit qu'il s'amusait ; il déroba et tua, et s'excusa sur sa misère ou son état d'ivresse ; si bien que la loi adoucie dut encore se relâcher pour être observée, et l'on en vint à nommer mal ce qui est bien et bien ce qui est mal. Voilà où conduit la morale des disciples de Loyola.

Mais le bon roi, reconnaissant son erreur, fit appeler son second conseiller, qui lui dit : « Sire, rétablissez votre » ancien code de lois sévères, et quand le peuple effrayé » se sentira coupable en face de vos tribunaux, condam- » nant chacun à perdre un de ses membres, lorsque la » nation entière sera devant vos soldats armés de glaives, » lorsque tous se frapperont la poitrine de repentir et ver- » seront des larmes, alors faites proclamer dans tout le » royaume une amnistie générale pour le passé, et invitez » vos sujets à venir vous demander avec confiance tout ce » dont ils ont besoin pour vivre à l'avenir en bons ci- » toyens ; mais afin qu'ils ajoutent foi à vos promesses, » subissez vous-même la peine que vous aviez portée contre » les coupables. » Le roi suit ce conseil, fait tomber en face du peuple une de ses mains sous la hache du bourreau, et de l'autre convie la foule à venir recevoir son pardon. Croyez-vous que quelqu'un puisse rester indifférent à ce spectacle ? Pensez-vous qu'à l'avenir un citoyen racheté par le sang de son roi, désobéisse à son bienfaiteur ? Ne comprenez-vous pas au contraire que la reconnaissance

émouvra les cœurs les plus endurcis, et qu'en tous cas personne n'osera croire que ce monarque excusera le mal à l'avenir, lui qui l'a puni sur lui-même dans le passé? Voilà la religion de Jésus-Christ!

Sachons-le donc bien, et c'est ici la conclusion à laquelle il me tardait d'arriver : Jésus-Christ nous pardonne, non pas quelques fautes, mais toutes ; non pas nos torts légers, mais les plus graves ; non par telle compensation d'argent ou de pénitence, mais gratuitement, et son apôtre nous dit en tout autant de termes que nous sommes « justifiés gratuitement par la grâce, par la rédemption qui est en Jésus-Christ. » (Romains III, 23.) Si vous me demandez à quelle condition, je vous répondrai avec le même apôtre que c'est à la simple condition de vous abandonner, de vous confier, ou, pour me servir du mot même de l'Évangile, à la seule condition de croire en Jésus-Christ. Que fait l'Enfant prodigue revenant dépouillé, se jeter entre les bras de son père? Il se confie en lui. Que fait Madeleine venant couverte de souillures, pleurer aux pieds de Jésus? Elle se confie en lui. L'Enfant prodigue et Madeleine sont pardonnés, sauvés, uniquement parce qu'ils ont cru et se sont confiés. Vous n'avez donc rien de plus, rien de mieux à faire. Ouvrez votre cœur à Dieu, confessez-lui vos torts, priez-le avec larmes, comme à votre lit de mort vous prierez un père offensé de vous pardonner et de vous bénir ; et soyez assuré que la bonté de Dieu vaut bien la bonté d'un père!

Sachez le bien, lecteur, en commençant *Jésus et Jésuite* je n'ai pas eu à cœur seulement de vous éloigner du second, mais surtout de vous rapprocher du premier. Si après m'avoir lu, vous alliez simplement déclamer contre les disciples de Loyola, sans vous efforcer de devenir disciple de Jésus-Christ, vous n'auriez rien gagné à cette lecture ; au contraire, vous y auriez perdu, et vous auriez dans une certaine mesure imité ceux que vous blâmez ; car

c'est d'un jésuite que de blâmer le mal sans faire le bien...

Voulez-vous en savoir davantage sur cette foi qui sauve ? Ne vous en tenez pas à ces quelques lignes ; mais allez puiser dans la Parole de Dieu ; et si la grosseur de la Bible entière vous effraye d'abord, commencez par la lecture du Nouveau Testament.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

« Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable, » a-t-on dit. C'est le cas pour les doctrines que nous avons attribuées aux Jésuites. Nous sommes donc obligés, pour démontrer aux plus incrédules la vérité de ce que nous avons avancé, de citer ici quelques courts passages empruntés aux docteurs de la satanique Compagnie. Pour abrégé, nous prenons nos citations jésuitiques dans un ouvrage récemment publié : *Doctrines morales et politiques des Jésuites. Paris, chez Jules Labite, 1844.* C'est là qu'on fera bien d'aller chercher des indications plus complètes.

Laissons donc maintenant parler, sans les commenter nous-mêmes, les casuistes issus de Loyola.

PROBABILISME. — « Il est probable pour moi que le manteau que je possède est à moi : je juge cependant qu'il est plus probable qu'il vous appartient. Je ne suis pas obligé de vous le rendre ; mais je puis en sûreté le garder. » (Ferdinandus de Castro Poloo.) Voyez page 12 de l'ouvrage que nous avons nommé ci-dessus.

MENSONGE. — « Toutes les fois que vous croirez invinciblement que le mensonge vous est ordonné, mentez. » (Car. Ant. Casnedi, page 34.)

FAUX TÉMOIGNAGE. — « Un témoin ne peut rien recevoir pour déposer la vérité ; mais il peut recevoir un salaire à

raison du préjudice qu'il en souffre : s'il reçoit quelque chose pour un *faux témoignage*, il n'est pas obligé à restitution. » (Emmanualis Sa, page 44.)

RESTRICTION MENTALE. — « Lorsqu'on commence à dire : *je jure*, il faut ajouter tout bas cette restriction mentale : *qu'aujourd'hui*, et continuer tout haut : *Je n'ai pas fait ceci ou cela.* » (Vincentius Filliucius, page 55.)

PRÉVARICATION DES JUGES. — « Si un juge a reçu de l'argent pour rendre un jugement injuste, il est probable qu'il peut conserver cet argent. » (Honoratus Faber, page 73.)

VOL. — « Les petits larcins qui se font à divers jours et reprises à un homme ou plusieurs, quelque grande que puisse être la somme de laquelle on se serait accommodée, ne seront jamais mortels. » (Etienne Bauny, page 84.)

ASSASSINAT. — « Un pauvre dans ce cas (le cas d'une extrême pauvreté) pourrait même tuer celui qui lui empêcherait de prendre la chose qui lui est ainsi nécessaire. » (H. Busebaum, page 90.)

..... « Le religieux pourra licitement tuer un calomnieux qui menace de répandre des accusations atroces contre lui ou contre sa religion. » (Franciscus Amicus, page 110.)

INFANTICIDE. — « Si une honnête fille avait été corrompue malgré elle par un jeune libertin, avant que le fruit soit animé, elle pourrait s'en délivrer. » (N. Airault, page 111.)

RÉGICIDE. — « Il y a un cas dans lequel il est permis de tuer. Par exemple lorsque le tyran est dans quelque ville d'où les citoyens n'ont pas d'autres moyens de le chasser. » (Franciscus Toletus, page 279.)

PARRICIDE. — « Il est permis à un fils de se réjouir du meurtre de son père, qu'il a commis étant ivre, et cela à cause des grands biens qu'il en hérite. » (Georgius Gobat, page 146.)

..... « On conclurait plus juste en disant qu'il est permis quelquefois de désirer de s'enivrer innocemment, si de

cette ivresse il devait résulter un grand bien. » (Le même, page 147.)

« Je puis me réjouir pleinement du bien qui m'arrive par la mort de mon père, et non de sa mort qui me procure ce bien... Il faut se rendre familière cette doctrine; car elle est utile à tous ceux qui désirent quelque bien et qui peuvent l'avoir par la mort d'autrui. » (Ant. Casnedi, page 148.)

« Si quelqu'un est si stupide qu'il juge invinciblement que le désir de commettre un homicide n'est point un péché, il ne péchera pas en désirant le commettre. » (Jacobus Platelius, page 119.)

« Les enfants catholiques sont obligés de dénoncer leurs pères ou parents coupables d'hérésie..., quand même ils sauraient que leurs pères doivent être, pour ce sujet, livrés aux flammes... Ils pourront même leur refuser les aliments jusqu'à les laisser mourir de faim. Fagundez ajoute même qu'ils pourront les tuer en gardant la modération. » (Ant. Escobar, page 150.)

Nous n'avons pas de paroles pour exprimer l'indignation que soulèvent en nous de telles doctrines. Aussi préférons-nous nous en tenir à la conscience du lecteur pour les juger.

Nous aurions encore à citer, sur l'impureté, l'adultère, etc., de ces passages que les plus hardis n'osent rapporter qu'en latin; mais nous croyons qu'une plume chrétienne ne peut les transcrire dans aucune langue, et nous les retranchons.



LA GRANDE PROSTITUÉE.

CHONS

Quelle est cette grande Prostituée dont nous parle la Bible? Où est-elle? Quelle est son histoire dans le passé, ses destinées à l'avenir? A toutes ces questions, la Bible elle-même va répondre. Voici les paroles des Livres-Saints :

Sa demeure.

« La grande prostituée, assise sur une bête ayant sept » têtes, vêtue de pourpre, et sur le front de laquelle est » écrit : la grande Babylone, c'est la grande ville. Les sept » têtes sont les sept montagnes sur lesquelles la femme » est assise. » Voilà mot à mot ce que nous dit la Bible (Apocalypse, XVII *passim*). Ainsi cette grande Prostituée est une ville, construite sur sept montagnes. Mais quelle ville, au temps où s'écrivait l'Apocalypse, était construite sur sept collines? Ici la réponse nous est fournie par la géographie, et voici ce que tout le monde peut lire dans l'*Encyclopédie usuelle* : « ROME, ville célèbre d'Italie; son enceinte, sous

» Romulus, ne comprenait que le mont Palatin. Servius-
» Tullius l'agrandit et y renferma le mont Capitolin, le mont
» Aventin, le mont Quirinal, le mont Cœlius, le mont Vi-
» minal et le mont Esquilin. De là Rome fut appelée *la ville*
» *aux sept collines.* »

Donc la Prostituée, assise sur une bête à sept têtes, ou la ville construite sur sept montagnes... c'est Rome.

Mais quelle Rome? Rome païenne, ou Rome catholique? Rome qui est éteinte, ou Rome qui vit encore? Consultons toujours la Bible.

D'abord cette puissance existe encore de nos jours, puisqu'elle subsiste dans le récit de l'Apocalypse, jusqu'à la fin du monde. Dès qu'elle est détruite, elle est jetée dans l'abîme; l'Apôtre voit de nouveaux cieux et une nouvelle terre; la nouvelle Jérusalem, etc. Que vous entendiez par ce nouvel état de choses la félicité dans les cieux, ou le règne complet de l'Évangile sur la terre, toujours est-il certain que cette époque bienheureuse n'est pas encore venue, et que, puisque la grande ville, la grande Prostituée doit exister depuis le temps de l'Apôtre jusqu'à la fin du monde, elle existe nécessairement de nos jours, époque intermédiaire. Il ne peut donc s'agir dans cette prophétie de la Rome païenne qui déjà n'est plus, mais bien de la Rome catholique qui vit toujours. La grande Prostituée, c'est donc l'Église papale, et sa demeure, c'est Rome. Voyons quel est son crime.

Son crime.

Son nom de Prostituée l'indique déjà. Mais en quoi consiste la prostitution d'une Église? L'époux d'une Église, c'est Dieu; son devoir, l'adoration exclusive de ce Dieu; la prostitution sera donc l'infidélité envers cet époux, et l'offre de ses hommages à d'illégitimes divinités. Aussi, dans la même Bible, toutes les fois que les prophètes reprochent à

la nation juive d'avoir abandonné l'Éternel pour tomber dans l'idolâtrie, ils l'accusent de prostitution ou d'adultère; et tout le monde sait que dans l'Évangile Jésus est présenté comme l'Époux dont l'Église est l'Épouse. La prostitution dont il s'agit ici, c'est donc l'idolâtrie. Or, jamais cette accusation ne fut mieux méritée que par l'Église romaine dont les temples sont si pleins de statues de saints, de tableaux de vierges et même de reliques desséchées, qu'on peut dire qu'elle rend des honneurs non-seulement à des créatures vivantes, mais encore à des débris de corps, à des fragments de bois. C'est pire que de l'idolâtrie, c'est du fétichisme! Aussi, la Bible parle-t-elle des impudicités, des abominations, dont cette puissance religieuse enivre les peuples et les rois. Tel est donc son crime, l'idolâtrie; et ce crime devient la source de sa prospérité.

Sa prospérité.

En effet, nous voyons dans l'Apocalypse que cette puissance porte plusieurs diadèmes (Apoc., XIII, 1), comme dans l'histoire, nous voyons le Pape porter une triple couronne. — Dans l'Apocalypse, elle s'unit aux rois et s'empare de leur autorité (XVII, 2 et 13), comme dans l'histoire nous voyons les papes donner ou retirer les couronnes; exiger des tributs; délier les peuples du serment de fidélité; s'allier à un roi pour renverser un empereur; maudire l'un, bénir l'autre; faire baiser leur pantoufle à celui-ci, mettre le pied sur la gorge à celui-là, et les tous humilier. — Dans l'Apocalypse, cette Église nommée aussi la Bête, enivre les habitants de la terre du vin de son impudicité (XVII, 2); comme dans l'histoire, elle porte à tous les peuples son idolâtrie. — Dans l'Apocalypse elle règne sur une multitude de nations (XVII, 2); comme dans l'histoire, on la voit au moyen âge devenir la première puissance de l'univers. — Dans l'Apocalypse, les hommes viennent jusqu'à adorer la

Bête et son image (XIII, 15); comme dans l'histoire nous voyons les peuples, les rois, les cardinaux eux-mêmes se prosterner devant le pape, et, en propres termes, l'adorer, lui et ses milliers d'images. « Tous, dit saint Jean, petits » et grands, riches et pauvres, esclaves et libres étaient » obligés de prendre la marque de la Bête, et personne ne » pouvait acheter, ni vendre que ceux qui portaient la » marque de la Bête » (XIII, 17): image frappante des siècles de fer, où le pape régnait non-seulement sur les corps, mais sur les consciences, et où chacun devait penser et agir comme l'exigeait Sa criminelle Sainteté. Mais ce dernier trait nous conduit tout naturellement à parler du commerce de la grande Prostituée.

Son commerce.

L'Apocalypse nous présente cette grande ville, ou plutôt la puissance qui y règne, comme faisant le commerce avec toutes les nations (XVIII). On peut deviner d'avance en quoi consiste le commerce d'une église : c'est le trafic des choses saintes et cette supposition se trouve pleinement confirmée par le dernier article mentionné dans l'Apocalypse : « leurs marchandises, est-il dit après une énumération, étaient des âmes d'hommes. » (XVIII, 13).

Des âmes d'hommes ! Quel singulier commerce ! Sur quelle place du monde peut-on trouver à vendre, acheter et racheter des âmes d'hommes, si ce n'est dans la boutique du pape ? Les armateurs de Londres ont-ils jamais fait venir cet article ? les juifs de Jérusalem ont-ils jamais brocanté de cette matière ? Les Musulmans de Constantinople ont-ils jamais porté des âmes d'hommes dans leurs caravanes ? Non, il n'y a que le Pape qui ait jamais imaginé tel échange, dans le ciel contre le mérite des Saints, sur la terre contre l'argent du peuple. Commandez des messes aux prêtres et votre âme sera rachetée. Faites venir les indulgences du

Pape, et votre âme sera rachetée. Prenez des dispenses de Rome, et votre âme sera rachetée. Mais offrez à tous les autres négociants de l'univers de racheter vos âmes, et ils se moqueront de vous, ou vous renverront à la grande Prostituée. Ensuite, allez à Rome, pour racheter votre âme, et vous verrez si l'on refuse votre argent!

De l'excès du mal, le remède devait sortir; la grande Prostituée devait enfin fatiguer les Rois et provoquer la colère des nations; aussi, après son temps de prospérité et de fortune, allons-nous voir son temps de misère et de décrépitude.

Sa décrépitude.

Après avoir longuement parlé des crimes et des succès de la bête, l'Apocalypse nous parle de sa blessure à mort (XIII, 3); mais chose étrange, blessure mortelle dont elle ne meurt pas (XIII, 3)! Il n'est pas nécessaire de faire ici de grands efforts d'imagination pour reconnaître le coup terrible que la réformation du XVI^e siècle fit tomber sur la papauté; coup si terrible que sous lui un tiers de la chrétienté se détacha du corps romain. De cette blessure la papauté ne mourut pas, nouveau trait ajouté à la ressemblance entre l'histoire et la prophétie, l'Apocalypse ayant dit que, de cette plaie mortelle, la bête serait guérie. Mais voulez-vous un dernier rapport entre cette bête blessée de l'Apocalypse et cette papauté blessée par la réforme? Ecoutez, et dites s'il est rien de plus admirable!

Dans l'Apocalypse vient une seconde bête qui se déclare la protectrice de la première (XIII, 2). — Dans l'histoire survient l'ordre des jésuites qui se présente pour guérir la papauté de la blessure portée par la réforme; car tout le monde sait que combattre l'œuvre de Luther était le grand but de Loyola.

Dans l'Apocalypse, cette seconde bête a les cornes de

l'Agneau, c'est-à-dire, l'apparence de Jésus-Christ : mais en même temps, elle parle comme le Dragon (XIII, 11); c'est-à-dire comme Satan (XII, 9). — Qui ne reconnaîtrait là les hommes qui, sous le masque de Jésus, cachèrent la duplicité du démon ? Si le mot Jésus désigne bien la douceur, celui de jésuite ne peint-il pas aussi bien la fourberie ? Nom de Jésus, conduite de jésuite, n'est-ce pas la traduction littérale de ces mots : Les cornes de l'Agneau et le langage du Dragon ?

Aussi dans l'Apocalypse, la puissance de la première bête est restaurée par les soins de la seconde (XIII, 12 à 17); comme dans l'histoire, les jésuites rendirent les plus grands services à Rome, en arrêtant les progrès de la réforme religieuse. Mais cette guérison n'était pas radicale ; au chapitre suivant, saint Jean nous montre « un ange portant » l'Évangile éternel pour l'annoncer à ceux qui habitent » sur la terre, à toute nation, à toute tribu, à toute langue, » à tous les peuples. » (XIV, 6). Et ici l'histoire reproduit encore l'empreinte exacte de la prophétie. La Bible venait d'être tirée par Luther du fond des cloîtres où elle était, à la lettre, enchaînée. Dieu venait de permettre la découverte de l'imprimerie pour multiplier à l'infini ces Saintes-Ecritures ; et enfin des sociétés bibliques accomplissent littéralement aujourd'hui cette prédiction de l'Évangile éternel porté à toute nation, toute tribu, toute langue, à tout peuple.

Mais que nous montre l'Apocalypse immédiatement après l'ange qui porte aux peuples l'Évangile, cette épée à deux tranchants ? C'est un second ange s'écriant : « Elle » est tombée, elle est tombée, Babylone, cette grande » ville ! » (XIV, 8). C'est-à-dire qu'après la cause vient l'effet ; sous le glaive de la Parole, la grande Prostituée courbe la tête et tombe.

Quelle éclatante confirmation de cette prophétie nous présente l'histoire de notre temps ! Depuis que la Bible, par les soins des Églises réformées, a couru le monde, le

le prestige qui entourait Rome s'est dissipé. Les Rois ont relevé la tête, les nations ont secoué le joug, et aujourd'hui ce ne sont pas les monarques et les peuples, c'est le pape qui mendie un peu de protection pour ne pas être chassé par les rares sujets de son patrimoine, toujours plus pauvre et plus étroit. Aujourd'hui, le pape ne peut pas même nommer des évêques sans permission ! Aujourd'hui, il serait impuissant à faire observer un simple jour de jeûne dans la chrétienté catholique romaine ; et le premier mouvement que son nom provoque est un mouvement de dérision. Pensez-vous que de nos jours le pape osât retirer la couronne au roi de France ? ou faire venir nu-pieds dans la cour de son palais, l'empereur d'Autriche ? Oserait-il même dégager du serment de fidélité, les Anglais envers leur reine hérétique ? Non : poser seulement ces questions, c'est dire combien nous sommes loin des beaux jours de la Prostituée. Aussi la Bible, après avoir exposé l'humiliation des rois par la Bête, nous montre-t-elle l'humiliation de la Bête par les Rois, et nous dit-elle que ceux-ci en viennent à la haïr, la rendre nue, désolée, et jusqu'à manger ses chairs et la brûler au feu (XII, 16) ; nous touchons donc à sa mort.

Sa mort.

De cette chute, la grande Prostituée ne se relève plus. Satan avait pu la guérir de la blessure faite par la Réformation, œuvre plus ou moins humaine ; mais rien ne peut la retirer du milieu des ruines où la précipite la diffusion de l'Évangile éternel, œuvre toute de Dieu. Aussi un second Ange annonce une seconde chute qui n'est suivie d'aucun relèvement. Comme le premier, il s'écrie : « Elle est tombée, elle est tombée, la grande Babylone : » mais de plus il ajoute : « Sortez, sortez de Babylone (XVIII, 2 et 4). » Ce moment n'est pas encore venu ; mais on le sent

approcher; cette exhortation de saint Jean « Sortez de Babylone » a déjà été entendue et en partie suivie. Au XVI^e siècle, un tiers de la chrétienté a quitté l'Eglise de Rome; depuis lors, ceux mêmes restés dans son sein, y sont retenus bien plus par l'indifférence que par la foi. Aujourd'hui des milliers de catholiques laissent baptiser leurs enfants, confesser leurs femmes, enterrer leurs parents dans l'Eglise romaine parce que, disent-ils, c'est la religion de leurs pères, et non qu'ils y aient eux-mêmes confiance. Parlez-leur des prêtres, ils les méprisent; de la messe, ils s'en moquent, et ainsi du reste. Ces gens ont le corps dans l'Eglise romaine, mais l'esprit est ailleurs; de fait, ils sont déjà sortis de Babylone; malheureusement, ils errent encore dans le désert du monde, sans se réfugier nulle part. Et n'apercevons-nous pas même des signes de décomposition sur ce qui reste du corps de cette Eglise? En France, des centaines d'églises évangéliques ne se sont-elles pas formées dans ces dernières années? En Allemagne la décomposition n'est-elle pas encore plus rapide, et ne voyons-nous pas à l'appel d'un Ronge, d'un Czerski les masses se lever, secouer la poussière romaine, former de nouvelles églises, et se dire Catholiques-Allemands, tout en adoptant la foi protestante?

Ouvrez donc les yeux à votre tour, lecteur de ces pages, et voyez si vous aussi n'avez pas encore à faire un pas pour sortir complètement de Babylone. Je sais bien que probablement vous êtes du nombre de ceux dont nous disions tout à l'heure, qu'ils avaient le corps dans l'Eglise et l'esprit ailleurs; mais où est cet ailleurs pour vous? Ne serait-ce pas dans l'indifférence? Prenez-y garde! il ne suffit pas de sortir d'une maison en ruines, d'une ville en flammes pour éviter la mort. On peut aussi mourir de froid ou de misère, dans les ténèbres de la rue et dans les boues du grand chemin. De même après avoir échappé aux dangers de la superstition, vous pourriez bien mourir dans l'incréd-

dulité. Ce n'est pas assez de repousser l'erreur, il faut encore accepter la vérité. Cherchez-la donc, et puisque aujourd'hui vous en avez vu briller une étincelle, tournez vos yeux de ce côté.

Vous avez vu que la Bible, livre dont la dernière page est écrite il y a près de deux mille ans, nous annonce ce qui s'est passé depuis lors et ce qui se passe encore de nos jours. N'est-il pas évident dès lors que ce livre, prédisant l'avenir, est un livre divin? Allez donc le consulter avec confiance, et vous serez tout surpris en voyant cette Bible que peut-être, jusqu'à ce jour, vous aviez confondue avec l'Eglise romaine, en différant autant que la lumière de l'obscurité. L'Eglise romaine vous donne pour conducteur un homme; la Bible vous donne pour conducteur un livre. L'homme passionné peut vous tromper; le livre impassible ne le peut pas. L'homme ignorant peut varier, la Bible imprimée ne le peut pas. L'Eglise romaine vous demande vos mains pour compter les perles d'un chapelet, vos genoux pour se plier devant une image, votre oreille pour entendre sans comprendre une messe, votre bouche pour baiser une relique, vos yeux pour contempler une image, enfin, votre corps pour accomplir mille actes extérieurs.— La Bible, au contraire, vous demande uniquement votre cœur, votre cœur pour vous confier en Jésus-Christ, votre cœur pour aimer Dieu et vos frères. Par ce simple contraste jugez de la distance de Rome à la Bible, et prononcez où se trouve la vérité!

Mais, ne vous y trompez pas! Il ne suffit pas de dire : « Je donne mon cœur à Dieu » pour qu'il soit donné. Non, ce serait encore là du catholicisme, c'est-à-dire des paroles mises à la place des sentiments. Il faut que ce cœur soit réellement donné; il faut que vous aimiez Dieu comme vous n'avez jamais aimé un être; que vous ayez en Jésus une confiance comme vous n'en avez jamais eue en personne. Aimez ainsi, confiez-vous ainsi, non pas en une

créature, mais en votre Créateur, et vous aurez enfin une religion. Croire en Jésus, mort pour effacer vos fautes; aimer Dieu donnant le ciel à votre foi, voilà la source de toute vertu comme de toute félicité; faites cela. Mais hélas! je le sais, cela vous est impossible sans le secours de Dieu. Priez donc ce Dieu; priez-le tout en lisant sa Parole, et tôt ou tard, mais infailliblement vous serez éclairé!



L'ÉGLISE DU PAPE

N'EST NI CATHOLIQUE, NI APOSTOLIQUE, NI ROMAINE;

ET

Fût-elle Catholique, Apostolique et Romaine,

ELLE NE SERAIT PAS ENCORE L'ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST.



Ce n'est pas ici un paradoxe, mais une simple vérité, et pour s'en convaincre, il vous suffira de m'écouter.

Vous le savez, *catholique* signifie universel; dire que l'Eglise du Pape est catholique, c'est affirmer qu'elle remplit l'univers. Mais il y a aujourd'hui dans le monde :

500 millions de païens;

5 millions de juifs;

100 millions de mahométans;

60 millions de grecs;

60 millions de protestants.

Donc, à moins que de soutenir que 725 millions ne comptent pour rien, on ne peut pas dire que l'Eglise du Pape soit catholique, qu'elle remplisse l'univers.

A-t-elle été jadis ce qu'elle n'est pas aujourd'hui? Non, car jadis les païens et les juifs couvraient la terre; jadis le pape n'existait même pas; probablement que son Eglise n'existait pas avant lui.

Cette Eglise sera-t-elle un jour ce qu'elle n'est pas en-

core? On peut l'affirmer, mais affirmation n'est pas preuve, et jusqu'à ce que nous ayons vu cet avenir, qu'on reconnaisse qu'aujourd'hui, l'Eglise du Pape n'est pas catholique, ne remplit pas l'univers.

Mais, peut-être, veut-on dire que cette Eglise, sans couvrir le monde de ses disciples, a du moins des disciples dans toutes les parties du monde? Dans ce sens, l'Eglise judaïque serait l'Eglise catholique; car on trouve des juifs dans tous les pays; — à ce compte, l'incrédulité serait l'Eglise catholique, car les incroyants se rencontrent dans toutes les contrées; — et ainsi de suite. Mais encore, dans ce sens, l'Eglise du Pape n'est pas catholique, car elle ne s'étend pas sur tous les royaumes. Le plus grand, l'empire chinois, qui renferme à lui seul le tiers de la population du globe, n'a pas de papistes dans son sein. En Afrique, au sud, sont des protestants; au centre, des idolâtres; à l'est et à l'ouest, des mahométans; à peine quelques Européens se trouvent au nord, en Algérie. Les Indes sont presque exclusivement de la religion de Brahma ou de Bouddah, et l'armée européenne qui s'y trouve est encore protestante. Ainsi, dans le sens le plus restreint, il n'est pas vrai de dire que l'Eglise du Pape soit universelle. Sans doute, il se peut que quelques missionnaires épars, quelques convertis disséminés se rencontrent sur chaque continent, dans chaque royaume; mais cela ne constitue pas plus la catholicité de l'Eglise papale que la présence de quelques Allemands en France, de quelques Anglais en Allemagne, de quelques Espagnols en Italie, ne constitue la catholicité d'aucune de ces nations, et si, enfin, on insiste, et qu'on veuille donner le titre d'universel à qui le mérite le mieux, il faudra l'accorder aux idolâtres, car ils sont quatre fois plus nombreux que les romains; et dès lors, dans le sens du Pape, les vrais catholiques, ce seront les païens.

Singulière prétention! A la face de plus de 700 millions

d'âmes, l'Eglise du Pape qui en compte à peu près 100 millions, s'écrie : « Je suis catholique ! Je suis universelle ! » Et vous, 500 millions d'idolâtres ; vous, 5 millions de » juifs ; vous, 60 millions de grecs ; vous, 60 millions de » protestants, tous ensemble, vous ne comptez pas dans la » population du globe, vous n'êtes pas dans ce monde ; » vous n'êtes pas des hommes : c'est nous qui sommes » l'univers ! Vous êtes dix contre un, mais vos dix équiva- » lent à zéro : notre un seul est quelque chose ! Nous, peu » nombreux, nous sommes tout : vous innombrables, vous » n'êtes rien ! »

Ne faut-il pas que l'habitude ait une bien grande puissance sur les esprits, pour qu'on puisse écouter sans impatience de pareilles prétentions ? Mais les hommes se sont toujours payés de mots. Les papistes se disent catholiques, cela suffit ; ils ne le sont pas, peu importe ! — Il n'y a rien de tel que de payer de front.

Mais si la religion du Pape n'est pas universelle, est-elle, du moins, apostolique ? Nous allons en juger. Je pense que par apostolique, on entend ce qui est conforme à la conduite et aux enseignements des apôtres. Or, Grégoire VII, qui exige qu'un empereur se morfonde de froid pendant trois jours d'hiver, tête et pieds nus, à la porte de son palais ; — Alexandre III, qui se fait tenir l'étrier par un monarque et lui met le pied sur la gorge ; — Célestin III qui, après avoir placé la couronne sur la tête d'un roi agenouillé, la renverse d'un coup de pied, ces papes ressemblent-ils beaucoup aux apôtres ; à Pierre qui pleure et s'humilie ; à Paul qui se dit un avorton ; à Jean qui, ayant à parler de celui que Jésus aimait, évite même de se nommer ?

Or, Jean XII qui faisait de son palais un lieu de prostitution et violait les femmes jusque dans ses églises ; — Jean XXIV, déposé par un concile, comme adultère et sodomite ; — Innocent VIII, père de seize enfants et sur-

nommé le père de Rome : ces papes ressemblaient-ils beaucoup à Paul, qui ne veut pas même que les choses impures soient nommées ? à Jacques, époux légitime d'une seule femme ? à Pierre, qui condamne jusqu'à la simple parure ?

Or, Paul II qui vend les charges ecclésiastiques aux plus offrants ; — Jules II qui achète le trône pontifical en gros pour le vendre en détail : Léon X qui pressure l'Europe pour enrichir sa cour ; ces papes ressemblent-ils beaucoup à Paul travaillant de ses mains pour gagner sa vie, plutôt que d'être à la charge des Eglises ? — à Jean déclarant à un mendiant n'avoir ni or ni argent ? — à Pierre repoussant avec horreur le prix que Simon lui offre pour l'Esprit-Saint ?

Or, Benoit IX qui, en treize mois, empoisonna six papes ; — Boniface VII qui en fait mourir, pour son compte, deux autres en prison ; — Alexandre VI, l'empoisonneur par excellence, oncle et père d'empoisonneur, et empoisonné lui-même par le poison qu'il avait préparé pour un autre ; ces papes ressemblent-ils beaucoup à saint Jean qui qualifie de meurtre même une pensée de haine ? — à saint Jacques qui fait de la charité l'accomplissement de toute la loi ? — à saint Paul qui donne sa propre vie pour son maître ?

Enfin, tous ces papes astrologues, niant Dieu, se vendant au diable, ont-ils quelque chose de commun avec les apôtres, adorateurs de Dieu et humbles disciples de Jésus-Christ ?

Et si l'on me dit qu'en prenant le titre d'apostolique, les papes ne prétendent pas rappeler la conduite, mais seulement les doctrines des apôtres, je répons alors : Quel rapport y a-t-il entre la doctrine des papes instituant le célibat des prêtres et les apôtres eux-mêmes mariés, en parlant des femmes des évêques ? — Quel rapport entre la doctrine des papes qui proclame que quelques gouttes d'eau versées sur la tête de l'enfant effacent le péché, et la doctrine des apôtres disant : « Le baptême qui nous sauve, ce n'est pas

» celui qui lave le corps, mais l'engagement d'une bonne conscience devant Dieu ? » — Quel rapport y a-t-il entre la doctrine des papes qui font chanter messes et vêpres en latin, langue inconnue du peuple, et les apôtres qui disent « préférer cinq paroles prononcées dans l'église de » manière à être comprises que dix mille dans une langue » étrangère ? » — Quel rapport entre la doctrine des papes attachant le salut à quelques jeûnes, à quelques macérations, et celle des apôtres disant : « Pourquoi vous charge-t-on de ces préceptes : Ne mange point de ceci ? Préceptes » pernicieux par leurs abus et qui ne sont que des com- » mandements d'hommes ? » — Quel rapport entre la doctrine des Papes défendant la viande, et les Apôtres disant : « Mangez tout ce qui se vend à la boucherie, » sans vous en informer par scrupule de conscience ? » — Quel rapport entre la doctrine des Papes tel que le Pape actuel interdisant la lecture de la Bible en langue vulgaire, c'est-à-dire, en langue comprise du peuple, et les Apôtres écrivant cette même Bible, l'adressant au peuple lui-même et l'écrivant dans la langue connue alors de tout le monde ? — Quel rapport entre la doctrine des Papes qui prononce des anathèmes contre quiconque nie que l'homme soit sauvé par ses propres œuvres et la doctrine des Apôtres déclarant que « le salut ne vient point des œuvres de l'homme, mais de la grâce de Dieu ? » — Enfin, quel rapport entre la doctrine papale faisant des saints et des saintes, des milliers d'intercesseurs, et la doctrine apostolique affirmant « qu'il n'y a qu'un seul intercesseur entre Dieu et les hommes, savoir : Jésus-Christ ? »

Mais si vous n'avez des Apôtres, ni la conduite, ni la doctrine, qu'en avez-vous donc ? Est-ce le nom ? Mais toutes les églises le réclament comme vous ! — Est-ce leurs écrits, leurs Epîtres, leurs Evangiles ? Mais toutes les communions protestantes ont aussi ces livres ; la différence entre ces protestants et vous, c'est qu'ils lisent cette Bible

et que vous ne la lisez pas ; qu'ils la distribuent et que vous ne la distribuez pas. Seriez-vous apostoliques , pour avoir habité telle ville où les Apôtres sont venus vivre ou mourir? Mais , dans ces mêmes villes, des païens ont vécu et sont morts ; sont-ils apostoliques comme vous , ou bien comme eux, êtes-vous païens? Avouez donc que vous n'êtes pas plus apostoliques que catholiques; il ne me reste plus qu'à montrer que vous n'êtes pas même romains.

Où le voyageur trouve-t-il l'onde la plus pure ? est-ce dans le cours du ruisseau qui longe sa route poudreuse, ou bien à la source de ce ruisseau? Où le savant trouve-t-il le texte le plus exact de l'écrit qu'il étudie? n'est-ce pas dans le manuscrit de l'auteur lui-même? Eh bien, de même, où trouverons-nous la véritable église romaine? Ne sera-ce pas à sa source? Où trouverons-nous l'exposé le plus exact de sa foi? Ne sera-ce pas dans l'écrit qui lui-même a fondé cette église, c'est-à-dire, dans l'Épître de saint Paul aux Romains? Certainement. Mettons donc en parallèle ce qu'enseignent les Papes aux romains d'aujourd'hui, avec ce qu'enseignait saint Paul aux Romains d'autrefois; et , afin qu'on ne puisse pas croire que nous allons attribuer à saint Paul et aux Papes des doctrines qui ne sont pas les leurs, citons, d'un côté, la lettre de saint Paul elle-même, et de l'autre, les décrets du Concile de Trente.

Dans la quatrième session , le Concile de Trente place dans l'Ancien Testament, des livres (les apocryphes qu'ils nomment deutéro-canoniques), que les Juifs n'y ont jamais admis ; et cependant , saint Paul , dans l'Épître aux Romains , déclare que les Juifs « sont dépositaires des oracles de Dieu. » Le Concile de Trente , reçu par les Romains d'aujourd'hui, ajoute donc déjà quelque chose aux oracles de Dieu qu'avaient les Romains d'autrefois.

Dans la session suivante, le Concile déclare que la Vierge Marie est exempte de péché , tandis que saint Paul , dans son troisième chapitre aux Romains , déclare que « tous

» absolument, tous, ont péché. » La doctrine de Rome primitive diffère donc encore ici de celle de Rome moderne.

Dans le Concile du Pape, on lit : « Si quelqu'un dit qu'un » homme est justifié par la seule foi, qu'il soit anathème ! » Or, saint Paul dans sa lettre conclut : « que l'homme est » justifié par la foi, sans les œuvres de la loi. » D'après le Pape donc, saint Paul est anathème !

Le Concile ajoute : « Si quelqu'un dit que la justice qui » a été reçue n'est pas augmentée par les bonnes œuvres, » qu'il soit anathème. » Or, comme saint Paul déclare que : « Si c'est par la foi, ce n'est pas par les œuvres, et si c'est » par les œuvres, ce n'est pas par la foi, » d'après le Pape encore, saint Paul est anathème.

Ecoutez encore le Concile : « Si quelqu'un dit qu'à tout » pécheur pénitent qui a reçu la grâce de la justification, » il ne reste plus aucune peine à payer soit dans cette vie, » soit dans l'autre, qu'il soit anathème ! » Mais saint Paul s'écrie : « Maintenant, il n'y a plus aucune condamnation » pour ceux qui sont en Jésus-Christ (Rom. VIII, 1); » donc d'après le Pape, saint Paul est toujours anathème !

Enfin, lorsqu'on voit, pour terminer dignement leur œuvre, les deux cent cinquante-cinq évêques papistes pousser ensemble et par deux fois ce cri : « Anathème ! anathème ! » tandis que pour clore son épître saint Paul dit aux Romains : « Bénissez, bénissez et ne maudissez point; » on est bien en droit de conclure qu'il n'y a rien de commun entre ce Saint et ces évêques, et que l'Eglise du Pape n'est pas même romaine.

Mais, nous dira-t-on, si l'Eglise du Pape n'est ni catholique, ni apostolique, ni romaine, qu'est-elle donc ? La réponse est facile : l'Eglise du Pape est papiste et rien de plus.

Vous croyer sans doute que je vais triompher de cette conclusion, et, sur ce mot *papiste*, apostropher le Pape et ses acolytes ? Eh bien non, j'aurais le droit de le faire,

mais j'ai trop de raisons pour n'être pas généreux. Je veux concéder ce qui est faux que l'Eglise du Pape soit catholique, apostolique et romaine, et je soutiens qu'alors même, elle ne serait pas encore l'Eglise de Jésus-Christ. Ecoutez :

Je pourrais vous faire remarquer que dans tous les discours du Sauveur, dans tous les Evangiles, dans toutes les Epîtres, dans tout le Nouveau et dans tout l'Ancien Testament, il n'est jamais question ni de l'Eglise romaine, ni de l'Eglise apostolique, ni de l'Eglise catholique, et que, dès lors, on pourrait s'étonner à bon droit qu'une Eglise qui n'est pas même nommée dans la Bible de Jésus-Christ, fût l'Eglise de Jésus-Christ. — Mais passons, car nous avons encore mieux à dire. Nous supposons donc que, malgré cela, l'Eglise papale soit encore catholique, nous supposons qu'elle soit la religion du plus grand nombre, et nous disons : c'est précisément à cela que nous reconnaissons qu'elle n'est pas l'Eglise de Jésus-Christ. En effet, Jésus, en parlant à ses disciples, a dit : « Ne crains point, petit troupeau. » Si l'Eglise de Jésus est un petit troupeau, l'Eglise de la multitude n'est donc pas celle de Jésus-Christ. Ailleurs Jésus a dit : « Il y en a beaucoup d'appelés et peu » d'élus. Entrez par la porte étroite, car la porte large et le » chemin spacieux mènent à la perdition, et il y en a beau- » coup qui y entrent, mais la porte étroite et le chemin » étroit mènent à la vie, et il y en a peu qui le trouvent. » Si l'Eglise de Jésus est comparée à une voie étroite que peu de personnes suivent, l'Eglise semblable à la voie large où entre la multitude, n'est donc pas celle de Jésus-Christ. Jésus a dit : « Quand le Fils de l'homme viendra, » trouvera-t-il de la foi sur la terre? » Si vers la fin du monde, les croyants sont encore si rares, les hommes qui se prétendent assez nombreux dès aujourd'hui pour mériter le nom de catholiques ne sont donc pas l'Eglise qui croit en Jésus-Christ. La Révélation de saint Jean annonce pour les derniers temps le règne presque universel de l'Antéchrist

et la réduction des chrétiens à un petit nombre. Si donc, nous marchons vers une époque où l'Eglise de l'Antéchrist couvrira l'univers, l'Eglise qui se vante déjà d'être universelle n'est pas celle de Jésus-Christ. Plus elle est catholique, moins elle est celle du troupeau d'élite; plus elle est celle de la multitude qui se perd, et mieux elle ressemble à celle de l'Antéchrist. Dans ce sens, l'Eglise du Pape a tous les droits possibles à la catholicité.

Gagnera-t-elle plus à se dire apostolique? Non; car nulle part les Apôtres ne parlent de leur Eglise, mais partout de l'Eglise de Jésus-Christ. Parler à saint Pierre ou à saint Paul de l'Eglise apostolique leur eût par un blasphème; et Pierre, qui se précipite au-devant de Corneille se jetant à ses pieds; Paul, qui recommande aux Corinthiens de ne pas prendre le nom de Céphas ou d'Apollos, au mot d'Eglise apostolique, auraient sans doute répondu avec indignation qu'il n'y a d'Eglise que l'Eglise de Jésus-Christ. Se dire apostolique, ce n'est donc rien faire; il faut encore, il faut surtout, où plutôt il faut uniquement se dire chrétien. Les Apôtres ne sont qu'un canal, Christ est l'eau vivifiante. Si vous êtes canal et creux, vous n'êtes rien. Les Apôtres sont des vases de terre, Jésus est le trésor qu'ils portent. Si vous êtes vase de terre et vides, vous n'êtes rien. Donnez-nous de cette eau vivifiante, et nous irons au canal; montrez-nous ce trésor, et nous prendrons le vase de terre; mais sans cela, vous n'avez des Apôtres que la partie humaine, matérielle, insignifiante, le corps, la forme, le nom, ce n'est pas encore être chrétien.

Je sais bien que vous prenez aussi le mot apostolique dans un autre sens, et que vous prétendez le mériter pour avoir succédé aux apôtres. Vous leur avez succédé dans le temps, dans les lieux, comme tous les hommes de nos jours ont succédé à la génération précédente. Mais qu'importe une telle succession? Robespierre n'a-t-il pas ainsi succédé à Louis XVI? Toute autre succession d'eux à vous n'est

qu'une prétention que d'autres Eglises ont tout aussi bien que vous. Vous descendez, dites-vous, en ligne directe des apôtres, et c'est pourquoi vous en prenez le nom. Mais c'est justement ce que disent aussi d'eux-mêmes les Anglicans qui vous condamnent ; c'est ce que réclament encore pour leur compte les Grecs qui se séparent de vous. Il me semble que le meilleur moyen de prouver que vous êtes bien les légitimes successeurs des apôtres serait de prêcher leur doctrine et de pratiquer leurs vertus ; or, sur ces deux points, nous avons déjà vu ce qu'il en est...

Je vous laisse encore votre titre de Romains. Oui, vous êtes Romains dans ce sens que votre trône est à Rome ; que vos prédécesseurs régnaient à Rome ; que vos sujets sont en Italie ; que depuis des siècles vous lancez du Vatican des bulles et des foudres sur le monde ; mais pour reconnaître là l'Eglise de Jésus-Christ, il faudrait au moins qu'un mot de Rome et de ses droits fût inscrit dans la Bible ; il faudrait qu'une fois du moins, Jésus, ou un des apôtres, eût dit : l'Eglise romaine est l'Eglise de Jésus-Christ. Mais non ; rien, absolument rien de semblable ! je sais bien que vos papes et votre Eglise étant encore à naître quand fut écrite la dernière page de la Bible, Jésus et les apôtres n'ont pas pu parler de votre existence ; mais puisque vous deviez venir, pourquoi ne vous ont-ils pas prédits, ou tout au moins nommés ?... Je me trompe, l'Apocalypse, livre prophétique, parle de votre ville à sept collines et voici ce qu'il en dit : « Les sept têtes sont les sept montagnes sur » lesquelles est assise la femme vêtue de pourpre, ayant » dans la main une coupe d'or pleine d'abominations et de » la souillure de ses impudicités. Sur son front est écrit le » nom mystérieux de la grande Babylone, la grande prosti- » tuée, celle qui séduit les peuples et fait couler le sang des » saints et des martyrs. » (Ap., XIII et XVII.) Voyez si c'est à ces titres que l'Eglise romaine est l'Eglise de Jésus-Christ !

Mais après tout, que m'importe d'être catholique ou non

catholique? Croyants, hérétiques, incrédules, païens, juifs, mahométans, n'ont-ils pas tour à tour été rares ou nombreux? Et pourquoi me dirais-je apostolique, lorsque Paul, apôtre, blâme des chrétiens qui prennent le nom de Pierre, apôtre? Enfin, qu'ai-je besoin du titre ou de l'insulte de Romain, toutes les villes n'ont-elles pas produit des scélérats et des saints? Non! une seule chose m'importe, c'est d'être chrétien, de croire en Christ, de vivre comme Christ. Je lirai donc son livre, l'Evangile; j'aimerai donc sa famille, me sœurs; je prierai son Père, mon Dieu; j'invoquerai son Esprit, l'Esprit-Saint: ainsi, sans m'inquiéter ni des lieux, ni des hommes, je placerai toute ma religion en Jésus-Christ.

« Eh combien mon espérance sera plus ferme en m'appuyant, non sur les hommes, mais sur Dieu! Combien ma foi sera plus simple en s'en tenant à un seul livre! Comme il me sera facile d'échapper alors aux passions de ces hommes qui se disputent autour de tels ou tels docteurs, et qui pour les justifier épousent leurs torts et embrassent leurs erreurs! Je n'aurai qu'un Docteur, qu'un Maître: Jésus-Christ, parlant lui-même à moi-même dans son saint Evangile. Oui, je veux me coller à ma Bible; concentrer toutes mes études religieuses en elle, sans me laisser distraire par les prétentions assourdissantes des hommes; cent conciles valent-ils un Evangile? mille papes valent-ils Jésus-Christ? »

Lecteur, croyez-moi: Prenez une Bible, ou du moins un Nouveau Testament; lisez-le avec prière, humilité et persévérance, et soyez certain que vous trouverez mieux que l'Eglise du Pape, vous trouverez celle de Jésus-Christ; mieux que la crainte du purgatoire, vous trouverez l'assurance du salut; non des pénitences, mais le pardon de vos péchés; et tout cela, non de la part d'un prêtre, mais de la part de Dieu!

○ AP 51
FIN.

TABLE.

	Pages.
Le Portrait de Marie.	1
La Vierge et les Saints.	17
Notre-Dame-de-Lorette à Paris.	36
L'Histoire d'un Morceau de Bois.	47
La Religion d'argent.	56
Encore la Religion d'argent.	67
Le Catholique chrétien.	85
Le Bréviaire.	102
Pourquoi votre curé vous défend-il de lire la Bible?	115
L'Antéchrist	123
La Bible falsifiée.	132
Rome palenne.	147
Les Papes peints par eux-mêmes.	174
Le Catholicisme aux abois.	188
Le Commentaire indispensable	216
Les Saints de Saintes.	278
Les Mystères de La Salette.	287
Appel aux Prêtres.	296
Que croient les protestants?	308
Différence entre Catholicisme et Protestantisme.	324
Questions indiscrettes	336
Les Catholiques sont Protestants.	348
Le Catholique automate.	360
Le Purgatoire.	373
Les Soldats du Pape.	382
Les reliques Juives et Palennes.	394
Jésus et Jésuite.	403
La Grande Prostituée.	418
L'Eglise du Pape.	428